

À la mémoire de tous les É.U. qui m'ont précédé
et pour l'avenir de tous ceux qui me succéderont.

Ce répertoire n'aurait pas vu le jour sans le concours de J.H. Cardona, A. Morley,
Y. Zachi , H. Lagarde et A. Cauche, sans oublier tous ceux qui ont apporté leur aide ponctuelle,
qu'ils soient tous ici particulièrement remerciés.

Si vous trouvez des insignes qui ne sont pas répertoriés ici, merci de bien vouloir contacter l'auteur :

Ruben SARTORI
6665 route des Gorges de l'Aveyron
82800 BRUNIQUEL
rubsartori@orange.fr

Édition 2023 revue et augmentée

Ce répertoire est imprimable à la demande sur Lulu.com

Le dessin de la couverture est d'Igor Armstam, É.U. de la troupe des Batignolles.

Sommaire

L'histoire des E.U.F. 1911-2011	p. 1
L'uniforme éclaireur	p. 15
Les insignes de Mouvement	p. 27
Les insignes de classe	p. 37
Les diplômes	p. 45
Les initiations	p. 49
Les louveteaux, insignes et uniforme	p. 51
Les Routiers, insignes et uniforme	p. 65
Les É.U. marins	p. 71
Les bandes de groupe	p. 75
Les blasons de région	p. 81
Les boucles de ceinturon	p. 99
Insignes des camps nationaux	p. 103
Insignes spéciaux	p. 109
Décorations et distinctions	p. 113
Les fanions de vélo	p. 115
Les drapeaux de troupe	p. 119
Les insignes de Jamboree de 1929, 1933 et 1937	p. 127
Les brevets du premier type	p. 129
Les brevets du deuxième type	p. 143
Les brevets du troisième type	p. 157
Les brevets du quatrième type	p. 171
Les insignes interfédéraux.....	p. 173
Les magasins É.U.....	p. 177
Les Publications, fascicules, affiches et cartes d'identité.....	p. 180
Cappy	p. 197
Loi, promesse et coutumes.....	P. 201
Les Éclaireuses Unionistes et la F.F.E.....	P. 205
Les organismes parallèles	P. 207
Annexes	P. 213

L'HISTOIRE DES É.U.F.

1911 - 2011



Ancien sigle

Les Éclaireurs Unionistes de France tirent leur nom et leur origine des *Unions Chrésiennes de Jeunes Gens* (U.C.J.G.). « *Unioniste* » est le nom donné à un membre d'une « *Union* », organisation locale des U.C.J.G.. C'est donc tout naturellement que les éclaireurs des U.C.J.G. prirent le nom d'Éclaireurs Unionistes (É.U.).



Nouveau Sigle

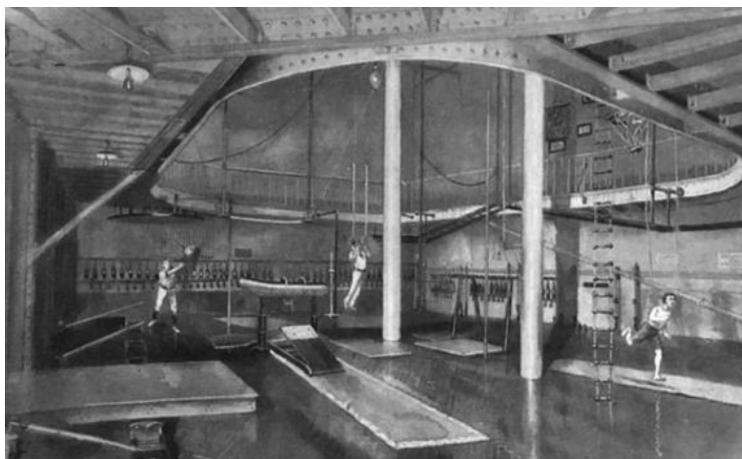
C'est à Londres, en 1844, que tout a commencé. Des jeunes gens de diverses confessions protestantes eurent le désir de s'associer, en dehors leurs Églises respectives, pour se soutenir et se livrer à des activités propres à leur âge. Leur exemple fut suivi par d'autres et c'est ainsi que se constitua la *Young Men's Christian Association*. Très vite, ces Unions Chrétiennes de jeunes Gens se dotèrent de locaux bien à eux et ils en firent un asile où tous jeunes, quel que soit son origine ou sa confession, pouvait retrouver un foyer amical fourmillant d'activités et de services.

L'initiative anglaise fit très vite des émules aux quatre coins du monde dans tous les milieux protestants. La constitution de l'*Union de Paris*, en 1852, lance les Y.M.C.A. en France sous le sigle francisé U.C.J.G.. Le succès fut tel qu'il fallut s'organiser en « *Alliance Universelle* » en 1855. Les délégués de chaque nation se retrouvèrent à Paris et établirent une convention commune, dite « *Base de Paris* ». C'est Henri Dunant, un Unioniste genevois de la première heure, qui en fut l'initiateur. C'est aussi lui qui fonda la Croix-Rouge quelques temps plus tard. L'activité unioniste déborda rapidement le simple cadre des foyers pour développer des activités récréatives et sportives. C'est ainsi que l'on doit l'invention du Basket-ball et du Volley-ball à des Unionistes américains. En 1893, les Y.M.C.A. s'élargirent aux adolescents avec la création des « *sections cadettes* ». Ce fut la première organisation internationale d'adolescents bien avant la création du scoutisme.

En cette même année 1893, l'*Union de Paris* inaugura, rue de Trévis, un bâtiment tout à fait unique pour son époque. Outre la partie logement, cantine, bibliothèque et salles de réunion, habituelle aux foyers unionistes, il comprenait une salle de sport, une piscine et un véritable théâtre. Cet immeuble est aujourd'hui classé monument historique. C'est dans ces locaux que se trouve l'origine des É.U..

En effet, c'est dans ce foyer très dynamique que de jeunes Unionistes se lancèrent dans une activité alors complètement nouvelle pour l'époque : « *l'excursion de campement* ». C'est pourquoi l'un d'entre eux, Henri Bonnanoux, entra en relation avec le *Touring-Club de France* qui explorait cette activité là.

Tout commença en 1901 quand quelques gymnastes et sportifs de l'U.P. entreprirent des excursions le dimanche dans la région parisienne. Très vite d'autres Unionistes se joignirent à eux, et de fil en aiguille on passa, en 1903, à des excursions de deux jours avec couchage dans les granges et les greniers. L'engouement était tel pour cette activité qu'Édouard Randegger eut l'idée d'organiser, en 1905, une « *Coopérative d'excursions* » afin de fournir le matériel nécessaire aux Unionistes désireux d'en être. L'idée de camper sous toile germa l'année suivante



Le gymnase de l'U.P. en 1893.

quand Louis Partridge confectionna entièrement à la main une tente de 12 places. Elle fut testée, avec succès, sous une pluie battante, en août 1906. C'est cette première tente qui permit d'effectuer cette année-là, en Vendée, une « excursion-camping » de huit jours. L'année suivante, la confection d'une seconde tente de 20 places permit, pour la première fois, à trente « Excursionnistes Unionistes » de camper ensemble sur les dunes de Dieppe. Enfin, une troisième tente de quatre places, ainsi que quatre canots démontables en toile, conçus et fabriqués par l'ingénieur et industriel Partridge, vinrent rapidement compléter le matériel de la « Coopérative ». Dès lors des camps et des excursions de huit jours et plus purent être organisés en montagne, en bord de mer et dans la campagne. Les communiqués dans *L'Espérance*, l'organe des U.C.J.G., encouragea Unionistes et Cadets des autres régions à entreprendre à leur tour des excursions et des campings. En particulier le groupe régional de l'Est (Saint-Dié, Épinal, Lunéville etc.) et l'Union de Nîmes.

Entre 1903 et 1911 une trentaine « d'excursions-camping » furent réalisées par le seul groupe de l'U.P. et ces camps rassemblèrent en tout plus de 700 participants¹. Il faut dire que les frères Bonnamaux avaient très sérieusement organisé l'affaire. Les « campeurs » ou « excursionnistes » étaient regroupés par « troupe » de trente et ils étaient dirigés par un « chef de troupe », appelé très solennellement « capitaine de route ». Ce



Les premiers campeurs unionistes. Verrières, août 1906.

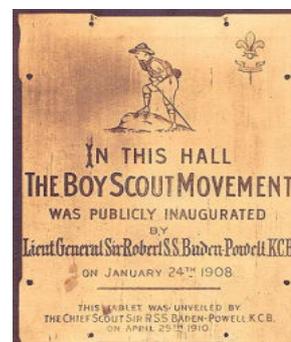
dernier avait pour apanage une corne d'appel qui lui permettait de sonner le réveil et de rassembler ceux qui s'étaient égayés dans la nature. Quant à la « troupe » elle-même, elle était subdivisée en trois « escouades ». Chacune disposait de son propre matériel de campement et était placée sous la responsabilité d'un « chef d'escouade ». C'est ce modèle d'organisation, conçu par Henri Bonnamaux, qui fut tout naturellement celui des Éclaireurs Unionistes et, sous leur influence, celui du scoutisme français en général. La plupart des premiers chefs É.U. de la région parisienne avaient pris part à ces camps. Il en était de même pour ceux des autres Unions où excursions et campings étaient organisés.

Parallèlement à ces initiatives unionistes françaises, en Angleterre, le 9 mai 1907, un certain Robert Baden-Powell fit un exposé au foyer Y.M.C.A. de Birkenhead devant une centaine de jeunes rassemblés pour l'occasion. Il proposait aux « boys » de faire du « scouting ». Ce furent pour l'essentiel les cadets de cette Union de Birkenhead que Baden-Powell amena camper sur l'île de Bromwsea durant l'été 1907. Ce fut le point de départ du scoutisme. C'est fort de ce succès et de l'appui des Y.M.C.A. que Baden-Powell put annoncer le lancement du « Boy-scout movement » dans ce même foyer de Birkenhead le 24 janvier 1908. C'est pourquoi le Jamboree de la Majorité fut organisé dans cette localité vingt-et-un ans plus tard, en 1929, et que Baden-Powell accepta la vice-présidence des Y.M.C.A. anglaises en 1913.



Rassemblement de Godson Park en 1914. Remarquons à gauche Baden-Powell et à droite le sigle Y.M.C.A..

Le premier à avoir cherché, en France, à faire quelque chose de ressemblant fut le pasteur Emmanuel Chastand, de la Mission Populaire² de



1 Voir l'article « Camping ! » de Charles Bonnamaux dans « La Revue du Touring-club de France » d'août 1911, p. 348 – 351. Voir aussi celui de Léon Mann, « Le camping en forêt », dans *L'Espérance* de juillet 1906, avec cliché de Louis Partridge.
 2 La Mission Populaire est une Église protestante fortement impliquée dans les questions sociales. La troupe formée par Emmanuel Chastand se rattacha aux Éclaireurs Unionistes dès qu'il apprit leur formation. C'est pourquoi la troupe de Nantes porte le n° 4 dans la numérotation d'affiliation des troupes É.U..

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F. 1911-2011

Nantes, en 1909. Son initiative fut suivie de près à Paris par celle de son confrère, le pasteur Georges Gallienne, de la Mission Populaire de Grenelle. En octobre 1910 il transforma son école de garde en « *compagnie d'éclaireurs* »³ mais, contrairement à son nom, celle-ci imitait bien plus le modèle des sapeurs-pompiers que celui des boy-scouts britanniques. Point de patrouille, de loi ou de promesse par exemple et pas du tout de camp sous tente. Ces « *éclaireurs* » se livraient essentiellement au maniement d'une pompe à incendie et à des exercices de premiers soins. Ils avaient pour tout uniforme un béret alpin bleu et pour insigne la grenade rouge des sapeur-pompiers.



Une des premières troupes É.U.. On distingue à droite le drapeau de la troupe se détachant sur le fond blanc de la tente. (Collection Ruben Sartori)



La Compagnie de Grenelle à la manœuvre. (Sois Prêt juin 1932)

Le véritable introducteur du scoutisme en France fut Samuel Williamson. En tant que secrétaire national des U.C.J.G. il avait eu l'occasion, de part ses collègues anglais, d'étudier et de voir ce qui se faisait en Angleterre. « Tout de suite, – nous dit son biographe – il fut conquis. Il revint enthousiasmé de ce qu'il avait vu, entendu et lu. Avec la merveilleuse sûreté de jugement qui le caractérisait, il entrevit combien une pareille méthode était riche en promesse. D'un autre côté, en sa qualité de Secrétaire général du Comité National des Unions chrétiennes, il ne pouvait manquer d'être frappé du rôle important joué, en Angleterre, par les Unions chrétiennes dans le Mouvement des Éclaireurs. Et il conçut aussitôt la possibilité pour les Unions Françaises de jouer un rôle analogue »⁴. C'est pourquoi Samuel Williamson entra en relation avec Pierre de Coubertin, le célèbre rénovateur des Jeux Olympiques, pour œuvrer au lancement du scoutisme en France. Pierre de Coubertin coopérait en effet étroitement avec les U.C.J.G. dans le cadre des activités sportives. Une « *Ligue d'Éducation Nationale* » fut alors mise sur pied pour rassembler des personnalités favorables au lancement et à la promotion du scoutisme en France. Samuel Williamson en devint le secrétaire. Mais il fut impossible de créer une association unique de scoutisme, comme cela avait été le cas en Angleterre. C'est ce qui contraignit les Éclaireurs Unionistes à s'organiser indépendamment. Mais bien avant que tout cela ne se produise, Samuel Williamson avait chargé René Terrier⁵ de publier un article sur les *boy-scouts* britanniques dans les colonnes de *L'Espérance* qui parut en mars 1910. Il lançait l'idée d'introduire le scoutisme dans les sections cadettes. De son côté, Samuel Williamson convainquit les Directeurs cadets et les « *Campeurs* » ou « *Excursionnistes* » de constituer des patrouilles d'éclaireurs dans leurs Unions respectives. Le 26 février 1911 le projet fut directement annoncé aux Cadets de la région parisienne lors de leur rencontre traditionnelle d'hiver. Mais c'est Adrien Alger, le Directeur de la modeste section cadette de Boulogne, qui devança tout le monde, le 2 février, en formant la première patrouille avec six Cadets. Les archives de la troupe de Boulogne ont conservé les noms de ces premiers

3 Cette troupe se rattacha aux Éclaireurs de France à la création de ceux-ci en décembre 1911, nous ignorons ce qu'il advint d'elle par la suite. Nous savons en revanche qu'une troupe É.U. fut constituée au foyer de la Mission Populaire de Grenelle, rue de l'Avre, en 1921, et qu'elle fut affiliée sous le numéro 217. La troupe fondée par Gallienne n'a probablement pas survécu à la guerre et ce sont les É.U. qui l'ont, en toute vraisemblance, relancée après guerre.

4 Georges Dentan, *Les Jeunes veulent servir, biographie de Samuel Williamson*, Édition du Comité National des U.C.J.G. p. 68.

5 Il fut l'un des premiers chefs de la troupe de Saint-Maur, avec son frère Fernand et les frères Émile et Albert Kast. Tous les quatre faisaient parti du groupe des campeurs et excursionnistes.

Éclaireurs Unionistes qui prononcèrent leur promesse le 11 août 1911. La formation de cette première patrouille fut suivie de très près par celles de l'Union de Paris⁶ et de l'Union de Saint-Maur⁷. En juin, *L'Espérance* publia un numéro spécial entièrement consacré au scoutisme que Samuel Williamson avait rédigé. C'était un véritable manuel. Outre les rudiments techniques et pédagogiques du scoutisme, il donnait les textes de la loi et de la promesse ainsi qu'une première ébauche de l'uniforme et des insignes. Fort de sa connaissance du scoutisme Samuel Williamson appelait déjà les Directeurs des sections cadettes à «travailler à travers les chefs de patrouilles»⁸. Ce numéro décida les Unions de Nîmes⁹ et de Marseille¹⁰ de former à leur tour des éclaireurs.



Campeurs et Éclaireurs Unionistes à la propriété des U.C.J.G. de Chaintreaucville, Pentecôte 1912. (*Revue du Touring-club*, juin 1912, p. 245)

Le 17 juin, à Trivaux, les premières patrouilles des Unions de Boulogne, Paris-Trévisé et Saint-Maur, ainsi que la « compagnie » de Grenelle, cordialement invitée, firent chacune une démonstration de scoutisme devant les 300 Cadets qui s'étaient rassemblés là. Le résultat ne se fit pas attendre. Il n'était plus question de patrouilles mais de troupes. À la fin de l'année 1911, dix troupes s'étaient constituées – soit 173 éclaireurs – et cinq autres étaient en formation. Pour former les premiers chefs, Samuel Williamson donna une série de cours dans les locaux de l'Union de Paris pendant les mois de janvier et de février 1912. Cela permit à une trentaine de chefs É.U., et même quelques É.F., d'acquérir les fondements de la méthode et les bases de la technique scoute. Des cours qui ne cessèrent de se tenir régulièrement jusqu'à la formation du camp école de Cappy en 1923.

En mai 1912, Samuel Williamson, Henri Bonnamaux et Eugène Kies emmenèrent camper 130 É.U. de 14 troupes parisiennes dans les bois de Verrières, sous le regard avisé des membres du Touring-club. Ce même mois, *L'Espérance* tira un numéro spécial titré « *Revue du Mouvement des Éclaireurs* ». Il était dû, encore une fois, à la plume de Samuel Williamson. Ce numéro passait en revue les premières expériences et donnait de nouvelles directives et précisions. Dès lors, le Mouvement s'étendit au quatre coins de la France. Des troupes se fondèrent dans les sections cadettes des Unions d'Avignon, du Vigan, de Bordeaux, de La Rochelle, de Rochefort, de Rouen, de Caudry, de Dieppe, de Reins, d'Épinal, de Lunéville, de Thaon, de Saint-Dié, de Belfort, de Saint-Étienne etc. À la fin de l'année 1912, le Mouvement comptait déjà 45 troupes et 912 éclaireurs. En 1913, c'était 72 troupes et 2 200 éclaireurs. En 1914, juste avant que la guerre n'éclate, on comptait 96 troupes en activité et 2 800 éclaireurs.



Les Éclaireurs Unionistes au camp de Verrières, mai 1912.. (*Revue du Touring-club*, mai 1912, p. 213)

6 La troupe de l'Union de Paris porte le n° 2 dans la numérotation d'affiliation des troupes É.U..

7 La troupe de l'Union de Saint-Maur porte le n° 3 dans la numérotation d'affiliation des troupes É.U..

8 *L'Espérance*, juin 1911, p. 98.

9 La troupe de l'Union de Nîmes porte le n° 5 dans la numérotation d'affiliation des troupes É.U..

10 La troupe de l'Union de Marseille porte le n° 6 dans la numérotation d'affiliation des troupes É.U..

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F. 1911-2011

Les É.U. étaient alors implantés dans toutes les régions de France, y compris en Alsace, pourtant annexée à l'Allemagne. Deux troupes s'étaient en effet constituées dès 1912 dans les Unions de Rothau et de Mulhouse, mais en août 1914 elles furent dissoutes pour « *activité anti-allemande* ». Leurs deux chefs respectifs, Charles Jost et Pierre Seyder furent jugés, condamnés et déportés en Allemagne. Une troupe É.U. vit également le jour à l'Union de Tunis, en 1913, et une autre à Dakar, juste avant que la guerre n'éclate. Elles étaient les premières troupes d'une longue série qui se formèrent en dehors de la métropole.

En 1913, les É.U. s'étaient rendus au premier rassemblement international éclaireur en Angleterre, à Birmingham. Ils firent sensation avec leur fameuse charrette à matériel, conçues par Louis Partridge, qui pouvait se transformer à volonté en échelle, passerelle, brancard et même canot. Baden-Powell tint à les féliciter personnellement pour leur tenue et leur excellence. C'est au cours de ce rassemblement qu'un jeune C.P.¹¹ de la troupe d'Asnières, un certain Jacques Guerin-Desjardins, fut « *totémisé* » Cerf agile¹² par un chef anglais qui développait l'indianisme. Cet usage, appelé « *totémisation* », qui consiste à donner à un éclaireur le nom d'un animal et un qualificatif en rapport avec son caractère, se répandit rapidement parmi les É.U. et gagna l'ensemble du Mouvement.



La fameuse charrette à bras, conçue par Louis Partridge, utilisée ici en passerelle. Troupe de Bercy, 1913.



Concours d'eau bouillante. Trivaux 1924. Observons en fond la tente peinte. Une tradition qui perdure encore aujourd'hui dans certaines troupes É.U.. (Source B.N.F., Agence Rol.)

11 Chef de patrouille.

12 Il fut le C.N. des É.U.F. de 1923 à 1936.



Rassemblement d'Éclaireuses Unionistes au temple de Bercy, au printemps 1919. Observons la variété des uniformes : chemises, pèlerines et chapeaux quatre bosses kaki pour les unes, chemises blanches et chapeaux rond à bord relevé pour les autres. Observons aussi la présence du drapeau tricolore, semblable à celui des garçons, de la section de Monceau. (Col. Odette Lelièvre).

En 1912, les Unions Chrétiennes de Jeunes Filles (U.C.J.F.) emboîtèrent le pas aux garçons. Une première unité féminine vit le jour à Paris, au siège, rue de Naples, sur l'initiative de Mlle Fuchs. Ces premières Éclaireuses portaient, comme les garçons, chapeau quatre bosses et chemise kaki, et leur emblème était naturellement le coq. Le 23 juin 1912, Suzane Carr, secrétaire nationale des U.C.J.F., présenta aux Directrices des sections cadettes une adaptation française du mouvement des *Girls Guides* anglaises¹³. En février 1913, le *Journal de la jeune fille*, organe des U.C.J.F., publia les bases d'un scoutisme féminin français. Les sections cadettes de la « *Maison Verte* »¹⁴ et de la « *Petite Étoile* »¹⁵ se transformèrent en section d'« *Éclaireuses Unionistes* », qu'on hésitait alors à appeler « *Pionnières Unionistes* » ou « *Guides Unionistes* »¹⁶. Leur exemple fut suivi, mais bien plus tard, à l'extérieur des U.C.J.F., dans les milieux laïques, israélites et même catholiques. C'est pourquoi les *Éclaireuses Unionistes* s'organisèrent en 1921 en « *Fédération Française des Éclaireuses* » afin d'être en mesure de rassembler toutes les unités féminines françaises. C'est ainsi que les filles réussirent là où les garçons échouèrent.

En août 1914, la déclaration de guerre surprit les troupes en plein camp. On dut les fermer ou les annuler en catastrophe, mais ni la guerre, ni la mobilisation de la plupart des chefs¹⁷, ne mirent un coup d'arrêt à l'activité des troupes, bien au contraire. Certes, il y a eu un moment de flottement au début et même suspension d'activités, mais la plupart des troupes se ressaisirent bien vite. Paul Patin, alors C.R.A.¹⁸ de la Seine, écrivait en août 1916 : « *La guerre à beau se prolonger, les chefs succéder aux chefs, les troupes ébranlées au début de la guerre ont su retrouver leurs solides assises et multiplient maintenant les racines et leurs rameaux, et le vieux tronc tout entier se trouve fortifié* »¹⁹. En janvier 1918, par exemple, la troupe de Bordeaux dut se dédoubler en raison du nombre élevé d'éclaireurs. Dans un premier temps, ce furent les jeunes chefs adjoints qui remplacèrent les chefs partis au front, mais quand ils furent à leur tour mobilisés, ce furent les chefs de patrouilles qui prirent le relais. Paul Breittmayer déclara plus tard, sans guère d'exagération, « *nous étions C.T.²⁰ à 16 ans, Commissaires²¹ à 17 et soldats à 18* »²². Signalons au passage l'exploit de la troupe de Fives qui fonctionna clandestinement grâce au courage des C.P., et ce malgré la très sévère occupation allemande. Elle organisa même un service de soupe populaire pour la population.

13 Voir *Journal de la Jeune fille*, n° de juillet 1912, p.p. 170 – 187.

14 Maison qui abritait toutes les œuvres sociales et de jeunesse de l'Église protestante de Montmartre dont une section cadette U.C.J.F.. La section d'éclaireuses fut fondée par Mlles Eichthal et Bertrand.

15 Maison qui abritait toutes les œuvres sociales et de jeunesse de l'Église protestante de Levallois-Perret dont une section U.C.J.F.. La section d'éclaireuses fut fondée par Mlle de Garis.

16 Voir *Journal de la Jeune fille*, organe des U.C.J.F., de février 1913, p.p. 53 – 57.

17 Quatre chefs sur cinq furent mobilisés en août 1914.

18 Commissaire Régional Adjoint. Paul PATIN a été le fondateur de la troupe de Paris-Passy en octobre 1912. Il fut Commissaire National Adjoint. Il a été exécuté pendant la guerre lorsqu'il était en détention en Allemagne.

19 *L'Espérance*, août 1916, p. 66.

20 Chef de Troupe.

21 Nom donné aux cadres chargés de coordonner les troupes d'Éclaireurs dans une région donnée.

22 Paul Breittmayer, *Sois un chef*, éditions La Flamme, Paris, 1926, p. 5.

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F. 1911-2011

Pendant toute la durée de la guerre les É.U., à côté de leurs activités propres, rendaient des services signalés partout où ils pouvaient faire œuvre utile, notamment auprès des hôpitaux militaires. Au moment des moissons ils partageaient camper dans les fermes pour apporter leur contribution. De leurs côtés les U.C.J.G. mirent leurs locaux au service des œuvres de guerre : hôpitaux militaires, foyers du soldat ou centre de Croix Rouge. En 1917, les Éclaireurs Unionistes de la Seine eurent l'idée de cultiver l'île de Puteaux pour distribuer le fruit de leur labeur aux plus nécessiteux. Ils récoltèrent entre autres 12.000 kilos de pommes de terre. La troupe de Montauban, forte d'une cinquantaine d'éclaireurs, fit de même. Baden-Powell vint en France cette année là pour saluer les efforts accomplis.



Éclaireurs Unionistes partant cultiver l'île de Puteaux. 1917. (Source B.N.F. Agence Rol.)

En 1918 É.D.F. et É.U.F. décidèrent de fusionner. Ils créèrent, le 3 juillet, une « Fédération Française des Éclaireurs ». Une formation que Baden Powell tint personnellement à reconnaître en venant à Paris. C'est Henri Bonnamaux, Cigogne d'Alsace, qui devint le président de cette Fédération. Mais quand la guerre prit fin et que les chefs furent démobilisés, les É.D.F. jugèrent que cette formation n'avait plus lieu d'être et elle fut dissoute, à leur initiative, à la fin de l'année 1919.

De leurs côtés, les É.U. comptèrent douloureusement leurs morts. Le Comité National lista 126 chefs et éclaireurs tombés sur le champ d'honneur sur la base de ce qui lui avait été communiqué. Un chiffre bien en dessous de la réalité. En août 1918, les É.U. avaient eu la douleur de perdre coup sur coup, à quelques jours d'intervalle, Samuel Williamson et Charles Graus, les deux secrétaires nationaux des U.C.J.G. qui avaient lancés et fondés leur Mouvement. Mais la vie fut plus forte que la mort. Le retour des chefs démobilisés redonna de la force et un nouvel élan au Mouvement. La plupart des troupes qui avaient cessées d'exister furent relancées. En Alsace les troupes É.U. se créèrent avec empressement. À la fin de l'année 1919, on en comptait déjà dix-huit en activité. C'est aussi en 1919 que la troupe de Neuilly se constitua en Éclaireurs Marins sous l'impulsion d'Henri Bonnamaux qui en assumait alors la direction. La troupe de Passy fit, l'année suivante, un choix différent. Elle se constitua en Éclaireurs Alpains. Ce furent les premières initiatives de ce type en France.

Les É.U. sortirent plus fort de la dure épreuve de la guerre. Bon nombre de troupes s'étaient d'ailleurs formées en dehors des U.C.J.G. et c'est cela qui amena les É.U. à s'organiser indépendamment. L'autonomie fut prononcée le 30 novembre 1919 au congrès des U.C.J.G. du Havre. La règle qui fut alors adoptée était simple. Toute troupe, pour être affiliée aux É.U., devait dépendre d'une institution protestante quelconque : U.C.J.G., Église, ou Comité local. En cette année 1919, le Mouvement comptait 3 450 éclaireurs et 140 troupes, dont 87 étaient toujours rattachées à une U.C.J.G..

En 1921, les É.U. furent les seuls à recevoir la « Médaille Vermeille de la Reconnaissance Française » pour « services volontaires exceptionnels et pour un civisme exemplaire pendant la Grande Guerre ». La médaille fut remise solennellement au Trocadéro par le ministre Le Troquer, en présence de nombreux Éclaireurs Unionistes venus, pour l'occasion, des quatre coins de la France.

1921 fut également l'année du lancement officiel de la branche Louveteaux. 13 meutes furent fondées cette année là et l'année suivante il y en avait déjà 35 en activité. En réalité, la création d'une section cadette propre au mouvement éclaireur était plus ancienne. Dès 1913, la troupe de Nantes avait fondé une unité cadette et en 1917 quelques troupes parisiennes avaient formés des « *bandes de loupiots* » en s'inspirant du modèle des *Cub-scouts* anglais. Ce fut le manque de cadre qui empêcha la généralisation de ces premières expériences.

La branche aînée fut créée encore bien plus tardivement, en 1928 seulement, et ce pour une raison bien simple : les éclaireurs devenus trop grands étaient sensés intégrer l'institution protestante de rattachement. C'était d'ailleurs en ce sens que celle-ci avait formé la troupe d'éclaireurs. Mais voilà, tous n'étaient pas protestants. Ils n'étaient donc pas destinés à intégrer les organisations protestantes. Quant aux protestants eux-mêmes ils ne voulaient pas non plus nécessairement arrêter le scoutisme à seize ou dix-sept ans. C'est pourquoi, bon gré mal gré, il fallut créer une branche aînée. Certaines troupes d'ailleurs n'avaient pas attendu pour le faire. Nantes, décidément toujours la première, avait créé une unité aînée au tout début des années 20. Asnières et Nîmes avaient fait aussi de même, entre autres exemples. En Alsace s'était carrément au niveau de la région que cette branche avait été créée dès 1922, et le nom qui avait été alors choisi était « *Rover-Scouts Unionistes* ». Cette année-là Baden-Powell vint à Paris à l'occasion d'une conférence mondiale et il logea tout naturellement à l'Union de Paris. Les É.U. lui préparèrent évidemment une soirée festive mais qu'elle ne fut pas leur surprise de le voir lui-même monter sur scène pour se livrer à une pantonyme absolument irrésistible.

En 1924, Jean Beigbeder²³ partit à Madagascar diriger l'Union de Tananarive. Il fonda immédiatement une troupe É.U. avec les jeunes français du foyer U.C.J.G.. Une fondation qui eut une conséquence imprévue en suscitant l'intérêt de jeunes malgaches. C'est ainsi que la première troupe malgache fut formée dans la foulée. Ce fut le début des É.U. Malgaches que l'on appela « *Tily* »²⁴. Ceux-ci prirent une extension considérable et ne se détachèrent des É.U.F. qu'à l'indépendance de leur pays en 1960. Mais ce ne fut pas la première troupe de ce type. Une troupe kabyle avait été fondée à Alger peu après celle de la troupe française. Elle portait fièrement la chechia à la place du quatre bosses. En fait, l'extension des É.U. hors de la métropole ne se limita pas à Tunis (1913), Dakar (1914), Alger (1919) ou Tananarive (1924), des troupes se formèrent également à Nouméa (1916), Londres (1920), Mostaganem (1920), Tizi-Ouzou (1924), Sidi-Aïch (1924), Casablanca (1925), Douala (1925), Foulassi (1926), Oran (1928), Marrakech (1928), Antsirabé (1937), Tamatave (1937), Oyen (1939), Tahiti (1953) etc... Des troupes É.U. se fondèrent en nombre conséquent partout où il y avait une présence française et protestante, et les U.C.J.G. jouèrent là encore un rôle important, de même que les missionnaires du D.E.F.A.P..



É.U. africain vers 1950.

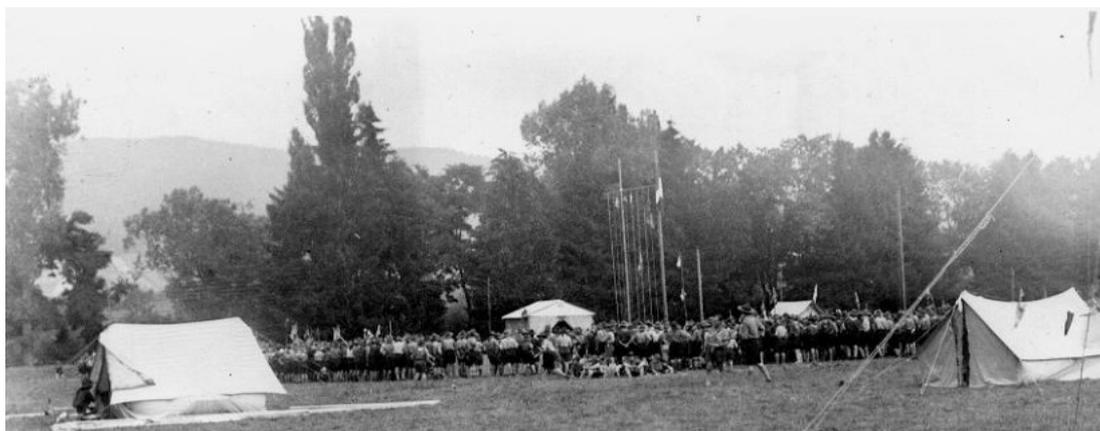
En 1930, le Mouvement fut reconnu d'utilité publique. Il comptait alors 215 meutes, 260 troupes et 55 équipes.

En août 1936, profitant des premiers congés payés acquis par le Front Populaire, le Mouvement organisa son premier camp national à Walbach, en Alsace. Il regroupa 2 200 É.U. de toutes les régions pendant quinze jours. C'était une première en France. Avant de se séparer, toutes les troupes apportèrent une pierre prélevée dans la Fecht, qui traversait le camp, et elle furent scellées en un petit monument en symbole d'amitié et d'unité. Un monument que les Jeunesses hitlériennes s'empressèrent de détruire pendant la guerre mais il fut reconstruit peu après, de nuit, par les É.U. Alsaciens qui étaient frappés d'interdit mais qui restaient bien vivants de cœur.

²³ Fondateur de la troupe de Clichy en 1912, rebaptisée Batignolles III en 1915. Il fut C.N. entre 1914 - 1917 et 1919 - 1923.

²⁴ Littéralement Sentinelles, équivalent du mot éclaireur en malgache.

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F. 1911-2011



Rassemblement au pied du mat du Camp National de 1936. (Archives troupe Casalis-Salvanè de Montauban)

En décembre de la même année, les Éclaireurs Unionistes et les Éclaireurs de France fêtèrent ensemble leur vingt-cinquième anniversaire, avec les Scouts de France, qui n'avaient été fondés officiellement qu'en 1920, bien que des troupes catholiques aient commencé à s'organiser à partir de 1911 elles-aussi. Baden-Powell vint à Paris pour l'occasion, ce qui donna lieu à un grand rassemblement et à un défilé des troupes sous une pluie battante. Une petite médaille fut frappée pour commémorer l'événement.



Médaille souvenir du 25^{ème} anniversaire.

En 1939, nouvelle déclaration de guerre et nouvelle mobilisation générale. Le Mouvement comptait alors 12 000 membres. Les É.U. se dévouèrent de nouveau sans compter. Ils assurèrent notamment le service d'ordre des gares, apportant aide et secours aux réfugiés et aux blessés. Ils aidèrent également, encore une fois, aux récoltes. Le Secrétariat National (S.N.) recensa une trentaine de chefs É.U. « tués à l'ennemi » durant les combats de mai-juin 1940. Un chiffre qui ne rend pas compte, malheureusement, de la réalité des pertes. Vaincue, la France fut coupée en deux. La zone nord fut occupée par l'Armée allemande tandis que la zone sud passa sous le contrôle d'un gouvernement collaborationniste, dirigé par Pétain, qui s'établit à Vichy. Le scoutisme fut interdit par la *Kommandatur* mais demeura permis par Vichy. Cependant, en zone d'occupation allemande, des troupes continuèrent à fonctionner tant bien que mal sans uniforme et insigne. C'est Maurice Costil (kangourou) qui organisa le scoutisme clandestin au péril de sa vie sous le pseudonyme de Charles Michel. Avec la perte de la moitié du territoire national, les É.U. se voyaient sévèrement amputés. Ils ne comptaient plus que 7 500 membres à la fin de l'année 1940. Cette situation difficile loin d'entamer leur vitalité l'a au contraire développée. Les troupes manquaient de tout, en raison des restrictions et des pénuries liées à la guerre, mais point de demandes d'adhésion et de bonnes volontés. De nouvelles troupes furent fondées un peu partout, même dans les endroits les plus reculés. Les É.U. de la zone nord, venus se réfugier en zone sud, contribuèrent à ce développement. En août 1943, la branche aînée se permit même le luxe d'un camp national dans la vieille vallée protestante de Freissinières, dans les Hautes-Alpes, avec 500 participants. Résultat, en avril 1944, le Mouvement comptait 14 500 membres, alors qu'il n'était implanté qu'en zone sud. En dépit de toutes les difficultés, les É.U. avaient quasiment doublé leurs effectifs de 1940.

Pendant l'occupation, bon nombre d'É.U. firent tout leur possible pour résister aux lois iniques de Vichy. Le Commissaire National Jean Gastambide (Mérinos) donna le ton dès le début. Il refusa de prêter serment de fidélité au Maréchal Pétain, arguant le fait qu'en tant que pasteur il avait déjà prêté serment de fidélité à Dieu. Les É.U. prirent une part significative dans les mouvements de résistance ou de sauvetage des juifs. Un maquis entièrement É.U. fut organisé à Vabre (Tarn) par André de Rouville. Il fonctionna de pair avec les Éclaireurs Israélites. Le maquis cachait juifs et réfractaires du S.T.O. et menait des coups de mains armés et des sabotages. Les Cévennes et le Chambon-sur-Lignon furent eux-aussi des hauts lieux de la résistance É.U.. Par ailleurs, la plupart des patrouilles É.U. furent mobilisées



Couverture de *Sois Prêt* de juin 1944

par la Défense Passive pour organiser la mise en sécurité de la population en cas de bombardement et, le cas échéant, pour porter secours aux victimes.

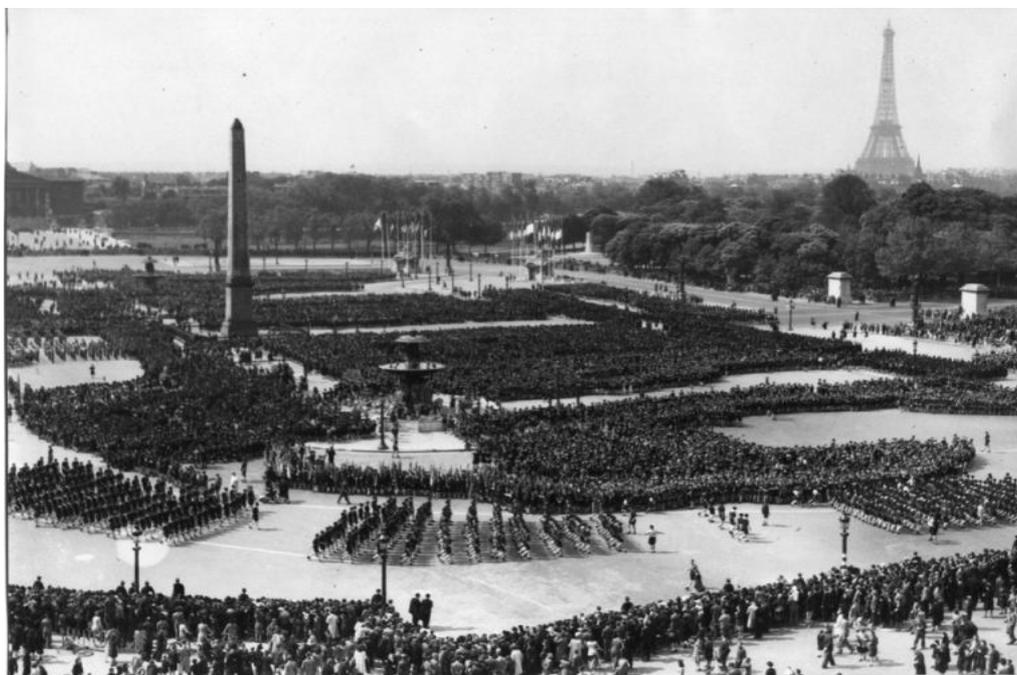
En Angleterre, Alfred Renou, C.T. de la troupe É.U. de Londres, créa dès 1940 les « *Éclaireurs Français de Grande Bretagne* » (E.F.G.B.). Cet organisme regroupait tous les scouts qui avaient rejoint les Forces Françaises Libres du général de Gaulle.

En juin 1944, quand les alliés étaient sur le point de débarquer en Normandie, la couverture du journal É.U., « *Sois prêt* », recommandait astucieusement ce mois-là : « *Sois prêt à porter secours, Sois prêt à être un agent de liaison, Sois prêt à tout observer* »²⁵. Cet appel fut entendu, de nombreux É.U. apportèrent leur contribution aux combats de la Libération. La France fut libérée et le nazisme écrasé. Le S.N. recensa 124 É.U.²⁶ tués à l'ennemi entre 1939 et 1945, que ce soit dans l'armée régulière, dans la résistance ou les camps de concentration. Mais, évidemment, cette comptabilité est malheureusement elle-aussi très en-dessous de la réalité.

À Paris, en avril 1945, toutes les associations scoutistes fêtèrent en grand la libération du territoire par un rassemblement monstre place de l'Étoile. 45 000 scouts défilèrent en uniforme

impeccable sur les Champs-Élysées en présence d'Olave Baden-Powell. Ce fut un événement tout à fait extraordinaire du fait que le scoutisme était « *verboden* »²⁷ à peine quelques mois auparavant.

À la fin de l'année 1945, le mouvement comptait 421 meutes, 454 troupes et 166 équipes, soit 21 527 É.U. exactement, tant en métropole qu'outre-mer.



Le défilé de la victoire du Scoutisme Français. 1945.

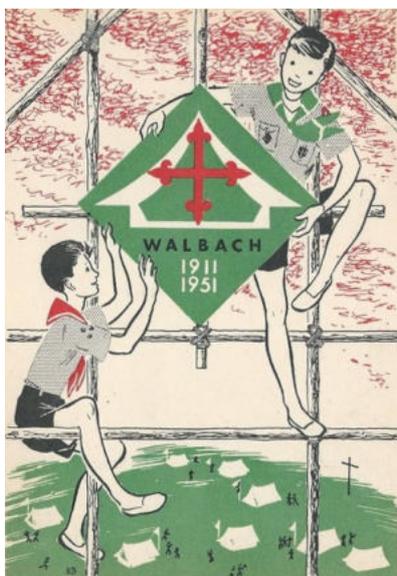
²⁵ *Sois Prêt*, juin-juillet 1944, n° 194.

²⁶ *Le lien - L'équipe*, n° s, juillet 1945.

²⁷ Interdit en allemand.

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F. 1911-2011

En 1947, les É.U. participèrent activement à l'organisation du premier jamboree de l'après guerre, le « Jamboree de la paix ». Il rassembla à Moisson, dans une boucle de la Seine, 40 000 scouts venus du monde entier. La fraternité scout e avait triomphé de la guerre et de la haine. Le camp était subdivisé selon les provinces françaises et un sous-camp marin fut établi sur le bord même de la Seine. Le clou était un véritable petit train qui desservait les différentes parties du camp à petit vitesse et que tout le monde pouvait emprunter à la volée. Il ne s'arrêtait jamais.



En 1951, les É.U. fêtèrent leur 40^{ème} anniversaire en organisant un nouveau camp national à Walbach (Bas-Rhin). Il rassembla 1 400 É.U. de toute la France. On fit d'abord passer les patrouilles dans 14 sous-camp relais dédiés à une technique. Au relais Pionnier par exemple, on construisit un pont de 15 mètres et un chalet. Ensuite, toutes les patrouilles convergèrent vers le camp central et montèrent le camp de nuit. On organisa bien sûr un grand concours inter-patrouilles mais ce fut le grand jeu qui marqua le plus les heureux participants. Il s'agissait de transporter, de nuit, de gros troncs d'arbre d'un point à un autre sans se les faire subtiliser par les équipes adverses... ce fut homérique. Le plus étonnant c'est qu'aucun éclaireur ne termina écrasé sous un de ces troncs.



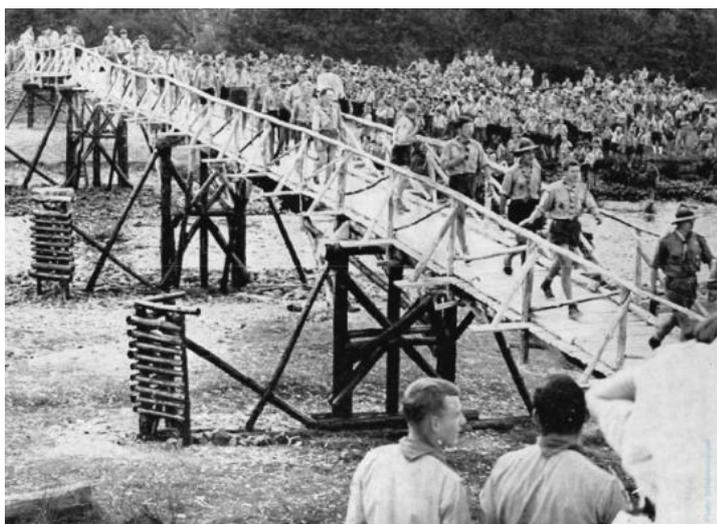
Le chalet construit par le sous-camp Pionnier.

C'était le temps également des camps nationaux dit « des premières classes » parce qu'ils rassemblaient essentiellement des éclaireurs de première classe. Ils remplaçaient les « camps des Initiés », mis en place en 1945, du fait que les « initiations », un système pointu lié à une compétence technique, ne répondaient plus aux attentes de part leur élitisme et confidentialité. Au cours de l'un de ces camps de première, une passerelle de 63 mètres de long fut construite en 15 heures. Durant un autre, fut battu le record du plus haut mât de camp. Mais ces camps donnaient lieu surtout à des activités modèles en matière de scoutisme. Le but était de dynamiser les unités avec le retour des Éclaireurs dans leurs troupes. Le



La troupe « raider » au béret vert de Lyon-Montchat. Notons l'étendard de troupe copié également sur le modèle S.D.F.

Mouvement lança sur cette même idée les patrouilles Flèches, puis les patrouilles « VOUN ». Ces patrouilles devaient répondre à des critères techniques et satisfaire à des épreuves spéciales sous forme de jeux et dans le cadre d'un concours national. Les É.U. ne cherchèrent pas à copier le modèle « Raiders » des S.D.F., qui se distinguaient par le port d'un béret vert. Les É.U. visaient l'émulation en proposant aux patrouilles des défis entraînants. Il y eut toutefois une exception, la troupe de Lyon-Monchat céda à l'influence S.D.F.. Elle fit sienne le programme et le style « Raider » alors en vogue. Elle abandonna le quatre-bosses pour le béret vert.



Le pont sur la Truyère. Camp national de 1961.

En 1961, les É.U. fêtèrent leur cinquantième anniversaire par un nouveau camp national, mais cette fois-ci au Malzieu, en Margeride (Lozère). Il regroupa 3 000 É.U. trop heureux d'en être. Le point d'orgue fut la construction d'un pont de 55 mètres de long, en 40 heures non stop. La nuit, les É.U. travaillaient avec des projecteurs. Toutes les troupes participèrent à sa construction par roulement.

En 1964, c'était au tour des É.U. marins d'avoir leur camp national sur la presqu'île de Giens, dans le Var. Il donna lieu naturellement à de belles régates. Le grand jeu eut un dénouement inattendu. La gendarmerie embarqua dans le panier à salade les chefs qui se faisaient passer pour de dangereux terroristes !

En 1965, un autre camp national fut organisé à Vabre, dans le Tarn. Il était dédié en principe aux patrouilles isolées. Ces patrouilles réalisèrent un pont avec des piliers en béton armé qu'elles coulèrent elles-mêmes !

L'année 1965 marqua un tournant décisif. Le Mouvement commença à opérer des réformes qui préludèrent au grand chambardement de mai 1968. Le texte de la loi et de la promesse en usage depuis 1911 fut révoqué au profit d'un nouveau et le chapeau fut supprimé de l'uniforme officiel. Mais têtu il ne disparut pas pour autant des têtes, même dans les troupes qui crurent bon d'opter alors pour le béret. En camp, il était irremplaçable et bon nombre d'éclaireurs et de troupes refusèrent de l'abandonner au profit de la cuvette en plastique dès la première averse venue.



Pont du camp national des patrouilles. 1965

La branche éclaireur comptait cette année là 210 troupes et 55 patrouilles isolées.



Fusion du lys et du trèfle

Après mai 1968, les réformes furent encore plus radicales. On adopta une nouvelle méthode, un nouveau style. La chemise verte et le pantalon de velours côtelés brun remplaçaient l'uniforme en vigueur depuis 1911 et, pour tout insigne, une croix fleurdelysée métallique grossière sur fond carré négligemment épinglée sur la poche gauche de la chemise ou le pull. Ce fut également le début des premières expériences de mixité avec les Éclaireuses Unionistes de la F.F.E., notamment dans les meutes. Ces expériences débouchèrent sur la fusion des deux Mouvements en 1970. La Fédération des Éclaireuses et Éclaireurs Unionistes de France (F.E.E.U.F.) était née.

Cependant, bien des troupes d'éclaireurs et de compagnies d'éclaireuses ne consentirent pas à ces nouvelles orientations. Elles s'organisèrent sous le vocable « Azimut », conservant autant que possible uniformes et insignes d'avant la fusion, mais aussi et surtout le scoutisme d'avant les réformes. Elles produisirent leur propres revues et manuels, et mirent sur pied une coopérative, appelée avec humour

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F. 1911-2011

« *Les Marchands du Temple* », pour se procurer uniformes, insignes et autres matériels indispensables que la Direction du Mouvement ne fournissait plus.

La branche éclaireur « *Azimut* » organisa en 1974 un camp national dans les Cévennes, au Pont-de-Monvert, haut lieu des camisards. L'ambition était dite ! On lui donna aussi un nom symboliquement fort, celui du Coq, dont le chant reproche le reniement. Toutes les troupes participantes hissèrent sur le portique du camp un écu arborant un coq de leur façon. La branche éclairieuse « *Azimut* » eut également son camp national en 1976, dit « *du Trèfle* ». Il fut renouvelé en 1981 et 1983.

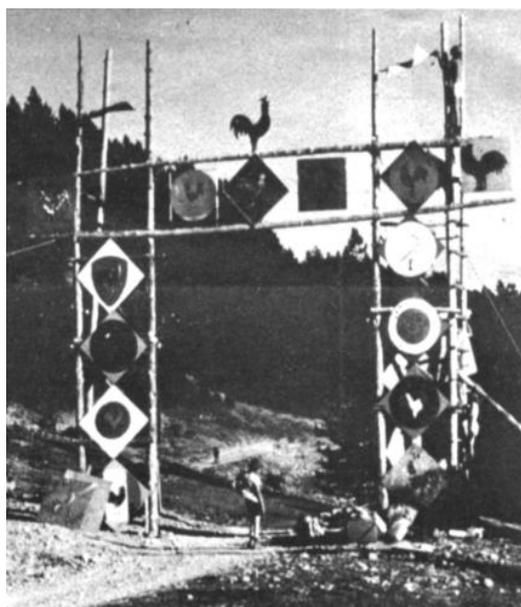
En 1982, le Mouvement organisa un camp national, baptisé « *Plein Feu l'Aventure* » (P.F.A.). Il rassembla 3 500 participants. Il fut suivi par un autre, plus modeste, à Cléron, dans le Doubs, en 1987. Il rassembla 37 patrouilles. En 1995, le mouvement abandonna le terme de Fédération pour se dénommer tout simplement Éclaireuses et Éclaireurs Unionistes de France (E.E.U.d.F.).

En 1999, un nouveau camp national fut organisé, « *Les Clés de l'Aventure* » (L.C.A.). Il rassembla 2 600 participants.

En 2011, de grandes manifestations furent organisées un peu partout en France pour le centenaire du mouvement. La vieille troupe de Boulogne, fondée en 1911, était toujours là et avec elle bien d'autres encore.

En 2013, le Mouvement comptait 6 023 É.U. répartis dans 109 groupes locaux, 109 meutes, 101 troupes et 82 équipes d'aînés.

En 2020 sont recensés 1 711 cadres, 2 075 louveteaux-louvettes, 1 702 éclaireurs-éclaireuses et 362 aînés-aînées.



Portique d'entrée du camp du Coq, 1974.



1911 - 1919



1919 - 1941



1941 - 1968



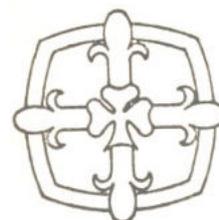
Troupe F.E.E.U.F. d'Elbeuf, 1974.



Troupe azimut de Versailles, 1989.



1968 - 1970



1970



Extrait des mémoires de Charles Bonnamaux, dit le Vaisseau du désert

« Cela débute vers 1901, bien modestement et prosaïquement, à l'Union Chrétienne de Jeunes Gens de Paris, 14 rue de Trévise. Quelques jeunes gymnastes et sportifs, pour la plupart, avaient commencé, le dimanche, des balades à pied aux environs de Paris. Leur équipement se limitait à une feuille de papier enveloppant un frugal déjeuner. Mais vu la lenteur des moyens de transports à travers une banlieue interminable, la partie agréable de leurs randonnées était très écourtée ; et l'idée vint bientôt de partir le samedi soir

et de demander à coucher dans les granges ou les greniers. Les inconvénients de ce système ne tardèrent pas à se révéler nombreux : les trous dans les planchers, les rats, la paille où l'on perdait tout dans l'obscurité, la poussière, le rhume des foins, les « coups de fusils » occasionnels de ces hôtelleries d'un nouveau genre etc. Cependant, tel que, il représentait un progrès permettant des étapes considérables à des prix défilants toute concurrence car nous nous étions mis à la cuisine de plein air. Ah la première omelette, le premier beefsteak ! Bref de 1901 à 1906 il y eut des virées respectables, d'abord à cinq ou six, puis à vingt ou trente. On visita successivement Fontainebleau, Chantilly, Compiègne, Pierrefonds, Montjavoult, la Roche Guyon, Château-Gaillard, Dieppe et Vanregeville etc. Était-ce déjà du camping ? Nous ignorions même le mot et appelions cela des excursions. Nous n'avions pas de tente et n'y songions même pas, mais un certain esprit était né, esprit d'aventure qui transformait les difficultés en occasion de victoires, ne reculant ni devant la fatigue, ni devant le mauvais temps puisque, en dix ans, sur plus de quarante sorties, pas une seule ne fut décommandée ou modifiée. [...] Le bruit ne tarda pas à se répandre dans l'Union de Paris, mais nous n'étions qu'une poignée : de nombreux amateurs n'avaient ni l'équipement adéquat, ni la volonté de l'acheter. C'est alors qu'en 1905 nous constituâmes dans le sous-sol du gymnase une réserve de matériel de campement alimenté par le Carreau du Peuple et les marchés aux puces : havresacs reformés de l'Armée, plats de campement et marmite Bouthéon, seaux en toile etc. On vit alors, aux gares, les veilles de jours fériés, des spectacles dignes du cinéma : D'abord, réunion des « habitués », en tenue genre cycliste, et des « clients » (qui ne se rendaient pas toujours bien compte de ce qui allait leur arriver) dont plusieurs étaient en costume de ville : jaquette, cravate, col raide et chapeau melon. Puis apparition d'une voiture à bras, bondée de sacs, ustensiles et provisions. Tête des « clients » aussitôt répartis en escouades, immatriculés, gratifiés de tout un barda, rassemblés et alignés ; et bien plus encore, tête d'un public qui n'avait jamais, mais jamais vu des civils, sacs au dos, et en rangs, sans y être militairement contraint, et qui hurlait à la chienlit ! (Je vous jure que je n'exagère rien). Ensuite, ruée vers les compartiments réservés du train. Là, nouveau scénario. Installation de dortoirs sur deux ou trois étages, avec les couvertures (et plus tard les tentes), de la « cuisine roulante » (le wagon lui-même) avec plein marmites de cacao sur les fourneaux « Primus » et prodiges pour empêcher les cahots de tout flanquer par terre. Puis descente du train, parfois en pleine nuit, formation en colonne par quatre et dix ou quinze kilomètres au pas cadencé derrière un grand drapeau tricolore, comme des conscrits, et en chantant des cantiques [...] Et au cours de toute l'expédition : concours permanent de « mise en boîte », chacune des deux ou trois escouades ayant son journal, ses chroniqueurs, poètes et chansonniers, bref de quoi alimenter des séances impayables, le soir, au feu de camp ». [...] Jusqu'au jour où Louis Partridge nous révolutionna par l'exhibition d'une tente pour douze personnes. [...] cet inventeur incorrigible n'avait pas fini de nous éblouir. Ce fut d'abord par un bateau démontable qu'il avait fabriqué [...]. Puis ce fut une voiture à bras démontable. Dès lors tentes et bateaux sortirent comme des champignons. Nous les fabriquions nous-mêmes. [...] J'ai parlé tout à l'heure des bateaux démontables. Nous en eûmes quatre, construits tout en triangle indéformables, assez stable pour tenir la mer (camps de Varangeville et d'Equihen) et même, lors des inondations de 1911, à Ivry, pour sauver seize personnes bloquées dans des ruelles et des couloirs étroits où les Berthon des marins ne pouvaient pas pénétrer. Il n'y avait pas que les bateaux démontables, il y avait aussi les bateaux tout court. Nous avions pris goût au camping nautique. [...] Cela jusqu'au jour où la naissance du scoutisme obligea les plus déterminés d'entre-nous, à l'appel de Samuel Williamson, à se disperser pour fonder et organiser les premières troupes d'éclaireurs ».



L'UNIFORME ÉCLAIREUR



L'U.C.J.G. d'Orléans et sa troupe d'éclaireurs le 8 juin 1913. L'insigne arrondi que l'on peut distinguer sur la chemise de trois éclaireurs et du C.T., Charles Camus, est un tissu sur lequel a été cousu le coq en drap rouge. Le drapeau tricolore de la troupe, remis le 25 février 1912, est de grande dimension (type 90 x 90 cm). On peut distinguer un coq brodé en son milieu. Remarquons également le port de la pèlerine en sautoir et la flamme des U.C.J.G. (Collection R. Sartori)

Lorsque les premières patrouilles d'éclaireurs se formèrent dans les sections cadettes, la question de l'uniforme n'était pas du tout arrêtée. Les avis étaient partagés. Certains penchaient vers le modèle des boy-scouts anglais tandis que d'autres étaient plutôt favorables à une adaptation française. Mais quand, le 2 février 1911, Adrien Alger, Directeur de la section cadette de Boulogne, constitua la première patrouille d'Éclaireurs Unionistes, il prit l'initiative de faire venir d'Angleterre chapeau et chemise kaki pour en équiper ses éclaireurs. Dans un article relatant les débuts de sa troupe, il se souvient : « Nous avons dû faire venir de Londres, chemises et chapeaux. Quant aux culottes, connaissant un ouvrier tailleur, je lui ai fait confectionner des culottes en serge bleu-marine. Pour le foulard, nous avons acheté au Bazar de l'Hôtel de Ville de la lustrine verte, couleur adopté d'abord pour notre troupe de Boulogne »¹. Il raconte aussi ce qui se passa à la première sortie en uniforme : « Nous marchions en file indienne, plutôt embarrassé de notre bâton que nous portions comme un manche à balai. Il va sans dire que nous excitions sur notre passage les rires, les quolibets et surtout la curiosité. Chacun cherchait un nom approprié à nous donner, on nous appelait des « Jeanne d'Arc », des échappés de Charenton². D'autres nous criaient que « le carnaval était passé » ... Malgré tous ces quolibets, nos jeunes, ni moi d'ailleurs, n'avons été découragés, au contraire nous avons fait en peu de temps des prosélytes et la troupe en trois mois avait deux patrouilles »³.

L'Espérance de juin 1911, entièrement consacré au scoutisme et abondamment illustré de photos de boy-scouts anglais portant le « quatre bosses », proposait à l'inverse un « béret bleu, foulard rouge, (pour nouer autour du cou) et cravate⁴ uniforme pour chaque patrouille qui choisit elle-même sa couleur »⁵. Le reste était laissé à l'initiative des directeurs des sections cadettes qui s'improvisaient chef éclaireur. Samuel

1 Sois Prêt, 1932, n° 11, p. 7.

2 Connu pour son asile.

3 Ut supra.

4 Le terme désigne ici ce que l'on appela plus tard « flot de patrouille ».

5 L'Espérance, juin 1911, p. 94.



Clairon E.U. en 1916. Remarquons l'insigne sur le chapeau et le coq rouge cousu au milieu de la poche gauche, ainsi que le foulard, passé sous le col, et les bandes molletières. (Collection J.H. Cardona)

Williamson leur recommandait d'ailleurs : « Faites faire l'équipement le plus possible par les garçons eux-mêmes : Drapeaux, musettes, sacs, sifflets, cordons tressés pour attacher les couteaux, etc. Si vous pouvez leur faire fabriquer leurs cannes et même - pourquoi pas ? - leurs chemises eux-mêmes, ils en prendront bien plus grand soin »⁶. Cependant, la proposition de juin 1911, qui préconisait le port du béret, ne fit pas du tout l'unanimité parmi les tous premiers éclaireurs. Ils avaient été conquis par le « quatre bosses » dont ils avaient vu, précisément, les photos dans *L'Espérance*. C'est pourquoi, le 23 novembre 1911, les chefs réunis en comité chez Robert de Jarnac décidèrent d'adopter le chapeau. L'influence des illustrations de *L'Espérance* et de la troupe de Boulogne ne fut pas la seule en cette affaire, il faut aussi mentionner celle d'un jeune chef de patrouille de la troupe d'Asnières, à savoir Jacques Guérin-Desjardins⁷. En effet, il avait été éclaireur pendant une année en Angleterre et il était rentré à Paris, avec son uniforme et le fameux « quatre bosses », juste avant que ne se forment les premières troupes É.U.. Il tomba à pic pour Samuel Williamson qui l'exhiba comme mannequin vivant lors des réunions de présentation du scoutisme. C'est ainsi que le « quatre bosses » supplanta le béret, bien que certaines troupes, comme Saint-Maur ou Enghien, persistèrent quelques temps à couvrir leur chef du béret national avant d'accepter de le revêtir du galurin de la perfide Albion.

Il ne faut pas croire qu'à cette époque la question de l'uniforme allait de soi. Les directeurs des sections cadettes avaient des réticences à l'adopter parce qu'ils ne voulaient surtout pas imiter les bataillons scolaires⁸ et encore moins les sociétés de préparation

militaire. De plus les U.C.J.G. avaient une solide culture démocratique et une organisation très décentralisée. Par conséquent, chaque Union jouissait d'une autonomie certaine dans ses choix et donc, inévitablement, dans le choix de l'uniforme pour sa troupe d'éclaireurs. C'est ce que nous avons vu dans le descriptif de l'uniforme de juin 1911. Tout en donnant une ligne directrice, Samuel Williamson laissait une marge d'initiative. Le cas de la troupe de Quievy est en ce sens exemplaire. En 1913, alors que l'uniforme éclaireur était déjà très clairement établi, elle persistait à utiliser « comme costume le maillot marine, avec le col à la couleur de la patrouille. Le béret alpin et la tresse de la couleur de la patrouille ». Mais elle songeait, alors, « à se rallier au costume adopté dans les autres groupes »⁹.



Un éclaireur prend la pose dans les années 20. On distingue le coq de drap rouge au-dessus de la poche gauche. Notons le remplacement des bandes molletières par des bas au revers stylisés. (Collection R. SARTORI)

6 *L'Espérance*, juin 1911, p. 98.

7 Au lendemain de la guerre, en 1919, il prit la direction de la troupe de l'U.P., qui comptait alors plus de 90 éclaireurs. Il fut Commissaire National de 1923 à 1936. Il avait été totémisé Cerf agile au Rallye de Birmingham en 1913. C'était toujours lui que Baden-Powell choisissait comme traducteur quand il venait en France. Baden-Powell lui remit d'ailleurs son propre loup d'argent quand il lui décerna cette prestigieuse décoration. C'est aussi lui qui forma les frères Pernot qui avaient pris la direction de la troupe de l'Étoile au début des années soixante-dix. Le renouveau Azimut ne lui est pas étranger.

8 Institués par décret en 1882 dans toutes les écoles et dissous en 1890 au profit de sociétés de préparation militaire.

9 *L'Espérance*, avril 1913, p. 57.

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F.

Dans son rapport publié dans *L'Espérance* de mai 1913, Henri Bonnamaux¹⁰ répond aux craintes que l'uniforme éclaireur suscitait chez certains : « On peut se monter réfractaire à l'emploi de l'uniforme de l'Éclaireur, il est bien difficile de l'être sans parti-pris [...] il serait vraiment regrettable que de nombreux directeurs de Sections cadettes se refusent délibérément à utiliser un tel instrument de travail [...] L'uniforme à éveillé chez nos éclaireurs des sentiments de noblesse et d'indéniable fierté. Il est par lui-même un très bon instrument [...] l'uniforme constitue un excellent agent de discipline et permet d'avoir une tenue que l'on aurait que bien difficilement sans cela »¹¹. Ces craintes furent en fait brisées par l'enthousiasme des garçons eux-mêmes pour l'uniforme éclaireur. C'est en mai 1912 que *L'Espérance*, dans son numéro spécial entièrement dédié au scoutisme, donne la première description précise de l'uniforme éclaireur, probablement celle qui avait été adopté le 23 novembre 1911 par les chefs parisiens. Nous la reproduisons *in extenso* :

- 1- **Tresse.** Faite par l'éclaireur d'une corde ou d'un cordon à tableau, et de la couleur de la patrouille, elle se passe autour du cou et va à la poche de gauche où elle retient la montre, la boussole ou le sifflet. Cette tresse défaitsert de ficelle supplémentaire en cas d'urgence.
- 2- **Foulard,** carré de 75 cm, coton mou, couleur de la troupe, couleurs adoptées par l'Union.
- 3- **Bandes molletières.** Droites, bleu marine ; on peut les couper dans du drap, d'après un modèle ; au-dessous des bandes molletières, des chaussettes.
- 4- **Bâton de frêne,** ou de bois dur, et suivant la taille des Éclaireurs, de 1,50 m., 175 m. ou 2 m. de long (tous les bâtons d'une patrouille de même longueur) et de 25 à 30 mm d'épaisseur. L'Éclaireur doit pouvoir se suspendre de tout son poids à ce bâton, portant seulement sur ses deux bouts, sans qu'il soit déformé ou brisé. Le bout d'en haut sera arrondi. Le bâton peut porter une virole à une extrémité, mais pas de pointe. Il sera divisé en décimètres par des traits au canif faisant le tour du bois, les traits de 0,50 m., 1 m., 1,50 m. seront très visibles. De plus, les dix premiers centimètres seront indiqués de même façon. Ce bâton est l'instrument indispensable de l'Éclaireur.
- 5- **Chapeau.** Couleur khaki ; bords plats, rigides. Ruban remplacé par lanière de cuir à boucle, jugulaire. Peut être fait de toile khaki, mais doit être solide et résistant.
- 6- **Chemise.** Couleur khaki, avec deux poches et pattes d'épaules pour les courroies du sac. Elle doit être très solide ; on peut la confectionner soi-même d'après un modèle.
- 7- **Culotte.** Bleu marine, avec passants ou crochets pour la ceinture. Deux modèles : culotte de foot-ball, laissant le genou nu ; culotte cycliste boutonnée au genou et pouvant s'ouvrir.
- 8- **Ceinture.** Cuir brun, avec boucle métal sur le devant, et mousqueton à droite et à gauche pour accrocher une chaîne, un couteau etc.



La troupe de Marseille en 1919. Remarquons que quatre éclaireurs portent le bonnet de police avec le coq et sa cocarde. Le bonnet de police était alors une coiffure tolérée en camp, il ne faisait pas partie de l'uniforme.

¹⁰ Il fut le premier Commissaire National des E.U.F., de 1913 à 1918. Son totem était Cigogne d'Alsace.

¹¹ *L'Espérance*, mai 1913, p. 73.

L'UNIFORME ÉCLAIREUR



Dans ce même numéro de mai 1912 les éléments de l'uniforme sont proposés à la vente bien qu'il soit recommandé « de faire faire par les Éclaireurs eux-mêmes ou par leurs familles le plus grand nombre possible d'articles d'équipement »¹². Il est précisé que « les chemises viennent encore d'Angleterre » mais que d'ici peu elles seront confectionnées sur Paris. Le modèle en coton coûte 4, 45 fr. et celle en laine 5, 45 fr.. Il est annoncé également que la troupe de Saint-Dié a pris l'initiative de mettre en fabrication « un modèle très solide de blouse, genre chemise, en tissu coton khaki très résistants, qui revient à 4, fr. 75 ». Les chapeaux « se font en province », probablement à Caussade, et coûte 2, 25 fr. La ceinture, avec ces deux anneaux caractéristiques, coûte 1, 20 fr, la culotte courte 2, 75 fr. et le sac à dos 2, 75 fr.

Contrairement à nos attentes, le premier *Manuel de l'Éclaireur*, paru en avril 1913, ne donne pas de descriptif d'uniforme, alors que comme nous l'avons vu *L'Espérance* de mai 1912 en donnait un. Mais on comprend très bien pourquoi. L'uniforme avait été fixé par circulaire, nous l'avons vu, et l'uniforme complet était remis par la troupe à l'Éclaireur dès son admission. Ce système ingénieux permettait à chaque éclaireur d'avoir tout de suite son uniforme. Le coût était soit compensé par les cotisations d'adhésion que prélevait l'Union sur ces adhérents, soit remboursé à petit frais tous les mois par l'éclaireur. Mais seules les troupes U.C.J.G. étaient en mesure de payer ou d'avancer les frais d'équipement d'une trentaine d'éclaireurs. Les troupes qui se formaient spontanément ne possédaient pas de fond propre, il fallait donc que l'éclaireur se paie lui-même son uniforme. C'est pourquoi le *Manuel* de 1919 donne, pour la première fois, un descriptif précis de l'uniforme Éclaireur. À cette date, près de la moitié des troupes n'étaient pas rattachées à une U.C.J.G.

Le *Manuel* de 1919 donne d'ailleurs un descriptif sensiblement différent de celui qui avait été annoncé dans *L'Espérance* en mai 1912. Le choix du coloris de la chemise et de la culotte courte est laissé aux troupes. Nous le reproduisons *in extenso* :

Uniforme des Éclaireurs (chefs et seconds de patrouille compris) :

- **Chapeau** en feutre kaki, à bord plat, avec jugulaire et ruban de cuir, portant en avant le coq sur la cocarde.
- **Chemise** kaki, réséda ou grise, à col rabattu avec boutons, 2 poches à rabat, pattes d'épaules portant les couleurs de patrouilles ; insignes d'examen, d'ancienneté et de grades sur la poche gauche et les manches.
- **Foulard** aux couleurs de la troupe, noué peu serré autour du cou et aux extrémités.
- **Culotte** droite kaki, bleue ou noire, s'arrêtant au-dessus du genou.
- **Ceinture** de cuir ou de toile, avec 2 porte-mousquetons (bretelle de suspension interdite).
- **Bas** kaki, ou de toute autre couleur unie ; le haut du bas est retourné, de manière à laisser le genou libre. Les molletières kaki ou bleues sont admises, mais non conseillées.
- **Bâton** de 1 m. 60 à 1 m. 80, gradué en décimètres et centimètres.

Uniforme des chefs : Les chefs peuvent porter. Soit le même uniforme que les Éclaireurs. Soit la tenue suivante :

- **Chapeau** à large bord plat, avec jugulaire et large ruban de cuir, portant en avant le coq sur cocarde.
- **Vareuse** kaki, avec pattes d'épaules, 4 poches à rabat, bouton cuir ou corozo, ceinture de drap.
- **Chemise** à col rabattu.
- **Cravate** aux couleurs de la troupe, ou du grade (s'il s'agit d'un Commissaire).
- **Culotte** kaki ou bleue, forme Saumur, fermée au-dessus du genou.
- **Bas** ou bandes molletières, ou jambières de cuir.

Le port du béret ou du bonnet de police comme coiffure de repos au camp est autorisé pour les Chefs et pour les Éclaireurs.

¹² Cf. *L'Espérance*, mai 1912, p. 85 - 87.

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F.



Le C.T. de Nanteuil-les-Meaux vers 1913 - 1914.
Remarquons le coq sans cocarde sur le chapeau.
(Collection R. Sartori)



Jeune C.T. durant la première guerre mondiale. Remarquons le coq sans banderole sur cocarde, la canne et la vareuse. (Collection J.H. Cardona)



Le C.N. Jean Beigbeder entre 1915 et 1917.
(Fond C.E.P.B.)



Prestation de serment à la troupe de Nanteuil-les-Meaux en 1920. La troupe, fondée avant-guerre, avait dû cesser ses activités faute de Chef. Elle fut reformée le 7 mars 1920 avec deux patrouilles, les Geais et les Loups. Remarquons que l'aspirant qui prête serment, bras brandi, ne porte pas encore l'uniforme éclaireur. Il ne le revêtira qu'après. Tel était l'usage à cette époque. La troupe ne dispose pas encore, visiblement, de son drapeau tricolore. (Collection Ruben Sartori).

L'UNIFORME ÉCLAIREUR



La troupe de Tahon-les-Vosges au milieu des années 30. Remarquons son drapeau carré, type 90 x 90 cm, qui lui fut remis le 1^{er} janvier 1913, ainsi que l'insigne fleur de lys de jamboree sur la chemise du 5^e éclaireurs à partir de la gauche, rang du milieu. L'éclaireur de gauche, au premier rang, porte les bas jamboree. (Collection Ruben Sartori).

En 1935, *Le Lien*¹³ du mois de mars annonce un changement d'orientation. Les coloris de la chemise et de la culotte courte ne sont plus laissés à l'initiative des troupes mais sont fixés uniformément par branche. Les couleurs des chemises sont désormais bleu-clair pour les Louveteaux, kaki pour les Éclaireurs, et grise pour les Routiers. Les culottes courtes sont bleu-marine quelque soit la branche. Les chaussettes hautes doivent être de couleur beige et posséder deux bandes vertes sur les revers. Mais ce type de chaussette avec bandes vertes, dit « jamboree », fut abandonné en 1939.



La troupe de Saint-Germain-en-Laye au Trivaux de 1933. On distingue d'ailleurs, sur quatre éclaireurs, l'insigne souvenir rond de ce Trivaux. Voir en particulier l'éclaireur de gauche, au-dessus de la poche gauche. On distingue aussi sur le bras gauche de deux éclaireurs, au centre et à l'extrême droite, l'insigne de la région Seine, ainsi que la boucle de ceinturon tête d'indien sur l'éclaireur debout au centre. À l'arrière le drapeau de la troupe flotte au vent. (Collection R. Sartori).

13 Organe des chefs.

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F.

La création du Scoutisme Français, en septembre 1940, n'apporta guère de changement. Mais en 1942, le gouvernement de Vichy promulgua l'interdiction du port du chapeau, en raison de son affiliation anglaise. C'est la mort dans l'âme que les É.U. reléguèrent leur cher « quatre bosses » au placard. Ils n'eurent pas d'autre choix que de se rabattre sur le béret basque. Mais deux ans plus tard, les chapeaux ressortirent des placards dès la Libération du territoire. Il demeura officiellement partie intégrante de l'uniforme chez les É.U. jusqu'en 1965.

En 1951, la culotte-courte de drap bleu-marine fut remplacée pour les éclaireurs par une culotte-courte de velours couleur fouine.



La troupe de l'Oratoire en 1954. Remarquons les culottes-courtes de velours couleur fouine.

En 1965, le chapeau fut exclu de l'uniforme éclaireur d'autorité. On prétextait ce coup d'État pour la raison qu'il était tombé en désuétude. La réalité, c'est qu'il ne correspondait plus à la nouvelle image d'un scoutisme que l'on entendait rénover. Cette décision suscita la récrimination d'un bon nombre de troupes attachées à leur chapeau. En camp il était tout simplement irremplaçable. Mais bon gré mal gré, elles furent contraintes à l'abandonner. Cette année-là, au camp national des patrouilles, on n'hésita pas à interdire aux distinguées patrouilles de Montauban de se présenter aux rassemblements parce qu'elles se faisaient un point d'honneur de venir avec le chapeau !

En 1968 le Mouvement se lança dans de grandes réformes et il prescrivit un nouvel uniforme : chemise vert-bouteille et pantalon de velours côtelé brun. Ces nouvelles orientations scindèrent les É.U. en deux tendances peu compatibles : les « babs »¹⁴ et les « trads »¹⁵ comme on le disait alors. Ces derniers s'organisèrent à part sous le nom « Azimut ». Ils poursuivaient ce qui était en vigueur avant 1965. La scission entre les deux tendances menaça longtemps l'unité du Mouvement. Les unités azimuts s'associèrent même un temps avec les S.U.F., scission des S.D.F., quand ceux-ci se constituèrent. L'entrée de cadres azimuts dans la direction du Mouvement amena plus de compromis de part et d'autres. Au début des années 1990 la tendance azimut cessa virtuellement d'exister.

C'est au Jamboree de 1920 que les É.U. commencèrent à replier les manches et le col de la chemise à l'intérieur. Un usage qui resta officiellement en vigueur jusqu'en 1965. Les troupes azimuts en firent un point d'honneur. C'est aussi à ce moment là que le foulard noué comme une cravate et passé sous le col de la chemise fut proscrit. L'austérité protestante et la défiance des É.U. pour tout ce qui pouvait ressembler à du militarisme les conduisirent à une austérité certaine en ce qui concerne l'uniforme, dès le début. L'uniforme n'était pas pour eux une tenue de parade, avec pompons, fourragères et autres colifichets, mais le bleu de travail de l'Éclaireur. Une sobriété telle que les éclaireurs récriminèrent d'être « les enfants pauvres du scoutisme » à l'occasion du camp national de 1936. Ils n'avaient toujours pas de boucle de ceinturon. On leur donna raison. Une magnifique boucle coq fut alors fabriquée et les insignes furent enfin tissés. Fini les insignes en feutrine qui se déformaient et décoloraient au lavage.

¹⁴ Abréviation de babas-cool. Nom donné par les troupes azimuts à ceux de la tendance nouvelle.

¹⁵ Abréviation de traditionalistes. Non donné aux éclaireurs des troupes azimuts.

L'UNIFORME ÉCLAIREUR



É..U. en 1995. (Collection R. Sartori)

Les premiers chapeaux étaient à petit bord et avaient une large jugulaire qui se passait sous le menton. Le souci fut dès le début de leur conserver les bords bien droit, et pour cela toutes les alchimies possibles furent employées : gomme laque ou gomme arabique dissoute dans de l'alcool, badigeon d'eau sucrée et amidon repassé au fer chaud. La S.A. Aux éclaireurs crut un jour détenir la parade en noyant dans la feutrine un fil de fer sur toute la bordure du chapeau. Mais ce fut peine perdue. Le fil finissait par casser et percer, c'était pire. Le mieux s'était finalement de ne pas maltraiter son chapeau. Il fallait éviter de s'en servir d'éventail pour attiser le feu, de le transformer en cuvette de fortune ou le cas échéant de passoire à nouilles, même si cela avait l'avantage de l'amidonner tout naturellement. Il fallait prendre soin de le placer bien à plat entre la tente et le double toit le soir avant de se coucher. S'il pleuvait, il restait au sec et demeurait bien plat, alors que placé dans la tente, il finissait toujours par être foulé et écrasé. Mais avec le temps, insensiblement, ce beau zèle pour les bords bien plats décrut. Un vieux chapeau au bord ondulant était sensé avoir « de la gueule » parce qu'il détonait avec celui qui sortait tout droit du magasin. Il était le signe qu'un éclaireur avait de la bouteille, qu'il avait vécu. Aussi, les bizuths secrètement envieux d'une telle gloire, se mirent à faire des misères à leur chapeau tout droit sorti du magasin. Ils l'ébouillantaient, le malaxaient, le scarifiaient jusqu'à obtenir l'effet vieux baroudeur recherché. En réalité ce n'était qu'un chapeau de gribouille mais, la mode aidant, il avait ses partisans même dans les troupes azimuts. Une mode qui, comme toutes les modes, finit tout de même par passer.



Quelques « chapômmifreux » aperçus au camp national de 1961 et croqués par Pierre Joubert



Pèlerine

Les premiers éclaireurs se distinguaient aussi par le port de la pèlerine, qu'ils roulaient souvent en sautoir autour du corps. Ils enroulaient également leurs longues chaussettes de laine d'une bande molletière bleu-marine. Cela les préservait des ronces et des épines mais elle étaient bien mal commodes. Elles glissaient, se défaisaient. Aussi furent-elles abandonnées au début des années vingt. Elle rappelait par ailleurs bien trop le mauvais souvenir des tranchées. Le sommet de la mode fut les chaussettes à deux bandes vertes sur les revers. C'était d'un chic que les troupes azimuts avaient cherché à réhabiliter en les mettant aux couleurs de la troupe. Un chic des plus coûteux, évidemment, car il fallait les faire faire à la demande. Après la seconde guerre

mondiale, la bonne vieille pèlerine, qui servait de couverture d'appoint et de manteau de pluie, tomba en désuétude au profit d'un blouson bleu-marine, type Jacket. Mais très vite *La Hutte* ne tarda pas à proposer des blousons au style moins marqué. Dans les années soixante-dix il n'y avait plus que le ciré des marins et l'inévitable k-way aux couleurs pétantes que les escarbilles des feux perçaient. Ce n'était nullement un progrès.



Blouson

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F.

L'autre figure du scoutisme à ses début était le bâton. Petits ou grands, tout le monde devait avoir son bâton réglementaire, dûment ferré, d'un mètre quatre-vingt, et chacun était tenu de le décorer à sa manière. Il était sensé être indispensable et pour le prouver on ne reculait devant rien. On en faisait des assemblages invraisemblables à grand renfort de brelages : mats de camp, ponts suspendu ou même copie de tour Eiffel, mais ils étaient indéniablement encombrant. Dans les trains et le métro s'était une arme redoutable pour le passant naïf ou le voyageur inattentif. Les chefs, quant à eux, recouraient à la canne, élégante et discrète. Elle était tout aussi réglementaire et obligatoire pour eux que ne l'était le bâton pour les éclaireurs. Aussi la taille des bâtons ne cessa de rétrécir au point de disparaître complètement au début des années cinquante. Plus aucun éclaireur ne se trimbailait avec un bâton à l'exception du chef de patrouille, à cause du fanion, qui restait réglementaire. À la fin des années soixante le fanion lui-même passa *ad patres* comme tout le reste, sauf dans les troupes azimuts.



Deux É.U. Alsaciens dans les années 20.
Le bâton du jeune aspirant est imposant.



É.U. Au début des années 1920.
(collection R. Sartori)



Sois Prêt n° 163 - 1942



Sois Prêt n° 95 - 1938.



Louis Pernot, C.T. de la troupe de Versailles en 1991.

L'UNIFORME ÉCLAIREUR

CHEFS et CHEFTAINES

(Uniformes Officiels)

N° 1041. **Chapeau de Cheftaine** modèle officiel. Feutre bleu marine, belle qualité. 24.— (Indiquer tour de tête).

N° 1042. **Chemisette blanche** modèle E. U. rentrant dans la jupe, toile bleu horizon sans poches. 19.50 (Indiquer taille mannequin).

N° 1043. **Ceinture cuir**, modèle officiel sans boutons. 7.—

N° 1044. **Cravate vert bouteille**. 7.—

N° 1202. **Jaquette**, serge bleu marine, façon réglementaire. 140.—

N° 1203. **Jupe**, serge bleu marine, façon réglementaire. Prix. 60.—

Ces deux articles sont fournis sur commande seulement, délai de confection 15 jours.

Pour Capes Marine
voir capes de catalogue

N° 1204. **Chapeau Chef** qualité supérieure, bords larges et rigides, fabrication française. Excluzivité "Aux Éclaireurs". Prix. 45.—

N° 1205. **Courroie de chapeau**, modèle anglais. 3.75

N° 1206. **Vareuse** en drap kaki ceinture drap non doublé. 80.—

N° 1201. **Vareuse** en drap supérieur, doublée. 130.—

N° 1044. **Cravate Chef** vert bouteille. 7.—

N° 1006. **Colotte courte**, drap marine forte qualité. 35.—

N° 1206. **Colotte 1 2 Saumur** en drap kaki, poche côté et revolver. 65.—

N° 1208. **Colotte 1 2 Saumur coteline**, article très solide et rigide. 55.—

N° 1209. **Bas de sport** modèle "Chef", très belle laine, revers fantaisie toutes tailles. 25.—

Pour toute commande de vareuse sur mesure, Supplément de 10 % à Transmettre des mesures très exactement données. (Voir ci-dessus la manière de prendre ces mesures).

Catalogue S.A. Aux éclaireurs 1936

LOUVETEAUX

UNIFORME OFFICIEL

Béret basque bleu foncé, portant en avant, la tête de loup brodé. Chemise bleue. Colotte bleu foncé, tenue par des bretelles de même étoffe. Foulard aux couleurs de la meute. Bas bleus (ou beige chamois). Pull-over marine, pour l'hiver.

N° 1006. **Béret basque** bleu marine, doublé. 8.—

N° 1040. **Chemise flanelle**, bleu grand teint. Tailles 25-31 14.— Tailles 30-36 16.—

N° 1007. **Colottes drap marine**, Modèle spécial Louveteaux. N° 1006. Qualité supérieure. Tailles 30-36 30.— N° 1007. Qualité réclame. Tailles 30-36 22.—

N° 1031. **Bretelles en drap** pour colottes, la paire. 4.—

N° 1032. **Colotte bleue**, toile pour l'été. Article réclame. Prix. 20.—

N° 1008. **Bas laine bleu marine**, La paire. 12.—

N° 1031. **Flanelle bleu grand teint**, Largeur 0 m. 76, double teinte. Le mètre. 10.—

N° 1008. **Pélerine molleton bleu marine**, belle qualité. (Voir page 5 du catalogue).

N° 1009. **Pull-over laine bleu marine**. N° 1025. Qualité courante. 8-10 ans 24.— 12-14 ans 28.— N° 1026. Qualité supérieure. 8-10 ans 38.— 12-14 ans 42.—

N° 1045. **Mat Totem** de meute, bain blanc. 18.—

N° 200. **Sac louveteau** sans poche, pour petites sorties, bretelle 22 m. m. Dimensions 45-45. 18.—

N° 51. **Insigne** (cliché) pour béret. Net. 0.70

Catalogue S.A. Aux éclaireurs 1936

LOUVETEAUX

Le Costume de la Cheftaine

Chemisette "Louveteaux" que l'on peut porter avec le béret ou avec le chapeau de cheftaine. Elle est faite avec un tissu très solide, en drap de marine, avec tout détail des autres articles.

N° 1042. **Chemisette blanche** modèle E. U. rentrant dans la jupe, toile bleu horizon sans poches. 19.50

N° 1043. **Ceinture cuir**, modèle officiel sans boutons. 7.—

N° 1044. **Cravate vert bouteille**. 7.—

N° 1202. **Jaquette**, serge bleu marine, façon réglementaire. 140.—

N° 1203. **Jupe**, serge bleu marine, façon réglementaire. Prix. 60.—

N° 1204. **Chapeau Chef** qualité supérieure, bords larges et rigides, fabrication française. Excluzivité "Aux Éclaireurs". Prix. 45.—

N° 1205. **Courroie de chapeau**, modèle anglais. 3.75

N° 1206. **Vareuse** en drap kaki ceinture drap non doublé. 80.—

N° 1201. **Vareuse** en drap supérieur, doublée. 130.—

N° 1044. **Cravate Chef** vert bouteille. 7.—

N° 1006. **Colotte courte**, drap marine forte qualité. 35.—

N° 1206. **Colotte 1 2 Saumur** en drap kaki, poche côté et revolver. 65.—

N° 1208. **Colotte 1 2 Saumur coteline**, article très solide et rigide. 55.—

N° 1209. **Bas de sport** modèle "Chef", très belle laine, revers fantaisie toutes tailles. 25.—

Pour toute commande de vareuse sur mesure, Supplément de 10 % à Transmettre des mesures très exactement données. (Voir ci-dessus la manière de prendre ces mesures).

Catalogue S.A. Aux éclaireurs 1931

ROUTIERS

Le Costume de la Cheftaine

N° 1220. **Postulant**, au bras gauche, écusson vert et jaune partagé selon la diagonale, la pièce. 0.75

N° 1221. **Équipier**, même écusson avec coq rouge. La pièce. 1.—

N° 1222. **ROUTIER-COMPAGNON**, même écusson que l'équipier avec une banderole sous le coq, la pièce. 1.25

N° 1223. **ROUTIER-ENTRAÎNEUR**, écusson du "compagnon" traversé d'une épée, la pièce. 1.75

N° 1224. **BRUQUETTE R.S.**, brèche, la pièce. 1.50

N° 1225. **Pattes d'épaules "ROUTIER"**, drap vert, la paire. 2.50

N° 010. **Cordelière soie Rouge**. Art. 2.—

Ouvrages Officiels E. U.

Les Routiers « Princes » et traditions. 1.75

En Route. 1.75

L'Équipe. 2.50

N° 243. **Blouson long**, forte toile grise fermeture rapide détachable article imperméable spécial pour le scoutisme. Toutes tailles. 115.—

N° 1204. **Chapeaux Routiers**, modèles larges bords, large courroie, avec cordonnnet. 45.—

N° 1231. **Chemise officielle**, flanelle laine grise, article de première qualité. Toutes tailles. 30.—

N° 1209. **Bas Routiers** laine, modèle officiel gris. La paire, toutes tailles. 15.50

N° 1006. **Colottes drap marine** laines. Tailles 30 à 45. 35.—

N° 1228. **Fouche routier**, pique très solide. La pièce (à son us). 8.—

N° 242. **Le même** fermeture éclair, s'ouvrant complètement. Toutes tailles. 105.—

N° 1227. **Blouson Routier**, drap marine (cliché ci-dessus). La pièce, toutes tailles. 55.—

N° 241. **Blouson**, toile grise imperméable pour Éclaireurs ou Routiers, fermeture Éclair à mi-corps. Toutes tailles. 95.—

Catalogue S.A. Aux éclaireurs 1936

ECLAIREURS

UNIFORME OFFICIEL

Chapeau en feutre kaki, à bord plat, rigide et ruban de cuir uni, portant en avant le coq sur la cocarde tricolore. Chemise kaki, à col rabattu avec boutons, 2 poches à rabat, pattes d'épaule portant les couleurs de patrouille. Colotte droite bleue s'arrétant au-dessus du genou. Foulard aux couleurs de la Troupe, noué peu serré autour du cou et aux extrémités. Ceinture de cuir. Bas beige chinés. Bâton. La Pélerine réglementaire est en drap kaki spécial. Un Pull-Over est admis l'hiver — coloris bleu marine.

N° 1010. **Chapeau genre anglais** belle qualité avec cordonnnet. 28.—

N° 1002. **Courroie** de rechange. Prix. 1.25

N° 1003. **Cordonnnet** de rechange. Prix. 0.35

Tout envoi de chapeau exigeant un emballage spécial, nous sommes obligés de facturer celui-ci au plus juste prix, soit : 2 fr.

N° 1004. **Chemise flanelle** laine et coton kaki. Recommandé en toute saison pour éviter les refroidissements. Tailles 33-35 31.50 — 37-43 36.— N° 1005. **Chemise flanelle** coton kaki. Tailles 31-33 15.— — 35-37 17.— — 39-43 18.50

N° 1006. **Colotte drap marine**, 2 poches côté, 1 poche arrière, 1 poche montre, façon spéciale. Tailles 30 à 36 30.— — 38 à 48 35.—

N° 1007. **La même**, en réclame. Tailles 30 à 36 22.— — 38 à 48 25.—

N° 1008. **Colotte en toile bleue** pour l'été. Tailles 34-38 20.— Tailles 40-48 22.—

N° 1009. **Colotte velours** très recommandé, coloris, marine toutes tailles. 38.—

N° 1011. **Drap au mètre**, largeur 140, marine. 32.—

N° 1012. **Le même** en réclame. 21.—

N° 1013. **Sifflet cylindrique** à 2 tons conjugués en cuivre nickelé. Prix. 3.50

N° 1014. **Sifflet plat**, modèle anglais. Prix. 3.50

N° 1016. **Ceinture cuir** extra fort, modèle recommandé. 8.50

N° 1017. **Ceinture cuir** convenant aux Louveteaux. 0.75

N° 1018. **Anneau fendu** de rechange. Prix. 0.50

N° 1019. **Mousqueton** de rechange. 0.50

N° 1020. **Béret basque** de bonne qualité, marine avec cuir et doublure intérieure. 9.—

N° 1022. **Caléçon court** molleton blanc. 14.—

BAS

N° 1023. **Bas marine**, pure laine. Tailles 30-35 12.— 36-40 13.— — 41-44 15.—

N° 1024. **Bas "Jamboree"** chinés. 15.50

N° 1025. **Pull-Over**, pure laine, marine ou vert foncé, modèle courant. 8-10 ans 24.— 12-14 ans 28.— 16-18 ans 33.—

N° 1026. **Modèle supérieur**, 4 fils renforcé, marine, ou vert foncé. 8-10 ans 38.— 12-14 ans 42.— 16-18 ans 46.—

N° 1027. **Porte-monnaie** en cuir, avec passant pour la ceinture, teinte havane. 7.—

N° 1028. **Bâton d'éclaireur** avec pique. Longueur 1 m. 80, 1 m. 60 et 1 m. 30. Prix. 3.—

IMPORTANT. — Les bâtons sont toujours expédiés en port à charge du client. Expédition France pour un minimum de 50 bâtons et en Petite Vitesse.

N° 1030. **Foulard triangulaire** 1 couleur. 3.50

N° 1031. **2 couleurs**. 4.50

N° 1032. **Le même**, 1 couleur avec bordure. 5.—

N° 1033. **Foulard carré**, même tissu, 1 couleur. 6.50

N° 1034. **2 couleurs**. 8.—

N° 1035. **Le même** 1 couleur avec bordure. 9.50

Tous foulards spéciaux sur commande. Délai 8 jours. Rabais de 10 % sur stock existant en satinette.

N° 1036. **Anneau cuir tressé**, dit tête de turc pour foulards. 1.20

N° 1001. **Chapeau genre anglais** belle qualité avec cordonnnet. 28.—

N° 1002. **Courroie** de rechange. Prix. 1.25

N° 1003. **Cordonnnet** de rechange. Prix. 0.35

Tout envoi de chapeau exigeant un emballage spécial, nous sommes obligés de facturer celui-ci au plus juste prix, soit : 2 fr.

N° 1004. **Chemise flanelle** laine et coton kaki. Recommandé en toute saison pour éviter les refroidissements. Tailles 33-35 31.50 — 37-43 36.—

N° 1005. **Chemise flanelle** coton kaki. Tailles 31-33 15.— — 35-37 17.— — 39-43 18.50

N° 1006. **Colotte drap marine**, 2 poches côté, 1 poche arrière, 1 poche montre, façon spéciale. Tailles 30 à 36 30.— — 38 à 48 35.—

N° 1007. **La même**, en réclame. Tailles 30 à 36 22.— — 38 à 48 25.—

N° 1008. **Colotte en toile bleue** pour l'été. Tailles 34-38 20.— Tailles 40-48 22.—

N° 1009. **Colotte velours** très recommandé, coloris, marine toutes tailles. 38.—

N° 1011. **Drap au mètre**, largeur 140, marine. 32.—

N° 1012. **Le même** en réclame. 21.—

N° 1013. **Sifflet cylindrique** à 2 tons conjugués en cuivre nickelé. Prix. 3.50

N° 1014. **Sifflet plat**, modèle anglais. Prix. 3.50

N° 1016. **Ceinture cuir** extra fort, modèle recommandé. 8.50

N° 1017. **Ceinture cuir** convenant aux Louveteaux. 0.75

N° 1018. **Anneau fendu** de rechange. Prix. 0.50

N° 1019. **Mousqueton** de rechange. 0.50

N° 1020. **Béret basque** de bonne qualité, marine avec cuir et doublure intérieure. 9.—

N° 1022. **Caléçon court** molleton blanc. 14.—

BAS

N° 1023. **Bas marine**, pure laine. Tailles 30-35 12.— 36-40 13.— — 41-44 15.—

N° 1024. **Bas "Jamboree"** chinés. 15.50

N° 1025. **Pull-Over**, pure laine, marine ou vert foncé, modèle courant. 8-10 ans 24.— 12-14 ans 28.— 16-18 ans 33.—

N° 1026. **Modèle supérieur**, 4 fils renforcé, marine, ou vert foncé. 8-10 ans 38.— 12-14 ans 42.— 16-18 ans 46.—

N° 1027. **Porte-monnaie** en cuir, avec passant pour la ceinture, teinte havane. 7.—

N° 1028. **Bâton d'éclaireur** avec pique. Longueur 1 m. 80, 1 m. 60 et 1 m. 30. Prix. 3.—

IMPORTANT. — Les bâtons sont toujours expédiés en port à charge du client. Expédition France pour un minimum de 50 bâtons et en Petite Vitesse.

Catalogue S.A. Aux éclaireurs 1936

R-S ROUTIERS

Les Routiers « Princes » et traditions. 1.75

En Route. 1.75

L'Équipe. 2.50

N° 243. **Blouson long**, forte toile grise fermeture rapide détachable article imperméable spécial pour le scoutisme. Toutes tailles. 115.—

N° 1204. **Chapeaux Routiers**, modèles larges bords, large courroie, avec cordonnnet. 45.—

N° 1231. **Chemise officielle**, flanelle laine grise, article de première qualité. Toutes tailles. 30.—

N° 1209. **Bas Routiers** laine, modèle officiel gris. La paire, toutes tailles. 15.50

N° 1006. **Colottes drap marine** laines. Tailles 30 à 45. 35.—

N° 1228. **Fouche routier**, pique très solide. La pièce (à son us). 8.—

N° 242. **Le même** fermeture éclair, s'ouvrant complètement. Toutes tailles. 105.—

N° 1227. **Blouson Routier**, drap marine (cliché ci-dessus). La pièce, toutes tailles. 55.—

N° 241. **Blouson**, toile grise imperméable pour Éclaireurs ou Routiers, fermeture Éclair à mi-corps. Toutes tailles. 95.—

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F.



LOUVETEAUX
SDF - EDF - EU - EIF

ECLAIREURS DE FRANCE

SCOUTS DE FRANCE
ECLAIREURS EU et EIF

Chemise bleu ciel avec poches ... N.F. 10,70	Chemise beige manches longues, 31-35 N.F. 13,50	Chemise beige manches longues, 31-35 N.F. 13,50
Culotte drap marine 60-68 N.F. 22	37-43 N.F. 14,40	37-43 N.F. 14,40
72 N.F. 22,60	Chemise beige manches courtes, 31-35 N.F. 11,70	Chemise beige manches courtes, 31-35 N.F. 11,70
Bretelles drap marine (E.U.) N.F. 17,20	37-43 N.F. 12,90	37-43 N.F. 12,90
Pull marine col rond, 10 ans N.F. 52	Culotte drap marine 70-74 N.F. 22,60	Culotte velours beige, 72-76 N.F. 26
Veste drap marine (SDF), 10 ans N.F. 33,70	76-80 N.F. 23,50	80-96 N.F. 28,50
Blouson drap marine, 10 ans N.F. 33,70	Pull marine col rond 10 ans N.F. 17,20	14 ans N.F. 19,50
Pour l'été : Culotte toile marine 60-68 N.F. 11,30	14 ans N.F. 20	Pull beige 12 ans N.F. 37,50
72 N.F. 15	Foulard Centurion avec boucle, beiges (laine) N.F. 37,50	Veste de pluie en Méryllis, 12 ans N.F. 41
Foulard, Centurion cuir, Mi-bas beiges (laine) N.F. 51	Windjack 14 ans N.F. 51	Pour l'été : Culotte toile beige 72-84 N.F. 15
		Foulard Centurion avec boucle, Mi-bas beiges (laine) N.F. 51



ROUTIERS-SCOUTS MARINS

ROUTIERS

Chemise flanelle grise NF. 16,80
Culotte velours beige SDF 80-96 .. NF. 28,50
Culotte marine EDF NF. 25,50
Pull beige, Homme NF. 49,50
Pantalon escalade velours gris 76-96 NF. 6
Centurion avec boucle NF. 6

SCOUTS MARINS

Chemise bleu marine 31-43 NF. 15
Pull marine cf. EDF 14 ans NF. 20
Culotte drap marine cf. EDF 70-74 NF. 22,60
Bonnet marin avec pompon bleu .. NF. 22,60

Catalogue La Hutte 1962



ECLAIREURS UNIONISTES DE FRANCE

Louveteaux 8-12 ans	Éclaireurs 12-16 ans	Chefs
UNIFORME	UNIFORME	L'uniforme des chefs est le même que celui des Éclaireurs.
00 11 00 - Baret basque marine F. 4,85	00 12 04 - Chemise flanelle verte F. 33,00	
90 12 00 - Chemise ciel F. 26,30	- Foulard uni F. 2,50	
10 18 80 - Foulard bordé F. 2,50	10 18 80 - Foulard bordé F. 2,50	
10 18 00 - Foulard bordé F. 2,50	04 13 05 - Pull chemisier F. 48,00	
81 13 03 - Pull marine, le 10 ans F. 36,50	10 15 02 - Culotte velours beige, le 14 ans F. 35,80	
01 15 01 - Culotte velours marine, le 10 ans F. 32,50	41 15 04 - Short de camp beige, le 14 ans F. 17,75	
90 11 50 - Ceinture F. 2,40	00 11 50 - Ceinturon avec boucle, E.U.F. F. 7,50	
40 15 04 - Short de camp beige, le 10 ans F. 16,70	04 15 15 - Pantalon velours beige, forme jean, coupe américaine 5 poches, 14 ans F. 36,50	
00 13 80 - Mi-bas laine beige 33-34 F. 7,90	10 13 80 - Mi-bas laine beige 37-38 F. 5,50	
INSIGNES	30 14 03 - Cini vert olive, le 14 ans F. 45,50	
00 17 02 - Civi louveteau F. 1,00	INSIGNES	
10 17 21 - Croix tissée E.U. F. 0,50	20 17 01 - Civi E.U.F. F. 1,00	
40 17 21 - Loup de sizaine F. 0,50	05 17 05 - Boucle ceinturon E.U.F. F. 3,75	
01 17 00 - Étoile blanche F. 1,00	10 17 01 - Croix métallique E.U.F. F. 0,50	
00 18 42 - Brevet louveteau F. 36,00	21 17 20 - 2 ^e classe E.U.F. F. 1,40	
Bande d'épaule, 6 dz F. 36,00	00 18 31 - Brevet d'éclaireur F. 1,00	
Écusson de région F. 36,00	- Bande d'épaule, 6 dz F. 30,00	
	- 12 dz F. 36,00	
	Écusson de région F. 0,50	
	00 17 20 - Bande FRANCE F. 1,00	
	90 17 30 - Bague de foulard F. 1,00	

Nota prix sont sujets à variations en accord avec dispositions légales.

La Hutte

Catalogue La Hutte 1969

L'UNIFORME ÉCLAIREUR

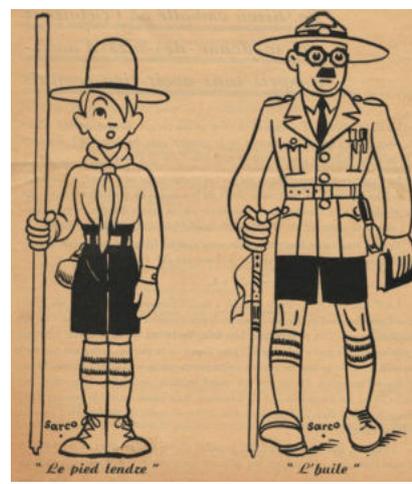


La troupe de Battignoles en 1976.

Les bâtons ont disparus mais point les fanions de patrouille, les chapeaux et le drapeau tricolore de troupe, frangé et brodé d'or.



La troupe de Pau au début des années 1920. Tous ont leur bâton. Observons aussi le drapeau grand modèle, type 90 x 90 cm.
(Archives de Pau, fond C.E.P.B.)



Les deux extrêmes par Sarco
(couvertures de quelques Sois Prêt de 1941)

LES INSIGNES DU MOUVEMENT



Vignette d'avant la première guerre mondiale.

Dès que les premières patrouilles d'éclaireurs se formèrent dans les sections cadettes, Samuel Williamson fit paraître dans *L'Espérance* de juin 1911 l'insigne envisagé : « Tête de coq rouge cousue sur le baret, insigne tête de coq. Il est entendu que les insignes en métal ne seront donnés qu'aux Éclaireurs prenant l'engagement de l'Éclaireur »¹. Cependant, les chefs qui se réunirent à ce sujet le 1^{er} novembre 1911 décidèrent d'adopter un coq plein pied.



Vignette d'avant la première guerre mondiale.

Le choix du coq comme emblème allait de soi pour les fondateurs. Il était un symbole français et il pouvait être aussi un symbole chrétien (le coq qui rappelle à l'apôtre Pierre son reniement). Mais ce choix d'un coq plein pied fut certainement dicté pour une raison pratique : adopter un insigne immédiatement disponible. En effet, il existait dans le commerce, pour les étudiants, un coq de faluche de belle confection et c'est cet insigne qui fut adopté. *L'Espérance* de mai 1912 annonce que l'insigne métal coûte 0, 20 fr. et que l'insigne en drap rouge, à coudre sur la chemise d'uniforme, doit être « découpé au canif » par l'éclaireur lui-même. Samuel Williamson avait en effet le souci d'impliquer les éclaireurs dans la confection de leur équipement : « Faites faire l'équipement le plus possible par les garçons eux-mêmes »² recommandait-il aux chefs de troupe dans *L'Espérance*. Une directive toutefois bien difficile à appliquer en ce qui concernait l'insigne de chemise. Le développement exponentiel des troupes temporisa sans doute cette vertueuse résolution des débuts. Il fallait bien que l'insigne d'uniforme soit précisément uniforme. C'est certainement cette raison qui poussa à fournir aux éclaireurs l'insigne en drap rouge mais à quelle date c'est difficile à dire. L'insigne apparaît pour la première fois à la vente dans *L'Éclaireur Unioniste* de mars 1915, mais quand on observe les photos des années 1913 ou 1914, celles de 1912 sont trop rares, l'insigne de drap rouge semble parfaitement uniforme et semblable à celui qui a été mis en fabrication. Il est donc à peu près sûr que l'insigne en drap remonte pour le moins en 1913.

Le premier texte qui énonce les insignes et « grades » des éclaireurs est une circulaire ronéotypée de quatre page intitulée « Instruction pratique pour l'organisation des Éclaireurs Unionistes ». Cette circulaire expose les décisions prises par les chefs qui s'étaient réunis chez Robert de Jarnac³, à Montrouge, le 23 novembre 1911. Elle est mentionnée dans *L'Espérance* de décembre 1911. Voici ce que cette circulaire stipule : « L'insigne des « Éclaireurs Unionistes » est un coq gaulois debout. Il se porte sur l'uniforme, à des endroits différents, selon le grade de l'Éclaireur ». La nature de l'insigne n'est pas indiqué mais il s'agit du coq en drap rouge, et celui-ci était uniquement porté par les éclaireurs sur leur chemise. Le *Manuel de l'Éclaireur*, paru en avril 1913, le précise bien : « Le coq, insigne de grade, est en drap rouge pour les éclaireurs (aspirant et éclaireurs de 2^e et de 1^{er} classe) ». Seuls les chefs portaient l'insigne métallique sur le chapeau, et à des endroits différents, lui aussi, selon le « grade ».



Page de garde de L'Éclaireur Unioniste

1 *L'Espérance*, juin 1911, p. 94.

2 *Ibid.* p. 98.

3 Précurseur méconnu. En 1880 il fonda, à l'École alsacienne, prestigieuse école protestante de Paris, une « Union des marcheurs » qui organisait excursions et camps sous toile pour les élèves. Il fonda la troupe de Montrouge et peu après, en septembre 1911, la troupe d'Avignon.

LES INSIGNES DU MOUVEMENT

Le *Manuel de l'éclaireur* de 1913 étendit cependant le port de l'insigne métallique à tous les É.U., sur leur costume de ville, afin qu'ils puissent se reconnaître et s'identifier. C'est l'invention de l'insigne civil. Le *Manuel* précise aussi : « *Le novice qui vient d'être admis dans la troupe comme futur aspirant ne porte ni le costume, ni l'insigne* ». Pour revêtir l'uniforme, selon les époques, il fallait soit réciter la loi de l'éclaireur solennellement devant toute la troupe, soit prêter le serment éclaireur.

1911 – 1915		
		
Insigne des chefs (chapeau)	Insigne des éclaireurs (chemise)	Insigne civil (costume de ville)

Le dispositif énoncé par la première édition du *Manuel de l'éclaireur* fut entièrement revu par la seconde qui parut en 1915. Celle-ci étend le port du coq métallique à tous les É.U., chefs ou éclaireurs, et il se porte sur le devant du chapeau avec une cocarde. Mais seul celui qui a fait sa « *prestation de serment* » a le droit de l'avoir. L'insigne de coiffure est désormais clairement lié à ce qui était alors appelé « *serment* » et par la suite « *promesse* ». Cet insigne avait une grande importance puisque les éclaireurs qui étaient exclus, pour raison disciplinaire, étaient tenus de le rendre. Remarquons que cette idée d'un insigne de promesse remontait en juin 1911. La tête de coq métallique devait en effet distinguer tous ceux qui avaient pris « *l'engagement de l'Éclaireur* », alors que la tête de coq de drap rouge devait être réservé aux « *aspirants* ». De manière globale la cocarde était tricolore mais il y avait des variantes significatives pour les chefs et commissaires, et plus encore pour leurs adjoints respectifs. Les chefs de troupe adjoint, par exemple, portaient une cocarde bicolore, verte sur le pourtour extérieur et rouge au centre, alors que les chefs de troupe et commissaires en titre portaient des cocardes unicolores. Elles étaient vertes pour les chefs de troupe, pourpre pour les commissaires de secteur et bleue pour les commissaires régionaux. Les cocardes avaient en principe un diamètre de 30 mm. Signalons enfin qu'il existait deux types de coq métallique, un monté sur tige, un monté sur broche, mais nous ne connaissons que le modèle à broche.

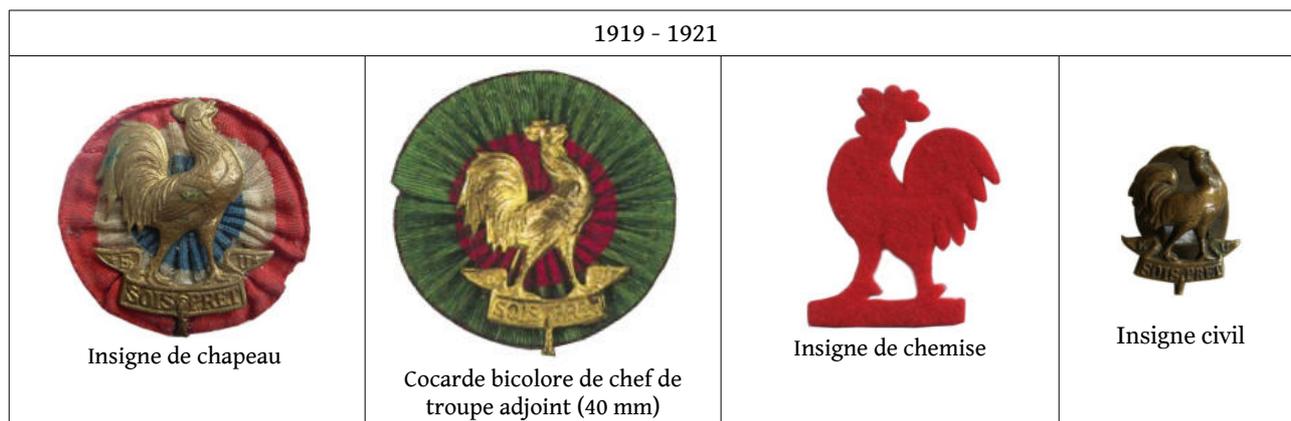
1915 - 1919		
		
Insigne de chapeau	Insigne de chemise	Insigne civil

EN VENTE AU COMITÉ NATIONAL, 14, rue de Trévise, Paris	
PUBLICATIONS :	INSIGNES :
<i>Le Manuel de l'Eclaireur</i> , par H. Bonnamaux, 2 ^e édition.....	<i>Cocardes</i> aux couleurs réglementaires..... la pièce
1 fr. »	0 fr. 25
<i>Eclaireurs</i> , traduction française du livre de Baden-Powell, par P. Bovet, D ^r ès-lettres.....	<i>Coq de métal monté sur tige</i> , spécialement fabriqué pour être piqué au centre de la cocarde.....
2 fr. 50	0 fr. 25
<i>Chansons de route et de bivouac</i>	<i>Coq de métal monté sur broche</i> , modèle surtout commode pour porter en costume civil.....
0 fr. 75	0 fr. 25
<i>Le Serment et la Loi de l'Eclaireur</i> ...	<i>Coqs en drap rouge</i> , les 2 pour.....
<i>Carte des signaux (Morse et sémaphore)</i>	0 fr. 25
<i>La Loi de l'Eclaireur</i> , paroles et musique.....	0 fr. 15
0 fr. 05	0 fr. 30
	<i>Etoile d'ancienneté</i>

Encart de L'Éclaireur Unioniste du 15 mars 1915 où apparaît, pour la première fois, les insignes en drap rouge et les cocardes.

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F.

En 1918, une banderole fut ajouté au fier gallinacé pour lui donner un caractère plus scout. Cette nouvelle forme apparaît pour la première fois sur la couverture de *L'Éclaireur Unioniste* du mois de janvier 1918 et la mise à disposition de l'insigne est annoncée dans celui de janvier-février 1919. La banderole énonce le mot d'ordre international des scouts, « *Sois Prêt* », avec la mention É.U. de part et d'autre des deux pointes. La forme même de la banderole, avec ses coins relevés, évoque le sourire que l'éclaireur doit avoir en toute circonstance. Le nœud rappelle le lien de fraternité qui unit les scouts du monde entier et la B.A. quotidienne. Quant aux étoiles placées en pointe de banderole, elles rappellent que les É.U. se dirigent dans la vie en portant leur regard ver le ciel, c'est-à-dire vers Dieu. Discrète évocation de l'inspiration religieuse des É.U.. En raison de l'agrandissement de l'insigne, le diamètre des cocardes fut porté à 36 mm et même parfois à 40 mm pour les cocardes bicolores.

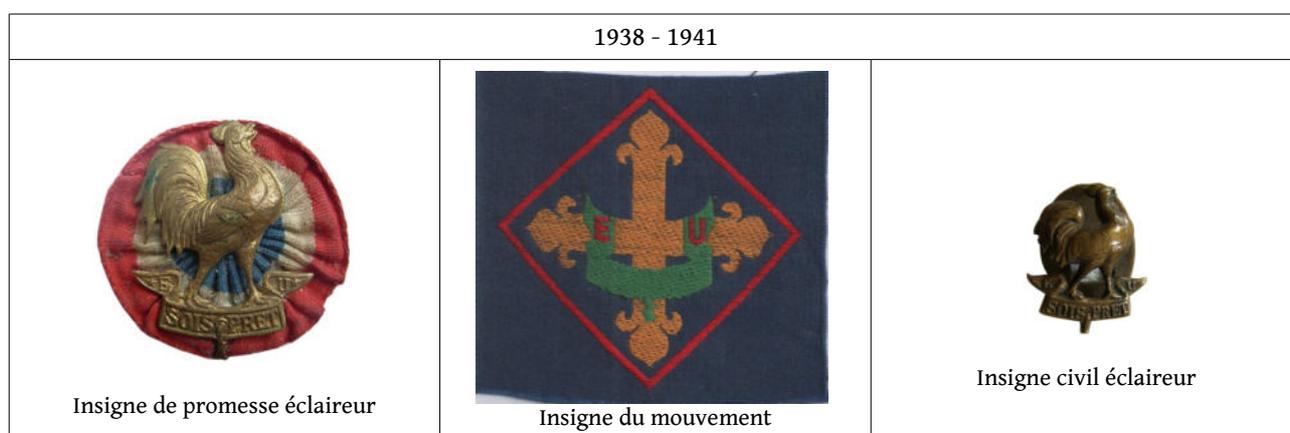


Fin 1921 les cocardes bicolores furent supprimées au profit d'un coq argenté. Cette volonté de distinguer les chefs et les adjoints était un héritage de la « *Base de Paris* » des U.C.J.G.. Seul les « *membres actifs* » étaient en droit d'assumer des fonctions de direction parce qu'ils faisaient profession de foi, alors que les « *membres associés* », les adjoints, n'y étaient absolument pas tenus, et plus encore les « *membres participants* », c'est-à-dire les adhérents qui bénéficiaient des activités et prestations des Unions. Les chefs É.U. étaient tenus de faire une déclaration religieuse solennelle (voir le chapitre loi et promesse) mais point les adjoints. C'était la spécificité de l'esprit unioniste en matière religieuse. Tout reposait sur l'engagement spirituel et personnel des « *membres actifs* ». Le Mouvement unioniste n'était pas confessionnel mais confessant. Ce n'était pas un Mouvement protestant, au sens ecclésiastique du terme, mais un Mouvement d'inspiration et de direction protestante qui pouvait aller jusqu'à un fonctionnement quasiment laïc. Tous les É.U. n'étaient pas protestants et nul n'était d'ailleurs tenu de l'être, même si de fait les deux tiers des effectifs étaient globalement de confession protestante. La couleur religieuse des unités É.U. était extrêmement variable d'un groupe à un autre en fonction de l'institution de rattachement. Les unités de paroisse différaient des unités U.C.J.G. ou des unités dépendant d'un simple comité local. C'est cette souplesse qui permit aux É.U. de s'implanter dans des usines comme Peugeot, Kodak, Pathé et Haviland.



LES INSIGNES DU MOUVEMENT

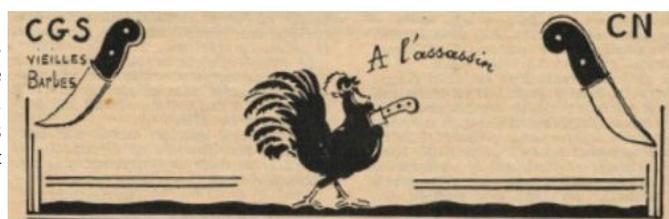
L'implantation toujours plus grande de troupes É.U. au sein des paroisses protestantes accentua l'aspect confessionnel du Mouvement. Ce basculement fut marqué par un fait significatif. En 1936 un pasteur devint, pour la première fois, Commissaire National. Il s'agit de Jean Gastambide (Mérimos). Aussi, c'est tout naturellement que le Mouvement chercha un insigne où le caractère chrétien serait plus affirmé. C'est pourquoi une croix fleurdelysée apparaît dans l'insigne du Jubilé cette année-là, mais celle-ci ne devint l'emblème des É.U. qu'en 1938 par la mise en place d'un « *insigne de mouvement* » tout à fait distinct de l'insigne de promesse éclairé : le coq. Ce nouvel insigne, arborant une croix fleurdelysée jaune dans un losange rouge, se portait sur la poche gauche de la chemise ou sur la bretelle gauche de la culotte courte pour les louveteaux. L'insigne était commun à toutes les branches et correspondait au statut d'aspirant. Les insignes de promesse propre à chaque branche : tête de loup pour les louveteaux, coq pour les éclaireurs et barrette R-S pour les routiers se portaient en complément sur la coiffure. L'arrivée de ce nouvel insigne fut annoncée dans *Le Lien* de janvier 1937, mais il ne fut réellement adopté qu'après le Conseil National de novembre 1937. Il apparaît pour la première fois en janvier 1938 sur la couverture de *Sois Prêt*



En 1941, la création du Scoutisme Français apporta des changements importants. Il fut décidé que chaque Mouvement adopte le même écu à banderole mais tout en continuant à porter en son centre l'emblème qui lui était propre. Ce fut Albert Boekholt, un chef É.U., qui dessina les insignes des différentes associations françaises. Pour les Éclaireurs Unionistes ce fut tout naturellement la croix fleurdelysée qui fut apposée sur l'écu du Scoutisme Français, le coq ne représentait plus, depuis 1937, que la branche éclairé. Évidemment ce changement d'insigne n'allait pas de soi pour les éclaireurs attachés à leur gallinacé national qui faisait leur fierté. C'est alors qu'on eut l'idée de faire valoir aux récriminateurs que s'ils voulaient continuer à porter le coq, il leur suffisait de devenir éclairé de première classe. C'est ainsi que le coq fut maintenu sur l'insigne de première classe alors qu'il était prévu de le remplacer là-aussi par la croix fleurdelysée. On observa, dit-on, un regain d'intérêt pour la première classe parmi les éclaireurs.

La croix fleurdelysée sur écu fut annoncée officiellement dans *Sois Prêt* en avril 1941, et elle demeure toujours aujourd'hui l'insigne des E.E.U.d.F.. L'insigne alors adopté se portait au chapeau sous sa forme métallique pour les chefs, les routiers et les éclaireurs, et sous sa forme tissée sur la poche gauche de la chemise quel que soit la branche. Contrairement aux insignes tissés des autres Mouvements, celui des É.U. n'a été fabriqué que sur fond bleu. Il n'existe donc pas de modèle sur fond beige. Il existe en revanche un grand nombre de variantes en fonction des séries de fabrication.

Le C.G.S. (Comité des grands sachems) était le comité directeur des É.U.. et le C.N. le Commissaire National. Les responsables de l'assassinat sont ici clairement désignés.



Sois prêt n° 128 - 1941.

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F.

Il a existé deux types d'insignes métalliques parce qu'il y a eu, à un moment donné, changement de fabricant, et donc de moule. Le premier modèle a les lettres en creux, tandis que le second les a en relief. Les chefs et commissaires avaient un insigne spécial qui permettait d'adjoindre à l'arrière une aigrette. Il était porté sur le côté gauche du chapeau, alors que celui des éclaireurs (sans aigrette) se portait sur le devant du chapeau. Les aigrettes furent tout d'abord en crin puis en tissu plissé. Il existe un grand nombre de variantes d'insignes tissés et d'insignes civils que nous renonçons à présenter.

 <p>Insigne de chapeau 1^{er} type (32 x 40)</p>	 <p>Insigne de chapeau 2^{ème} type (32 x 42)</p>	 <p>Insigne de chemise</p>	 <p>Insigne civil</p>
<p>INSIGNE DES CHEFS 1941 - 1968</p>			
 <p>Insigne 1^{er} type (32 x 40mm) Aigrette en crin</p>	 <p>Insigne 2^e type (32 x 42 mm) Aigrette en tissu plissé</p>		
<p>Il existait 7 couleurs d'aigrette : Grise (I.E.), jaune (C.M.), vert (C.T.), orange (C^{er}.G.), violet (C.Di.), bleu (C.Pr.), et blanc (C.N.).</p>			
<p>QUELQUES VARIANTES D'INSIGNES TISSÉS</p>			
			

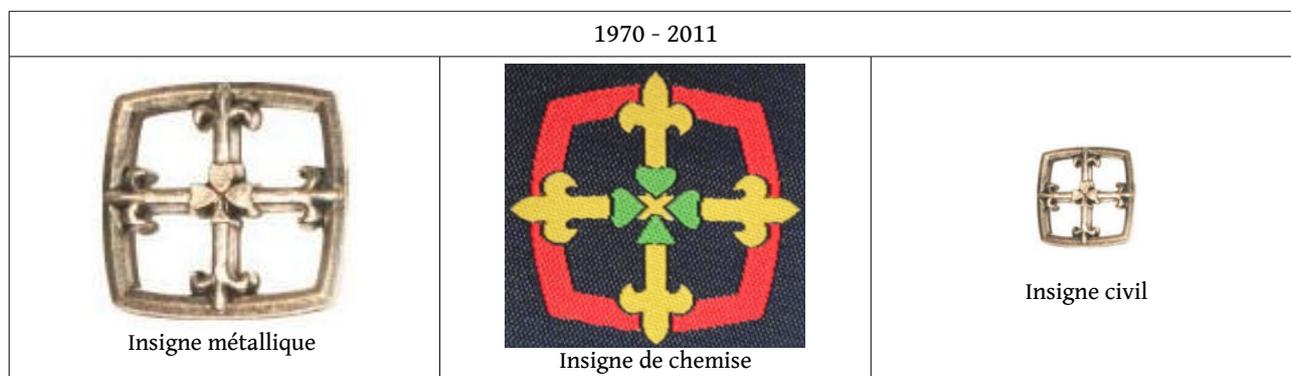
I.E. : Instructeur Éclaireur ; C.M. : Chef de Meute ; C.T. : Chef de Troupe ; Cer. G. : Conseiller de Groupe ; C.Di. : Commissaire de District ; C.Pr. : Commissaire de Province ; C.N. : Commissaire National.

LES INSIGNES DU MOUVEMENT

Il faut attendre 1968 pour voir apparaître un nouvel *insigne de Mouvement*. Il apparaît dans *Sois prêt* en novembre. Il s'agit d'une forte croix fleurdelysée placée dans un carré qui rappelait inopportunément l'écran des téléviseurs. Il était en métal et il s'épinglait sur la chemise ou le pull d'uniforme. L'insigne tissé fut abandonné. Un fond de cuir brun était ajouté à l'arrière si on était éclaireur ou un cuir rouge si on était chef. Nous avons également trouvé un insigne avec un fond bleu. Il s'agit d'un insigne de commissaire de province. A-t-il existé également un insigne avec fond blanc pour caractériser l'échelon national ? C'est fort probable. Il n'est nullement impossible qu'on ait conservé les couleurs des différents échelons que les aigrettes et les cocardes, en d'autres temps, représentaient.



Lorsque que les E.U.F. et la F.F.E.-U. fusionnèrent, en 1970, pour former la F.E.E.U.F., un nouvel insigne fut adopté qui plaça le trèfle des éclaireuses au centre de la croix. C'est toujours l'insigne en vigueur actuellement. À la fin des années 70 l'insigne métallique était sensé être sur fond de cuir brun, blanc ou rouge pour les éclaireurs en fonction de leurs qualités, mais nous n'en avons jamais vu trace. En ce qui concerne l'insigne tissé, il existe aussi plusieurs variantes. La plus ancienne se reconnaît aisément par l'épaisseur de sa croix.



LES VARIANTES



HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F.

Ce nouvel insigne ne plut guère aux troupes qui entendaient maintenir le modèle jusque là en vigueur. C'est pourquoi, les frères Pernot, qui dirigeaient la troupe de l'Étoile au début des années 70, prirent l'initiative de refaire faire, par la société Mourgeon, les anciens insignes écus tissés et métalliques. Ceux-ci sont aisément reconnaissables au fait qu'ils ne possèdent pas, au dos, le marquage « G. Gras Cusset Allier » et au fait que le relief des lettres sont visibles. Une petite série de ces insignes fut fabriquée avec exactement le même système de porte aigrette que les anciens insignes et ils ont les mêmes caractéristiques que les écus simples. Certains chefs se faisaient faire, également, des insignes en argent massif. En effet, à force d'être frotté pour conserver l'éclat argenté l'insigne perdait son plaquage et la couleur du laiton apparaissait. Quant aux aigrettes, elles étaient faites artisanalement à partir de la soie des pinceaux. Elles étaient colorées selon la couleur voulue aux feutres indélébiles. Tout récemment, une nouvelle édition d'écus, métallique et tissé, a été faite par la société scoutcréation.

INSIGNES AZIMUTS



Insigne de poitrine



Insigne éclaireur



Insigne porte aigrette de chef



Insigne argent massif artisanal et aigrette pinceau

INSIGNES SCOUTCRÉATION



LES INSIGNES DU MOUVEMENT

QUELQUES COCARDES, COQS ET LOUPS

 <p>Éclaireur Unioniste (1915 - 1919) Commissaire National (1915 - 1919) (Collection R. Sartori)</p>	 <p>Éclaireur Unioniste (1919 - 1941) Commissaire National (1919 - 1941) (Collection J.H. Cardona)</p>	 <p>Chef de Troupe (1919 - 1941) Chef d'Équipe (1930 - 1941) (Collection J.H. Cardona)</p>	 <p>Instructeur Éclaireur (1921 - 1938) (Collection R. Sartori)</p>
 <p>Chef de Troupe Adjoint (1915 - 1919) (Collection A. Morley)</p>	 <p>Chef de Troupe Adjoint (1921 - 1941) Conseiller d'Équipe (1930 - 1937) (Collection R. Sartori)</p>	 <p>Commissaire de Secteur (1919 - 1921) (Collection R. Morley)</p>	 <p>Commissaire de Secteur (1921 - 1941) (Collection R. Sartori)</p>
 <p>Commissaire Régional (1919 - 1941) (Collection R. Sartori)</p>	 <p>Commissaire Régional adjoint (1919 - 1941) (Collection R. Sartori)</p>	 <p>Conseiller de Groupe (1935 - 1941) Conseiller d'équipe (1938 - 1941) (Collection A. Morley)</p>	 <p>Président des E.U.F. (1938 - 1941) (Collection J.H. Cardona)</p>
 <p>Membre du C.G.S. (1938 - 1941) (Collection A. Morley)</p>	 <p>Chef de meute 1921-1941. (Collection Cardona)</p>	 <p>Commissaire de secteur adjoint louveteaux (1921-1941) (Collection J.H. Cardona)</p>	 <p>Aumônier (1922 - 1941) (Collection A. Cauche)</p>



Barrette de cravate des années 30.
(Collection J.H. Cardona)

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COQS, LOUPS ET COCARDES 1915 – 1941			
COCARDE	COQ	RANG	ANNÉES
Bleu, blanc, rouge	Coq doré sans banderole	Éclaireur Unioniste (E.U.)	1915 à 1919
	Coq doré avec banderole	Éclaireur Unioniste (E.U.)	1919 à 1941
	Coq doré avec banderole	Routier Scout (R.S.)	1930 à 1941
	Coq doré sans banderole	Commissaire National (C.N.)	1915 à 1919
	Coq doré avec banderole	Commissaire National (C.N.)	1919 à 1941
	Coq argenté	Commissaire National Adjoint (C.N.A.)	1927 à 1941
Vert	Coq doré sans banderole	Chef de Troupe (C.T.)	1915 à 1919
	Coq doré avec banderole	Chef de Troupe (C.T.)	1919 à 1941
	Coq argenté	Chef de Troupe Adjoint (C.T.A.)	1921 à 1941
	Loup doré	Chef de Meute (C.M.)	1921 à 1941
	Loup argenté	Chef de Meute Adjoint (C.M.A.)	1921 à 1941
	Coq argenté	Conseiller d'Équipe (C ^{er} .E.)	1930 à 1937
	Coq doré avec banderole	Chef d'Équipe (C.E.)	1930 à 1941
Orange	Coq doré avec banderole	Aumônier	1922 à 1941
Blanc	Coq doré sans banderole	Instructeur	1915 à 1919
	Coq doré avec banderole	Instructeur	1919 à 1921
Marron	Coq argenté	Instructeur Éclaireurs (I.E.)	1921 à 1938
	Coq doré avec banderole	Instructeur Éclaireurs (I.E.)	1938 à 1941
	Loup argenté	Instructeur Louveteaux (I.L.)	1921 à 1941
	Loup doré	Instructeur Louveteaux (I.L.)	1938 à 1941
Pourpre	Coq doré sans banderole	Commissaire de Secteur (C.S.)	1915 à 1919
	Coq doré avec banderole	Commissaire de Secteur (C.S.)	1919 à 1921
Violet	Coq doré avec banderole	Commissaire de Secteur (C.S.)	1921 à 1941
	Coq argenté	Commissaire de Secteur Adjoint (C.S.A.)	1921 à 1941
	Coq argenté	Chef de Clan (C.C.)	1938 à 1941
Bleu	Coq doré sans banderole	Commissaire Régional (C.R.)	1915 à 1919
	Coq doré avec banderole	Commissaire Régional (C.R.)	1919 à 1941
	Coq argenté	Commissaire Régional Adjoint (C.R.A.)	1921 à 1941
Bleu (extérieur) Rouge (intérieur)	Coq doré sans banderole	Secrétaire Régional	1915 à 1917
	Coq doré sans banderole	Commissaire National Adjoint (C.N.A.)	1917 à 1919
	Coq doré avec banderole	Commissaire National Adjoint (C.N.A.)	1919 à 1921
Bleu (extérieur) Pourpre (intérieur)	Coq doré sans banderole	Commissaire Régional Adjoint (C.R.A.)	1915 à 1919
	Coq doré avec banderole	Commissaire Régional Adjoint (C.R.A.)	1919 à 1921
Pourpre (extérieur) Vert (intérieur)	Coq doré sans banderole	Commissaire de Secteur Adjoint (C.S.A.)	1915 à 1919
	Coq doré avec banderole	Commissaire de Secteur Adjoint (C.S.A.)	1919 à 1921
Vert (extérieur) Rouge (intérieur)	Coq doré sans banderole	Chef de Troupe Adjoint (C.T.A.)	1915 à 1919
	Coq doré avec banderole	Chef de Troupe Adjoint (C.T.A.)	1919 à 1921
Jaune (extérieur) Violet (intérieur)	Coq doré sans banderole	Aumônier	1915 à 1919
	Coq doré avec banderole	Aumônier	1919 à 1921
Brun bordé blanc	Coq doré avec banderole	Instructeur de Chefs (I.C.)	1938 à 1941
Vert bordé blanc	Coq doré avec banderole	Conseiller de groupe (C ^{er} .G.)	1935 à 1941
	Coq doré avec banderole	Conseiller d'équipe (C ^{er} .E.)	1938 à 1941
Vert bordé de jaune	Coq doré avec banderole	Président	1938 à 1941
Vert et jaune rayonnant	Coq doré avec banderole	Membre du C.G.S.	1938 - 1941

Ci-après tableau des insignes paru en 1938 dans Sois Prêt n° 94 suivi de son erratum

LES INSIGNES DU MOUVEMENT

INSIGNES OFFICIELS E U F (à colorier)

							
Président	Vert bord jaune Coq doré	vert jaune rouge	vert jaune rouge	C. T.	Vert Coq doré	Vert	Vert
Commissaire National	Tricolore Coq doré	vert jaune rouge	vert jaune rouge	Chef de Meute	Vert loup doré	Vert	Vert
Membre du C.G.S.	Insigne de sa fonction	vert jaune rouge	vert jaune rouge	Conseiller Equipe	Vert et blanc Coq doré	Vert et blanc	Vert et blanc
Commissaire Régional	Bleu Coq doré	vert jaune rouge	vert jaune rouge	Chef Equipe	Vert Coq argenté	Vert bandes rouges	Vert
Commissaire Secteur	Violet Coq doré	Violet	Violet	Instructeur	Brun Coq doré	Brun	Brun
Instructeur de Chefs	Brun bord blanc Coq doré	Brun et blanc	Brun et blanc	Routier	Tricolore Coq doré	Rouge	PAS DE FLOTS
Chef Président	Vert bord blanc Coq doré	Vert et blanc	Vert et blanc	A.T.M.	Tricolore Coq doré	Blanc	Blanc
Aumônier	Orange Coq doré	Orange	Orange	Eclaireur	Tricolore Coq doré	Blanc	patrouille

Nouvelles Officielles



Affiliation : Troupe de Lorient (N° 604, Bretagne).
Initiation : Artisan : Mulhouse - Bayard ; Georges SPINDLER.

Erratum à : Sois Prêt, d'Octobre, page 166 :
Insignes officiels : Au lieu de C.R., lire CR et
Commissaire délégué.

C.R. : Au lieu de flots verts, jaunes, rouges, lire :
flots bleus.

C.E. : au lieu de coq argenté, lire : coq doré ; au lieu
de deux bandes rouges, lire : pattes d'épaule Routier
avec liséré rouge.

Pour corriger proprement le tableau paru, découper
et y recoller les « pavés » ci-contre.

C.R. et C. Délégué.

Bleu

Vert
Coq doré

Vert
flots liséré Rouge



LES INSIGNES DE CLASSE



Une belle brochette d'éclaireurs de première classe de la troupe d'Épinal, en décembre 1913. Remarquons les coqs surmontés du chevron sur les manches gauches. À Remarquer aussi le coq métallique sur le devant du chapeau du chef de troupe, Albert Kholer, à droite, à gauche c'est l'aumônier. L'éclaireur au cente du premier rang est un aspirant, il porte le coq rouge sur le rabat de la poche gauche. À noter aussi le drapeau tricolore rectangulaire portant le blason de la ville d'Épinal. (Collection A. Morley).

En novembre 1911, les colonnes de *L'Espérance* font le constat que « la question de l'uniforme et des insignes se pose », et avec acuité, du fait que le projet de création d'un Mouvement unique de scoutisme en France vient d'échouer. Éclaireurs Français (É.F.) et Éclaireurs de France (É.D.F.) se sont constitués de manière indépendante. Samuel Williamson n'eut pas d'autre choix que d'organiser les troupes fondées dans les U.C.J.G. en un Mouvement à part. Une conférence de chefs est urgemment convoquée, le 23 novembre, pour fixer enfin les insignes et l'uniforme. Toutes choses qui avait été jusque là différées dans l'attente de cette formation unique de scoutisme. Samuel Williamson s'empessa d'annoncer dans *L'Espérance* que « d'ici quelques jours nous pourrons envoyer des renseignements précis à cet égard »¹. Il est annoncé, également, le projet d'une « petite brochure pratique destinée aux Éclaireurs eux-mêmes »². Il s'agit du *Manuel de l'éclaireur* qu'Henri Bonnamaux ne put rédiger qu'en en mai 1912 et qui parut en avril 1913. En attendant, en décembre, *L'Espérance* annonce la mise à disposition d'un « projet d'organisation pratique de patrouilles d'Éclaireurs Unionistes »³. Il s'agit de quatre pages ronéotypées intitulées « Instruction

1 *L'Espérance*, novembre 1911, p. 165.

2 *Ibid.*.

3 *L'Espérance*, novembre 1911, p. 184.

LES INSIGNES DE PROGRESSION

pratique pour l'organisation des Éclaireurs Unionistes » qui énonce le texte de la Loi et de la promesse, les insignes et les différents « grades » et conditions afférentes.

L'aspirant porte l'insigne sur la patte qui
recouvre la poche gauche de la chemise.
L'Éclaireur de deuxième classe sur le bras gauche de la
chemise, entre le coude et l'épaule.
L'Éclaireur de première classe sur le bras droit, pa-
reillement
Chef de patrouille, sur la coiffure, côté droit
Second, pareillement sur le côté gauche
Chef de troupe, sur le devant de la coiffure et sur la
cravate
Chef-adjoint, sur le devant de la coiffure seulement
(Les chefs de patrouille et chefs en second portent, ou-
tre l'insigne de leur qualité de chef, celui de leur grade d'Éclai-
reur : Aspirant, deuxième ou première classe. Les chefs de troupe
qui sont des adultes, ne passent pas d'examens, c'est la valeur
de leurs Éclaireurs qui indique leurs aptitudes.)

Extrait de la circulaire diffusée aux troupes en décembre 1911. (Archives départementales de Pau, fond C.E.P.B.).

En 1913, le *Manuel de l'éclaireur* apporte quelques modifications sensibles au projet qui avait été établi en novembre 1911. Nous le reproduisons *in extenso* :

- Aspirant : coq en drap rouge cousu au-dessus de la poche gauche de la chemise.
- Éclaireur de 2^e classe : coq en drap sur le bras gauche au-dessus du coude.
- Éclaireur de 1^{er} classe : coq en drap surmonté d'un chevron de 3 mm de largeur au-dessus du coq.

Aspirant et éclaireurs de 2^e et 1^{er} classe, second de patrouille : ont leur sifflet ou leur crayon attaché à une cordelière en chaînette aux couleurs de la patrouille.

- Chef de patrouille : coq en métal doré à la cravate, cordelière bicolore aux couleurs de la troupe et de la patrouille.
- Chef de troupe adjoint : coq en métal doré sur le chapeau à gauche, cordelière bicolore de la couleur de la troupe mêlée de blanc.
- Chef de troupe : coq sur le devant du chapeau, cordelière tricolore.

Il faut encore préciser que le choix des insignes en drap rouge n'est pas arbitraire, c'est le pendant des insignes anglais. Le rouge est en effet la couleur du dévouement et du don de soi.

En 1915, la deuxième édition du *Manuel de l'éclaireur* apporte les modifications vues au chapitre précédent, mais il ne change rien aux insignes de « grades » des éclaireurs. Il introduit en revanche l'insigne des bandes blanches sur la poche gauche de la chemise pour les chefs ou seconds de patrouille. En 1919, la quatrième édition stipule que le chevron de première classe doit désormais faire 5 mm d'épaisseur sur 6 cm de longueur totale. Ces précisions étaient nécessaires parce que les chevrons n'étaient pas vendus. Ils devaient être fait artisanalement par les éclaireurs à partir de ruban trouvé en mercerie. En 1924, la sixième édition supprime le chevron de première classe au profit d'une banderole qui permettait de reconstituer l'insigne du Mouvement. Cette banderole était, comme le coq, en drap rouge. Elle se cousait à la base du coq de seconde classe, en recouvrement de la barre. Ce n'est qu'en 1936 que les insignes découpés à l'emporte pièce dans la feutrine furent remplacés par des insignes tissés sur ruban beige ou sur ruban bleu⁴. L'insigne d'aspirant, le coq rouge cousu au-dessus de la poche gauche de la chemise, ne fut remplacé qu'en 1938 quand le losange tissé, portant la croix fleurdelysée, fut adopté. Mais celui-ci, contrairement au coq, devait être cousu sur le milieu de la poche gauche.

Ci-après, photo de la troupe de Nîmes en 1913. Les insignes sont disposés conformément à la description du *Manuel*, à l'exception des cordelières totalement absentes. Les chefs de patrouille au rang du haut, à gauche, portent le coq métallique à la cravate et les éclaireur le coq en drap rouge sur la chemise en fonction de leur grade. Seule entorse deux ou trois éclaireurs arborent le coq métallique sur le rabat de leur poche gauche (par exemple l'éclaireur debout à droite).

4 Voir *Le lien* n°3 de mars 1936.



LES INSIGNES DE PROGRESSION

Tous les coqs de drap semblent être de même dimension et de forme. Il n'en est pas de même pour les insignes tissés. La hauteur des coqs varie, selon les séries de fabrication, de 30 à 40 mm. Il existe même une variante de coq qui semble gonflé, avant l'heure, aux hormones. Nous pouvons résumer ce que nous avons énoncé avec les tableaux suivants :

1911 - 1913	1913 - 1924	1924 - 1936	
 Aspirant Deuxième classe Première classe	  Aspirant Deuxième classe Première classe	 Aspirant Deuxième classe	 Première classe

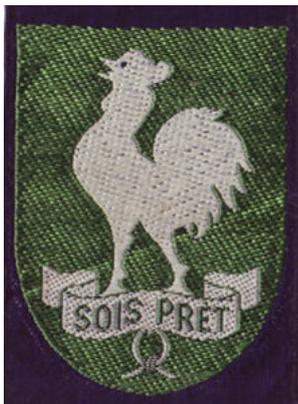
1936 - 1941			
 Seconde classe de chemise (Collection R. Sartori)	 Seconde classe de chandail	 Seconde classe de chemise (Collection R. Sartori)	 Seconde classe de chandail (Collection R. Sartori)
Première classe sur tissu kaki non trouvée	 Première classe de chandail (collection J.H. Cardona)	 Première classe de chemise (Collection R. Sartori)	 Première classe de chandail (Collection R. Sartori)

Jusqu'en 1922 les insignes étaient vendus par le secrétariat, bien qu'on pouvait les trouver également « À la grande maison », le premier magasin de scoutisme en France. Mais avec la création de la « S.A. aux Éclaireurs », par Max Galtier en 1922, ce fut naturellement ce magasin, créé par les É.U. et pour les É.U., qui se chargea de la vente des insignes⁵. Un fait qui fut révoqué en octobre 1939 en raison de la désorganisation de la S.A. aux Éclaireurs entraînée par la mobilisation de Max Galtier.

⁵ Voir à ce sujet la revue *La Publicité* du 1er octobre 1926, pp. 653-659, document accessible sur Gallica.

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F. 1911-2011

En 1941, le Scoutisme Français mit un terme à l'usage des E.U. en inversant la logique. La banderole n'était plus l'insigne de première classe mais celui de la seconde classe. À l'origine, il était prévu que la croix fleurdelysée devienne aussi l'insigne de première classe. C'est annoncé comme tel dans le *Manuel* de 1941, mais devant les récriminations des éclaireurs qui tenaient à leur gallinacé, le coq fut conservé comme insigne de première classe. Il existe de nombreuses variantes des insignes de classes qu'il est impossible de classer chronologiquement. Nous nous sommes contentés de les énumérer par classement logique. Nous pouvons seulement indiquer que les premiers écus des insignes de première classe étaient liserés de blanc, selon la description qu'en donne *Sois Prêt* en octobre 1941 (n° 139). Les insignes sans liseré blanc sont donc postérieurs. Il existe une variante où la banderole et le coq conserve le fond beige.

DEUXIEME CLASSE 1941 - 1968			
 <p style="text-align: center; margin-top: 5px;">25 mm x 37 mm (collection R. Sartori)</p>			
		 <p style="text-align: center; margin-top: 5px;">25 mm x 37 mm (collection R. Sartori)</p>	
PREMIERE CLASSE 1941 - 1968			
 <p style="text-align: center; margin-top: 5px;">38 x 50 mm (collection R. Sartori)</p>	 <p style="text-align: center; margin-top: 5px;">38 x 50 mm (collection A. Morley)</p>	 <p style="text-align: center; margin-top: 5px;">38 x 52 mm (collection R. Sartori)</p>	 <p style="text-align: center; margin-top: 5px;">40 x 54 mm (collection R. Sartori)</p>
 <p style="text-align: center; margin-top: 5px;">38 x 55 mm (collection A. Morley)</p>	 <p style="text-align: center; margin-top: 5px;">40 x 55 mm (collection R. Sartori)</p>	 <p style="text-align: center; margin-top: 5px;">39 x 60 mm (collection J.H. Cardona)</p>	 <p style="text-align: center; margin-top: 5px;">40 x 62 mm (collection R. Sartori)</p>

LES INSIGNES DE PROGRESSION

VARIANTE BEIGE	
	
25 mm x 37 mm. Banderole beige. (collection R. Sartori)	38 x 54 mm. Coq beige. (collection R. Sartori)

En 1968, la réforme mit un terme aux insignes de classes mais des troupes continuèrent à les utiliser. D'ailleurs, au début des années 70, elles s'organisèrent de manière autonome au sein du Mouvement sous le nom « Azimut ». Elles publièrent leur propre revue, « *Catapulte* », en 1972. Une revue qui fut un temps en commun avec les S.U.F à partir de 1976. Ces troupes organisèrent même un camp national dans les Cévennes en 1974, haut lieu de la résistance des camisards, au nom symbolique fort : « *Camp du coq* ». Aujourd'hui, seules quelques rares troupes utilisent encore les insignes de classes du modèle « *Scoutisme et Aventure* » des années 80. Il y a eue deux variantes de cet insigne. L'une ayant un coq jaune, l'autre un coq blanc. Ces insignes étaient vendus par la coopérative des unités azimuts « *Les marchands du Temple* », créé en 1974. Une coopérative qui devint par la suite la « *Boutique de l'Aventure* » et « *Scoutisme et Aventure* ». C'était d'ailleurs elle qui mis en fabrication tous les insignes de cette période, à l'exception de l'écu métallique et tissé qui fut une initiative de la troupe de l'Étoile.

INSIGNES DES TROUPES AZIMUTS			
			
25 x 40 mm	37 x 58 mm	35 x 60 mm	32 x 60 mm

À la création de la F.E.E.U.F., en 1970, il n'est plus question de classes ou de brevets. L'intégration de cadres azimuts, dans la direction du Mouvement, en 1976, amena au retour à une progression en trois étapes et aux brevets, mais sous des formes nouvelles, par l'édition, en 1979, d'un nouveau carnet éclairé appelé « *Plein feux* ». Ce système était en fait une adaptation de celui mis en place par les troupes azimuts du Bas Languedoc, dans leur carnet « *Plein feux. Sur les traces* » édité en 1974. Ce nouveau système de progression était sensé être marqué par un fond cuir de couleurs différentes, brun, blanc ou rouge, à l'arrière de l'insigne métallique. Des brevets spécifiques étaient également associés aux deux premières étapes. Ce système bien trop complexe et relativement exigeant ne fut guère suivi d'effet. Il

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F. 1911-2011

fut bien vite abandonné. Au début des années 80, le carnet « *Bivouac* » introduisit un système simplifié marqué par des bagues de foulard aux couleurs différentes : jaune, verte ou rouge. Par la suite, les E.E.U.d.F. changèrent de perspectives en adoptant un insigne velcro en forme de nœud de carrick prévu pour être complété, en fonctions des compétences acquises, par des pastilles de couleurs différentes s'insérant entre les cordages.

LE SYSTÈME DE PROGRESSION DU CARNET « *PLEIN FEUX* » DE 1979

ÉCLAIREUSE - ÉCLAIREUR	COMPAGNON	ANIMATEUR
		
Fond en cuir brun, exemple non trouvé	Fond en cuir blanc, exemple non trouvé	Fond en cuir rouge, exemple non trouvé
		
+ Brevet de l'Éclaireuse - Éclaireur	+ une spécialité + un brevet technicien	Pas de brevet associé

LE SYSTÈME DE PROGRESSION DU CARNET « *BIVOUCAC* » DES ANNÉES 1980 - 2020

Équipière - Équipier	Exploratrice - Explorateur	Pionnière - Pionnier
		

INSIGNE DU NOUVEAU SYSTÈME DE PROGRESSION E.E.U.d.F.



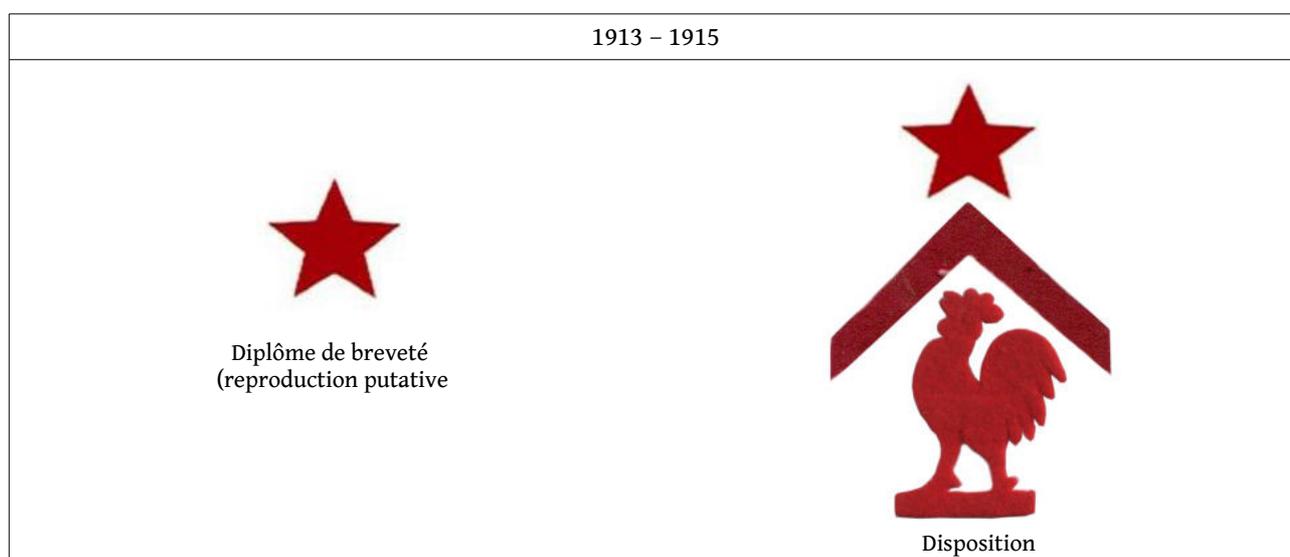
Manche gauche de la chemise

LES INSIGNES DE PROGRESSION



LES DIPLÔMES

L'idée de proposer une progression supplémentaire après la première classe apparaît dans la première édition du *Manuel de l'éclaireur* parue en 1913. Il est question d'« Éclaireur breveté ». Son insigne, appelé « *diplôme de breveté* », était une étoile de drap rouge. Le *Manuel* ne donne aucune autre indication sur sa forme et sur sa dimension. Il indique seulement qu'il se porte au-dessus du chevron de première classe. Pour recevoir ce diplôme, il fallait obtenir cinq « *diplômes de spécialités* », ce que la deuxième édition du *Manuel* appela « *brevets* ». Parmi ces cinq « *diplômes de spécialités* » trois étaient au choix de l'éclaireur et deux étaient obligatoires : Ambulancier et Nageur. Nous n'avons pas retrouvé cet insigne, très peu d'éclaireurs ont dû l'obtenir. Il n'a pas été fabriqué puisqu'il n'apparaît pas dans la liste des insignes vendus par le secrétariat. Comme le chevron de première classe, il devait être fait par l'éclaireur lui-même. C'est cette étoile que l'on retrouve dans l'insigne des diplômes postérieurs. Les barres positionnées en dessous représentent le nombre de série de six brevets.



La deuxième édition du *Manuel*, en 1915, apporte des modifications importantes. Il est question désormais de quatre « *diplômes* » sanctionnant l'obtention de brevets par série de 6. La forme des insignes n'est pas indiquée. Seule la couleur de broderie des insignes l'est :

- **Diplôme jaune**, 6 brevets : soie jaune.
- **Diplôme rouge**, 12 brevets : soie rouge.
- **Diplôme d'argent**, 18 brevets : fil argenté
- **Diplôme d'or**, 24 brevets : fil doré.

Il faut attendre la quatrième édition du *Manuel*, en 1919, pour avoir le croquis de ces diplômes. Nous en avons reproduit un dans le tableau ci-après. Les couleurs de broderie des insignes sont les mêmes que celles indiquées dans la deuxième édition du *Manuel*. Cette série de diplômes a été en usage jusqu'à la fin de 1921, date de la suppression des diplômes d'argent et d'or. Les deux autres diplômes, le jaune et le rouge, continuèrent à être en vigueur jusqu'en 1937. Entre 1915 et 1937, le Mouvement a délivré exactement 1 diplôme d'or¹, 3 diplômes d'argents, 143 diplômes rouges et 367 diplômes jaunes². Il s'agit donc d'insignes particulièrement rares. Ils étaient d'ailleurs brodés à la demande par la S.A. Aux Éclaireurs. Les insignes qui nous sont parvenus montrent que le diplôme jaune était brodé sur feutrine alors que le diplôme rouge était brodé sur tissu. Les premiers insignes furent probablement réalisés sur un fond noir.

¹ Il s'agit de Jacques Dumas, C.P. dans la troupe de l'Union de Paris-Trévise. Cf. *L'Éclaireur Unioniste* n° 7, 1921, p. 111.

² *Journal des Éclaireurs*, avril 1930, n° 7, p. 119 et Sois Prêt, février 1938, n° 86, p. 32

LES DIPLÔMES

1915 – 1921			
			
Diplôme jaune 28 x 44 mm (collection A. Morley)	Diplôme rouge 30 x 45 mm (collection Y. Zachi)	Diplôme d'argent 29 x 45 mm (collection A. Morley)	Diplôme d'or

La 4^e édition du *Manuel* de 1919 annonce également deux diplômes spécifiques pour les E.U. marins, mais ne donne aucune illustration. Chacun sanctionne l'obtention de six brevets différents :

- **Diplôme Dauphin** : Nageur, Batelier, Campeur nautique, Pêcheur et Sauveteur.
- **Diplôme Loup de mer** : Pilote, Garde-côte, Marin, Aide-astronome, Mécanicien (machines marines) et Signaleur.

Ces insignes n'ont été que des vœux pieux. Ils n'apparaissent pas dans les catalogues des insignes E.U.F.. Seules quelques très rares troupes E.U. créèrent des E.U. marins au début des années 20, mais ces rares initiatives ne débouchèrent pas sur une véritable branche marine. Les E.U. marins ne prirent véritablement leurs essors qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale.

1922 - 1937		Disposition
		
Diplôme jaune 32 x 47 mm (collection J.H. Cardona)	Diplôme rouge 28 x 44 mm (collection A. Morley)	

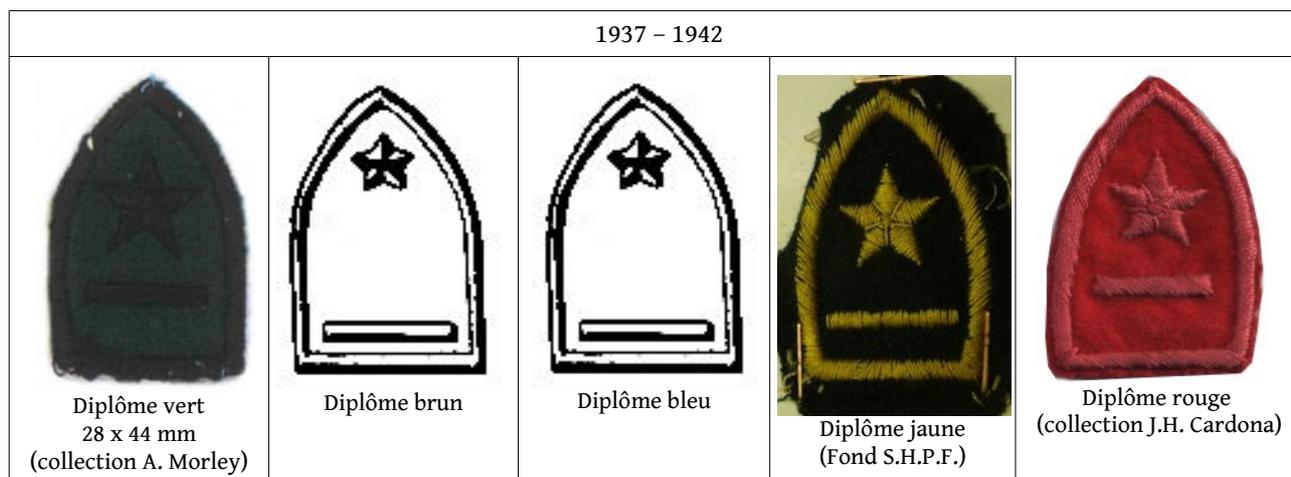
En novembre 1937, *Sois Prêt*, l'organe de la branche éclaireur, annonce un nouveau dispositif. Il existe désormais quatre diplômes sanctionnant l'obtention de six brevets dans les séries vert, brun, jaune et bleu. Ce nouveau dispositif n'apparaît dans le *Manuel* qu'avec la 12^e édition de 1940 parce que la 11^e édition de 1934 fut en usage jusqu'en 1940. C'était en effet Henri Bonnamaux qui se chargeait des mises à jour du *Manuel* mais après son décès, en 1935, il fallut un certain temps avant que son travail soit repris et entièrement revu. À partir de 1939 les *Manuels* sont de facture nouvelle. Ils furent remplacés en 1946 par le carnet *Sur les traces*. Toutes les instructions techniques furent alors concentrés dans un ouvrage à part qui conserva le nom de *Manuel de l'éclaireur*. Il parut en 1947 et fut imprimé de nouveau en 1951. En 1959 son titre fut modifié en *Ami du campeur*.

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F. 1911-2011

Liste des diplômes et des brevets correspondants :

- **Diplôme vert**, aptitudes sportives : Alpiniste, Archer-Lanceur, Batelier, Cavalier, Cycliste, Gymnaste, Maître d'armes, Messenger, Nageur, Skieur, Tireur, Hygiéniste, Pompier, Sauveteur, Secouriste, Campeur, Explorateur, Pionnier, Garde-côte, Marin, Pêcheur.
- **Diplôme brun**, vie dans la nature : Campeur, Cuisinier, Explorateur, Signaleur, Botaniste, Cartographe, Cosmographe, Prospecteur, Affûteur, Guide, Entomologiste, Guide, Observateur, Traqueur, Agriculteur, Forestier, Alpiniste, Nageur, Ami des oiseaux, Hygiéniste, Sauveteur, Secouriste, Bricoleur, Photographe, Garde-côte, Marin.
- **Diplôme bleu**, aptitudes professionnelles et intellectuelles : Acteur, Artiste, Boute-en-train, Chanteur, Musicien, Interprète, Secrétaire, Botaniste, Cartographe, Entomologiste, Géologue, Observateur, Architecte, Chimiste, Dessinateur, Électricien, Radio, Télégraphiste, Ami des animaux, Secouriste, Signaleur.
- **Diplôme jaune**, aptitudes professionnelles et manuelles : Architecte, Bricoleur, Cerf-voliste, Chimiste, Cordonnier, Dessinateur, Électricien, Imprimeur, Maçon, Mécanicien, Menuisier, Métallurgiste, Photographe, Radio, Télégraphiste, Tisserand, Agriculteur, Éleveur, Jardinier, Laitier, Apiculteur, Forestier, Viticulteur, Garde-côte, Marin, Mineur, Pêcheur, Cuisinier, Pionnier, Secouriste.

Le **Diplôme rouge** fut, pendant un temps, exclusivement réservé aux Routiers. Il sanctionnait pour eux l'obtention de 12 brevets. Mais la 13^e édition du *Manuel* de 1941 indique que le Diplôme rouge était également octroyé aux éclaireurs de première classe titulaires de 12 brevets, dont, obligatoirement, celui de Guide et de Secouriste. Ce Diplôme rouge se distingue de l'ancien Diplôme rouge par le fait qu'il ne dispose que d'une seule barre au lieu de deux.



En 1942, les diplômes furent supprimés avec les nouvelles orientations prises par le Scoutisme Français. Ils n'apparaissent plus dans le *Manuel* de cette année-là, alors qu'ils figuraient encore dans le *Manuel* de 1941. Entre 1937 et 1942, le Mouvement a délivré 59 diplômes verts, 58 diplômes bruns, 13 diplômes bleus, 17 diplômes jaunes et 17 diplômes rouges. L'obtention des diplômes était validée par les Commissaires Régional et National, ce qui donnait lieu à la remise d'un certificat.



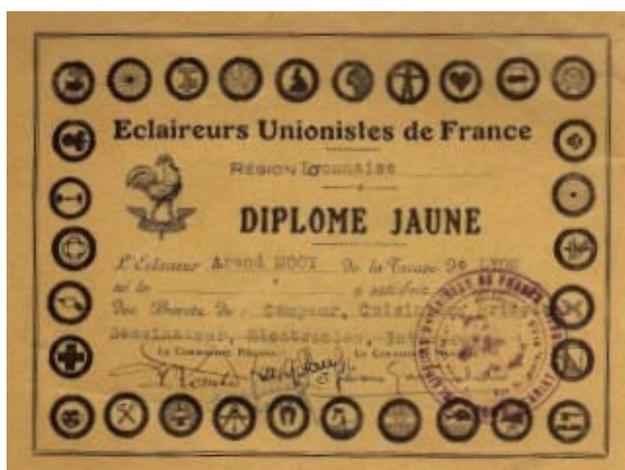
LES DIPLÔMES



A gauche : É.U. de Pau en 1920. On distingue bien le diplôme jaune au-dessus du chevron de première classe. Remarquons qu'il ne porte pas sur son chapeau le coq avec sa cocarde tricolore, mais l'insigne des scouts anglais, suite à un échange. La troupe de Pau a effectivement campée cette année là avec une troupe anglaise. (Archives de Pau, fond C.E.P.B.)

A droite : Jeune C.T. portant sur sa vareuse le diplôme d'argent à trois barres. Nous ignorons la date de ce cliché mais il doit remonté au début des années 20. Nous savons en effet que trois diplômes d'argent ont été délivrés en tout et pour tout entre 1920 et 1922. (Collection J.H. Cardona)

A gauche : Routier E.U. à une cession de Cappy en 1936. On distingue sur sa manche l'insigne d'équipier surmonté du diplôme rouge à deux barres. A cette date, la réforme de 1937, imposant le diplôme rouge à une seule barre, n'est pas encore effective. Notons également le port de l'insigne jubilaire de 1936 sur la poche gauche. (Collection J.H. Cardona).



À droite certificat des débuts des années 20, correspondant au premier types de brevets. À gauche, certificat des années 30 correspondant au second type de brevets. (Collection J.H. Cardona)

LES INITIATIONS

En 1919 cinq insignes particuliers, appelés *Initiations*, apparaissent dans la quatrième édition du *Manuel de l'éclaireur : Artisan, Athlète, Chevalier, Indien et Trappeur*, mais ce dernier fut bien vite abandonnée car il faisait double emploi avec l'Indien. Il n'apparaît plus, en 1922, dans la cinquième édition du *Manuel*. En 1919, les numéros de *L'Éclaireur Unioniste* se fendirent d'articles conséquents pour présenter et lancer chacune des initiations proposées. Les Initiations avaient pour but d'inciter les éclaireurs à avoir une cohésion dans leur choix de brevets, mais pas seulement, puisque les routiers et les chefs pouvaient les obtenir également. L'idée générale était d'élever le niveau technique du Mouvement, en faisant en sorte que chacun se spécialise dans un domaine donné : travail manuel, sport, service ou nature. Au début, les initiations pouvaient se cumuler mais bien vite il ne fut possible que d'en choisir une seule. Par esprit de romantisme, chaque Initiation fut organisée comme un ordre secret, pour susciter l'intérêt des éclaireurs. Chacune avait à sa tête un « *Grand Maître* » qui était connu des seuls Initiés. C'était lui qui fixait les épreuves avec le candidat après obtention des brevets obligatoires pour l'Initiation voulue. On organisa même, à partir de 1945, des camps national d'initiés pour mettre en œuvre toutes les capacités et champs d'actions que ces spécialisations techniques permettaient. En 1947, on incita les éclaireurs à obtenir une Initiation en vue du jamboree. La réalité fut décevante. Bien peu d'éclaireurs arrivaient à en obtenir une, et celle-ci était bien trop souvent acquise en fin de carrière, quand l'éclaireur quittait la troupe. Le niveau demandé était très exigeant. Les Initiations n'ont jamais répondu aux attentes pour lesquelles elles avaient été créées. Les Initiations demeurèrent trop marginales pour peser de manière significative dans le Mouvement. Aussi tombèrent-elles en désuétude après l'ultime effort pour les relancer à l'occasion du jamboree de 1947. Il y eut tout de même 62 candidatures cette année-là. En 1956 les Initiations n'apparaissent plus dans la deuxième édition du carnet *Sur les traces*. La dernière mention d'obtention d'une Initiation apparaît en 1950 dans le *Sois Prêt* n° 269. Il s'agit de l'initiation d'Artisan qu'un éclaireur de la troupe de Romans avait obtenu. Les initiations se coulaient à la place des brevets exigés pour leur obtention.

1919 - 1956				1919 - 1922
				
Artisan	Athlète	Chevalier	Indien	Trappeur



Logos du « Grand jeux des exploits » parus dans le *Sois Prêt* n° 161 du 10 novembre 1942 et les quatre représentation des différents ordres.

LES INITIATIONS



49 x 49 mm
(collection A. Morley)



(collection J.H. Cardona)



(collection A. Cauche)



42 mm de diamètre
(collection A. Morley)



33 mm de diamètre
(collection A. Morley)



28 x 64 mm
(collection A. Morley)



Non trouvé

LES LOUVETEAUX, INSIGNES ET UNIFORME



Meute de Cannes en 1936. On distingue très bien les bretelles et le loup de sizaine, les étoiles et la tête de loup sur le béret et même les brevets sur la manche gauche du louveteau de droite. Au milieu trône le loup de meute, dressé sur le « rocher du conseil », l'équivalent du drapeau tricolore pour les Louveteaux. (Collection R. Sartori)

C'est en 1921 qu'une branche cadette, propre aux éclaireurs, fut créée chez les É.U.. Elle généralisait les premières expériences que certaines troupes parisiennes avaient faites, en 1917, en constituant des « bandes de loupisots » sur le modèle des *Cub-scouts* anglais. Toutefois, la toute première expérience fut faite en 1913 par la troupe de Nantes. Les premiers insignes étaient importés d'Angleterre, mais la S.A. Aux Éclaireurs. produisit les insignes Louveteaux dès sa création en 1922.

En ce qui concerne l'uniforme. Ce fut la couleur bleue qui fut adoptée, après un temps d'hésitation et de tâtonnement. Bleu ciel pour la chemise, bleu marine pour la culotte courte. Un code de couleur qui n'a



*cheftaine louveteau É.U. années 20.
(collection J.H. Cardona)*

jamais été remis en question depuis chez les É.U.. La spécificité de l'uniforme louveteau était les larges bretelles qui soutenaient la culotte courte. Elles passaient, sur la chemise, sous les pattes d'épaules, et se croisaient dans le dos. C'était sur la bretelle gauche que se cousait le loup de sizaine en feutrine. Il existait neuf couleurs différentes (jaune, rouge, vert, bleu etc.). Les étoiles d'ancienneté étaient piquées juste au-dessus. Idem pour l'insigne de sous-sizenier et de sizenier (une ou deux bandes jaunes). En 1938, le loup de sizaine fut remplacé par le losange portant la croix fleurdelysée. L'insigne fut donc déplacé sur la manche gauche. De même pour les bandes de sizenier et sous sizenier, après la constitution du Scoutisme Français en 1940. L'uniforme était complété par le béret basque sur lequel était cousu la tête de loup cerclée. Comme le coq, il se portait après la promesse. De chaque côté se plaçait une étoile qui marquait la progression du louveteau, l'équivalent de la seconde et première classe. La première étoile signifiait que le louveteau avait ouvert un œil, la deuxième, les deux. Les brevets louveteaux, de forme triangulaire, furent tout d'abord cousus sur la manche gauche puis sur la

LES LOUVETEAUX, INSIGNES ET UNIFORME

manche droite. Les premiers exemplaires étaient en feutrine. Les chefs, ou cheftaines de meute, portaient sur le devant de la coiffure, à la place du coq, une tête de loup dorée placée sur une cocarde verte. Les adjoints portaient un loup argenté. Il existe deux variantes de ces insignes. L'une comportant une banderole émaillée, l'autre pas. La banderole émaillée est une coquetterie de fabrication sans signification particulière. Il s'agit certainement du premier modèle, parce que les insignes de l'immédiate avant-guerre n'avaient pas de banderole émaillée. La fixation de cet insigne se faisait au moyen de trois pointes qui se piquait sur la cocarde et qui se rabattait dans la feutrine de la coiffure. Un modèle de fixation identique à un modèle du coq métallique. Avec la constitution du Scoutisme Français, le port de l'insigne de région et de la bande de groupe fut ajoutée sur la manche droite. Une pratique qui ne s'était imposée qu'en 1937 chez les É.U.. Les bandes de sizenier et de sous-sizenier durent être désormais cousues sur tout le tour de la manche gauche, au-dessus du coude et sous le loup de sizaine, et les brevets sur la manche droite. Aucun changement par la suite, à l'exception de l'insigne de Mouvement, bien entendu, et, à la fin des années 60, de la suppression des bretelles qui faisaient tout le charme de l'uniforme louveteau. Il existe enfin deux types d'insigne civil avant 1941, avec ou sans banderole émaillée, mais avec pluralité de système de fixation. Après 1941 les louveteaux portaient l'écu à la croix fleurdelysée sur la bretelle, et les chefs de meute l'écu métallique à croix fleurdelysée, avec aigrette jaune, sur le chapeau. L'aigrette ne se portaient pas sur le béret.



Louveteau É.U. années 20.
(Collection J.H. Cardona)

*Insignes civil avec ou sans banderole émaillée
Le dernier est l'insigne civil mis en place par
le Scoutisme Français (Col. J.H. Cardona).*



LOUP DE CHEF 1922 - 1941			
 30 x 36 mm (collection J.H. Cardona)	 Chef de meute (C.M.) (collection A. Morley)	 Chef de meute (C.M.) (collection J.H. Cardona)	 30 x 36 mm (collection J.H. Cardona)
	 Commissaire de Secteur Adjoint Louveteaux (collection J.H. Cardona)	 Commissaire de Secteur Adjoint Louveteaux. (collection J.H. Cardona)	

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F.

Il y a eu plusieurs modèles de tête de loup de béret entre 1917 et 1970 mais un seul modèle F.E.E.U.F. Évidemment, il existe de légères variantes de forme et de dimension selon les séries de fabrication. Nous avons classés ces insignes selon une chronologie qui n'est pas certaine parce que les catalogues sont très peu illustrés. Tout ce que nous pouvons dire c'est que les têtes de loup de la ligne médiane sont conformes à l'illustration du catalogue de la S.A. Aux éclaireurs de 1936 (voir la page 24).

LOUPS DE BÉRET			
			
<p>Premier insigne copié sur le modèle anglais (fond S.H.P.F.)</p>	<p>Insigne brodé. 36 x 45 mm. Années 20-30. (collection A. Morley)</p>	<p>Insigne brodé. Début des années 30. (collection A. Cauche)</p>	<p>Insigne Brodé. Début des années 30. (collection A. Cauche)</p>
			
<p>Insigne tissé. 34 x 38 mm. Fin années 30. (collection R. Sartori)</p>	<p>Insigne tissé. Fin des années 30. (collection A. Cauche)</p>	<p>Insigne tissé. Fin des années 30. (collection A. Cauche)</p>	<p>Insigne tissé. 30 x 35 mm. Fin années 30. (collection A. Morley)</p>
			
<p>Insigne tissé. 34 x 38 mm. Fin années 30. (collection A. Cauche)</p>	<p>Insigne tissé. 30 x 35 mm. Fin années 50-60. (collection A. Cauche)</p>	<p>35 x 35 mm. Années 50 - 60. (collection R. Sartori)</p>	<p>1970 - 2000 (collection J.H. Cardona)</p>



LES LOUVETEAUX, INSIGNES ET UNIFORME

LES INSIGNES DE SIZAINÉ :

Les premiers insignes furent en drap découpé dans différentes couleurs. Le catalogue de la S.A. Aux éclaireurs indique neuf couleurs mais sans les nommer. Cet insigne se cousait sur la bretelle de la culotte courte. Il fut remplacé par un modèle tissé sur ruban bleu, probablement vers 1937. É.U.F. et E.D.F. l'avait en commun. Avec la création du Scoutisme français, les différentes associations adoptèrent un même modèle de loup de sizaine. Il se portait sur le haut de la manche gauche. Il existe là encore une infinité de variantes, selon les séries de fabrication, qui ne portent que sur la dimension de l'insigne. Au début des années 70 *Les Marchands du Temple* les ont édités sur ruban blanc de 40 mm. Le modèle est toujours en usage.



HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F.

LOUPS DE SIZAINNE TISSÉ SUR RUBAN BLEU



Gris (collection J.H. Cardona)



Brun (collection J.H. Cardona)



Noir (collection J.H. Cardona)

LOUPS DE SIZAINNE DU SCOUTISME FRANÇAIS



Tacheté



Roux



Brun



Blanc



Noir



Gris

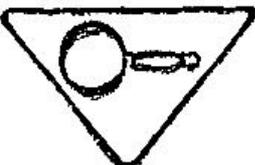
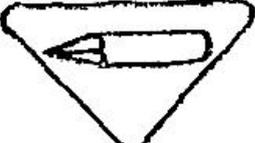
LES BREVETS LOUVETEAUX :

La première édition du carnet *Pistes de jungle* paraît en 1925 et toutes les éditions allant jusqu'à 1942 mentionnent 12 brevets. L'édition de 1943 en ajoute trois, l'édition de 1955 trois autres et l'édition de 1960 cinq de plus. Nous n'avons pas trouvé d'édition postérieure. En tous cas, après 1970, le carnet *Caloup*, de la F.E.E.U.F., mentionne 28 brevets. En ce qui concerne les brevets proprement dit, il y a eu plusieurs types et séries de fabrications. Les premiers brevets furent en feutrine, puis en tissu et enfin tissés sur ruban bleu. Les brevets seconde génération, postérieurs à 1942, furent eux aussi tissés sur

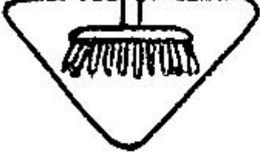
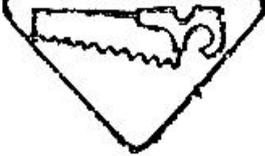
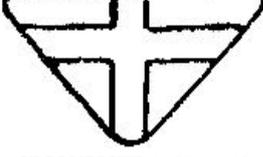
LES LOUVETEAUX, INSIGNES ET UNIFORME

ruban bleu dans un premier temps, puis sur ruban blanc. Il existe bien entendu de multiples variantes en fonction des séries de fabrication, surtout pour les brevets d'avant guerre, du fait que chaque association produisait ses propres insignes. Faute de description précise dans les catalogues, il n'est guère possible d'identifier et de distinguer les insignes produits par les deux magasins É.U.F. – la S.A. Aux éclaireurs (1922-1940) et La maison de l'Éclaireur et de l'Éclaireuse (1940-1950) – de L'Arc tendu, le magasin des E.D.F. et de La Hutte, le magasin des S.D.F.. Le fait qu'après guerre ce soit La Hutte qui centralisa la fabrication et la vente des insignes de toutes les associations apporte plus de clarté, mais les insignes qu'elle diffusait n'étaient pas toujours conformes à ceux des carnets É.U. Dans les carnets les dessins représentant les insignes sont blancs sur fond vert, rouge, jaune ou bleu, en fonction de leur classification, mais les insignes La Hutte ont souvent des dessins sensiblement différents et de couleurs variées, jaune, rouge etc. Exemple frappant, le brevet de cycliste chez les É.U. appartient à la classification verte, les aptitudes physiques, mais on le trouve dans la série blanche, sur le fond rouge de la classification service, avec la mention U ! Il existe d'autres confusions de ce type. En revanche, nous connaissons une série tissée sur ruban blanc parfaitement conforme aux modèles des carnets É.U. et elle semble correspondre aux ultimes brevets. Contrairement aux séries précédentes les brevets de cette série étaient visiblement tissés tête bêche.

Les tableaux ci-après sont le fruit de déductions et d'estimations. Ils sont plus indicatifs qu'affirmatifs, surtout pour la période d'avant guerre. Ils se bornent à recenser les brevets possiblement utilisés par les É.U.F.. Petite précision, tous les rubans, de tous les types et séries, font 30 mm de largeur. L'insigne lui-même fait grosso-modo 35 x 22 mm, à l'exception des insigne feutrine qui font 48 x 35 mm. Par contrainte de place, les proportions de ces derniers ne sont pas conservées dans le tableau ci-après.

TYPE ANTÉRIEUR AU SCOUTISME FRANÇAIS (1940)			
CARNETS ANTÉRIEURS À 1943	SÉRIE FEUTRINE	SÉRIE TISSU	SÉRIE RUBAN BLEU I
 ARTISTE 1925-1942			
 COLLECTIONNEUR 1925-1942			
 BON JOUEUR 1925-1942			
 GUIDE 1925-1942			

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F.

 <p>GYMNASTE 1925-1942</p>			
 <p>OBSERVATEUR 1925-1942</p>			
 <p>MÉNAGER 1925-1942</p>			
 <p>MENUISIER 1925-1942</p>			
 <p>NAGEUR 1925-1942</p>			
 <p>TISSERAND 1925-1942</p>			
 <p>SECOURISTE 1925-1942</p>		<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>
 <p>SIGNALEUR 1925-1942</p>			

LES LOUVETEAUX, INSIGNES ET UNIFORME

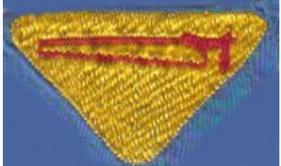
Note : Les brevets de secouristes à notre disposition permettent de déduire que les éditions des carnets antérieurs à 1943 n'ont pas été mis à jour. Il existe en effet un brevet feutrine et deux brevets tissus conformes au type postérieur (croix blanche cerclée). Ce qui explique sans doute que nous n'ayons pas trouvé d'exemplaire du premier type dans les séries tissu et tissé sur ruban bleu. L'illustration du brevet dans les carnets n'a pas, manifestement, été modifié. Voir tableau ci-après.

SÉRIE FEUTRINE I	SÉRIE FEUTRINE II	SÉRIE TISSU I	SÉRIE TISSU II
			
(Collection J.H. Cardona)	(Collection R. Sartori)	(Collection J.H. Cardona)	(Collection J.H. Cardona)

TYPE POSTÉRIEUR AU SCOUTISME FRANÇAIS (1940)

CARNETS POSTÉRIEURS À 1942	SÉRIE RUBAN BLEU II La Hutte	SÉRIE BLANCHE I La Hutte	SÉRIE BLANCHE II La Hutte
 AMI DES ANIMAUX 1943-1970			Non trouvé
 AIDE SECOURISTE 1943-1970			
 ARTISTE 1943-1970			
 BON JOUEUR 1943-1970			Non trouvé
 COLLECTIONNEUR 1943-1970			Non trouvé

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F.

 GUIDE 1943-1970			Non trouvé
			
 JARDINER 1943-1970			Non trouvé
 MENUISER 1943-1970			
 MÉNAGER 1943-1970			Non trouvé
 NAGEUR 1943-1970			
 OBSERVATEUR 1943-1970			



LES LOUVETEAUX, INSIGNES ET UNIFORME

 <p>SIGNALEUR 1943-1970</p>			
 <p>TISSERAND 1943-1970</p>			
 <p>TROUBADOUR 1943-1970</p>			<p>Non trouvé</p>
 <p>AMI DES LIVRES 1955-1970</p>	<p>N'existe pas</p>		<p>Non trouvé</p>
 <p>CAMPEUR 1955-1970</p>	<p>N'existe pas</p>		<p>Non trouvé</p>
 <p>CYCLISTE 1955-1970</p>	<p>N'existe pas</p>		
 <p>BRICOLEUR 1960-1970</p>	<p>N'existe pas</p>	<p>N'existe pas</p>	
 <p>ÉLECTRICIEN 1960-1970</p>	<p>N'existe pas</p>		

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F.

 <p>MAÎTRE-COQ 1960-1970</p>	<p>N'existe pas</p>	<p>N'existe pas</p>	
 <p>PHOTOGRAPHE 1960-1970</p>	<p>N'existe pas</p>		
 <p>REPORTER 1960-1970</p>	<p>N'existe pas</p>		

TON MAGASIN OFFICIEL



La Clé des Champs

42, rue de Maubeuge — PARIS 9^e
(TEL. : TRU. 25-70)

TON UNIFORME

Cape loden marine à partir de.....	2.750 fr.
Taille moyenne.....	3.310 —
Culotte drap marine à partir de.....	1.390 —
Culotte velours bleu marine belle qual.	1.950 —
Taille moyenne.....	2.040 —
Ceinturons.....	165 —
Mi-bas beige jusqu'à pointure 36.	
A partir de.....	450 —
Au-dessus.....	525 —
Pull-over marine à partir de.....	850 —
Taille 12 ans.....	975 —
Foulard bordé.....	185 —
Chaussures :	
Brodequin de marche (je te téléphonerai le prix).	

Voilà
"MES ÉTAPES"

QUE
TOUT LOUVETEAU
DOIT POSSÉDER

•
As-tu
TON EXEMPLAIRE ?

Réclame-le
à ta Cheftaine

**IL NE COÛTE
QUE 15 Frs**



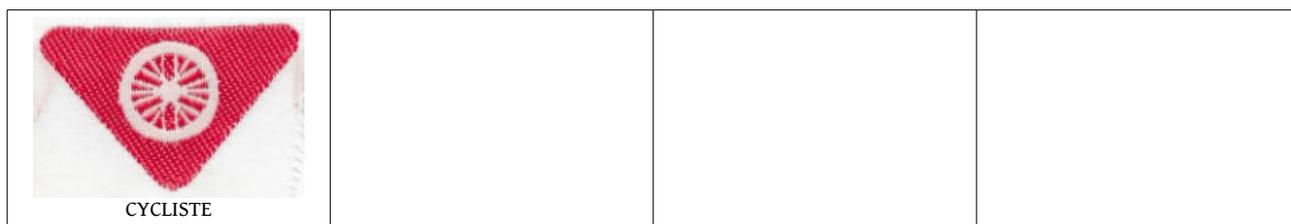
**MES
ÉTAPES**

LES LOUVETEAUX, INSIGNES ET UNIFORME

Après 1970, c'est la coopérative *Les Marchands du Temple*, alias *Scoutisme et Aventure*, alias *Boutique de l'Aventure* qui édite les brevets Louveteaux. Le catalogue de 1976 mentionne 28 brevets É.U. et celui de 1985 30. Les insignes sont tissés sur ruban blanc de 30 mm de largeur, exactement comme tous les autres types précédents.

LA SÉRIE MARCHANDS DU TEMPLE/SCOUTISME ET AVENTURE/BOUTIQUE DE L'AVENTURE			
			
AMI DE LA BIBLE	AMI DES ANIMAUX	AMI DES PLANTES	MUSICIEN
			
TROUBADOUR	EXPLORATEUR	OBSERVATEUR	REPORTER
			
DOCUMENTALISTE	COLLECTIONNEUR	PIONNIER	AMI DE LA CAMPAGNE
			
AMI DE LA MER	BON JOUEUR	GYMNASTE	NAGEUR
			
PATINEUR	BON CAMPEUR	MAIN HABILES	ÉLECTRICIEN
			
BRICOLEUR	JARDINIER	ARTISTE	GUIDE
			
SIGNALEUR	HÔTE	AIDE SECOURISTE	CUISINIER

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F.



Les louveteaux ont eu un camp national en 1954, à la Motte-Beuvron, dans le Loir-et-Cher. Il a regroupé 750 Louveteaux de 115 meutes. À l'issue du camp 500 louveteaux ont obtenu le brevet *Bon Campeur* du camp national.

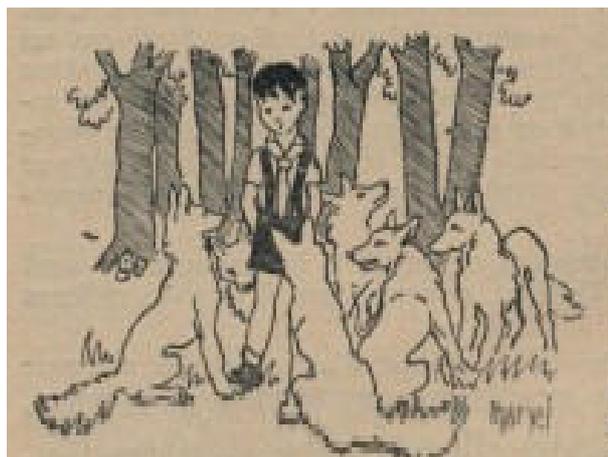
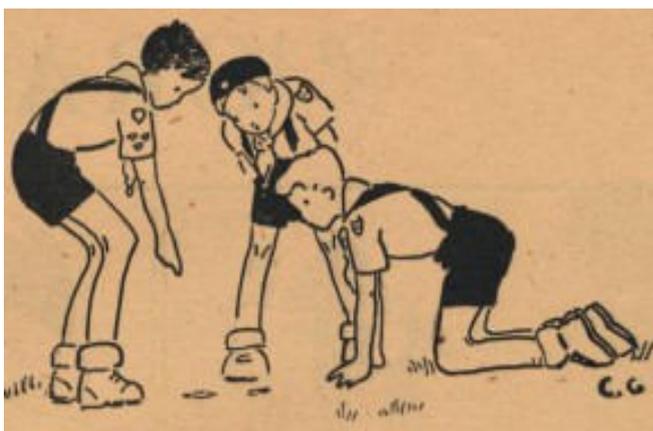


Insigne du camp national
(Collection J.H. Cardona)

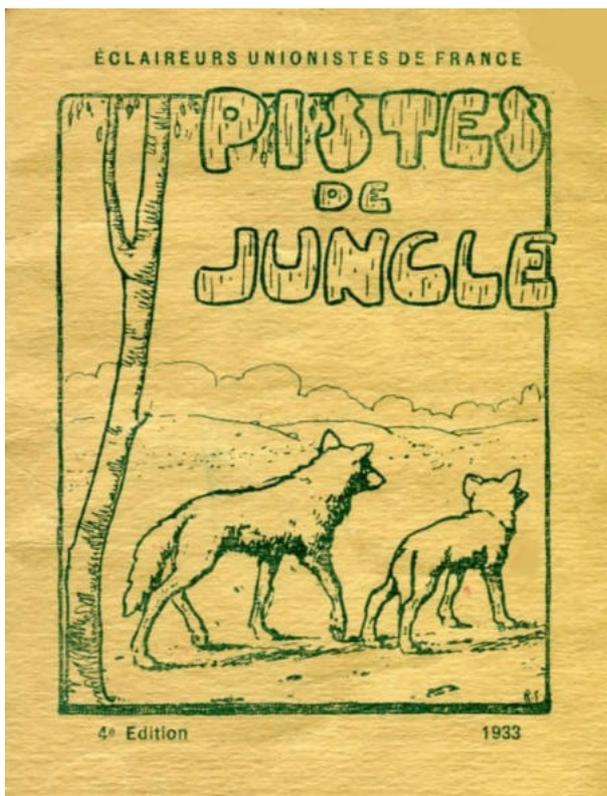


Brevet de bon campeur du Camp
national (Collection J.H. Cardona)

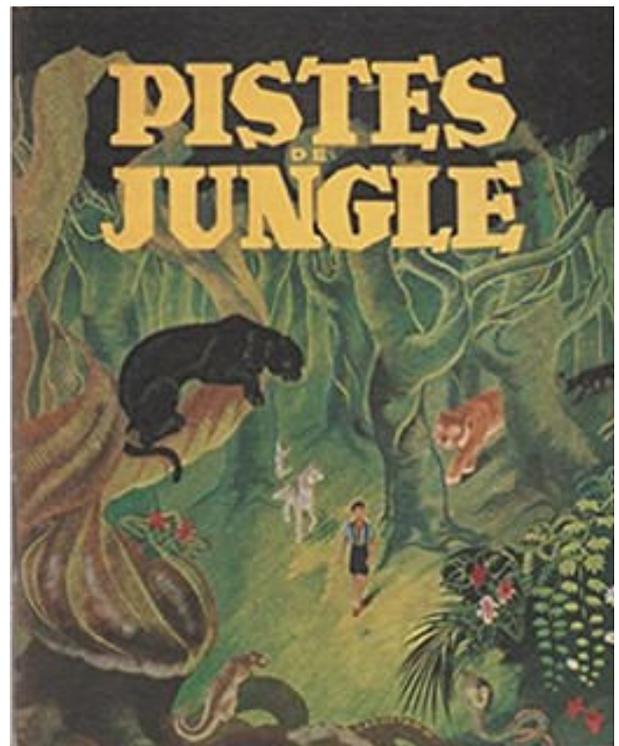
Insigne et brevet du camp national de 1954. À l'origine le brevet était imprimé en rouge. La couleur a tournée au noir par oxydation. La mention 1924-1954 est énigmatique parce que les Louveteaux furent lancés officiellement en 1921. Il n'est pas impossible qu'il s'agisse en fait d'une erreur du fabricant qui a possiblement confondu le 1 avec le 4.



LES LOUVETEAUX, INSIGNES ET UNIFORME



Couverture des éditions allant jusqu'en 1942



Couverture des éditions à partir de 1943



Louveteaux É.U. années 50. Observons les mats de meute et les bandes de sizenier sur la manche gauche. (collection J.H. Cardona).



LES ROUTIERS, INSIGNES ET UNIFORME



L'équipe Norbert Casteret de Montauban en 1942. Camp de Bruniquel. Préparation d'un repérage de grotte. Tous portent le blouson jacket et le béret demi-alpin noir. (Archives de la troupe Casalis-Salvanè).

En 1928, le X^e Conseil National des chefs prit la décision de créer la branche aînée. Une décision fort tardive. Un grand nombre de troupes la réclamait depuis longtemps. Certaines n'avaient d'ailleurs pas attendu pour le faire. Dès le début des années 20, Nantes, Asnières, Nîmes et l'ensemble de la région Alsace, par exemple, avaient pris l'initiative de créer une section aînée pour leurs grands éclaireurs surnuméraires. Ceux qui ne pouvaient pas être C.P. et qui n'étaient pas encore assez mûrs ou expérimentés pour prendre un rôle d'instructeur ou de chef adjoint. Ces initiatives s'appuyaient sur le modèle des *rover-scouts* anglais. Le Mouvement n'avait pas voulu prendre cette décision avant par crainte de concurrencer les U.C.J.G. sur leur terrain. Les jeunes-hommes étaient leur affaire. Mais toutes les villes ne possédaient pas une U.C.J.G. et toutes les troupes ne dépendaient pas d'une U.C.J.G. non plus. Un grand nombre de troupes étaient en fait rattachées à une Église ou à un comité local. Pour les troupes rattachées à une U.C.J.G. la crainte de la concurrence ne se posait évidemment pas. Nous l'avons vu, ce sont les troupes de l'Union de Nîmes qui furent parmi les premières à créer une branche éclaireur aînée. Celle-ci travaillait d'ailleurs en synergie avec les jeunes unionistes non éclaireurs. De manière générale la crainte était infondée. Les troupes d'éclaireurs n'avaient nullement nui aux sections cadettes. Dans les Unions de Paris, de Bordeaux et de Nîmes par exemple, la section cadette était aussi vivace que la troupe d'éclaireurs. Il pouvait en être de même pour la tranche d'âge supérieure.

Dans un premier temps, on hésita à appeler ces grands éclaireurs « *entraîneurs* » ou « *rover-scouts unionistes* », avant d'opter définitivement pour la traduction littérale du terme anglais. Un choix qui ne fut guère heureux vu que le nom se confondait avec les conducteurs de camion et qu'il renvoyait bien involontairement à des devanciers peu glorieux. À l'époque médiévale les routiers c'étaient les mercenaires et les soudards. Un nom finalement peu exaltant mais qui fut adopté par la seule force de l'usage dans le scoutisme mondial. Raider-scouts aurait été plus heureux et le programme développé par Michel Menu aurait été sans doute plus adapté à cette tranche d'âge. Mais ceci est une autre affaire.

Le numéro du *Lien*, de novembre 1929, donne les lignes directrices de la branche aînée, suivi en 1930 de deux fascicules à couverture rouge qui précisaient la méthode. En 1936 paraît *L'Équipe*, l'organe des

LES ROUTIERS, INSIGNES ET UNIFORME

routiers. La première édition du *Carnet de route* parait en 1938. Une deuxième et troisième édition suivent en 1941 et 1942. Cette dernière notifie toutes les nouvelles orientations prises par le Scoutisme Français. En 1947 ce fut la quatrième et dernière édition. En 1980 il en restait encore un stock conséquent puisqu'elle était toujours utilisée par les routiers azimuts.

UNIFORME :

Dans un premier temps l'uniforme était identique à celui des éclaireurs. Les éclaireurs qui devenaient routiers conservaient leur chemise avec ses insignes de classes et ses brevets. C'était d'ailleurs pour cela qu'il existait des pattes d'épaules vertes. Elles permettaient de distinguer le routier de l'éclaireur. En 1935 cependant, décision fut prise d'attribuer une chemise grise aux Routiers. Le *Carnet de route* de 1938 définit l'uniforme comme suit : « *Chapeau éclaireur, chemise grise, culotte courte bleu-marine, blouson bleu-marine, bas gris, foulard aux couleurs du groupe local. Bâton fourchu. La barrette R.S. se porte sur le chapeau, en dessous du coq, mais elle se porte également en tenue civile à la boutonnière* ». Le *Carnet de route* de 1942 apporte deux changements significatifs : le béret noir demi-alpin remplace le quatre bosses, et par suite, la barrette R.S. se porta au-dessus de la poche gauche de la chemise.

INSIGNES :

Nous l'avons vu, avant l'adoption de la chemise grise, les Routiers se distinguaient par le port de deux épaulettes vertes sur leurs pattes de chemise. C'était une reprise du modèle anglais qui permettait d'éviter l'achat d'une chemise neuve et de la rechanger encore quand on passait Chef de Troupe ou Instructeur Éclaireur. Il suffisait de retirer les pattes d'épaules pour de nouveau être conforme à l'uniforme éclaireur. C'était bien pratique. C'était aussi sur ces pattes d'épaules, en dessous de la bande bleu-marine portant le nom ROUTIER, que se plaçaient les un ou deux liserés rouges que portait le *Second d'Équipe* (S.E.) ou le *Chef d'Équipe* (C.E.). Le Routier qui avait été éclaireur, ou qui avait fait la promesse éclaireur, portait sur son chapeau le coq doré sur cocarde tricolore. Seuls les Routiers qui faisaient leur « *départ* », c'est-à-dire pris leur engagement routier, portaient l'insigne R.S. au pied du coq. Le Chef d'Équipe portait la cocarde verte. Le Conseiller d'Équipe aussi mais avec un coq argenté. En plus de ces deux étapes, promesse éclaireur et départ routier, les Routiers avaient quatre insignes distinctifs qui marquaient leur progression. Ils se portaient sur le milieu du bras gauche. Un dispositif que la première édition du *Carnet de Route* de 1938 abroge. Il n'existe dès lors plus d'insigne distinctif sur la manche gauche, seule la barrette R.S. distingue désormais le « *Compagnon* » de « *l'Apprenti* ».

INSIGNES DES ÉTAPES 1928 - 1938



Postulant
27 x 37 mm (écu)
(collection J.H. Cardona)



Équipier
27 x 37 mm (écu)
(collection J.H. Cardona)



Compagnon
27 x 37 mm (écu)
(collection J.H. Cardona)



Entraîneur
27 x 69 mm (épée)
(collection A. Morley)

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F.

PATTES D'ÉPAULE 1928-1941



INSIGNES DE CHAPEAU 1928-1941



DESCRIPTIF DU CARNET DE ROUTE DE 1938

Chef de Clan	Coq argenté cocarde violette	2 Pattes d'épaule vertes	Cordelière violette	Barrette R.S. dorée sous la cocarde
Conseiller d'Équipe	Coq doré cocarde verte bordée blanc	2 Pattes d'épaule vertes	Cordelière verte et blanche	Barrette R.S. dorée sous la cocarde
Chef d'Équipe	Coq doré cocarde verte	2 Pattes d'épaules vertes + 2 liserés rouges	Cordelière verte	Barrette R.S. dorée sous la cocarde
Second d'Équipe	Coq doré cocarde tricolore	2 Pattes d'épaule vertes + 1 liseré rouge	Cordelière rouge	Barrette R.S. dorée sous la cocarde
Compagnon	Coq doré cocarde tricolore	2 Pattes d'épaule vertes	Cordelière rouge	Barrette R.S. dorée sous la cocarde
Apprenti	Coq doré cocarde tricolore	Pas de pattes d'épaule	Cordelière rouge	Pas de barrette R.S.

LES ROUTIERS, INSIGNES ET UNIFORME

En sus de leurs étapes propres, les Routiers pouvaient toujours postuler à une des quatre initiations et obtenir le diplôme rouge routier qui fut mis en service en 1938. Ce dernier sanctionnait l'acquisition de 12 brevets éclaireurs. Il se distinguait du diplôme rouge éclaireur par le fait qu'il ne disposait que d'une seule barre.



Diplôme rouge routier
(collection J.H. Cardona)

J. Guerin Desjardins (cerf agile) au Camp National de Walbach en 1936. On peut remarquer sur sa manche gauche l'insigne d'Entraîneur. (Archives troupe Mtb)

En 1941, la création du Scoutisme Français modifia sensiblement le dispositif précédent. L'écu métallique se substitua au coq et le béret demi-alpin noir remplaça le quatre bosses. Les pattes d'épaules disparurent. Par ailleurs, la barrette R.S. n'était plus dorée mais argentée et l'organisation n'était plus l'Équipe mais le Clan qui était sensé regrouper plusieurs Équipes. Le Chef d'Équipe devait porter désormais deux bandes rouges de part et d'autre de la poche gauche de la chemise, tandis que le Second d'Équipe devait n'en porter qu'une seule. Le Chef de Clan portait en revanche une barrette rouge aux épaules et le Chef de Clan adjoint une barrette rouge barrée de gris. Cette nouvelle organisation était peu adaptée aux effectifs É.U. et resta théorique. En fait, le Clan ne resta rien d'autre que l'ancienne Équipe. C'est pourquoi le Carnet de route de 1947 revint à l'ancien dispositif en supprimant le Clan que le Scoutisme Français avait imposé aux É.U.. Notons que dans cette dernière édition les initiations étaient toujours d'actualité. Par la suite, il n'y a pas eu de changement sensible, hormis l'abandon des initiations et une adaptation structurelle. Celle-ci apparaît dans le *Sur les traces* de 1963 par le retour du Clan, s'il existait plusieurs équipes au niveau du Groupe Local. Le Conseiller d'Équipe devenait alors Chef de Clan. Il est étonnant que l'on ne revint pas sur le Clan d'avant guerre qui coordonnait les Équipes au niveau du Secteur.

DESCRIPTIF DU CARNET DE ROUTE DE 1942	
Conseiller de Clan (C ^{er} .C.)	Barrette d'épaule orange barrée de rouge
Chef de Clan (C.C.A.)	Barrette d'épaule rouge
Chef de Clan Adjoint (C.C.A.)	Barrette d'épaule rouge barrée de gris
Chef d'Équipe (C.E.)	2 bandes rouges sur la poche gauche de la chemise
Second d'Équipe (S.E.)	1 bande rouge sur la poche de la chemise
Routier	Barrette R.S. argentée au-dessus de la poche gauche

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F.

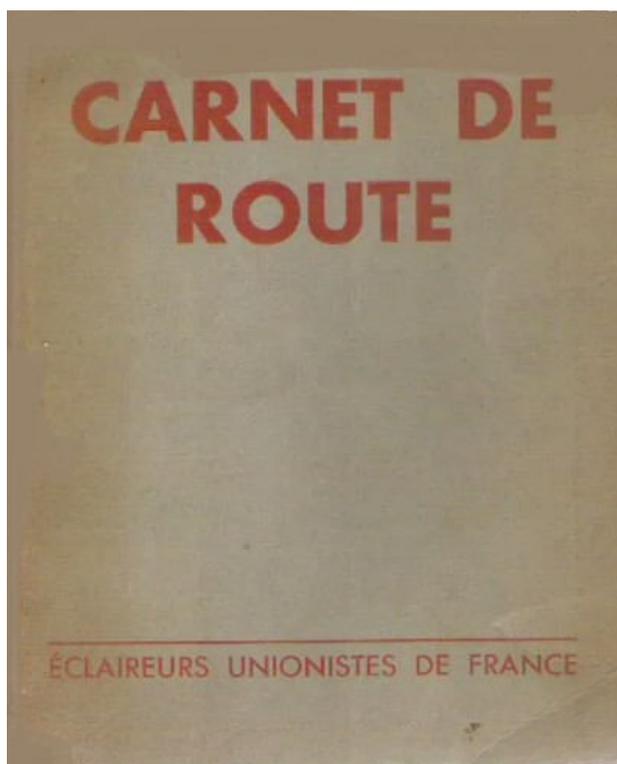
Apprenti	Pas de barrette R.S.
DESCRIPTIF DU CARNET DE ROUTE DE 1947	
Conseiller d'Équipe (C ^{er} .E.) ou Chef de Clan C.C.)	Barrette d'épaule orange barrée de rouge
Chef d'Équipe (C.E.)	Barrette d'épaule rouge
Chef d'Équipe adjoint (C.E.a.)	Barrette d'épaule rouge barrée de gris
Routier ayant fait son « départ »	Barrette R.S. argentée sur le rabat de la poche gauche.



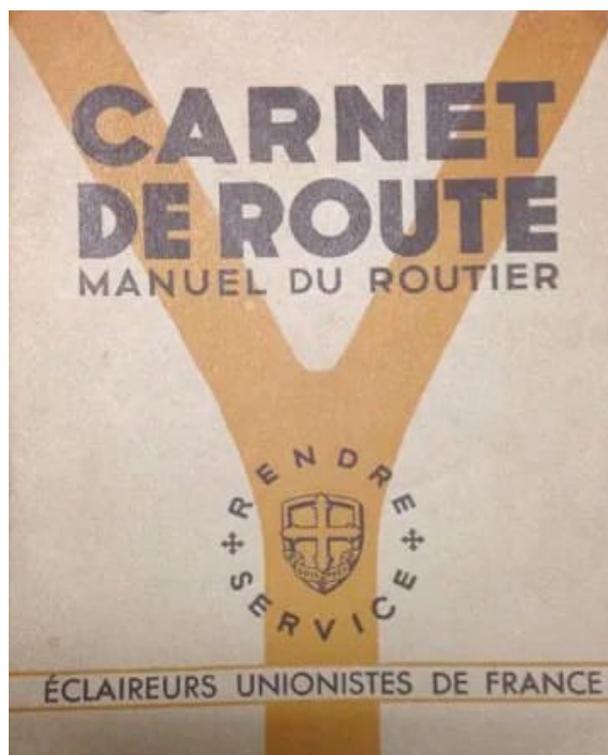
Chefs et cheftaine de Montauban en 1930. La personne assise à droite est un routier, il porte la barrette RS sous sa cocarde. Son compagnon de droite est un louvetier, il porte le loup à son chapeau. (Archives Jean de Mondenard, debout, à droite, C.T. Troupe I « Casalis-Salvanè ».



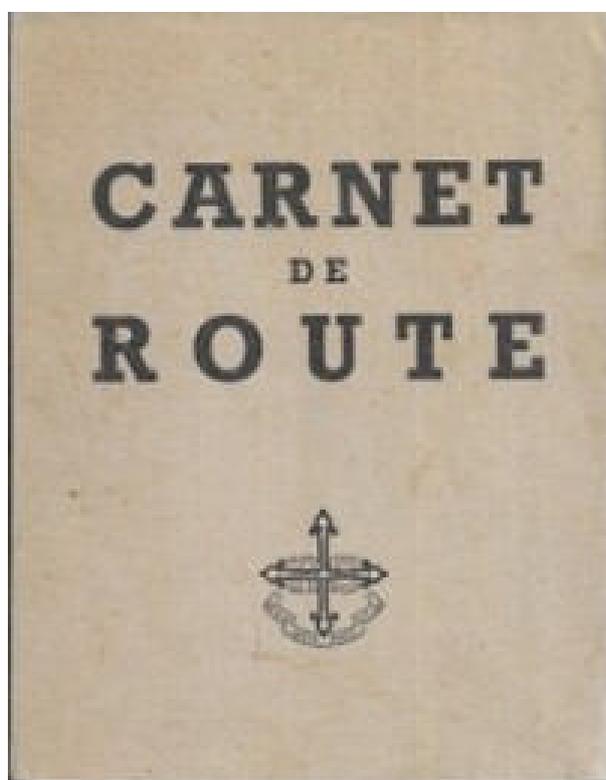
LES ROUTIERS, INSIGNES ET UNIFORME



Édition de 1938



Édition de 1942



Édition de 1947



LES É.U. MARINS



Un équipage des É.U. de Rabat et sa baleinière, 1956. (Archives de la troupe de Rabat II)

Au lendemain de la première guerre mondiale, Henri Bonnamaux, chercha à promouvoir le scoutisme marin, il transforma dès 1919 la troupe de Neuilly, dont il avait pris la direction, en unité marine. Son initiative entraîna les troupes de Saint-Marcel, de l'UP et de Rouen et de Marseille à constituer des Éclaireurs Marins. Aux Trivaux de 1923, ces premiers É.U. marins s'exhibèrent fièrement avec leurs embarcations et leurs bachis. Mais c'était évidemment les Marseillais qui pouvaient se permettre de voguer grand largue tout le long de l'année sous la direction de leur chef d'A.J. D'Hont. Ils disposaient en effet d'un véritable voilier. Pour les autres, seuls les camps d'été permettait de prendre la mer. C'est ce que fit, par exemple, la troupe de Neuilly en 1923 à Morgat, dans la Finistère, lors de son camp d'été. Ils purent voguer en pleine mer sur un voilier de 8 m avec trinquette et flèche, mais le reste du temps la troupe en était réduite à faire du canotage sur la Seine. Elle s'était dotée d'ailleurs de canots de patrouille et disposait d'un hangar en bord de Seine. Les 4^e et 5^e éditions du *Manuel*, édités respectivement en 1919 et 1922, énoncent les diplômes propres aux marins. Mais le lancement d'un scoutisme marin fut un échec faute de cadre compétent, de voilier et de base nautique. C'est la raison pour laquelle ces premières initiatives ne purent se transformer en branche marine. Fait significatif, la 7^e édition du *Manuel* de 1928 n'évoque plus les éclaireurs marins. Au milieu des années trente, seule la troupe Duquesne de Charenton se déclarait marine. Les troupes marines ne commencèrent véritablement à voir le jour qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale quand la Marine Nationale pris des mesures efficaces pour développer le scoutisme marin en fournissant canots, instructeurs et locaux. C'est à Bordeaux, Arcachon et Rabat II que se formèrent les premières unités marines en 1948. Ces premières initiatives furent suivie de près par la troupe de Toulon en 1950. D'autres troupes emboîtèrent alors le pas : Béziers, Boulogne-sur-mer, Brest, Cannes (en 1959), Caen, Casablanca (en 1963), Cherbourg, Dieppe, La Rochelle, Le Havre, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Port-Lyautey, Rochefort, Saint-Nazaire, Sète (en 1963). Il ne s'agissait d'ailleurs pas seulement de loups de mer mais

LES É.U. MARINS

aussi de marins d'eau douce comme Lyon-Brotteaux, Mantes-La-Jolie, Ilkirch-Graffenstaden, Paris-Charenton, Paris-Luxembourg Route et Toulouse III « *Achémar* » (années 60).

À Montauban, une patrouille marine fut créée en 1944. Son embarcation était une gabarre qui avait été spécialement construite à cet effet. Ce fut probablement les premiers É.U. sous uniforme marin depuis les premiers essais des années 20. Au jamboree de 1947 elle fut l'une des rares patrouilles E.U. à être sélectionnée pour le sous-camp marin.



Deux éclaireurs de la patrouille marine de Montauban et sa gabarre en 1944. (Archives de la troupe de Montauban).

En 1964, Jean Ruellan (Lieutenant de vaisseau et futur président des É.U.) organisa un camp national marin sur la presqu'île de Giens (Var). Il regroupa 18 équipages appartenant aux troupes marines de Cannes, Casablanca, Lyon, Montpellier, Rabat, Sète et Toulon. Pour l'anecdote, un responsable national des marins S.D.F. vint rendre une visite de courtoisie et, fort impressionné par le niveau technique des équipages É.U., demanda : « *Comment faites-vous pour obtenir un tel niveau technique ?* ». Réponse de Jean Ruellan : « *Nous avons tous des gênes de galériens !* »¹.

En 1968, les premiers Moussets (Louveteaux et Louvettes marins) furent créés officiellement, bien que la meute de Rabat était déjà marine dès le début des années 60.

La création de la F.E.E.U.F. en 1970 ne mit pas un terme aux activités marines, au contraire, elles continuèrent leur développement. Une base marine fut même acquise à Hourtin (Landes) et *Le youyou*, le premier manuel marin parut en 1980. Plusieurs **CaNaMa (Camp National Marin)** furent organisés :

- Avert en 1986 : 250 participants.
- Lanveoc - Pouloïc en 1996 : 360 participants.
- Pont de Rieusses en 2006 : 240 participants.
- Port-de-Richard en 2012 : 44 aînés participants.

L'uniforme : Les É.U. n'ayant pas édité de manuel dédié aux marins, l'uniforme était fixé par l'usage, et il pouvait varier d'une troupe à une autre. Ils portaient en principe une culotte courte et une chemise bleu marine avec le bachi à pompon bleu ainsi qu'une marinière. Les chefs portaient la casquette des officiers de marine.

Les insignes des Marins étaient les mêmes que ceux des Terrestres, exceptés les insignes spéciaux pour le bachi :

- Bande de bachi bleu marine portant la mention Éclaireurs Unionistes en lettres dorées.
- Ancre marine fleurdelisée rouge dans un ovale rouge, sur fond bleu-marine. Il était destiné en principe à être cousu sur le bachi mais on préférait souvent le remplacer par l'insigne métallique, surtout sur la sur-coiffe blanche. L'ancre tissée était alors cousue sur la poche droite de la chemise (comme sur la photo ci-dessus). Il existe deux variantes de l'ancre tissée. Une brodée et une tissée. L'insigne brodé est le premier modèle. Il doit dater de la fin des années 40 ou du début des années 50. L'insigne tissé est le second modèle. Il fut employé jusqu'à la fin des années 60.
- Insigne marin F.E.E.U.F. : Ancre marine fleurdelysée rouge avec un trèfle. Il se portait sur la poche gauche ou droite de la chemise.



É.U. Marin de Rabat II en 1960.

¹ Après la révocation de l'édit de Nantes, les protestants qui refusaient d'abjurer leur foi étaient condamnés aux galères.

RÉPERTOIRE DES INSIGNES E.U.F.



30 x 50 mm.
(collection R. Sartori)



30 x 48 mm.
(collection R. Sartori)



26 x 32 mm.
F.E.E.U.F.
(collection R. Sartori)

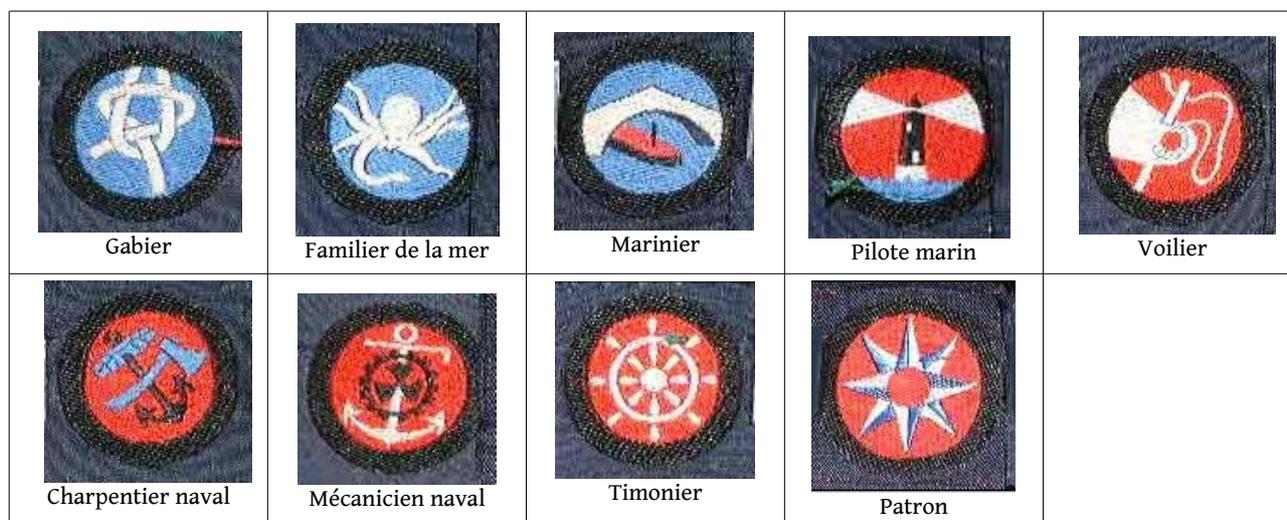
Nous indiquons également l'insigne ci-contre, qui n'est peut-être pas spécifiquement É.U., mais il a peut-être été le premier insigne des E.U marins ou plus exactement nautiques. À confirmer. Il provient du fanion personnel d'Alain Martin (Briard réservé), C.N. entre 1958 et 1962.



30 x 35 mm.
(collection A. Morley)

BREVETS MARINS :

Le catalogue « *La Hutte* » de 1965 indique que les brevets marins faisaient parti de la liste des insignes É.U.F. Nous les reproduisons donc ci-dessous :



LES É.U. MARINS



Bachi avec ancre tissée du deuxième type. Ici l'ancre a été surbrodée en cannetille dorée pour imiter l'insigne de la Marine Nationale (collection J.H. Cardona).



Bande de groupe des E.U.M. de Rabat.



Bande de groupe des E.U.M. de Toulon.



Bachi avec l'insigne métallique (collection J.H. Cardona).

LES BANDES DE GROUPE

Le port d'une bande portant le nom de l'unité n'est devenu réglementaire et obligatoire qu'à partir de 1938. Les manuels antérieurs à cette date ne la mentionne pas. Cependant, l'usage remontait aux premiers temps des troupes. Le rayon scoutisme de *La Grande Maison*¹ les proposait déjà. Il faut cependant attendre 1927 pour les voir apparaître dans le catalogue n° 4 de la *S.A. Aux éclaireurs*². Ce qui indique que l'usage s'était suffisamment répandu chez les É.U. pour être pris en considération. Le catalogue ne donne aucune indication sur la dimension de la bande ou sur la couleur des lettres. Il indique seulement que la bande pouvait être au choix blanche, bleue ou kaki. En 1941, avec la création du Scoutisme Français, les bandes d'unités – troupe, meute, équipe – furent remplacées par des bandes de groupe. L'intitulé devait être désormais brodé en jaune sur un ruban de couleur bleu-marine. Un code de couleur qui était déjà bien établi en 1938.

Il ne faut pas rechercher une logique d'ensemble dans les intitulés des bandes É.U.. Il n'y en a pas. Aucune directive n'était donnée par le *Coutumier* (le règlement des É.U.F.). Tout reposait sur l'initiative ou la fantaisie, comme on voudra, des chefs locaux. L'usage de principe était cependant, dans les annuaires, de numéroter les différentes troupes d'une même ville selon l'ordre chronologique, mais il y a des subtilités qui doivent être prises en considération pour ne pas se perdre et se méprendre quand, avec la création des meutes puis des équipes, la notion de groupe supplanta celle des troupes. Prenons l'exemple de Nîmes. Dans l'annuaire de 1930 on observe que les deux troupes U.C.J.G. (les n°5 et n°315) sont classées Nîmes I et Nîmes IV, alors que les troupes d'Églises (les n°301 et n°386) sont classées Nîmes II et Nîmes III. On notera l'apparente aberration : la troupe n°386 aurait dû être logiquement Nîmes IV et non Nîmes III. Même observation en ce qui concerne les meutes. La meute U.C.J.G., n°102, est classée Nîmes I, alors que la meute d'Église, n°81, est classée Nîmes II. De prime abord une chatte n'y retrouverait pas ses petits dans ces numérotations ! Il n'en est rien. La logique de numérotation est alors celle des groupes et plus celle de l'ordre de fondation des troupes. Nîmes I se rapportait au groupe de l'Union de Nîmes, et Nîmes II et Nîmes III à deux groupes différents d'Église, et quand l'Union de Nîmes décida de se dédoubler pour fonder un groupe nouveau, à partir de sa deuxième troupe, la 315, le nouveau groupe ainsi créé fut tout naturellement numéroté Nîmes IV, même si la troupe était antérieure à celle de Nîmes III (n°386). Ainsi de suite. Il y eut à Nîmes jusqu'à 20 groupes distincts. Nîmes XX était un groupe de l'Armée du Salut. Mais il ne faut pas s'illusionner sur le fait que cela est valable partout. Loin de là. Par exemple Passy 1 et Passy 2 ne renvoient nullement à deux groupes différents de ce quartier de Paris mais aux deux troupes d'un seul et même Comité Local, celui rattaché au temple de Passy (l'emploi des chiffres arabes le souligne). Deux troupes qui fonctionnèrent parallèlement parce que l'une était à l'origine troupe d'U.C.J.G., l'autre troupe d'Église. Montauban est un autre exemple. Il y avait là aussi un seul et même Comité Local, mais les unités rattachées physiquement à l'Institut Jean Calvin étaient intitulées Montauban 2. Montauban 1 ne regroupait que les Montalbanais proprement dit, alors que Montauban 2 regroupait les pensionnaires de l'Institut qui venaient d'un peu partout.

Ceci étant dit et compris, on peut observer sur certaines bandes É.U. une influence de l'usage des S.D.F., qui classaient leurs troupes d'une même localité en 1^{ère}, 2^e etc. Elles reprennent ce même type de numérotation mais en ajoutant les lettres É.U.. Exemple « 1^{ère} EU SÈTE » ou « EU 2^e RABAT », ou encore « EUF 1^{ère} THONON ». Les bandes de groupe de Roquepine ou de Saverne sont par contre conforme à la classification des annuaires É.U. qui numérotaient les troupes d'une même localité ou d'un même groupe en Troupe I, Troupe II etc. Un intitulé peu répandu du fait que bon nombre de troupes conservèrent l'usage des premiers temps, quand les troupes étaient numérotées d'après le nom de la localité ou du quartier de leur Union. Par exemple, les troupes de l'Union des Batignolles furent de tout temps désignés Batignolles I, Batignolles II, Batignolles III etc. L'U.C.J.G. de Batignolles eut jusqu'à cinq troupes avant que son élan ne soit brisé par l'interdiction du scoutisme en 1940.

1 Magasin d'articles scouts dès 1912. C'était le magasin officiel des É.U. mais aussi des E.D.F. et des E.F..

2 Magasin officiel des É.U. de 1922 à 1940. La guerre entraîna sa fermeture.

LES BANDES DE GROUPE

À LA GRANDE MAISON



Bande de Paris-Ascension, troupe « Williamson » n° 114. Lettres rouges sur ruban réséda de 18 mm. (Collection J.H. Cardona)

S.A. AUX ÉCLAIREURS/ MAISON DE L'ÉCLAIREUR ET DE L'ÉCLAIREUSE/ LA HUTTE



Bandes de Fès, troupe « Forêts Profondes » (n° 507). Bandes de 14 mm blanche/lettres bleus et bleu-marine/lettres jaunes. (Col. R. Sartori)



Bandes de Saverne. troupe I (n° 328). La troupe II était la n° 551. Les deux bandes étaient cousues l'une sous l'autre. Bandes bleu-marine de 14 mm à lettres rouges. (Collection J.H. Cardona)



Bandes de l'Union de Paris, troupe n° 2. Bande grise à lettres rouges (Col. Y. Zachi) et bleu-marine à lettres jaunes (Col. J.H. Cardona)



Bandes d'Auteuil, troupe n° 48. Bandes de 14 mm kaki et bleu-marine à lettres jaunes. (Collection J.H. Cardona)



Idem Paris - Bon Secours. Troupe de l'Église Luthérienne du Faubourg-Saint-Antoine (Collection J.H. Cardona)



Bandes de Passy, troupe n° 43 et troupe n° 240. Il manque Passy 3 (n° 366). (Collection J.H. Cardona)



Bandes de Paris - Roquepine. Troupe I n° 483. Troupe II sans n° (post 1940), Équipe sans n° (idem). (Collection J.H. Cardona)



Bandes de Rouen Rive Droite, troupe I « Chevaliers » (n° 80) et II « Léopards » (n° 322), Meute I n° 147 et Meute II n° 218. (Col. J.H. Cardona).



Paris - Pantin, deux troupes n°300 (U.C.J.G.) et n° 306 (Église) (Col. J.H. Cardona) Paris - Bethanie troupe n° 274 (Église). (Col. J.H. Cardona)

RÉPERTOIRE DES INSIGNES E.U.F.

	
<i>Bande de Paris - Enghien Troupe n° 10 (U.C.J.G.) et bande de Casablanca n°339 (U.C.J.G.). (Collection R. Sartori)</i>	
	
<i>Bandes de La Villette, troupe « Buttes-Chaumont » n° 245 (Mission Populaire). (Collection J.H. Cardona)</i>	
	
<i>Bandes de Vincennes, troupe « Vieux Donjon » n° 46 (U.C.J.G.). (Collection J.H. Cardona)</i>	
	
<i>Bandes de Paris - Batignolles, troupe I « Maurice Balliet » n° 11 (U.C.J.G.). (Collection J.H. Cardona)</i>	
	
<i>Bandes de Paris - Foyer de l'âme, troupe n° 377 (Église)</i>	



Troupe n° 19, fondée au début de 1912. U.C.J.G.



Troupe n° 447 (Église)



Troupe n° 157, fondée en janvier 1918. (U.C.J.G.)



Troupe n° 34 (Église luthérienne)



Troupe n° 462, fondée en 1930. (U.C.J.G.)



Troupe n° 504 « Tribu des eaux claires »

E.U. BORDEAUX IV
TROUPE DES OYATS

(n° 608, fondée en 1938 U.C.J.G.)



Troupe n° 416.



Troupe n°168



Troupe n° 213

LES BANDES DE GROUPE

EAUX SILENCIEUSES
E.U.F. AMIENS

Troupe n° 57 (U.C.J.G.)

ECLAIREURS UNIONISTES
REIMS

Troupe n° 21 (U.C.J.G.)

UNIONISTES
VALENCIENNES

VALENCIENNES-FOYER

Troupe « Oiseau blanc » n° 52 (U.C.J.G.)

GROUPE WILLIAMSON
ELBEUF S/ SEINE

Troupe n° 357 (Église)

E.U.F.-ASNIERES
GROUPE "POURQUOI-PAS?"

Troupe n° 22 (U.C.J.G.)

ECLAIREURS UNIONISTES DE FRANCE
TROUPE DE NEULLY

Troupe n° 33 et Troupe n° 492 (Église)

TROUPE LIVINGSTONE
E. MORLAIX U.

TROUPE DES DEUX TOURS
LA ROCHELLE

Troupe n° 14 U.C.J.G.

MONTAUBAN 2
RENAUD DE MONTAUBAN

Troupe n° 526

E.U.F.-1^{ER} THONON
GROUPE DESAIX

Troupe n° 586

TRIBU DES SABLES D'ARGENT
1^{ERE} E.U. SETE

Troupe n° 108

TRIBU DES EAUX BRUNES
E-U LAGNY

Troupe n° 306

GROUPE FONTAINE-AU-ROI
PARIS 11^E

E.U. POISSY
6^E MEISSONNIER

LE CHAMBON-SUR-LIGNON
GROUPE DUVERNET

E.U.F. LE MANS
GROUPE ALBERT SCHWEITZER

Troupe n° 544

E.U.-PIERRE-MARIE DURAND
PUTEAUX

GROUPE CHAMPLAIN
E.U. LA TREMBLADÉ

GROUPE
MAISON-VERTE

E. U. PARIS BILLETTES
GROUPE DU VIEUX CLOITRE

Troupe n° 518

GROUPE DUGUESCLIN
MONTREUIL E-U.

GROUPE LOCAL LICHTENECK
NIEDERBRONN-LES-BAINS

GROUPE AMIRAL DE COLIGNY
ALÈS-ÉGLISE

E.U. VESINET
P. PIVETAUX

(collection J.H. Cardona)

RÉPERTOIRE DES INSIGNES E.U.F.

LES BANDES DE PARIS - MAISON FRATERNELLE, TROUPE « VIEILLE COLLINE » (n° 75).



Type S.A. Aux éclaireurs/Maison de l'éclaireur et de l'éclaireuse/La Hutte (Collection J.H. Cardona)

MARCHANDS DU TEMPLE/SCOUTISME ET AVENTURE/BOUTIQUE DE L'AVENTURE/CARRICK



Note : Dès la création des premières troupes, un registre d'affiliation fut mis en place avec une immatriculation par ordre de fondation. Quand les louveteaux furent officiellement lancés, une immatriculation propre aux meutes fut aussi mise en place. Idem pour les équipes. Le numéro d'affiliation était le sceau de l'admission dans le Mouvement, et pour ce faire il fallait satisfaire à un certain nombre de critères, essentiellement être rattachée à une institution : U.C.J.G, Église ou Comité Local. En principe l'immatriculation était perdue en cas de dissolution mais pouvait se maintenir en cas de suspension temporaire d'activité. La plupart des troupes qui avaient cessé toute activité pendant la grande guerre, furent toutes ré-affiliées sous leur ancienne immatriculation. Il en fut de même en 1945 sur la demande expresse des vieilles troupes qui tenaient à conserver leur numérotation. En dehors de ces cas, le maintien de la numérotation était bien plus difficile. Une troupe qui ne marchait pas était suspendue ou dissoute et n'était pas en principe relevée. Voyons quelques exemples.

Paris-Ascension, troupe n° 114, fut dissoute d'autorité en 1921, suite à l'exclusion d'un de ses chefs. Les éclaireurs furent, sans doute, répartis dans les troupes adjacentes. Elle ne fut jamais reformée.

La première troupe à Nice est affiliée en mai 1920 sous le n° 205. Une deuxième est affiliée en 1923 sous le n° 284, et enfin une troisième en 1925 sous le n° 313. Mais brusquement, en 1930, il ne reste plus qu'une seule troupe en activité : Nice II (n°284) qui est dirigée par un I.E.³ faisant fonction de C.T. L'année suivante elle semble repartir avec un nouveau C.T., mais en 1932 la troupe est en réorganisation. Elle est finalement suspendue en 1933. En 1934 démarre une nouvelle troupe sous le n° 514., toutes les précédentes n'existent plus du fait, sans doute, qu'elles ont été refondues dans la 514.

La troupe U.C.J.G. du parc de Saint-Maur a connue un sort bien malheureux. Elle fit partie des trois premières troupes à se constituer avant le Trivaux de juin 1911 (affiliation n°3), mais elle ne put se maintenir pendant la première guerre et elle ne fut pas relancée au lendemain de la guerre. La saignée fut trop importante. L'U.C.J.G. du parc Saint-Maur ne put se relever. Ce qui explique le sort de la troupe elle-même. Une troupe ne se forma à nouveau qu'en 1929 dans le Temple de Saint-Maur. Elle fut affiliée sous le n° 447 (troupe d'Église).

³ Instructeur Éclaireur.

LES BANDES DE GROUPE

La troupe *des Bruyères*, Bordeaux III, n° 197, est affiliée en avril 1920. Après cessation d'activité en 1930, sa réorganisation est annoncée dans l'annuaire de 1938, mais c'est une troupe nouvelle avec un numéro nouveau qui voit le jour en 1940, la troupe *des Cèdres* (n° 462). La reformation de la troupe *des Bruyères* a été visiblement refusée.

Dernier exemple : En 1928 la troupe de Casablanca I - U.C.J.G - (n° 339) et la troupe Casablanca II - Église - (n° 370) décident de fusionner dans un seul et même Comité Local. La nouvelle troupe ainsi formée est affiliée sous le n° 404. Les précédentes sont dissoutes.

L'immatriculation des unités cessa d'être mentionnée après 1940 dans *Sois Prêt* ou *Le Lien*, et l'annuaire de 1949, le dernier publié, ne donne non plus aucune numérotation. C'est curieux. Il faut croire que le registre des affiliations s'est perdu ou qu'il fut détruit pendant la guerre. Au début des années cinquante une nouvelle immatriculation fut mise en place en partant de zéro mais précédée de la lettre N pour nouvelle.

Au début, les troupes n'avaient pas d'autre nom que celui de leur Union. Mais dès le lendemain de la grande guerre, la mode fut celle des noms à consonance indienne d'après les caractéristiques locales. Rares furent les troupes qui y coupèrent. Montauban se nomma par exemple « *tribu des chêneraies brumeuses* » avant de prendre le nom de son fondateur, Alfred Casalis, tué à l'ennemi le 9 mai 1915, et plus tard d'associer le non d'un autre chef de troupe, Joseph Salvané, mort, lui, en sauvant une personne de la noyade au camp de Lakano, le 18 juillet 1928. Nous l'avons vu, Bordeaux donna des noms en relation avec la nature : Pins, Chênes, Bruyères, Cèdres, Oyats, Lacs etc. L'autre grande tradition fut de donner des noms d'étoiles. Par exemple, toutes les troupes de Toulouse furent nommées par des étoiles commençant par A : Altaïr (troupe I), Aldébaran (troupe II) et Achénar (troupe III marine). Un nombre finalement limité d'unités optèrent pour le grand classique de nom de renom.



Deux É.U. vers 1920. on peut remarquer sur leur bras gauche trois initiales dont deux seulement sont clairement visibles. Il était en effet d'usage, en ce temps-là, de faire suivre le nom de la localité après les initiales É.U.. Ces grosses lettres sur le bras ne sont pas réglementaires mais elles expriment le souci de marquer sur l'uniforme la localisation de la troupe. (Collection J.H. Cardona).

LES BLASONS RÉGIONAUX

De part le fait que les U.C.J.G étaient organisées nationalement par groupe régionaux, les troupes É.U. furent tout naturellement organisées selon ces groupes. Quand la guerre de 1914 éclata et qu'il ne resta pour diriger les troupes qu'un chef sur cinq, âgé de moins de 19 ans, il fallut trouver le moyen de les encadrer et de les soutenir. C'est ainsi que furent inventés et mis en place, dès 1914, les commissaires de région (C.R.) et de secteur (C.S.). Le Secteur était aussi un redécoupage spécifique des U.C.J.G. de la région Seine parce que celle-ci possédait un nombre considérable d'Unions, plus de soixante. Une organisation qui fit fortune puisqu'elle fut reprise par la suite par tous les autres Mouvements de scoutisme. Les commissaires étaient, en raison de la mobilisation, soit des chefs éclaireurs de plus de 45 ans, soit des Unionistes tout aussi âgés qui acceptaient de s'improviser chefs éclaireurs. Ce fut l'un des moyens qui permit aux troupes de tenir pendant près de cinq ans malgré l'implacable mobilisation des chefs de troupe dès qu'ils atteignaient 19 ans, s'ils ne devançaient pas, bien entendu, leur appel à 18 ans.

Les groupes régionaux U.C.J.G, et donc éclaireurs, d'avant la première guerre étaient au nombre de onze : Gard et Midi, Normandie, Nord, Nord-Est (Vosges), Ouest, Pays de Montbéliard, Rhône et Loire, Seine, Sud-Est, Sud-Ouest et Colonies, auxquels s'ajouta le groupe régional d'Alsace-Lorraine en 1919. Ce fut en gros, à quelques redécoupages et changements de noms près, l'organisation des É.U.F. tout le temps de leur existence. Les régions É.U. ne furent nullement la volonté de réinscrire les troupes à un temps anté-républicain, en ressuscitant les anciennes provinces royales, comme ce fut le cas chez les S.D.F.. Une tendance que le Scoutisme Français accentua en renommant les régions provinces en 1941. Un thème qui était cher à Vichy et dont on ferait bien de se départir en s'organisant d'après les régions administratives de la République.

L'idée d'associer un blason aux régions commença à percer chez les É.U. au début des années trente, sur l'influence des S.D.F. et des E.D.F., qui leur avaient emboîté le pas. C'est pourquoi les É.U. furent amenés peu à peu à associer leur organisation territoriale héritée des U.C.J.G. aux régions traditionnelles de la France. Au début des années 30, les régions Seine, Haut Languedoc, Bas Languedoc, Cévennes¹, Pays de Montbéliard et Ouest, au moins, se dotèrent d'un insigne propre. Ce n'est en effet qu'en 1938 que le port d'un blason régional devint obligatoire. C'est à partir de ce moment-là que les blasons régionaux furent mis en fabrication par les commissaires régionaux, selon leur fantaisie et initiative. Aucune ligne directrice ne fut établie pour harmoniser sous une forme quelconque ces nouveaux insignes. Certaines régions, comme l'Aquitaine et la Provence², par exemple, adoptèrent le blason en usage chez les S.D.F. et les E.D.F.. Les blasons spécifiquement É.U. d'avant guerre sont de ce fait relativement peu nombreux et fort rare à retrouver. Contre toute attente, ce n'est pas la S.A. Aux éclaireurs qui les produisit ou les distribua. Cela fut l'affaire des commissaires de région. Le magasin officiels des É.U. ne vendit que l'insigne de la région Seine, mais celui-ci n'apparaît dans le catalogue qu'en 1939, alors qu'il était en usage dès le début des années trente. Après la seconde guerre mondiale, les É.U. utilisèrent les insignes édités par *La Hutte*, à l'exception de quelques régions qui continuèrent à produire leur propre insigne : Drôme-Ardèche et Drôme-Isère par exemple. Après 1970, les insignes de régions furent produits par la coopérative des troupes azimuts. On ne fit que reproduire les insignes qui avaient été en usage. C'est ainsi que les S.U.F., qui se ravitaillaient là portèrent longtemps l'insigne historique des É.U. de la région de Montbéliard, qui portait pourtant, bien visible, les initiales É.U..



É.U. du Maroc au jamboree de 1947

1 Les régions Sud-Ouest et Gard et Midi furent en effet redécoupées en Aquitaine, Haut Languedoc, Bas Languedoc et Cévennes.

2 Redécoupage de la région Sud-Est.

LES BLASONS RÉGIONAUX

Faute de documentation et d'illustration, il n'est guère aisé de recenser les insignes de régions qui furent utilisés selon les époques. La région bretonne, par exemple, traditionnellement pauvre en troupes É.U., n'exista que fort épisodiquement au gré des aléas de ses effectifs, et il est difficile de dire quels furent les insignes adoptés. Nous supposons qu'il s'agissait des insignes S.D.F. Curiosité. En 1930, la troupe de Brest portait le blason de la ville que l'on trouvait sans doute dans le commerce.



La troupe de Brest en avril 1930. Au pied du C.T. et du C.N., J. Guérin-Desjardin, un éclaireur sur l'uniforme duquel se distingue particulièrement bien l'insigne de la ville de Brest. (Collection J.H. Cardona).

Il est également difficile de dire quels furent les insignes des régions, fort temporaires, de la période 1940-1945. Nous ignorons même si des insignes furent tissés, à l'exception de la région Provence et Savoie-Jura dont nous avons trouvés des exemplaires.

La troupe de Montauban, qui ne cessa d'être tiraillée, selon les époques, entre les régions sud-Ouest, Gard et Midi, Cévennes, Aquitaine, Gascogne et Guyenne avant d'être définitivement rattachée au Haut-Languedoc, pris le parti de porter, dans les années trente, l'insigne en usage chez les S.D.F.. Pendant la seconde guerre elle utilisa un insigne tissé sur fond noir et ensuite, l'insigne *La Hutte*, qui était en commun avec les E.D.F..

INSIGNES UTILISÉS PAR LA TROUPE DE MONTAUBAN, RÉGION HAUT-LANGUEDOC, ENTRE 1938 ET 1968.



- avant guerre -
(collection R. SARTORI)



- pendant la guerre -
(collection R. SARTORI)



- après guerre -
(collection R. SARTORI)

ALGERIE – TUNISIE		EURAN
 <p>Insigne spécifique aux E.U.F. 38 x 42 mm. Années 40 - 60. (Collection J.H. CARDONA)</p>	 <p>Insigne spécifique aux E.U.F. 38 x 42 mm. Années 40 - 60.</p>	 <p>E.U. de la région d'Afrique du Nord Tunisie – Algérie – Maroc années 30</p>
AUVERGNE – BOURBONNAIS		
 <p>Insigne peut-être utilisé par les E.U. 33 x 43 mm (écu). Années 40.</p>	 <p>Insigne La Hutte utilisé par les E.U. 38 x 45 mm. Années 50 - 60. (Collection R. SARTORI)</p>	 <p>Insigne La Hutte utilisé par les E.U.F. 38 x 45 mm. Années 50 - 60. (Collection R. SARTORI)</p>
ALSACE		
 <p>Insigne S.D.F. utilisé par les E.U.F. 29 x 43 mm. Années 30 - 40.</p>	 <p>Insigne S.D.F. utilisé par les E.U.F. 31 x 42 mm. Années 30 - 40.</p>	 <p>Insigne S.D.F. utilisé par les E.U.F. 36 x 49 mm. Années 30 - 40.</p>

LES BLASONS RÉGIONAUX

ALSACE suite



Insigne S.D.F. utilisé par les E.U.F.
33 x 41 mm. Années 30 - 40.



Insigne S.D.F. utilisé par les E.U.F.
34 x 45 mm. Années 30 - 40.



Insigne S.D.F. utilisé par les E.U.F.
27 x 39 mm. Années 30 - 40.
(Collection A. MORLEY)



Insigne utilisé par les E.U.F.
38 x 49 mm. Années 50.
(Collection R. SARTORI)



Insigne La Hutte utilisé par les E.U.F.
38 x 45 mm. Années 50 - 60.



Insigne La Hutte utilisé par les E.U.F.
38 x 45 mm. Années 50 - 60.

AQUITAINE



Insigne commun aux E.U.F, E.D.F et
S.D.F. 32 x 32 mm (écu).
Années 30 - 40.

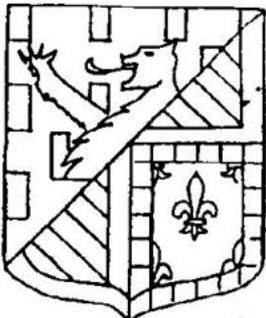


Insigne commun aux E.U.F, E.D.F et
S.D.F. 32 x 32 mm (écu).
Années 30 - 40.

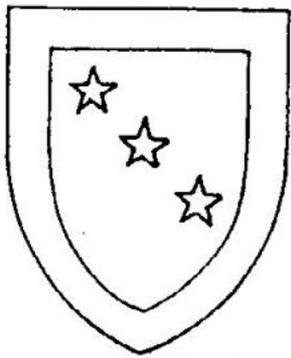


Insigne La Hutte utilisé par les E.U.F.
38 x 45 mm. Années 50 - 60.

LES BLASONS RÉGIONAUX

AQUITAINE	BAS - LANGUEDOC	
		
<p>Insigne La Hutte utilisé par les E.U. 38 x 45 mm. Années 50 - 60.</p>	<p>Insigne en feutrine brodé utilisé dès 1934. (Collection R. SARTORI)</p>	<p>Insigne en feutrine brodé + bande tissée spécifique aux E.U.F. Années 40.</p>
BAS - LANGUEDOC		
		
<p>Insigne commun aux E.U.F et E.D.F. + bande tissée spécifique aux E.U.F. 41 x 46 mm. Années 50.</p>	<p>Insigne commun aux E.U.F et E.D.F. + bande tissée spécifique aux E.U.F.. 41 x 46 mm. Années 50 - 60.</p>	<p>Insigne commun aux E.U.F et E.D.F.. 40 x 55 mm. Années 50 - 60.</p>
BOURGOGNE - FRANCHE - COMTÈ		
		
<p>Cet insigne apparaît dans <i>Sois Prêt</i> n° 107. Il n' a peut-être jamais été fabriqué. Années 30.</p>	<p>Insigne spécifique aux E.U.F. 36 x 43 mm (écu). Années 50 - 60</p>	<p>Insigne spécifique aux E.U.F. 36 x 40 mm (écu). Années 50 - 60.</p>

LES BLASONS RÉGIONAUX

BRETAGNE		CAMARGUE
		
<p>Insigne La Hutte utilisé par les E.U.F. 38 x 46 mm. Années 50 - 60.</p>	<p>Insigne La Hutte utilisé par les E.U.F. 38 x 46 mm. Années 50 - 60.</p>	<p>Insigne en feutrine brodé utilisé peut-être par la province en 1941 - 1945. (Collection R. SARTORI)</p>
CAMEROUN	CEVENNES	
		
<p>Insigne spécifique aux E.U. 39 x 50 mm. Années 50 - 60. (Collection R. SARTORI)</p>	<p>Insigne S.D.F. utilisé par les E.U. 35 x 45 mm. Années 30.</p>	<p>Insigne commun aux E.U.F et E.D.F. 41 x 46 mm. Années 50 - 60.</p>
DRÔME - ARDÈCHE	DRÔME - ISÈRE	EXTENSION
		
<p>Insigne spécifique aux E.U. 38 x 43 m. Années 30 - 50. (Collection J.H. CARDONA)</p>	<p>Insigne spécifique aux E.U. 38 x 55 mm. Années 50 - 60. (Collection R. SARTORI)</p>	<p>Cet insigne apparaît dans <i>Sois Prêt</i> n° 107. Il n'a peut-être jamais été fabriqué. Années 30.</p>

LES BLASONS RÉGIONAUX

<p>AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE</p>	<p>HAUT - LANGUEDOC</p>	
		
	<p>Insigne S.D..F. utilisé par les E.U. 35 x 45 mm. Années 30.</p>	<p>Insigne utilisé ou spécifique aux E.U ? 37 x 43 mm. Années 40. (Collection R. SARTORI)</p>
<p>HAUT - LANGUEDOC</p>	<p>ÎLE-DE-FRANCE</p>	
		
<p>Insigne commun aux E.U.F et E.D.F. 41 x 46 mm. Années 50 - 60.</p>	<p>Insigne La Hutte utilisé par les E.U. 38 x 46 mm. Années 50 - 60.</p>	<p>Insigne La Hutte utilisé par les E.U. 38 x 46 mm. Années 50 - 60. (Collection J.H. CARDONA)</p>
<p>INDOCHINE</p>		
		
<p>Fabrication locale par les E.U. Insigne brodé sur feutrine. Années 50. (Collection Alban FOURCADE)</p>	<p>Insigne La Hutte utilisé par les E.U. 38 x 46 mm. Années 50 - 60.</p>	<p>Insigne La Hutte utilisé par les E.U. 44 x 50 mm. Années 50 - 60. (Collection Alban FOURCADE)</p>

LES BLASONS RÉGIONAUX

LOIRE		LORRAINE
		
<p>Insigne E.D.F. utilisé par les E.U. 39 x 47 mm. Années 40 - 60</p>	<p>Insigne E.D.F. utilisé par les E.U. 39 x 47 mm. Années 40 - 60.</p>	<p>Insigne E.U. (Collection J.H. Cardona)</p>
LORRAINE	LYONNAIS	
		
<p>Insigne La Hutte utilisé par les E.U. Idem sur fond bleu. 38 x 46 mm. Années 50 - 60.</p>	<p>Insigne spécifique aux E.U. 39 x 46 mm. Années 30. (Collection J.H. CARDONA)</p>	<p>Insigne spécifique aux E.U. 34 x 44 mm. Années 30. (Collection R. SARTORI)</p>
		
<p>Insigne spécifique aux E.U. 38 x 49 mm. Années 30. (Collection J.H. CARDONA)</p>	<p>Insigne spécifique aux E.U. 34 x 44 mm. Années 50 - 60. (Collection J.H. CARDONA)</p>	<p>Insigne spécifique aux E.U. 43 x 50 mm. Années 50 - 60. (Collection R. SARTORI)</p>

LES BLASONS RÉGIONAUX

LYONNAIS	MADAGASCAR	
 <p>Insigne spécifique aux E.U. 35 x 45 mm. Années 50 - 60. (Collection R. SARTORI)</p>	 <p>Cet insigne apparaît dans <i>Sois Prêt</i> n° 278. Il n'a peut-être jamais été fabriqué. Années 50.</p>	 <p>Probablement insigne en vigueur à Madagascar après l'indépendance.</p>
MADAGASCAR	MAROC	
 <p>Probablement insigne en vigueur à Madagascar après l'indépendance.</p>	 <p>Insigne spécifique aux E.U. 45 x 52 mm. Années 30. (Collection R. SARTORI)</p>	 <p>Insigne spécifique aux E.U. 37 x 44 mm. Années 40 (Collection J.H. CARDONA)</p>
MAROC		
 <p>Insigne spécifique aux E.U. 36 x 43 mm. Années 40 (Collection J.H. CARDONA)</p>	 <p>Insigne spécifique aux E.U. 39 x 47 mm. Années 50 et 60. (Collection R. SARTORI)</p>	 <p>Insigne spécifique aux E.U. 37 x 47 mm. Années 50 et 60 (Collection J.H. CARDONA)</p>

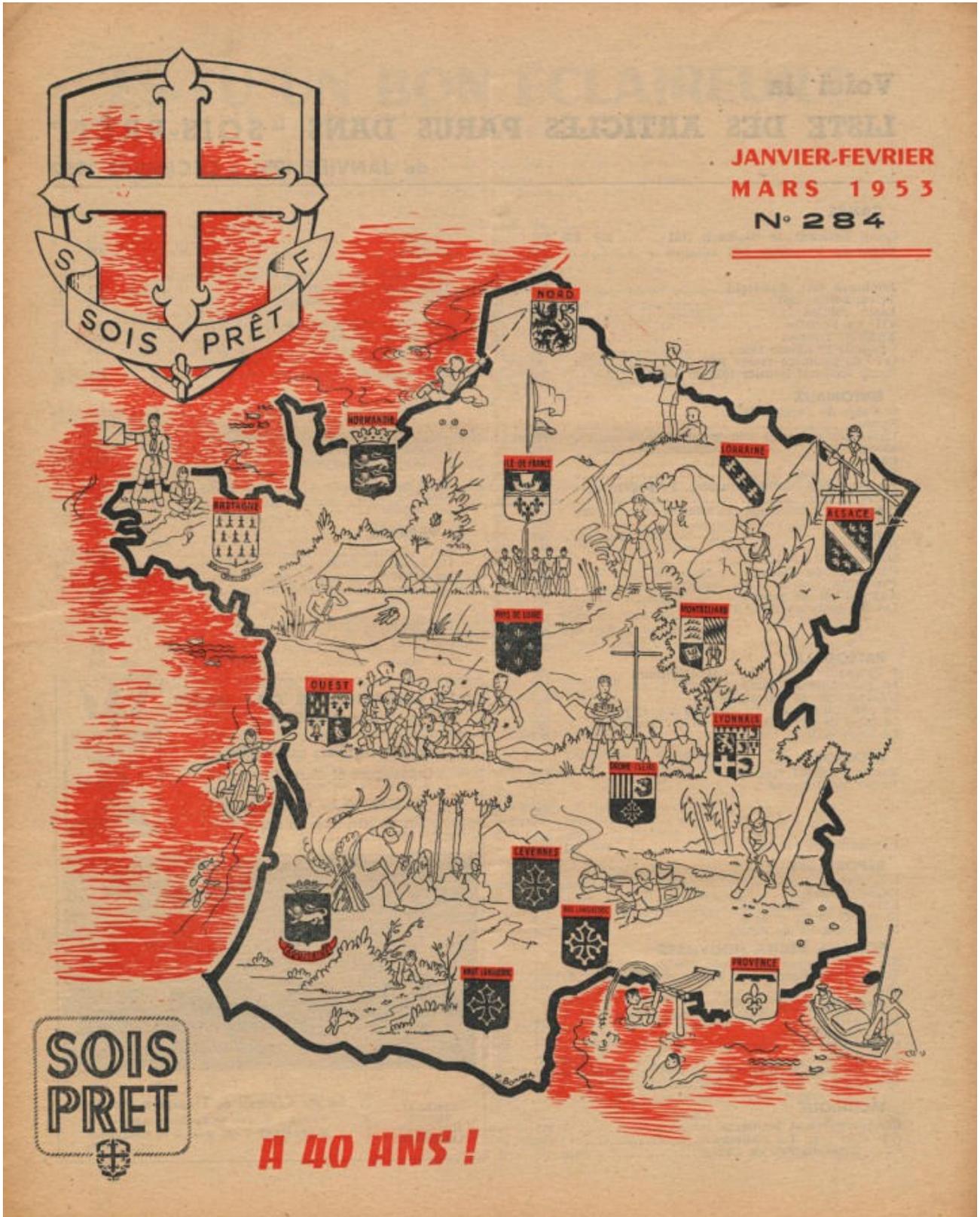
LES BLASONS RÉGIONAUX

MAROC	MONTBELIARD	
 <p data-bbox="225 683 510 763">Insigne spécifique aux E.U. 35 x 47 mm. Années 50 et 60 (Collection R. SARTORI)</p>	 <p data-bbox="659 701 932 781">Insigne spécifique aux E.U. 30 x 40 mm. Années 30. (Collection J.H. CARDONA)</p>	 <p data-bbox="1059 806 1390 887">Insigne spécifique aux E.U. 40 x 48 mm (écu). Années 50 -60. (Collection J.H. CARDONA)</p>
NORD		NORMANDIE
 <p data-bbox="201 1292 531 1346">Insigne S.D..F. utilisé par les E.U. 37 x 48 mm. Années 30.</p>	 <p data-bbox="619 1314 973 1368">Insigne La Hutte utilisé par les E.U. 40 x 49 mm. Années 50 - 60.</p>	 <p data-bbox="1050 1303 1406 1357">Insigne La Hutte utilisé par les E.U. 38 x 46 mm. Années 50 - 60.</p>
NORMANDIE	OUEST	
 <p data-bbox="188 1780 545 1834">Insigne La Hutte utilisé par les E.U. 38 x 46 mm. Années 50 - 60.</p>	 <p data-bbox="655 1863 940 1944">Insigne spécifique aux E.U. 39 x 47 mm. Années 50 - 60. (Collection R. SARTORI)</p>	 <p data-bbox="1083 1836 1370 1917">Insigne spécifique aux E.U. 37 x 50 mm. Années 50 - 60. (Collection R. SARTORI)</p>

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F. 1911 - 2011

OUEST		PROVENCE
 <p>Insigne spécifique aux E.U. 40 x 50 mm. Années 50 - 60. (Collection J.H. CARDONA)</p>	 <p>Insigne spécifique aux E.U. (Collection J.H. CARDONA)</p>	 <p>Insigne E.D.F. utilisé par les E.U. 38 x 49 mm (écu). Années 30.</p>
PROVENCE	SAVOIE - JURA	
 <p>Insigne spécifique aux E.U. 40 x 46 mm. Années 40.</p>	 <p>Insigne commun aux E.U.F. et G.D.F. 31 x 37 mm. Années 50 - 60. (Collection J.H. CARDONA)</p>	 <p>Insigne spécifique aux E.U. Années 40. 50 x 40 mm (collection P. Vaultier)</p>
SEINE	SEINE	VIVARAIS - FOREZ
 <p>Insigne spécifique aux E.U. 40 mm x 49 mm. Brodé. Années 30. (Collection R. SARTORI)</p>	 <p>Insigne spécifique aux E.U. 43 mm x 47 mm. Tissé. Années 30. (Collection R. SARTORI)</p>	 <p>Insigne spécifique aux E.U. Année 50 - 60.</p>

LES BLASONS RÉGIONAUX



LES BLASONS RÉGIONAUX

MARCHANDS DU TEMPLE/SCOUTISME & AVENTURE/BOUTIQUE DE L'AVENTURE :

Dès 1974, les insignes de région, dont les troupes azimuts avaient besoin, furent mis en fabrication par leur coopérative « *Les Marchands du Temple* ». Par la suite, quand les Scouts Unitaires de France, scission des Scouts de France, firent également de la coopérative unioniste leur magasin, les insignes qui faisaient défaut à leur propre organisation régionale furent aussi mis au catalogue. Il s'agit des insignes Champagne, Loire Océan et Île-de-France. Ces insignes n'étaient pas des insignes É.U. mais du fait qu'ils se retrouvèrent dans le catalogue sans aucun distinguo, il est possible qu'ils furent employés ici et là par les unités F.E.E.U.F.. Seul l'insigne Île-de-France fut adopté comme blason distinctif des troupes azimuts de la région parisienne. Les troupes parisiennes se distinguaient par le port du blason de Paris. En raison d'une production qui s'est étalée sur une période de près de trente ans fait qu'il existe, là-aussi, des variantes, essentiellement de dimension.

Le catalogue de 1979-1980 mentionne dix-sept insignes différents : Alsace, Bas-Languedoc, Haut-Languedoc, Paris-Île-de-France, Provence, Bretagne, Auvergne, Aquitaine, Rhône-Alpes, Lorraine, Franche-Comté-Bourgogne-Pays-de-Montbéliard, Normandie, Nord, Ouest-Poitou, Loire-Océan, Île-de-France et Tahiti. Celui de 1985 ajoute la Champagne, supprime la distinction Haut et Bas Languedoc et ne propose plus Tahiti. Par la suite d'autres insignes furent encore ajoutés au catalogue. Les exemples reproduits ci-après ne sont nullement exhaustifs. Ils se bornent aux années 70-80. Les insignes étaient tissés sur ruban crème ou blanc, plus rarement bleu-marine. La largeur des rubans varie entre 44, 42, 40 et 38 mm. Ce sont ces largeurs qui indiquent, sans doute, les séries de fabrications.

 ALSACE 71131 Qté :	 LANGUEDOC 71132 Qté :	 PARIS 71133 Qté :	 PROVENCE 71134 Qté :	 BRETAGNE 71135 Qté :	 AUVERGNE 71136 Qté :	 AQUITAINE 71137 Qté :	 RHONE-ALPES 71138 Qté :	 LORRAINE 71139 Qté :
 FRANCHE COMTE BOURGOGNE-PM 71140 Qté :	 NORMANDIE 71141 Qté :	 NORD 71142 Qté :	 OUEST 71143 Qté :	 LOIRE-OCEAN 71144 Qté :	 ILE DE FRANCE 71145 Qté :	 CHAMPAGNE 71146 Qté :	Insigne de Province à l'unité nombre × 3,40 =	
							Insigne de Province par 50 nombre × 2,90 =	

Catalogue 1985



À gauche :
 ruban de 40 et 44 mm.
 À droite :
 ruban de 44 mm



LES BLASONS RÉGIONAUX



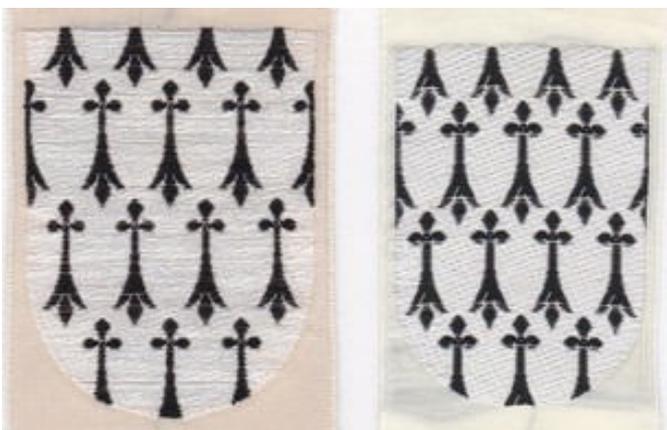
De gauche à droite ruban de 40 et de 44 mm



De gauche à droite ruban de 44 mm



De gauche à droite ruban de 44 et 40 mm



De gauche à droite ruban de 44 et de 40 mm

LES BLASONS RÉGIONAUX



De gauche à droite
ruban de 44 mm



De gauche à droite ruban
de 44, 40 et 38 mm



De gauche à droite
ruban de 44 mm

LES BLASONS RÉGIONAUX



De gauche à droite
ruban de 44 et 40 mm



De gauche à droite
ruban de 44 et 40 mm



De gauche à droite ruban
de 44, 40 et 38 mm

LES BLASONS RÉGIONAUX



De gauche à droite
ruban de 44 et 40 mm



De gauche à droite
ruban de 42 mm

LES BLASONS RÉGIONAUX



De gauche à droite ruban de 44 mm



De gauche à droite ruban de 38 et 40 mm



E.U. troupe Casalis-Salvané Montauban 2023.

LES BOUCLES DE CEINTURON

Au camp national de 1936, les É.U. se plaignirent d'être « *les enfants pauvres du scoutisme* ». Ils n'avaient toujours pas de boucle de ceinturon, alors que les E.D.F. et les S.D.F. en disposaient depuis longtemps déjà. Ce désintérêt de la Direction des É.U. pour les insignes était motivé, depuis le début du Mouvement, par le souci de viser à l'essentiel en matière d'uniforme. L'austérité protestante n'est pas un vain mot. Toutefois, elle jugea que la réclamation de la base était justifiée. Aussi prit-elle la résolution de mettre en fabrication une boucle de ceinturon de très belle facture arborant un coq en fort relief. Il fallut cependant attendre juin 1938 pour que cette boucle de ceinturon soit enfin disponible à la S.A. Aux Éclaireurs.

La dernière mention de la boucle coq apparaît dans *Le lien* de novembre 1940. On annonce la mise à disposition de 300 boucles coq. On se les arracha car en décembre *Le lien* annonçait déjà l'épuisement du stock. Il s'agit certainement de la dernière édition. Avec la création du Scoutisme Français, fin 1940, et le changement d'insigne qui s'ensuivit, la boucle coq n'était plus d'actualité. La croix fleurdelisée avait remplacé le fier gallinacé.

Le plus curieux, c'est qu'aucune boucle en duralumin n'ait été mise en fabrication par les É.U. pendant la guerre, alors que les S.D.F., E.D.F., et la F.F.E. l'avait fait. Le duralumin était en effet le rare métal encore disponible pour le civil pendant la guerre.

**LA SEULE VRAIE
BOUCLE DE CEINTURE E. U.**

Modèle en bronze massif, cette boucle a le grand avantage de pouvoir obtenir un serrage ou desserrage à volonté, au gré des repas.

Un vrai campeur ne comprime pas ses intestins, il donne à ses organes la possibilité de fonctionner librement au cours de la digestion.

Cette boucle réalise :

- santé du corps ;
- esthétique de l'uniforme.

Ce tour de force a été réalisé par la Maison de l'ALAUDA.



Acheter la boucle E.U. : c'est être à la page, c'est aider le Mouvement à vivre.

PRIX : 100 fr. la boucle.

Faites vos commandes à :

l'ALAUDA, 65, rue de la Paroisse, Versailles (S.-et-O.).

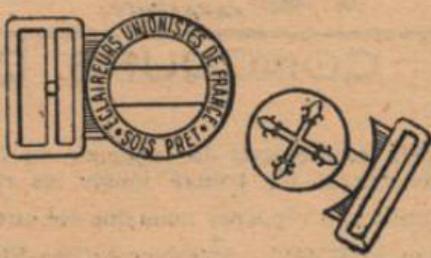
Toujours à l'ALAUDA, vous trouverez des culottes éclairneur en magnifique velours à côtes bleu pour le prix de 1.180 fr. dans toutes les tailles. Faites vos commandes en précisant vos mesures (tour de taille) et joindre 40 points textiles pour chaque culotte. - N'attendez pas le Jam pour vous équiper correctement.

Sois Prêt n° 243, mai-juin 1947

L'ALAUDA
65, rue de la Paroisse - VERSAILLES

LA BOUCLE E. U.
en deux parties

Pour te satisfaire, la boucle E.U. est à nouveau en 2 parties, réclame-là sans tarder à ton C. T.



Exclusivités de :

- Boucles de ceinture E.U. : 110 frs
- Fanion de bicyclette E.U. : 140 frs
- Culotte réglementaire en velours bleu à côtes

Demande sans tarder à ton C.T. (ou chestaine) de te fournir la boucle de ceinture et ton fanion de vélo; cela aidera ta caisse de troupe et évitera ainsi de gros frais de port.

Sois Prêt n° 258 de mars 1949

LES BOUCLES DE CEINTURON

Il faut attendre 1947 pour retrouver une annonce de boucle É.U.¹ mettant en exergue la croix fleurdelisée. Elle était vendue par la « *Maison de l'Alauda* », à Versailles, qui distribuait uniforme et équipement scout. Elle a la curieuse caractéristique d'être monobloc. Ce qui ne devait guère être pratique, contrairement à son annonce publicitaire. De fait, en 1949, *l'Alauda* proposa de nouveau une boucle en deux parties². Par la suite, la boucle É.U. fut vendue par *La Hutte* mais il ne s'agit pas de la même boucle. Celle de « *l'Alauda* » se distingue par son dos plein, tandis que celle de *La Hutte* est en creux. Mais nous ignorons pourquoi il existe deux types, celle avec petites étoiles et celle avec grosses étoiles. La boucle avec les petites étoiles est la dernière de la série, tandis que la boucle avec les grosses étoiles l'a précédée, elle doit dater des années 50.

La boucle fleurdelysée fut utilisée officiellement jusqu'en 1970, date de la fusion des Éclaireurs Unionistes avec les Éclaireuses Unionistes. L'uniforme étant alors réduit à sa plus simple expression, aucune boucle F.E.E.U.F ne fut mise en fabrication dans un premier temps. Mais comme certaines troupes azimuts avaient conservé l'uniforme classique, leur coopérative, *Les Marchands du temple*, fit fabriquer une boucle de ceinturon similaire à la précédente, mais en modifiant l'intitulée et en ajoutant un trèfle. L'arrêt d'activité de scoutisme et Aventure fin 2000 entraîne l'arrêt de fabrication de la boucle. C'est pourquoi, les anciennes troupes azimuts, sous le nom *Nouveaux Horizons*, ont mis récemment en fabrication une nouvelle boucle de ceinturon.

Signalons enfin la boucle coq de l'A.F.S.U.³ et la reproduction du Réseau Baden Powell. La boucle coq de l'A.F.S.U., produite au milieu des années 90, se distingue aisément des boucles coq des années trente au fait qu'elle possède deux ardillons, un de chaque côté de la boucle. La reproduction du Réseau Baden Powell, produite au milieu des années 80, porte au dos le marquage B.F.Z.A. abréviation de Bernard FRIZA, le fondeur. Il faut enfin signaler qu'il existe de légères variantes parmi les boucles coq des années trente selon les séries de fabrication. Certaines possèdent un ardillon, d'autres n'en ont pas, d'autres encore ont une excroissance au dos de la partie mâle que le possesseur limait parfois, etc.



1 *Sois Prêt* n° 243, mai-juin 1947.

2 *Sois Prêt* n° 258 de mars 1949.

3 Unités rattachées directement aux U.C.J.G. et non aux E.E.U.d.F..

RÉPERTOIRE DES INSIGNES E.U.F.



Boucle coq type 1 avec ardillon



Dos uni et excroissance sur la partie mâle limée



Boucle coq type 3 sans ardillon



Dos uni et excroissance sur la partie mâle limée



Boucle coq type 4 (pas d'emplacement pour l'ardillon)



Dos uni et partie mâle en deux parties



Boucle monobloc (Alauda)



Dos plein



Boucle crois type 1 Alauda



Dos sans relief

LES BOUCLES DE CEINTURON



Boucle coq Scoutcréation de la troupe Casalis-Salvanè de Montauban, existe aussi en bronzé.

LES INSIGNES DES CAMPS NATIONAUX

INSIGNE DU VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE ET CAMP NATIONAL DE 1936 :

Pour fêter leur vingt-cinquième anniversaire, les É.U. portèrent un insigne spécifique durant toute l'année 1936 sur leur chemise d'éclaireur, à la poche gauche, après quoi il devait être décousu au 1er janvier 1937. Cet insigne rouge à croix fleurdelysée n'est pas l'insigne du camp national organisé à cette occasion-là à Walbach, en Alsace. L'insigne de ce camp était la cigogne métallique que l'on retrouve sur le fanion du camp (se reporter au chapitre fanions).

INSIGNES DU VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE ET DU CAMP NATIONAL DE WALBACH DE 1936



Insigne tissu. 58 x 55 mm.
(collection R. Sartori)



Insigne carton. 62 x 54 mm.
(collection J.H. cardona)



Insigne du camp national de 1936. (collection R. Sartori)

INSIGNE DES CAMPS NATIONAUX DES PREMIÈRES CLASSES :



En 1945, un camp national dédié aux « Initiés » fut organisé. Un camp qui fut renouvelé les années suivantes. Mais quand les initiations furent délaissées parce qu'elles ne répondaient plus aux attentes, on eut l'idée d'organiser, en remplacement, un camp national des premières classes. Contrairement à son titre, ce camp était ouvert en fait aux éclaireurs de seconde classe qui avait obtenu un certain nombre d'épreuves de la première classe. Le camp leur donnait l'occasion, justement, de devenir éclaireur de première classe.

Le premier camp se tint en 1950 à Meyrueis, dans les Cévennes et on eut l'idée de donner un foulard de camp portant à sa pointe l'ancien insigne de première classe – le coq rouge – dont il restait un stock. En 1956, probablement suite à l'épuisement de cet ancien stock, on fit fabriquer un insigne spécial arborant lui aussi un coq rouge. Cet insigne devait être cousu « immédiatement au-dessus de la poche droite de la chemise »¹ et son port était permanent.

¹ Sois Prêt n° 306, mai 1956, p. 8.

LES INSIGNES DES CAMPS NATIONAUX

CAMP NATIONAL DES PREMIÈRES CLASSES



(collection M. Calas)



21 x 27 mm
(collection R. Sartori)

INSIGNE DU CAMP NATIONAL DE 1951 :

En 1951, le Mouvement organisa son deuxième camp national sur le lieu même du premier camp national, à Walbach. On édita cette fois-ci un insigne spécial pour ce camp. Il se cousait sur la poche droite de la chemise.

CAMP NATIONAL DE WALBACH. 1951.



Insigne du Camp National. 57 x 57 mm.
(collection R. Sartori)



Insigne carton. 65 x 65 mm.
(collection J.H. Cardona)

LES INSIGNES DES CAMPS NATIONAUX

INSIGNE DU CAMP NATIONAL LOUVETEAUX DE 1954 :

En 1954, le Mouvement organisa un camp national pour les louveteaux et un insigne fut fabriqué pour cette occasion. L'insigne comporte une incohérence. Le chiffre 1924 ne correspond pas à la création des louveteaux. Ces derniers furent créés en 1921 et non en 1924. Il s'agit sans doute d'une erreur du fabricant qui a confondu le un avec le quatre.



(Collection J.H. Cardona)

INSIGNES DU CAMP NATIONAL DE 1961 :

Deux insignes distincts furent édités pour le Camp National du Jubilé. Un avec étoile, l'autre sans étoile. L'insigne avec étoile était portée par « les patrouilles jubilaires », c'est-à-dire par celles qui en plus d'avoir réussi l'épreuve secrète – qui donnait le droit de participer au camp national – satisfaisait à trois autres exigences : 1) avoir accomplie une exploration de 24 h ; 2) que les patouillards, selon leur ancienneté, soient de seconde ou de première classe, 3) totaliser 120 nuits de camps. L'insigne sans étoile était portée par « les patrouilles qualifiées », c'est-à-dire par celle qui n'avaient réussi que l'épreuve secrète.

50^{ÈME} ANNIVERSAIRE ET CAMP NATIONAL DE 1961 (MALZIEU)



Insigne des patrouilles jubilaires.
(Collection R. Sartori)



Insigne des patrouilles qualifiées.
(Collection R. Sartori)

INSIGNE COMMÉMORATIF DE 1961



38 x 39 mm. (Collection R. Sartori)

LES INSIGNES DES CAMPS NATIONAUX

LES CAMPS NATIONAUX F.E.E.U.F. :

La fusion des E.U.F et de la F.F.E.U. en 1970 ne mit pas un terme aux camps nationaux.

Les troupes azimuts organisèrent un camp national en 1974 au Pont-de-Montvert, dans les Cévennes, dit camp du coq, et les compagnies azimuts eurent aussi le leur en 1981 et 1983, dit camp du trèfle.

Deux camps nationaux furent organisés par le Mouvement en 1982 et en 1999.

CAMPS NATIONAUX DES TROUPES ET COMPAGNIES AZIMUTS



Insigne du camp du coq . Camp National des troupes Azimuts de 1974. 35 mm de diamètre. (Collection J. Pikula)



Insigne du camp du trèfle. Camp National des compagnies Azimuts de 1981.

CAMP NATIONAUX F.E.E.U.F.



Insigne du Camp National P.F.A. de 1982. 40 x 60 mm.



Insigne du Camp National L.C.A. de 1999.



Insigne du centenaire

LES INSIGNES SPÉCIAUX

INSIGNES DE TROUPE :

Avant guerre les troupes É.U. d'une même localité ou d'un même groupe se distinguaient souvent par l'adjonction d'un insigne particulier sur la pointe du foulard. La plupart du temps il s'agissait d'une simple feutrine découpée mais certaines troupes firent des insignes tissés.



Insigne du groupe local de l'Institut protestant pour déficients auditifs "Bruckhof" à Neudorf Strasbourg. 38 x 43 mm (Collection J.H. Cardona)



Insigne de la troupe de Sète (Col. J.H. Cardona)



Insigne de la troupe II du groupe Paris-Roquépine. 46 x 56 mm. (Collection A. Morley)



Insigne du groupe Lyon - Léopold - Monod Troupe n° 427 « Gui » (Collection J.H. Cardona)



Insigne du groupe Lyon - Le Phare Troupe n° 418 « Pierre l'Eplattenier » (Collection J.H. Cardona)



Insigne du groupe Lyon - Coligny Troupe n° 277 « Coligny » (Collection J.H. Cardona)



Rose de Luther, insigne des troupes E.U. Luthérienne clandestines pendant la seconde guerre mondiale



Insigne feutrine (Collection J.H. Cardona)

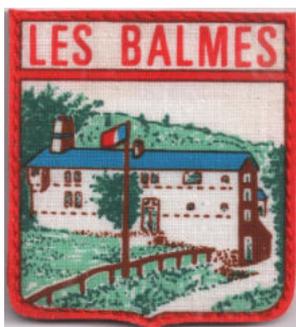
LES INSIGNES SPÉCIAUX

INSIGNE DE CAMP :

Certains camps furent tout spécialement organisés pour les éclaireurs qui appartenaient à des troupes qui ne pouvaient camper en été, faute de matériel ou de chef. Il s'agissait du camp du Blanc (Charente-Maritime) et du camp des Balmes (Cévennes). Le camp du Blanc fonctionna de 1918 à 1939. Il avait pour insigne un écu avec trois tentes blanches. Le camp des Balmes fonctionna de 1937 jusqu'aux années 70. Son insigne date des années 60. Ce camp a été animé pendant 50 ans par Paul Privat (Renard). 12 000 campeurs sont passés aux Balmes. Un autre camp permanent, Lakano, dans les Landes, qui fut basé un temps à Domino, sur l'île d'Oléron. Il fut organisé dès 1910 par Charles Graus, secrétaire national des U.C.J.G. chargé de la « Fédé » (association protestante des lycéens et étudiants) et par Henri Bonnamaux. Ces Camps dédiés aux étudiants visaient à populariser le camping et le scoutisme parmi eux. Son insigne était une tente blanche sur écu à croix jaune.



Mat de camp de Lakano XII - 1926.
(Archives troupe de Montauban)



Insigne du camp des BaLmes
(Collection J.H. Cardona)



Insigne du camp du Blanc
(Collection (R. sartorri))



Entête papier à lettre du camp du Blanc.
Notons l'inversion de l'insigne.



Insigne du camp de Lakano (ou Domino)
(Collection J.H. Cardona)



Insigne du camp de Cléron (Vosges).
Vers 1980. (Collection J.H. Cardona)

A droite : Un chef et une cheftaine de Montauban en 1930. On distingue très nettement sur la poche gauche de la chemise du chef l'insigne du camps de Lakano ex Domino.
(Archives Jean de Mondenard)



INSIGNES COMMÉMORATIF :

Certains insignes furent également produits pour commémorer un camp ou un événement particulier. Nous reproduisons celui du camp de corse organisé par la région Alsace en 1939, l'insigne du Trivaux de 1933 et l'insigne du conseil national de Strasbourg de 1945. Trivaux était le rally traditionnel des troupes de la région Seine. Cette tradition remontait aux cadets U.C.J.G. depuis le début des années 1900.



Insigne du camp de la région Alsace en Corse. (Collection J.H. Cardona)



Insigne du conseil national de Strasbourg de 1945. (Collection J.H. Cardona)



Insigne anniversaire de la troupe de Saint-Étienne. (Collection J.H. Cardona)



Insigne du centenaire de Montauban. (Collection R. Sartori)



Insigne souvenir du Trivaux de 1933



Curiosité : Chevalière réalisée à partir d'un insigne civil (Collection J.H. Cardona)

Insigne particulier des U. C. J. G.

Le Délégué général aux Groupes dépendant localement d'une « Union chrétienne » signale la mise en vente, à la S.A., de l'insigne « triangle drap découpé avec bande tissée portant les initiales U.C.J.G. », au prix de 3 fr. 50 pièce, par douzaine avec un minimum de 24.

Cet insigne particulier est commun aux Louveteaux, Eclaireurs et Routiers et se porte sur la manche *droite*, au-dessous du blason régional. (On rappelle que le blason régional se porte — pour toutes les catégories de groupes — *tout en haut* de la manche, séparé seulement, et s'il y a lieu, de la couture de l'épaule, par la bande portant le nom du Groupe local.

Le Lien Novembre-décembre 1934

LES INSIGNES SPÉCIAUX

INSIGNES DES TROUPES U.C.J.G. :

En 1934, Le Lien de novembre-décembre stipule que les troupes U.C.J.G. doivent porter sous le blason régional le triangle rouge. Cet insigne était alors découpé dans de la feutrine rouge avec une bande tissé portant la mention U.C.J.G. Il était vendu par la S.A. Aux éclaireurs. Il existe deux autres insignes plus tardifs dont un reprend le style de blason régional. Celui sur fond bleu remonte, peut-être, à la fin des années 30 ou aux années 40.



(Collection J.H. Cardona)



(collection R. Sartori)



Insigne années 50/60
(Collection R. Sartori)

INSIGNES ERSATZ ET ARTISANAUX :



Insigne réalisé par un É.U. prisonnier de guerre à l'oflag VI, 1942.
(Collection J.H. Cardona)



Insigne sculpté dans de l'os. Probablement ouvrage d'un initié Artisan.
(Collection J.H. Cardona)



Projet d'insigne plastique. Probablement 1947. (Collection J.H. Cardona).

VIGNETTES :



Vignette de l'immédiate après première guerre.
(Collection J.H. Cardona)



Vignette gaufrée.
Avant première guerre



Vignette d'avant première guerre.

LES PATROUILLES FLÈCHES ET VOUN



Dessin de l'insigne Flèche

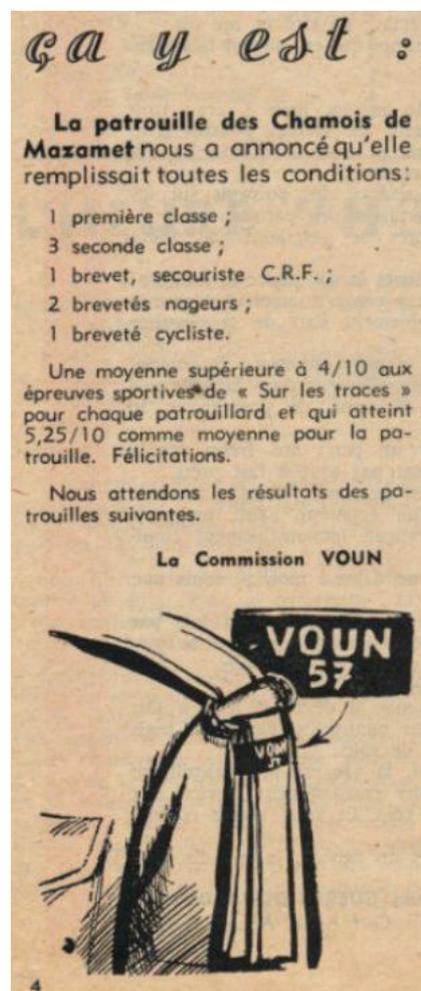
À la fin de l'année 1951, le Mouvement proposa aux patrouilles de devenir « *Patrouilles Flèches* »¹. Comme critères, il fallait que la patrouille totalise 120 nuits de camps ; que les éclaireurs ayant 20 nuits de camps soient de 2^{ème} classe et ceux totalisant 50 nuits de camps de 1^{ère} classe; qu'elle ait réalisé une exploration de patrouille de 24 h et qu'elle ait passé avec succès une épreuve secrète. Ces patrouilles se distinguaient par un insigne spécial : une flèche portant un coq si l'on en croit le dessin reproduit dans le n° 277 de *Sois Prêt*. Ce coq n'est cependant pas mentionné dans le descriptif officiel paru dans le n° 281 de *Sois Prêt* : « *L'insigne de patrouille de flèche se porte sur le fanion de patrouille agrémenté d'une cordelière rouge. Cet insigne est métallique. Mais chaque membre de la patrouille porte aussi une petite flèche métallique fixée obliquement sur l'anneau de tissu du flot. L'anneau est alors rouge* »².

Nous avons retrouvé dans *Sois Prêt*, entre 1952 et 1953, l'admission des patrouilles Flèches suivantes (par ordre chronologique) : **Mouettes** de Lyon IV ; **Panthères** de Montpellier ; **Chamois** de Mazamet ; **Antilopes** de Bougie ; **Écureuils**, de Clamart ; **Aigles** de Roquepine ; **Albatros**, **Panthères**, **Grizzlis** et **Écureuils** de Passy I ; **Wapitis**, **Crocodiles** et **Chiens** de Passy II.

En 1956, on révisa l'idée en proposant aux patrouilles de concourir au « *Grand Jeu National des Patrouilles VOUN* », expression curieuse tirée du Malgache Vanona qui veut dire Prêt. La Patrouille avait trois mois pour s'entraîner sur les thèmes suivants : Transmission, Froissartage et Pont de corde. Après quoi, elle passait une épreuve surprise sur l'un des ces thèmes. Ensuite, les patrouilles étaient départagées par une seconde épreuve portant sur l'Exploration. Pour mener à bien l'épreuve surprise, la patrouille devait mettre au point un système d'alerte pour se regrouper le plus rapidement possible en uniforme et sac à dos prêt à partir. Elle devait également repérer des lieux appropriés pour l'accomplissement de l'épreuve surprise. Au final, les meilleures patrouilles VOUN gagnaient le droit de participer au camp national des patrouilles VOUN. 175 patrouilles s'inscrivirent au « *Grand Jeu National des Patrouilles VOUN* ». Le Camp National des Patrouilles Voun se tint à Sarrazac, en Dordogne. Il rassembla 25 patrouilles.

Devant ce succès, la qualification de « *Patrouille VOUN* » fut renouvelée l'année suivante avec des critères différents. Cette fois-ci, il s'agissait d'avoir par patrouille : 1 première classe, 3 seconde classe, 1 brevet secouriste C.R.F., 2 brevets Nageur et 1 brevet Cycliste. En outre, la patrouille devait se doter d'un local aménagé et réaliser un Service. Chaque patrouillard devait satisfaire par ailleurs aux épreuves physiques fixées par le *Sur les traces*. La première patrouille à satisfaire à ces critères fut la Patrouille des **Chamois** de Mazamet. Notons qu'elle s'était déjà distinguée en 1952 en devenant « *Patrouille Flèche* ». Le Camp National des Patrouilles VOUN de 1957 se tint à Sarlat (Dordogne).

L'insigne VOUN était un tissu portant la mention « *VOUN 1957* ». Il se portait sur le flot de patrouille. Nous ne l'avons pas retrouvé.



Insigne VOUN
Sois prêt n° 310 - 1957

1 Sois Prêt n° 277, novembre - décembre 1951.

2 Sois Prêt n° 281, mai - juin 1952, p. 3.

DÉCORATIONS ET DISTINCTIONS

Nous avons retrouvés dans *Sois Prêt* les nominations des « Patrouilles VOUN 1957 » suivantes : **Chamois**, **Bisons**, **Castors** de la troupe de Mazamet, **Sangliers** de Sarreguemines, **Chamois** de Mulhouse, **Aigles** de Paris-Oratoire, **Panthères**, **Chamois** et **Lynx** de Sainte-Foy-la-Grande, **Lions** de Limoges, **Loups** de Poitiers, **Panthères** de Levallois-Perret et **Aigles** de Bordeaux.

En 1958, l'opération fut renouvelée. Il s'agissait cette fois-ci de réaliser une O.P.³ secrète et d'obtenir des compétences en Vie de camp, Nature et Topo. Nous manquons d'éléments pour donner les noms des patrouilles qui obtinrent la qualification « VOUN 1958 ».

INSIGNES FLÈCHE ET VOUN :

1- Insigne Flèche :

L'insigne Flèche avec le coq n'a pas été retrouvée. Il n'a probablement jamais été fabriqué. Le dessin paru dans *Sois Prêt* est en effet antérieur à la fabrication de l'insigne. Le texte qui mentionne le port de l'insigne, dans un autre numéro de *Sois Prêt*, ne mentionne nullement le coq sur la flèche. Ce texte fait par ailleurs référence à deux flèches. Une grand modèle pour le fanion de patrouille et une petit modèle pour le flot de patrouille. Or, J.H. Cardona a trouvé une flèche métallique sur la courroie d'un chapeau É.U.. Il est possible qu'il s'agisse de l'insigne Flèche grand modèle pour fanion de patrouille. Si c'est exact, nous avons la confirmation que l'insigne Flèche ne comprenait pas le coq en son milieu, contrairement à la représentation de l'insigne parue dans *Sois Prêt*.



Insigne trouvé sur la courroie d'un chapeau E.U. il s'agit probablement de l'insigne flèche grand modèle (Collection J.H. Cardona)



2- Insigne VOUN 57 et 58 :

Nous n'avons retrouvé aucun insigne VOUN.

Quelle sera la première "PATROUILLE VOUN 1957" !
Toutes les patrouilles E.U. doivent essayer !
Les trois-quarts doivent réussir.

Sois Prêt n° 308 - 1956



3 Abréviation du mot Opération.

LES MÉDAILLES ET DECORATIONS

ALOUETTE GAULOISE : Cet insigne de récompense était remis par le Comité Directeur pour les actes de haute valeur morale n'ayant pas entraîné la mise en péril de sa vie. Il apparaît dans le manuel de 1919 et il en disparaît dans celui de 1940. Comme nous pouvons le constater, l'insigne était fixé sur une bande de tissu vert et jaune. L'Alouette a existé en bronze, argent et or. Cet insigne se portait au-dessus de la poche gauche.



(Collection A. Morley)



Sois Prêt n° 251 - 1948

COQ DE FRANCE : Il apparaît en même temps que l'Alouette. Il était toujours vigoureux dans les années 60. Il apparaît d'ailleurs dans la dernière édition du « Sur les traces » (1963). Même emplacement de fixation que l'Alouette Gauloise. Le Coq de France a existé en bronze, argent et or. L'insigne reproduit ci-contre est celui représenté dans le Sois Prêt de 1948.

SWASTIKA : Il était délivré par le Comité Directeur pour service exceptionnel à la cause du scoutisme et des E.U.F.. Il apparaît dans le manuel de 1922. Il a existé en argent et or. Pour des raisons évidentes liés à l'émergence du parti nazi, cet insigne fut abandonné en 1934, tout comme le salut brandi d'ailleurs. L'insigne était délivré avec ruban jaune et vert. La swastika était un symbole de paix.



Zwastika E.U. bronze et argent.
(Collection J.H. CARDONA)



Loup d'argent.

Cet exemplaire a été remis à J. Guerin-Desjardins par Baden-Powell, c'était le sien propre. (Collection L. Pernot).

LOUP D'ARGENT : Insigne international toujours en vigueur. À notre connaissance trois grandes personnalités É.U. ont reçu cette prestigieuse récompense du scoutisme mondial :

- Charles Bonnamaux (Vaisseau du désert)
- Jean Beigbeder (Z'œil de chouette).
- Jacques Guerin-Desjardins (Cerf agile)

L'insigne se portait en sautoir autour du cou, par-dessus le foulard.

LES FANIONS DE VELO



Triangle vert et coq jaune imprimé. Il a été mis en vente en 1937.



Triangle vert avec bande tricolore à la base, portant un écu tissé jaune. Il a été mis en vente en 1942.

HISTOIRE ET INSIGNE DES É.U.F. 1911 - 2011



Triangle vert bordé de rouge et écu tissé jaune. Vers 1950 - 1960.

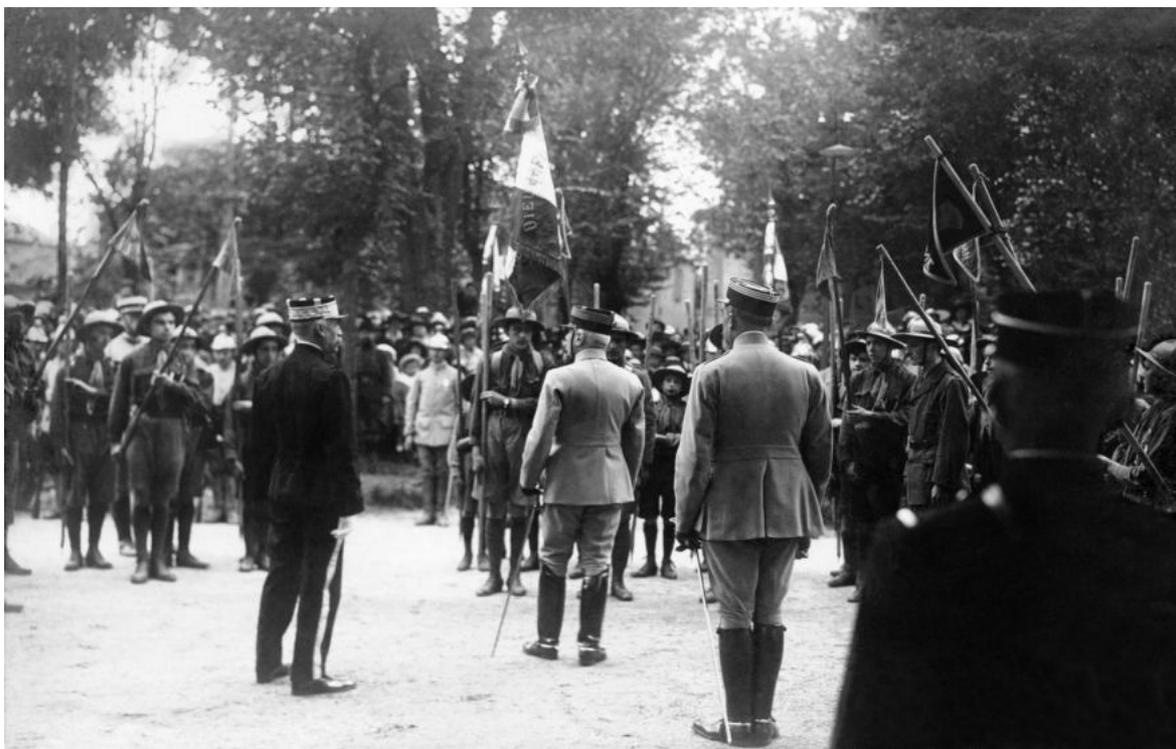


Sois Prêt n° 150 - 1942



Fanion du camp national de 1936.

LES DRAPEAUX DE TROUPE



Remise du drapeau de la troupe de Montauban par les autorités civiles et militaires, le 14 juillet 1916. (Collection J.J. Gauthé)

La première troupe à avoir pris l'initiative de se doter d'un drapeau de troupe est celle d'Orléans. C'est tout naturellement qu'elle opta pour le drapeau tricolore, celui de la République, à laquelle les protestants étaient tout particulièrement attachés. C'était elle qui leur avait accordé la liberté de culte et l'égalité des droits. Ce choix n'est pas celui d'un simple enthousiasme patriotique propre à l'époque, il est l'attachement aux valeurs démocratiques. Le patriotisme É.U. était citoyen, il n'était pas nationaliste. Les É.U. étaient par nature fraternels et internationalistes. Les U.C.J.G. étaient en effet une organisation mondiale. Le compte rendu de *L'Espérance*, décrivant le drapeau de la troupe d'Orléans à l'occasion de sa remise, survenue le 25 février 1912, l'exprime avec force : « sur ce cher drapeau au franges d'or, on peut lire ces inscriptions : d'un côté : « Les Éclaireurs d'Orléans », au dessous un coq à l'allure martiale et en dessous la devise du célèbre chevalier Bayard, « Sans peur et sans reproche ». De l'autre côté : « Fraternité Internationale des Éclaireurs Unionistes », séparés, au milieu, par la devise universelle « Sois Prêt » »¹.

En mai 1912, dans un article consacré au matériel et à l'uniforme, *L'Espérance* explique que l'esprit de parade n'est pas celui des éclaireurs, et que le seul critère en ce domaine est celui de l'utilité, « sauf, est-il écrit, que l'on soignera le drapeau de la troupe »². L'initiative d'Orléans a fait visiblement des émules au sein même de la direction du Mouvement. De fait, en juin 1912, la troupe de Reims se dote à son tour d'un drapeau tricolore, et le 1^{er} décembre 1912, Henri Bonnamaux et Robert de Jarnac remettent les drapeaux tricolores à 16 troupes parisiennes dans le bois de Vincennes³. Dès lors, la plupart des troupes emboîtèrent le pas.

Le récit de la remise du drapeau à la troupe de Nîmes, daté du 7 juin 1913, nous donne une autre description. Il est question d'« un superbe étendard tricolore en soie, tout frangé d'or, sur lequel se lit cette inscription : Union Chrétienne de Jeunes Gens – Éclaireurs Nîmes 1912 »⁴.

1 *L'Espérance*, avril 1912, p. 61. Voir la photo de la troupe d'Orléans et de son drapeau p. 15.

2 *L'Espérance* mai 1912, p. 72.

3 *L'Espérance*, février 1912, p. 2.

4 *L'Espérance*, juillet 1913, p. 109.

LES DRAPEAUX DE TROUPE

La première édition du *Manuel*, parue en avril 1913, indique que chaque troupe peut se doter d'un « drapeau tricolore rectangulaire », sans autre précision, ou bien choisir le « drapeau en soie du Comité National des U.C.J.G. ». En 1919, la quatrième édition du *Manuel* précise que le drapeau doit porter la mention « Éclaireurs unionistes de France » sur une face et le nom de la troupe sur l'autre face. En 1928 la septième édition du *Manuel* donne les dimensions précises. Le drapeau doit faire 56 x 44 cm.

La plupart des plus anciennes troupes ont cependant opté pour un drapeau conforme aux dimensions usuelles, c'est-à-dire 90 x 90 cm. C'était le cas par exemple, des troupes d'Orléans (fondée en 1911), de la Rochelle (fondée en 1911), de Nîmes (fondée en 1911), de Tahon-les-Voges (fondée en 1912), de Besançon (fondée en 1912), de Montauban (fondée en 1913), de Pau (fondée en 1916). Seule la troupe d'Épinal (fondée en 1912) fait figure d'exception avec son drapeau rectangulaire. La plupart de ces drapeaux carrés arboraient un même type de coq brodé. Visiblement, ils provenaient du même fabricant.

Le drapeau tricolore de troupe a été réglementaire et officiel au moins jusqu'en 1963, date de la dernière impression du « *Sur les traces* » qui le mentionne toujours. Mais il tomba en désuétude quand le Mouvement engagea des réformes en 1965. Rares sont les troupes qui continuèrent à l'employer après cette date, même dans les troupes azimuts. En revanche, le vieux drapeau national continua à être confié à la patrouille victorieuse du concours annuel de Trivaux. Ce drapeau a été volé en 2011, juste avant les cérémonies du centenaire. Pour l'anecdote, ce drapeau n'a pas participé au défilé de la Saint-Georges 1945, à Paris, pour la bonne raison qu'il se trouvait toujours caché dans un maquis É.U.F., en Charente-Maritime, face aux dernières poches allemandes de l'Atlantique.

Avant la seconde guerre, les drapeaux tricolores de troupe étaient fabriqués à la demande par la « S.A. Aux Éclaireurs ». Mais, nous ignorons qui se chargea de leur fabrication après guerre. Peut-être les services de *La Hutte*. Enfin, le *Manuel* de 1940 indique qu'une troupe pouvait se doter, en complément du drapeau tricolore, d'un drapeau vert orné d'un coq jaune. Mais nous ne connaissons pas de drapeau de ce type. En revanche, il existe un drapeau hybride de la troupe d'Hanau - Lichtemberg (Ingwiller/Pfaffenhoffen) portant une face tricolore et une face verte avec coq jaune.

Les Éclaireuses Unionistes de la première génération, d'avant la constitution de la F.F.E., avaient elles-aussi un drapeau tricolore et portaient, comme les garçons, le coq à leur chapeau. Ce qui explique la présence du coq sur le drapeau de la compagnie de Monceau, l'une des toutes premières unités féminines. Le trèfle, comme insigne, ne fut adopté qu'en 1920.



*La Troupe de La Rochelle avant la première guerre.
Remarquons la forme caractéristique du coq que l'on retrouve dans le drapeau de la Troupe de Montauban.*

QUELQUES DRAPEAUX DE TROUPE



Drapeau de la troupe de Paris-Ascension
et drapeau de la section Monceau (Éclaireuses)



(Collection Eric Gros)



LES DRAPEAUX DE TROUPE



Paris Fidélité





HAMPE : Dans un premier temps, il n'y avait pas de hampe propre aux E.U.. Certains utilisaient le fer de lance républicain, comme Montauban, et d'autres rien du tout, comme Agen. Mais vers 1937, sur l'initiative de la région alsacienne, une hampe fut fabriquée par le fondeur Henninger. C'est une pièce rare, dont on ne connaît aujourd'hui qu'une poignée d'exemplaires.



Hampe. Cercle de 12 cm. (Collection R. Sartori)



Manuel 6e édition

LES DRAPEAUX DE TROUPE



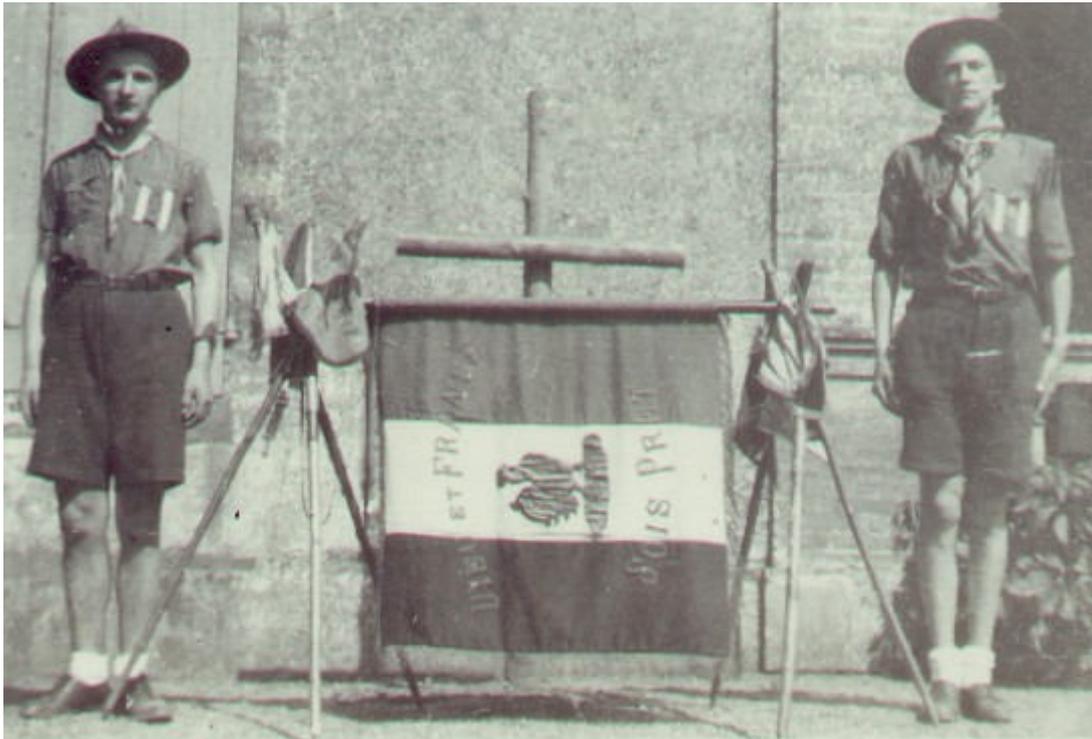
Le drapeau national E.U.F. au Conseil National de 1948.



Drapeau des E.U.F en 1929



La colonne des Éclaireurs Unionistes allant cultiver l'île de Puteaux en 1917. Tambours et drapeaux de troupe en tête.



Drapeau de la troupe de Montauban en 1942



Prestation de serment à la troupe de Nîmes en 1916 sur la plage du Grau-du-Roi, le drapeau est carré.

LES DRAPEAUX DE TROUPE



Promesse en 1952.



Promesse d'un E.U. de la troupe de Schiltigheim.



Promesse à la troupe de Montauban en 1962. Le vieux drapeau de la troupe, remis en 1916, était toujours en usage.

LES INSIGNES DE JAMBOREE

Pour marquer leur unité, à l'occasion du jamboree de 1929, E.U.F, E.D.F. et S.D.F. éditèrent un insigne de délégation commun. Cet insigne consistait en une fleur de lys sur fond tricolore sur laquelle était apposée les emblèmes propres : le coq pour les E.U., l'arc tendu pour les E.D.F. et la croix potencée pour les S.D.F. Les Français faisaient en effet figure d'exception avec leurs insignes qui ne reprenaient pas la le lys, l'emblème adopté par les scouts du monde entier parce qu'elle indiquait, à l'origine, sur les cartes, le nord. Un emblème, évidemment, qui ne renvoyait pas du tout à ce symbole en France puisqu'il était celui de la royauté et du royalisme. *L'Action Française*, société royaliste violemment anti-républicaine, en avait fait tout naturellement son emblème. C'était la raison pour laquelle les scouts français étaient bien en peine de faire le choix du lys pour leurs insignes. Les E.U.F. finirent toutefois par l'adopter quand ils optèrent pour la croix fleurdelysée. Les S.D.F. aussi, mais un peu plus tard, en la substituant au trèfle sur leur croix potencée. Le trèfle était en effet devenu l'emblème des éclaireuses et cela faisait désordre. Seuls les E.D.F. ne surent où caser le lys dans leur insigne.

L'insigne tissu jamboree était destiné à être cousu sur la chemise pour la durée du camp. À côté de cet insigne, chaque éclaireur pouvait se procurer une épinglette métallique pour les échanges, car il était proscris d'échanger les insignes officiels. Les E.U. pouvaient se la procurer à la SA. *Aux Éclaireurs*. Ces insignes furent renouvelés pour le jamboree de 1933 et de 1937. Celui en tissu se distinguent toutefois des précédents par le fait que l'amande tricolore est lisérée de vert. Celui de 1937 exhibe de surcroît une fleur de lys grise. Pour les insignes métalliques pas de différence, hormis le fait que l'insigne produit en 1937 était argenté et non doré.



Brassard du chef interfédéral de la délégation française au Jamboree de 1933



Délégation É.U.F. du jamboree de 1924 menée par J. Guérin-Desjarins et J. Beigbeder (au centre)

LES INSIGNES DE JAMBOREE

JAMBOREE 1929



58 x 40 mm



30 x 25 mm

JAMBOREE 1933



58 x 40 mm



30 x 25 mm

JAMBOREE 1937



58 x 40 mm



30 x 25 mm

LES BREVETS DU PREMIER TYPE

Le système des brevets est introduit en 1913 avec la parution du premier *Manuel de l'éclaireur*. Les Éclaireurs Unionistes adoptent quasiment tel quel le modèle anglais. Les premiers insignes sont d'ailleurs importés d'Angleterre mais *La Grande Maison*, le premier magasin scout en France, prit rapidement le relais en se chargeant de leur fabrication et de leur vente. Ces premiers brevets étaient entièrement brodés en rouge sur drap kaki. Ils sont aisément différenciables des brevets anglais au fait qu'ils étaient brodés sur un drap d'une texture différente. Bien évidemment, la gamme de *La Grande Maison* dépassait la liste établie par les É.U. parce qu'elle fabriquait également les brevets des Éclaireurs de France et des Éclaireurs Français. Il existe donc d'autres insignes que ceux mentionnés dans les manuels É.U.. Nous en avons mis d'ailleurs quelques-uns en fin de chapitre pour exemple.

À savoir : l'obtention d'un brevet était accompagné d'un certificat papier, dûment signé et tamponné par les autorités compétentes. Il attestait, d'une part, que l'éclaireur avait bien passé les épreuves correspondantes et permettait, d'autre part, l'achat du brevet en magasin. Les insignes n'étaient délivrés que sur présentation du certificat.

Il existe trois séries de ce premier type de brevets. La première est entièrement rouge, tant le cerclage que la broderie intérieure. La seconde colorise les broderies intérieures mais le cerclage reste uniformément rouge. La troisième enfin introduit le cerclage vert des brevets dits « *professionnels* », le cerclage rouge restant celui des brevets dits « *fondamentaux* ». Les insignes avaient en principe un diamètre de 30 mm, mais inévitablement il y a de légères variantes selon les séries de fabrication. Ces insignes furent employés par les É.U. jusqu'en 1922, date du lancement d'un nouveau type de brevets par la S.A. *Aux Éclaireurs*.

La première édition du *Manuel* de 1913 énonce 24 brevets, la deuxième édition de 1915 49, la troisième édition de 1917 57 et la quatrième édition de 1919 58. La cinquième édition de 1922 présente un nouveau type de brevets. Cette nouvelle série est d'ailleurs annoncée par l'insertion d'un prospectus de la S.A. *Aux Éclaireurs* dans *L'Éclaireur Unioniste* de février 1922.

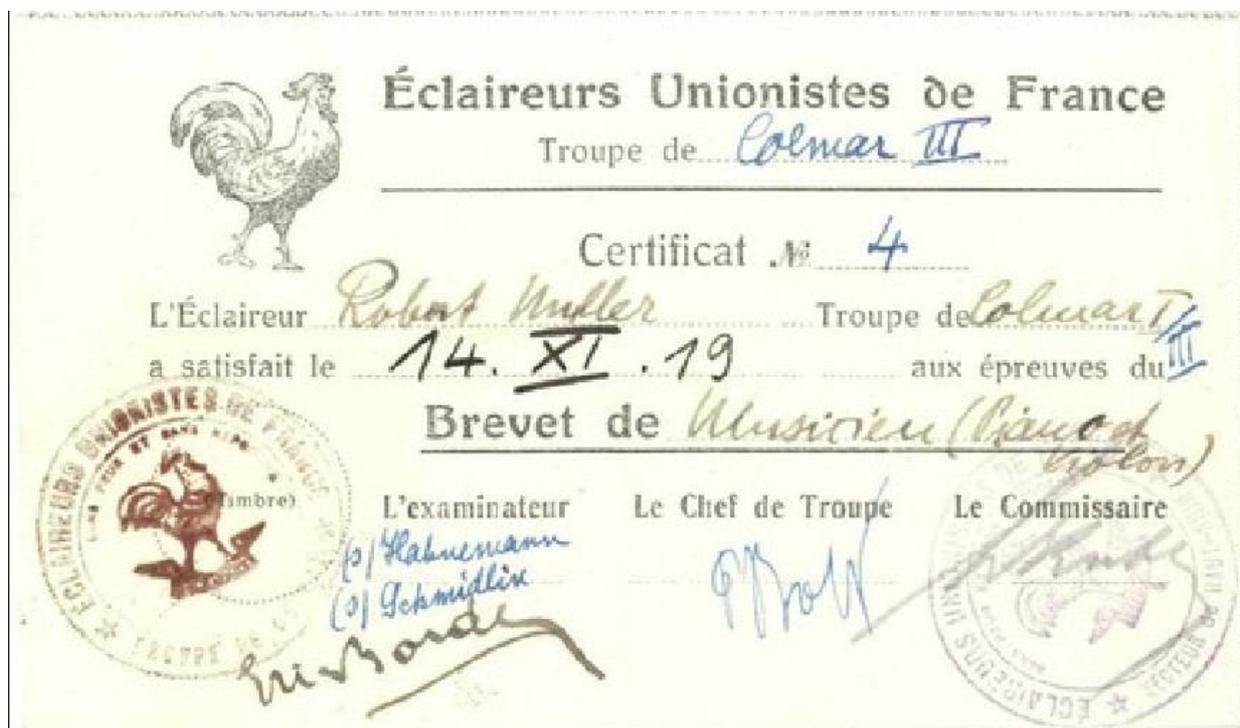
Le tableau ci-après a été réalisé d'après les planches de la quatrième édition. Les trois éditions précédentes ne possèdent en effet aucune illustration des brevets énoncés. Il n'est donc pas possible de savoir à quel insigne ces brevets correspondaient. Toutefois, le certificat en usage en 1917 donne à voir trente de ces insignes. La plupart sont identiques aux insignes reproduits dans le *Manuel* de 1919 mais cinq sont sensiblement différents. Le brevet de cavalier est représenté par un éperon et non par le fer à cheval. Le brevet de maître d'arme contient, en sus des épées croisées, un bouclier. Celui avec la roue ailée est probablement le brevet de mécanicien, celui avec l'aéroplane le brevet d'aide aviateur et celui avec les deux fusils croisés le brevet de tireur. Un seul, l'hélice tripale incurvée, pose question. Nous ne savons de quel brevet il s'agit exactement. En Angleterre cet insigne renvoie au secourisme et à l'hygiénisme. Il était alors peut-être l'insigne du brevet d'infirmier. Quoi qu'il en soit, nous avons complété le tableau avec les insignes réels à chaque fois que nous l'avons pu. Nous avons également noté, pour chacun d'entre eux, les années de parution dans les diverses éditions.

Il reste enfin à signaler des anomalies. Par exemple, le brevet de cavalier, qui était classé parmi les brevets « *fondamentaux* » dans le *Manuel* de 1919, on le trouve avec le cerclage vert des brevets « *professionnels* ». Idem pour le brevet de cycliste, de garde-côte, de gymnaste et de sauveteur. Ces anomalies sont probablement des confusions avec la série des É.D.F. ou des É.F.. D'ailleurs, on peut observer dans le catalogue de *la Grande Maison* de 1916 que les noms des brevets proposés à la vente ne sont pas toujours conformes à celui du *Manuel* É.U. de la même époque. Le fait que nous ayons trouvé des insignes jaunes laisse d'ailleurs penser que cette série a perduré quelque peu chez les E.D.F. et E.F. après le lancement d'une nouvelle gamme de brevets par la S.A. *aux Éclaireurs* en 1922. Le cerclage jaune répond en effet à une nouvelle classification des brevets.

LES BREVETS DU PREMIER TYPE



Certificat de la Région Seine daté de décembre 1917. (Collection J.H. Cardona)



Certificat employé en Alsace en 1919 (Collection J.H. Cardona)

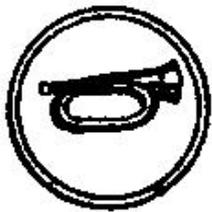
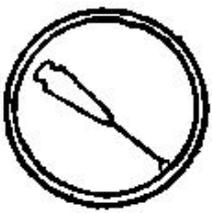
HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F. 1911 - 2011

	Brevets unicolores (1913)	Brevets colorés (entre 1913 et 1919)	Brevets à cerclage vert (1919)
 ? Agriculteur 1917 - 1919	Non trouvé	Non trouvé	N'existe pas
 Aide astronome 1913 - 1922	Non trouvé	Non trouvé	Non trouvé
 Aide aviateur 1913 - 1922	Non trouvé	Non trouvé	Non trouvé
 Ambulancier 1913 - 1922	Non trouvé	 (Col. A. Morley)	N'existe pas
 Ami des oiseaux 1917 - 1922	Non trouvé	Non trouvé	 (Col. J.H. Cardona)
 Apiculteur 1915 - 1919	Non trouvé	Non trouvé	 (Col. J.H. Cardona)

LES BREVETS DU PREMIER TYPE

<p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">?</p>	Non trouvé	Non trouvé	N'existe pas
 Archiviste 1913 - 1915			
 Aviculteur 1915 - 1922	Non trouvé	Non trouvé	 (Col. J.H. Cardona)
 Batelier 1913 - 1922	Non trouvé	Non trouvé	N'existe pas
<p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">?</p>	Non trouvé	Non trouvé	 (Col. J.H. Cardona)
Blanchisseur 1917 - 1919			
 Bûcheron 1915 - 1919 Forestier 1919 - 1922	Non trouvé	 (Col. J.H. Cardona) Le cerclage jaune est probablement une édition postérieure	N'existe pas
 Campeur 1915 - 1922	Non trouvé	 (Col. J.H. Cardona)	N'existe pas

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F. 1911 - 2011

 <p>Cavalier 1913 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona) Le cerclage vert est une anomalie</p>
<p>?</p> <p>Chanteur 1913 - 1917</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>N'existe pas</p>
<p>?</p> <p>Charpentier 1913 - 1915</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>N'existe pas</p>
 <p>Civisme 1919 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>N'existe pas</p>
 <p>Clairon 1915 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	 <p>(Coll. J.H. Cardona) 1</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>
 <p>Sellier 1915 - 1917 Cordonnier 1917 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>

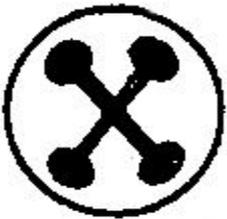
LES BREVETS DU PREMIER TYPE

 Cuisinier 1913- 1922	<p style="text-align: center;">Non trouvé</p>	 (Col. J.H. Cardona)	<p style="text-align: center;">N'existe pas</p>
 Cycliste 1913 - 1922	 (Col. J.H. Cardona)	<p style="text-align: center;">Non trouvé</p>	 (Col. J.H. Cardona) Le cerclage vert est une anomalie
 Débrouillard 1915 - 1922	<p style="text-align: center;">Non trouvé</p>	<p style="text-align: center;">Non trouvé</p>	<p style="text-align: center;">N'existe pas</p>
 Dessinateur 1915 - 1922	<p style="text-align: center;">Non trouvé</p>	<p style="text-align: center;">Non trouvé</p>	<p style="text-align: center;">Non trouvé</p>
 Électricien 1913 - 1922	<p style="text-align: center;">Non trouvé</p>	<p style="text-align: center;">Non trouvé</p>	 (Col. J.H. Cardona)
 Employé de commerce 1915 - 1922	<p style="text-align: center;">Non trouvé</p>	<p style="text-align: center;">Non trouvé</p>	 (Col. J.H. Cardona)

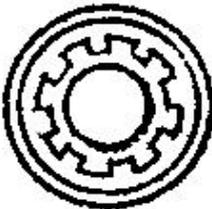
HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F. 1911 - 2011

 <p>Esgriméur 1913 - 1915 Maître d'arme 1915 - 1922</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	<p>Non trouvé</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>
 <p>Fermier 1915 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona) Le cerclage jaune est probablement une édition postérieur</p>	<p>N'existe pas</p>
 <p>Forgeron 1913 - 1919 Forgeron - Serrurier 1919 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>
 <p>Garde-côte 1915 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	 <p>(Col. J.H. CARDONA)</p>	<p>Non trouvé</p>
<p>?</p> <p>Géologue 1913 - 1919</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>N'existe pas</p>

LES BREVETS DU PREMIER TYPE

 <p>Géomètre arpenteur 1915 - 1922</p>	Non trouvé	Non trouvé	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>
 <p>Guide 1913 - 1922</p>	Non trouvé	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	N'existe pas
 <p>Gymnaste 1915 - 1922</p>	Non trouvé	Non trouvé	 <p>(Col. J.H. Cardona) Le cerclage vert est une anomalie</p>
 <p>Homme à tout faire 1915 - 1922</p>	Non trouvé	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	N'existe pas
 <p>Hygiéniste 1919 - 1922</p>	Non trouvé	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	N'existe pas
<p style="text-align: center; font-size: 2em;">?</p> <p>Infirmier 1915 -1919</p>	Non trouvé	Non trouvé	N'existe pas

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F. 1911 - 2011

 <p>Interprète 1913 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	<p>N'existe pas</p>
 <p>Jardinier 1915 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona) Le cerclage vert est une anomalie</p>
 <p>Laitier 1913 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>
 <p>Maçon 1917 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>
 <p>Marin 1919 - 1922</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>N'existe pas</p>
 <p>Mécanicien 1913 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>

LES BREVETS DU PREMIER TYPE

 <p>Menuisier 1915 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	<p>Non trouvé</p>
 <p>Métallurgiste 1917 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>
 <p>Mineur 1917 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>
 <p>Musicien 1915 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>
 <p>Nageur 1913 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	<p>N'existe pas</p>
 <p>Naturaliste 1913 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	<p>N'existe pas</p>

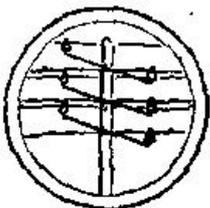
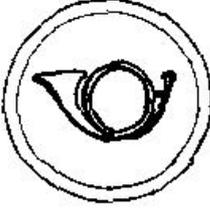
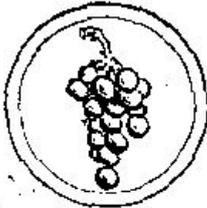
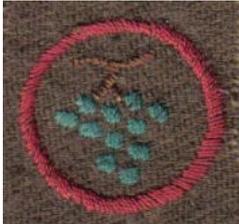
HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F. 1911 - 2011

 <p>Observateur 1919 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	<p>N'existe pas</p>
 <p>Pêcheur marin 1915 - 1919 Pêcheur 1919 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>
 <p>Photographe 1913 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>
 <p>Photographe naturaliste 1915 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>
 <p>Pilote 1915 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>
 <p>Pionnier 1915 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>N'existe pas</p>

LES BREVETS DU PREMIER TYPE

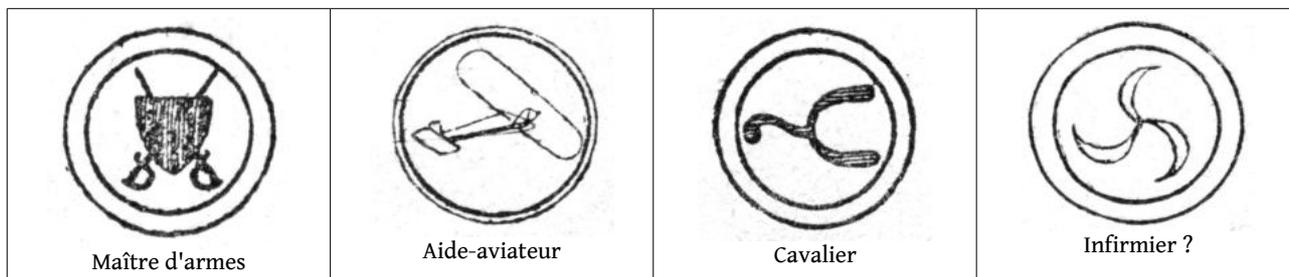
 <p>Plombier 1915 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>
 <p>Pompier 1913 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>
 <p>Prospecteur 1919 - 1922</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	<p>Non trouvé</p>	 <p>(Col. J.H. CARDONA)</p>
 <p>Sauveteur 1915 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona) Le cerclage vert est une anomalie</p>
 <p>Signaleur 1913 - 1922</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	<p>N'existe pas</p>
 <p>Tailleur - Cordonnier 1913 - 1915 Tailleur 1915 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F. 1911 - 2011

 <p>Tambour 1915 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>
 <p>Télégraphiste 1915 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>
 <p>Tireur 1913 - 1922</p>	 <p>(Col. A. Morley)</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>N'existe pas</p>
 <p>Typographe 1913 - 1915 Imprimeur typographe 1915 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>
 <p>Vannier 1917 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	<p>Non trouvé</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>
 <p>Viticulteur 1917 - 1922</p>	<p>Non trouvé</p>	 <p>(Col. J.H. cardona)</p>	<p>Non trouvé</p>

LES BREVETS DU PREMIER TYPE

Brevets apparaissant sur le certificat de 1917 mais non trouvés. Il s'agit soit de brevets temporaires soit de brevets qui n'ont jamais été fabriqués. Nous le voyons bien avec l'exemple du brevet de Maître d'armes. Dans le *Manuel* de 1919 il reprend l'insigne du brevet d'escrimeur de 1913 mais dans le certificat de 1917 il s'agit d'un insigne différent.



AUTRES MODÈLES E.D.F. OU E.F.



INSIGNES POUR BOY-SCOUTS



Les insignes officiels, ne sont délivrés que sur autorisation estampillée par les chefs de troupes.

Nous avons en stock les insignes suivants :

Campeur, Débrouillard, Ambulancier, Aide-Infirmier, Pionnier, Archer, Guide, Starman, Menuisier, Cavalier, Météorologiste, Haudyman, Interprète, Chauffeur, motocycliste, Photographe, Aide-aviateur, Electricien, Escrimeur, Tireur, Botaniste, Cuisinier, Nageur, Batelier, Sellier, Télégraphiste, Clairon, Cycliste, Pompier, Secrétaire, Mécanicien, Forgeron, Géologue, Signaleur, Gymnaste.

Extrait du catalogue de la Grande Maison de 1916 - 1918 (Collection J.H. Cardona)

LES BREVETS DU SECOND TYPE

Avec la création de la S.A. Aux Éclaireurs en 1922, les É.U. s'affranchissent de la dépendance des insignes vendus par La Grande Maison. Ils peuvent se permettre de repenser le système des brevets. Ils abandonnent la classification des « brevets fondamentaux » et des « brevets professionnels », au cerclage rouge ou vert, au profit de six classifications nouvelles marquées par des cerclages spécifiques :

- Jaune clair pour les aptitudes professionnelles (Électricien, Maçon, Cordonnier, Chimiste etc.).
- jaune foncé pour les aptitudes agricoles (Laitier, Apiculteur, Éleveur etc.)
- Rouge pour l'aide et le secours (Pompier, Secouriste, Hygiéniste etc.).
- Vert pour les aptitudes physiques et sportives (Archer, Alpiniste, Nageur, Cycliste etc.).
- Bleu-clair pour les aptitudes artistiques (Acteur, Chanteur, Artiste, Musicien etc.).
- Bleu foncé pour l'observation de la nature (Entomologiste, Botaniste, Cosmographe etc.).
- Brun pour les activités de camp (Pionnier, Campeur, Cuisinier etc.).
- Noir pour les compétences spécialisées (Garde-Côte, Mineur et Marin).

Deux brevets font toutefois exception à ce classement. Il s'agit du brevet d'Interprète et de Secrétaire qui se distinguent par un cerclage violet. Le premier est rattaché à la catégorie « aide et secours » tandis que le second est rattaché à la catégorie « aptitudes professionnelles ». Il ne s'agit pas d'une bizarrerie parce que ce cerclage violet est signalé comme tel dans la *Manuel* de 1922. On a visiblement tenu à différencier ces deux types de compétences dans les classifications dans lesquelles elles étaient insérées.

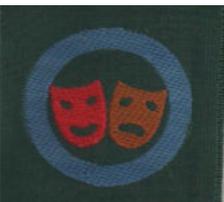
Les brevets introduits en 1922 par la cinquième édition du *Manuel* furent produits par la S.A. Aux Éclaireurs dès le début de l'année. Ils sont en effet présentés par tract dans *L'Éclaireur Unioniste* du mois de février. Ces brevets furent utilisés jusqu'à ce que le Scoutisme Français, constitué en 1940, en établisse de nouveaux à partir de 1944. Ce qui explique pourquoi les deux dernières éditions du *Manuel*, celles de 1942 et de 1943, emploient toujours les brevets mis en service en 1922. C'est le successeur du *Manuel*, le *Sur les Traces*, édité en 1946, qui présente les brevets désormais communs aux diverses associations qui composent le Scoutisme Français. Mais entre 1940 et 1946 il y a eu un entre-deux en raison de l'arrêt d'activité de la S.A. Aux Éclaireurs. Les É.U. ont eu recours occasionnellement aux brevets de la série S.D.F. tissés sur ruban kaki à partir de 1934, même s'ils ne correspondaient pas tout à fait à leur gamme officielle. L'idée de produire des brevets communs est alors arrivé tout naturellement et c'est ainsi que se préfigura les brevets sur ruban vert qui ont été mis en fabrication en 1944.

Les brevets du second type ont tous un diamètre de 25 mm et ils sont brodés sur drap kaki. Ils ne semblent pas avoir été tissés, même quand tous les autres insignes le furent à partir de 1937, à toutefois l'exception du brevet de secouriste. Il existe bien évidemment des variantes parce que *L'Arc Tendu*, le magasin des E.D.F., et *La Hutte*, le magasin des S.D.F., produisaient des insignes sensiblement différents quant à la forme ou au cerclage.

Comme pour les brevets du premier type, l'obtention était accompagnée d'un certificat qui permettait d'acquérir l'insigne si besoin était en magasin. Les brevets n'étaient délivrés que sur présentation du certificat. Il en était de même pour les autres insignes. Ils étaient délivrés sur présentation de la carte d'Éclaireur et en correspondance avec celle-ci.

Le tableau ci-après a été réalisé à partir des éditions du *Manuel de l'éclaireur*. En première colonne les insignes tels qu'ils sont représentés dans les *Manuels*, avec le nom en usage et les années correspondantes. Dans la colonne suivante, les insignes conformes à ces représentations. Il s'agit sans doute des insignes produits par la S.A. Aux Éclaireurs. Dans la colonne suivante des exemples de variantes. La quatrième colonne contient les brevets S.D.F. qui correspondent aux brevets É.U. parce qu'ils ont été partiellement employés par les É.U. à l'occasion, dès 1934. Enfin, en dernière colonne les brevets mis en service par le Scoutisme Français à partir de 1944. La juxtaposition permet en tous cas de comprendre les prolongations et ruptures des brevets d'après guerre avec ceux d'avant guerre.

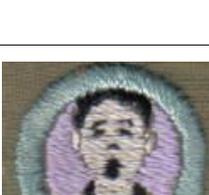
LES BREVETS DU SECOND TYPE

	Insignes conformes	Variantes	Gamme S.D.F. tissés	Gamme S.F. 1944
 <p>Acteur 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>		
 <p>Affûteur 1922 - 1940 Guetteur 1940 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	Pas d'équivalent	
 <p>Alpiniste 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>		Pas d'équivalent	
 <p>Ami des animaux 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>			
 <p>Ami des oiseaux 1922- 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>		
 <p>Apiculteur 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>		

HISTOIRE ET INSIGNES INSIGNES E.U.F. 1911 - 2011

 <p>Archer - Lanceur 1922 - 1946 Archer 1940 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>			
 <p>Architecte 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>			
 <p>Artiste 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>		
 <p>Batelier 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>		
 <p>Botaniste 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>		
 <p>Boute-en-train 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>			

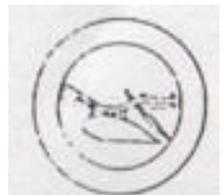
LES BREVETS DU SECOND TYPE

 <p>Bricoleur 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>		
 <p>Campeur 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. A. Morley)</p>		
 <p>Cartographe 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>			
 <p>Cavalier 1922 -1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>			
 <p>Cerf-voliste 1922 - 1940 Aéro-Cerf-Voliste 1940 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>		
 <p>Chanteur 1934 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>Variante EDF ou SDF</p>		

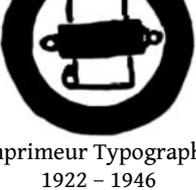
HISTOIRE ET INSIGNES INSIGNES E.U.F. 1911 - 2011

 <p>Chimiste 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>		
 <p>Colonial 1940 - 1946</p>	<p>N'existe pas</p>	<p>N'existe pas</p>		
 <p>Cordonnier 1922 - 1928 Cordonnier - Sellier 1928 - 194</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>			
 <p>Cosmographe 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	<p>Pas d'équivalent</p>	
 <p>Cuisinier 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. A. Morley)</p>		
 <p>Cycliste 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. Y. Zachi)</p>		

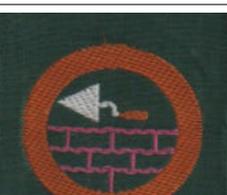
LES BREVETS DU SECOND TYPE

 <p>Dessinateur 1922 – 1940 Dessinateur technique 1940 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>			
 <p>Électricien 1922 – 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>		
 <p>Éleveur 1922 – 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>			
 <p>Entomologiste 1922 – 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>			
 <p>Explorateur 1922 – 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>			
 <p>Fermier 1922 – 1934 Agriculteur 1934 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>		

HISTOIRE ET INSIGNES INSIGNES E.U.F. 1911 - 2011

 <p>Forestier 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>Série S.D.F.</p>	
 <p>Carde-côte 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>		<p>Pas d'équivalent</p>	<p>Non trouvé</p>
 <p>Guide 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>		
 <p>Gymnaste 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>		
 <p>Hygiéniste 1922 - 1940 Infirmier 1940 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>		
 <p>Imprimeur Typographe 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>		

LES BREVETS DU SECOND TYPE

 <p>Interprète 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. A. Morley)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>		
 <p>Jardinier 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>		
 <p>Laitier 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>			
 <p>Lanceur 1940 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. Y. Zachi)</p>	<p>Pas d'équivalent</p>	
 <p>Maçon 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. A. Morley)</p>			
 <p>Maîtres d'armes 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>			

HISTOIRE ET INSIGNES INSIGNES E.U.F. 1911 - 2011

 <p>Marin 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	Pas d'équivalent	Non trouvé
 <p>Mécanicien 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. Y. Zachi)</p>		
 <p>Menuisier Charpentier 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>		
 <p>Messageur 1922 - 1940 Coureur - Messageur 1940 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>			
 <p>Métallurgiste 1922 - 1940 Ajusteur - Serrurier 1940 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>		
 <p>Mineur 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	Pas d'équivalent	Non trouvé

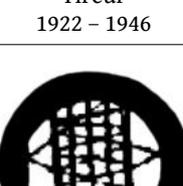
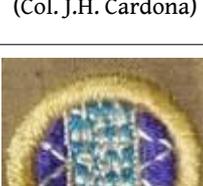
LES BREVETS DU SECOND TYPE

 <p>Musicien - Chanteur 1922 - 1934 Musicien 1934 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>			
 <p>Nageur 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>			
 <p>Observateur 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>		
 <p>Pêcheur 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>			
 <p>Photographe 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>		
 <p>Pionnier 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>		

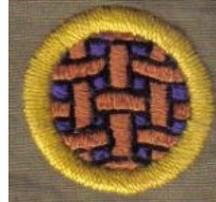
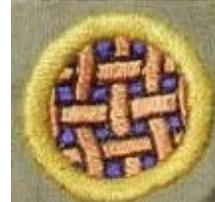
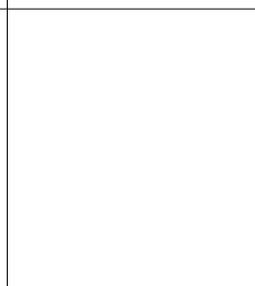
HISTOIRE ET INSIGNES INSIGNES E.U.F. 1911 - 2011

 <p>Pompier 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>		<p>Non trouvé</p>
 <p>Prospecteur 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>			<p>Non trouvé</p>
 <p>Radiotélégraphiste 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>			
 <p>Régionaliste 1940 - 1946</p>	<p>N'existe pas</p>		<p>N'existe pas</p>	<p>Non trouvé</p>
 <p>Sauveteur 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>			
 <p>Secouriste 1922 - 1940 Ambulancier 1940-1941 Secouriste 1941 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona) brodé</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona) tissé</p>		

LES BREVETS DU SECOND TYPE

 <p>Secrétaire 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>Variante EDF ou SDF</p>		
 <p>Signaleur 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>			
 <p>Skieur 1928 - 1936</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>			
 <p>Télégraphiste 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>			
 <p>Tireur 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>			
 <p>Tisserand 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>			

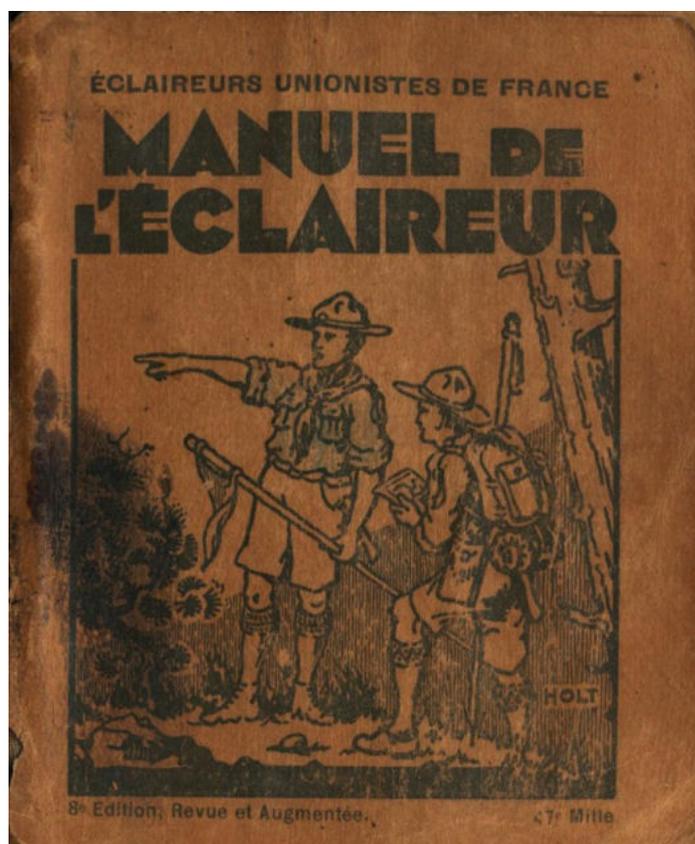
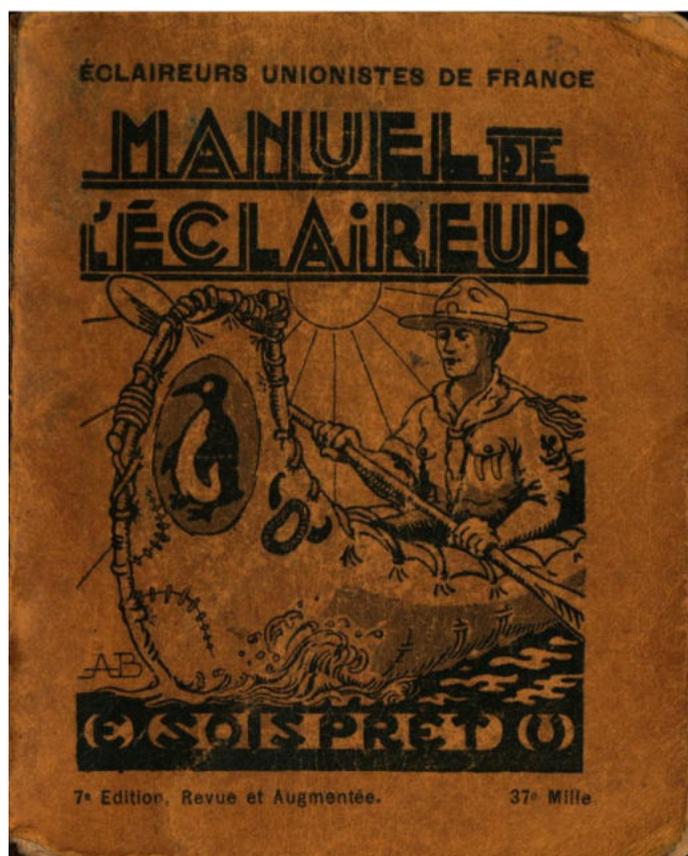
HISTOIRE ET INSIGNES INSIGNES E.U.F. 1911 - 2011

 <p>Traqueur 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>		
 <p>Vannier 1940 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>		
 <p>Viticulteur 1922 - 1946</p>	 <p>(Col. J.H. Cardona)</p>			



Certificat années 30 (Collection R. Sartori)

LES BREVETS DU SECOND TYPE



LES BREVETS DU TROISIEME TYPE

Dès juillet 1944, alors que la Libération du territoire est à peine entamée, le Scoutisme Français dépose très officiellement un nouveau type de brevets. La relance du scoutisme en France est clairement planifiée. Cette première série est sensiblement différente de celle qui est représentée dans le *Sur les Traces* de 1946. Il s'agit des premiers tâtonnements avant l'établissement de la gamme qui fut par la suite en vigueur. En réalité, ces nouveaux brevets tissés sur ruban vert, sensés être commun aux différents associations, ne le furent pas totalement. Très rapidement, S.D.F., É.D.F., É.I.F. et É.U.F. eurent des sensibilités différentes à ce sujet. Au final, il existe un nombre conséquent de variantes de ce type de brevets tissés sur ruban vert : formes différentes ou cerclages différents. Pour que chacun puisse s'y retrouver, *La Hutte*, qui centralisait la vente et la production des insignes, finit par ajouter un marquage « S » pour les brevets spécifiques aux S.D.F., « I » pour les É.I.F., « E » pour les É.D.F. et « U » pour les É.U.F.. Les insignes les plus anciens sont ceux qui ne possèdent aucun marquage, ensuite ce fut ceux qui portent le nom du brevet avec la mention « déposé », et enfin ceux qui ont la mention « E », « I », « U » ou « S ». La classification des brevets par code de couleurs reste identique à ceux du type précédent, sauf les cerclages violet et noir qui disparaissent. Le cerclage noir fut toutefois repris un peu plus tard pour les brevets marins (se reporter au chapitre des É.U. marins). Ces brevets, spécifiques aux marins, n'ont pas été intégrés dans les éditions du *Sur les traces*.

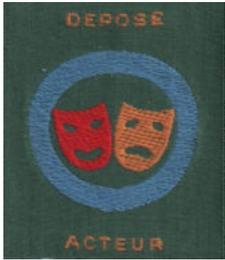
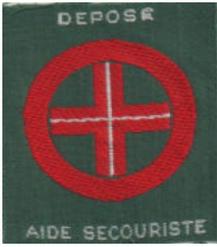
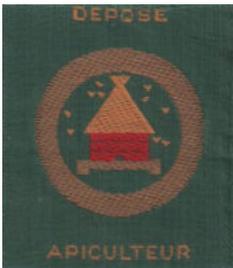


La première édition du *Sur les traces*, faite en 1946, mentionne 64 brevets mais deux ont été omis, celui d'Hygiéniste et de Radio-télégraphiste. Deux oublis qui ont été corrigés par l'adjonction d'une page volante ou collée en fin de liste. Il faut cependant signaler que ces deux brevets n'ont manifestement pas été fabriqués sous cette forme. Ils sont un simple copier/coller des insignes qui était antérieurement en vigueur. En réalité, ils ont été produits de la manière suivante : croix bleue avec liseré blanc pour le brevet d'Hygiéniste, antenne émettrice pour le brevet de Radio-télégraphiste. Il en est de même pour le brevet de Forestier. Celui-ci est représenté par un arbre unique dans le *Sur les Traces* de 1946, alors que l'insigne produit représente schématiquement cinq sapins. La seconde édition du *Sur les traces*, qui paraît en 1956, apporte des modifications sensibles. Certains brevets sont supprimés, d'autres sont ajoutés, et d'autres encore sont renommés. Deux brevets changent aussi de classification. Le brevet de Topographe passe du cerclage bleu-foncé (nature) au brun (vie de camp) et le brevet de Pêcheur du brun au bleu-foncé, mais nous n'avons pas retrouvé cet insigne cerclé en bleu-foncé. *La Hutte* ne l'a visiblement jamais édité. Les *Sur les traces*, imprimés en 1960 et 1963, n'apportent aucun changement à l'édition parue en 1956. En 1968, les brevets sont officiellement abandonnés par le Mouvement, ce qui était déjà le cas à ce moment-là de toutes les autres associations. *La Hutte* cessa donc de les fabriquer. Ce n'est que sur l'instance des troupes azimuts que les brevets furent réintroduits officiellement, mais sous une forme nouvelle, en 1979 par le carnet « *Plein Feux* », le successeur du *Sur les traces*, mais en vain et en pure perte.

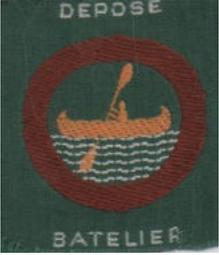
Les certificats, dûment signés et tamponnés, en usage depuis le début ne furent plus utilisés au lendemain de la seconde guerre. La signature du chef de troupe, sur la page concernée dans le *Sur les traces*, les remplaça.

Le tableau ci-après a été réalisé d'après le *Sur les traces* de 1946 et de 1956. Les illustrations du carnet sont placées en première colonne. La seconde contient les variantes des premières éditions remontant à 1944. Les trois colonnes suivantes contiennent les éditions qui furent en usage par la suite. Il existe bien entendu, parmi ces dernières, des variantes selon les séries de fabrication.

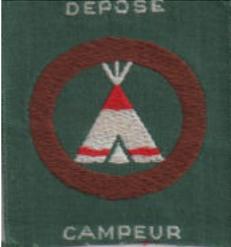
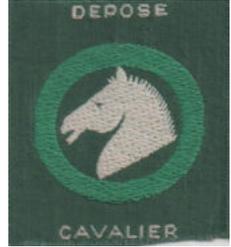
LES BREVETS DU TROISIÈME TYPE

<i>Sur les Traces</i>	Variante 1944	Édition sans marquage	Édition avec marquage	Édition avec marquage U
 Acteur 1946 - 1968	Pas de variante			
 Aide secouriste 1946 - 1956	Pas de variante			À compléter
 Alpiniste 1946 - 1968	Pas de variante		À compléter	À compléter
 Ami des oiseaux 1946 - 1968	Pas de variante		À compléter	À compléter
 Apiculteur 1946 - 1968	Pas de variante			À compléter
 Archer - Tireur 1946 - 1956 Tireur 1956 - 1968	Pas de variante		À compléter	À compléter

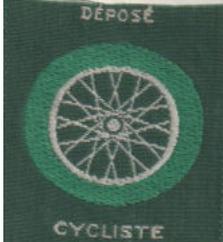
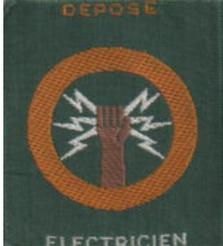
HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F. 1911 - 2011

 Architecte 1946 - 1956	Pas de variante		À compléter	À compléter
 Artisan d'art 1946 - 1956 Potier 1956 - 1968	Pas de variante		À compléter	À compléter
 Artiste 1946 - 1968	Pas de variante			
 Gymnaste 1946 - 1956 Athlète 1956 - 1968			À compléter	
 Batelier 1946 - 1968		À compléter		À compléter
 Botaniste 1946 - 1968	Pas de variante		À compléter	À compléter

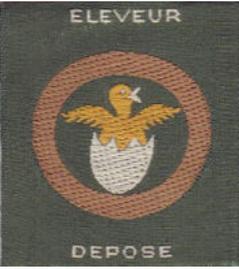
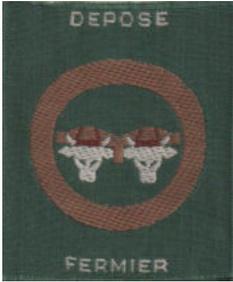
LES BREVETS DU TROISIÈME TYPE

 <p>Boute-en-train 1946 - 1956</p>	<p>Pas de variante</p>		<p>À compléter</p>	<p>À compléter</p>
 <p>Campeur 1946 - 1956</p>	<p>Pas de variante</p>			<p>À compléter</p>
 <p>Cavalier 1946 - 1968</p>	<p>Pas de variante</p>	<p>À compléter</p>		<p>À compléter</p>
 <p>Chanteur 1946 - 1968</p>	<p>Pas de variante</p>		<p>À compléter</p>	
 <p>Chroniqueur 1946 - 1956 Reporter 1956 - 1968</p>			<p>À compléter</p>	<p>À compléter</p>
 <p>Colonial 1946 - 1956</p>	<p>Pas de variante</p>		<p>À compléter</p>	<p>À compléter</p>

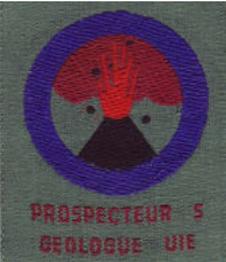
HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F. 1911 - 2011

 <p>Cordonnier 1946 - 1956</p>	<p>Pas de variante</p>		<p>À compléter</p>	<p>À compléter</p>
 <p>Cosmographe 1946 - 1968</p>	<p>Pas de variante</p>		<p>À compléter</p>	<p>À compléter</p>
 <p>Cuisinier 1946 - 1968</p>	<p>Pas de variante</p>			<p>À compléter</p>
 <p>Cycliste 1946 - 1968</p>	<p>Pas de variante</p>	<p>À compléter</p>		<p>À compléter</p>
 <p>Dessinateur 1946 - 1956</p>	<p>Pas de variante</p>		<p>À compléter</p>	<p>À compléter</p>
 <p>Électricien 1946 - 1968</p>	<p>À compléter</p>	<p>À compléter</p>		<p>À compléter</p>

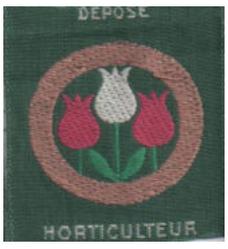
LES BREVETS DU TROISIÈME TYPE

 <p>Éleveur 1946 - 1968</p>	<p>Pas de variante</p>			<p>À compléter</p>
 <p>Entomologiste 1946 - 1968</p>				<p>À compléter</p>
 <p>Explorateur 1946 - 1968</p>	<p>Pas de variante</p>	<p>À compléter</p>	<p>À compléter</p>	
 <p>Fermier 1946 - 1956 Cultivateur 1956 - 1968</p>	<p>Pas de variante</p>			<p>À compléter</p>
 <p>Forestier 1946 - 1956</p>	<p>Non trouvé</p>		<p>À compléter</p>	<p>À compléter</p>
 <p>Forestier 1956 - 1968</p>	<p>Pas de variante</p>			<p>À compléter</p>

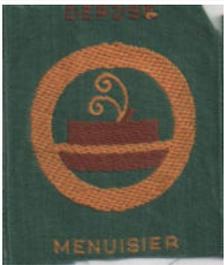
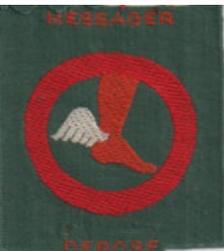
HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F. 1911 - 2011

 <p>Géologue 1946 - 1968</p>	<p>Pas de variante</p>		<p>À compléter</p>	
 <p>Guetteur 1946 - 1968</p>	<p>Pas de variante</p>		<p>À compléter</p>	
 <p>Guide 1946 - 1968</p>	<p>Pas de variante</p>		<p>À compléter</p>	<p>À compléter</p>
 <p>Hygiéniste 1946 - 1956</p>	<p>Pas de variante</p>			
 <p>Infirmier 1956 - 1968</p>	<p>Pas de variante</p>			
 <p>Interprète 1946 - 1968</p>	<p>Pas de variante</p>	<p>À compléter</p>		

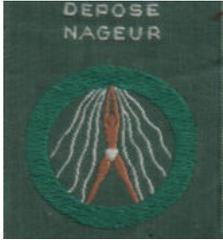
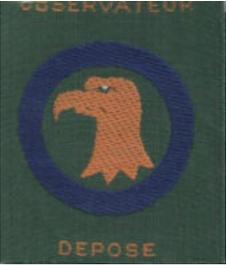
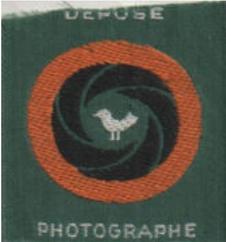
LES BREVETS DU TROISIÈME TYPE

 Jardinier 1946 - 1956 Horticulteur 1956 - 1968	Pas de variante			
 Laitier 1946 - 1968			À compléter	À compléter
 Maçon 1956 - 1968	Pas de variante			À compléter
 Mains habiles 1946 - 1956	Pas de variante		À compléter	À compléter
 Maîtres d'armes 1946 - 1956 Sports de combat 1956 - 1968	Pas de variante		À compléter	À compléter
 Mécanicien 1946 - 1956 Artisan 1956 - 1968	Pas de variante		À compléter	À compléter

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F. 1911 - 2011

 Mécanicien 1956 - 1968		 MECANICIEN	<p>À compléter</p>	<p>À compléter</p>
 Menuisier 1946 - 1956 Travail du bois 1956 - 1968	<p>Pas de variante</p>		 MENUISIER	<p>À compléter</p>
 Messenger 1946 - 1968			 MESSAGEUR DEPOSE	<p>À compléter</p>
 Métallurgiste 1946 - 1956			 METALLURGISTE	<p>À compléter</p>
 Météorologiste 1946 - 1968	<p>Pas de variante</p>		<p>Non trouvé</p>	<p>À compléter</p>
 Modéliste 1946 - 1956 Aéromodéliste 1956 - 1968	<p>Pas de variante</p>		 MODELISTE	 AERO MODELISTE SUISSE

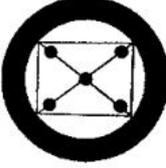
LES BREVETS DU TROISIÈME TYPE

 Musicien 1946 - 1968	Pas de variante		À compléter	À compléter
 Nageur 1946 - 1968	Pas de variante			
 Observateur 1946 - 1956				À compléter
 Pêcheur 1946 - 1968 cercle brun en 1946 cercle bleu-foncé en 1956	Pas de variante		À compléter	À compléter
 Peintre 1946 - 1968				À compléter
 Photographe 1946 - 1968	Pas de variante	À compléter		À compléter

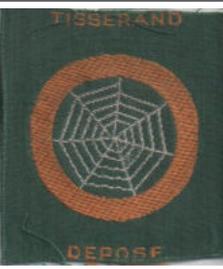
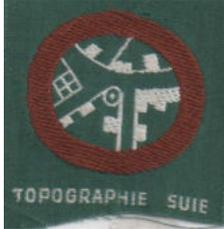
HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F. 1911 - 2011

 <p>Pionnier 1946 - 1968</p>	<p>Pas de variante</p>		<p>À compléter</p>	
 <p>Radio-électricien 1956 - 1968</p>		<p>À compléter</p>	<p>À compléter</p>	
 <p>Radio-télégraphiste 1946 - 1956</p>	<p>Non trouvé</p>	 <p>Insigne probable</p>	<p>À compléter</p>	<p>À compléter</p>
 <p>Télégraphiste 1956 - 1968</p>	<p>Pas de variante</p>		<p>À compléter</p>	<p>À compléter</p>
 <p>Relieur 1956 - 1968</p>	<p>Pas de variante</p>		<p>À compléter</p>	<p>À compléter</p>
 <p>Sauveteur 1946 - 1956</p>	<p>Pas de variante</p>		<p>À compléter</p>	<p>À compléter</p>

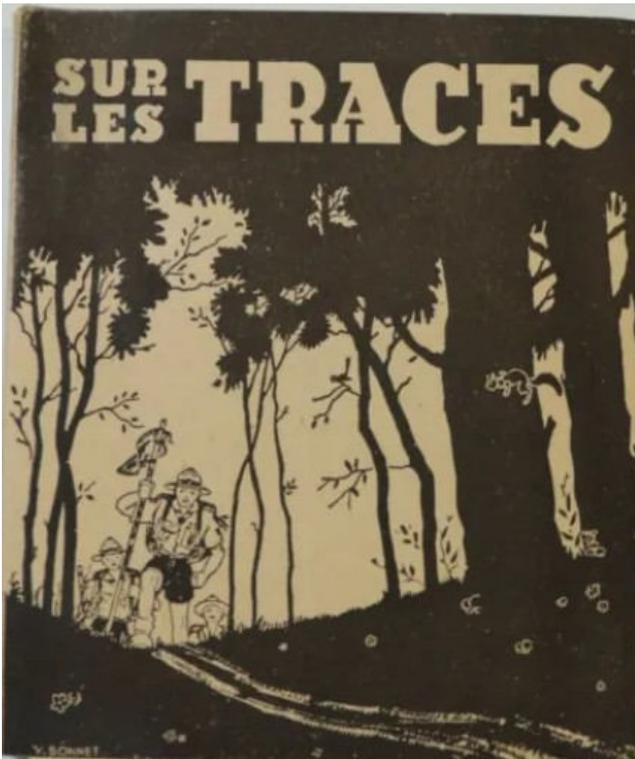
LES BREVETS DU TROISIÈME TYPE

 <p>Sauveteur 1956 - 1968</p>	<p>Pas de variante</p>			<p>À compléter</p>
 <p>Secouriste C.R.F. 1956 - 1968 insigne spécial de 30 mm fond bleu-marine</p>	<p>Pas de variante</p>		<p>À compléter</p>	<p>À compléter</p>
 <p>Secrétaire 1946 - 1968</p>	<p>Pas de variante</p>		<p>À compléter</p>	<p>À compléter</p>
 <p>Signaleur 1946 - 1956</p>	<p>Pas de variante</p>			<p>À compléter</p>
 <p>Skieur 1946 - 1968</p>	<p>Pas de variante</p>		<p>À compléter</p>	<p>À compléter</p>
 <p>Tailleur 1946 - 1956</p>	<p>Pas de variante</p>	<p>À compléter</p>		<p>À compléter</p>

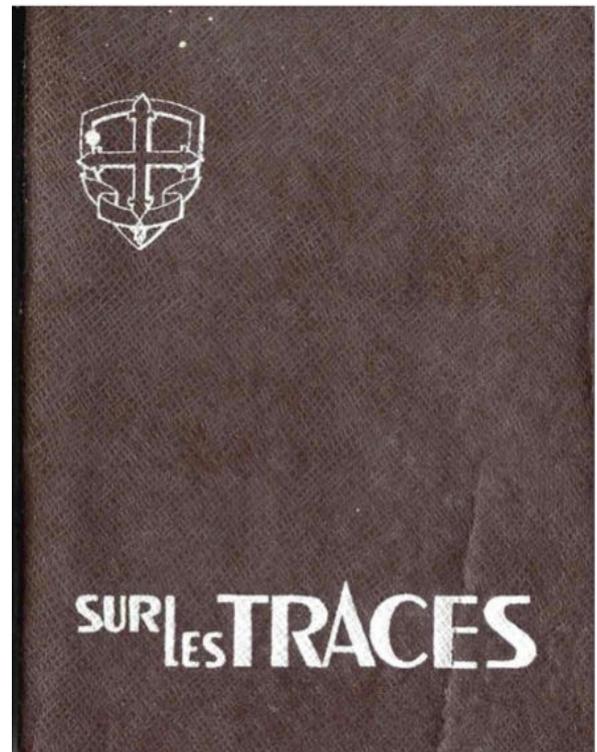
HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F. 1911 - 2011

 <p>Tisserand 1946 - 1968</p>	<p>Pas de variante</p>			<p>À compléter</p>
 <p>Topographe 1946 - 1968 cercle bleu-clair en 1946 cercle brun en 1956</p>	<p>Pas de variante</p>		<p>À compléter</p>	
 <p>Traqueur 1946 - 1968</p>	<p>Pas de variante</p>		<p>À compléter</p>	
 <p>Typographe 1946 - 1968</p>	<p>Pas de variante</p>		<p>À compléter</p>	<p>À compléter</p>
 <p>Vannier 1956 - 1968</p>	<p>Pas de Variante</p>		<p>À compléter</p>	<p>À compléter</p>
 <p>Viticulteur 1946 - 1968</p>	<p>Pas de variante</p>		<p>À compléter</p>	<p>À compléter</p>

LES BREVETS DU TROISIÈME TYPE



Couverture de l'édition de 1946



Couverture des éditions à partir de 1956

LES BREVETS DU QUATRIÈME TYPE

La suppression des brevets en 1968 n'entraîne pas leur abandon effectif. Certaines troupes attachées au système jusqu'alors en vigueur ne change rien à leur habitude. Les stocks d'insignes et de Sur les Traces sont encore conséquents. Le problème fini tout de même par se poser au début des années 70 quand les magasins La Hutte surprime leur rayon scoutisme. Cela amène Jean-Mathieu Prévôt (Fennec), en 1974, à mettre sur pied une coopérative, les *Marchands du Temple*, dans les anciens locaux de la troupe des Batignolles, à l'arrière du temple protestant. Un nouveau type de brevet est conçu, en 1977, d'un commun accord avec les Scouts Unitaires de France. Les insignes sont tissés sur ruban blanc. En 1979, la F.E.E.U.F, sur l'insistance des cadres Azimut, réintroduit les brevets mais avec un cerclage fléché dans le carnet *Plein Feux*, le successeur du *Sur les Traces*. Il s'agit en fait d'une adaptation du *Sur les traces*, édité en 1974, par les troupes azimuts de la région Bas Languedoc. Mais cette tentative de réintroduction des brevets par le haut ne fut guère suivie d'effet. Les unités qui les avaient abandonnés n'y revinrent pas et les troupes azimuts campèrent sur leur position. Ces dernières, d'ailleurs, rejetant le carnet *Plein Feux*, continuèrent à éditer leur propre *Sur les Traces*. Les brevets avec cercle fléché, dit « *brevets de technicien* », ne furent même pas fabriqués, à l'exception d'un seul. C'est du moins le seul exemplaire connu. Son diamètre est le même que celui des brevets ronds, à savoir 25 mm.

BREVETS DE TECHNICIEN DU CARNET PLEIN FEUX DE 1979			
	Non trouvé		Non trouvé
	Non trouvé		Non trouvé
	Non trouvé		Non trouvé
	Non trouvé		

LES BREVETS DU QUATRIÈME TYPE



71400 BREVETS ECLAIREURS ET ECLAIREUSES

BREVET N° 1  Nombre: _____	BREVET N° 2  Nombre: _____	BREVET N° 3  Nombre: _____	BREVET N° 4  Nombre: _____	BREVET N° 5  Nombre: _____	BREVET N° 6  Nombre: _____	BREVET N° 7  Nombre: _____	BREVET N° 8  Nombre: _____
BREVET N° 9  Nombre: _____	BREVET N° 10  Nombre: _____	BREVET N° 11  Nombre: _____	BREVET N° 12  Nombre: _____	BREVET N° 13  Nombre: _____	BREVET N° 14  Nombre: _____	BREVET N° 15  Nombre: _____	BREVET N° 16  Nombre: _____
BREVET N° 17  Nombre: _____	BREVET N° 18  Nombre: _____	BREVET N° 19  Nombre: _____	BREVET N° 20  Nombre: _____	BREVET N° 21  Nombre: _____	BREVET N° 22  Nombre: _____	BREVET N° 23  Nombre: _____	BREVET N° 24  Nombre: _____

Extrait de la feuille de commande du catalogue de 1985

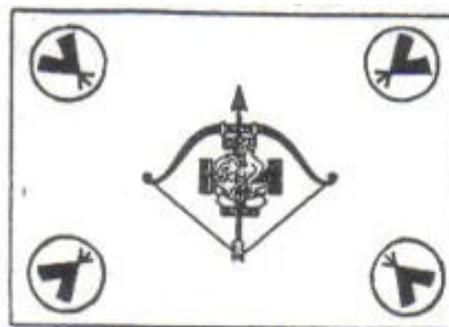
LES INSIGNES INTERFÉDÉRAUX



Salut brandi au pied du mat des couleurs d'un camp de Lacroix-Saint-Ouen ou du Francport. Sous le drapeau tricolore on remarquera le drapeau interfédéral. (Col. J.H. Cardona)

En 1917, l'effondrement numérique des troupes Éclaireurs de France, suite à la mobilisation de leurs cadres, largement composés d'instructeurs militaires, amène celles qui restent à se rapprocher des Éclaireurs Unionistes. Ceux-ci se sont au contraire bien maintenus et font même preuve d'un dynamisme exceptionnel, du fait qu'ils sont adossés à une institution solide, les U.C.J.G.. Ils jouissent par ailleurs d'une organisation et d'une cohésion formidable grâce à la mise en place, dès 1914, de Commissaires de Région et de Commissaires de Secteur ainsi que d'un Commissaire National.

En 1918, une *Fédération Française des Éclaireurs* est enfin constituée entre E.D.F. et E.U.F.. Une formation que Samuel Williamson avait tenté, mais en vain, de former dès février 1911 en s'associant avec Pierre de Coubertin. La nouvelle Fédération essuie toutefois un premier échec avec le refus des E.F. d'intégrer l'organisation parce que celle-ci se rattache aux Boys-scout britanniques et qu'elle se place sous l'autorité d'un général anglais, Lord Robert Baden-Powell, lequel d'ailleurs était venu à Paris pour saluer l'heureuse formation. C'est Henri Bonnamaux (Cigogne d'Alsace) qui assure la présidence de la Fédération. Ce dernier, dès le lendemain de la guerre, a le souci de relancer le scoutisme en France. Il a alors l'idée d'organiser, avec le soutien du *Touring-Club* et l'appui financier du C.A.R.D.¹, des camps de formation afin d'insuffler aux troupes qui se reforment la méthode et la technique scout. Ces camps sont organisés plusieurs étés durant, entre 1919 et 1923, au Francport et à Lacroix-Saint-Ouen, près de Compiègne, sur des terrains mis à disposition par le *Touring-Club*. Les Scouts de France qui viennent tout juste de se constituer prennent part également à ces camps formateurs. Mais les E.D.F. jugèrent, avec le retour des cadres démobilisés, que la Fédération n'avait plus lieu d'être pour eux. Celle-ci fut donc dissoute, sur leur initiative, dès 1920. Les camps du Francport et de Lacroix-Saint-Ouen permirent toutefois



Croquis du drapeau interfédéral

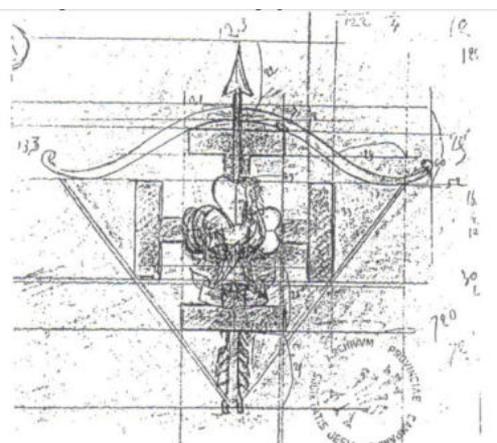
¹ Comité Américain pour les Régions Dévastées. Œuvre caritative mise en place par Anne Morgan et Anne Murray Dike.

LES INSIGNES INTERFÉDÉRAUX

de développer un esprit Interfédéral qui amena, en 1923, à la formation du *Bureau Interfédéral Français* (B.I.F.), ancêtre du *Scoutisme Français* (S.F.) qui ne fut mis en place qu'en septembre 1940.

La première idée d'un insigne fédéral se manifeste sur le drapeau des camps du Francport et de Lacroix-Saint-Ouen. Il réunissait en son centre le coq des E.U., l'arc des E.D.F. et la croix potencée des S.D.F.. C'est cette association des trois emblèmes qui fut repris par le Scoutisme Français quand il se dota d'insignes de poitrine et de chapeau au début des années 40, mais à la différence près que la croix fleurdelysée, alors adoptée par les E.U., remplaça le coq. Il s'agit d'insignes rares car ils n'étaient portés que par les Commissaires du *Scoutisme Français*. Au début des années 40, le *Scoutisme Français* édita deux autres insignes destinés aux fanions de patrouilles, pour distinguer les patrouilles qui parvenaient à accomplir un « exploit » dans un domaine spécifique aux activités scouts. L'exploit et le grand exploit.

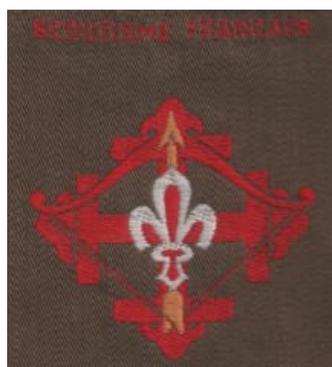
Dans les années soixante, le *Scoutisme Français* mis en place des troupes fédérales et des insignes spécifiques furent édités pour elles. Par la suite, le *Scoutisme Français* se dota d'une bande destinée à être cousue au-dessus du revers de la poche de chemise.



Croquis à l'origine du drapeau interfédéral (S & C n° 59)



Couverture de l'Éclaireur Unioniste de septembre 1921 qui reprend les emblèmes des camps interfédéraux.



Insigne de chemise. (Col. J.H. Cardona)



Insigne de chapeau et insigne civil (Col. J.H. Cardona)



Variante sur fond bleu. (Col. J.H. Cardona)



À gauche, le général Lafont, chef du Scoutisme Français en 1943. On remarquera l'imposant insigne de poitrine de facture artisanale et le port du béret basque à la place de quatre bosses interdites par Vichy. (Col. J.H. Cardona)



HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F. 1911 - 2011



À gauche, l'insigne de l'exploit, à droite celui du grand exploit.
Broderie au fil d'argent sur drap rouge.
(Col. J.H. Cardona)



Ci-dessous insignes et boucles de ceinturon du Scoutisme Français et des troupes fédérales. (Col. J.H. Cardona)



Les différentes bandes du Scoutisme Français. Classement par ordre chronologique. (Col. J.H. Cardona)



LES INSIGNES INTERFÉDÉRAUX



Sois Prêt n° 149, mars 1942

A QUI LE TOUR ?

**UN GRAND EXPLOIT
DU
SCOUTISME FRANÇAIS**

La Troupe Pierre Léplatenier du District E.U. de Lyon a remporté pour le travail accompli par ses 4 patrouilles un **EXPLOIT DU SCOUTISME FRANÇAIS**.
Il comprend une étude régionalistique historique et artistique de la ville, ainsi que des travaux manuels très soignés et parfaitement réussis.
En outre la Patrouille des Cerfs s'est vu décerner un **GRAND EXPLOIT DU SCOUTISME FRANÇAIS** pour son étude sur les monuments de Lyon et la réalisation soignée de la maquette de la basilique de Fourvière. Les Mangoustes pour leur étude sur la soie et la présentation d'un métier à tisser réduit mais utilisable a reçu un **EXPLOIT**, ainsi que les Castors pour l'étude géologique et le plan en relief de la région. Autant pour le fini que pour la répartition équitable de la tâche, ces E.U. sont à féliciter ; puisse leur exemple servir à mainte patrouille en mal de Chef-d'Œuvre ou de Grand'Œuvre.

MERLE.

Sois prêt n° 164, janvier 1943

LES MAGASINS É.U.

Quand les premières patrouilles É.U. se formèrent en 1911, il fallait faire venir à grand frais les uniformes d'Angleterre. Mais très vite, les É.U. firent fabriquer en France tous les éléments de l'uniforme : chapeau, chemise, culotte courte et ceinturon. *L'Espérance*, dans son numéro de mai 1912, entièrement dédié au scoutisme et intitulé *Revue du mouvement éclaireur*, informa que le *Comité National* des U.C.J.G. proposait à la vente les éléments d'uniforme, les insignes et les divers équipement (sac à dos, gourde etc.). Mais avec la montée en puissance du scoutisme en France, suite à la création des Éclaireurs de France et des Éclaireurs Français, *La Grande Maison*, magasin parisien, ouvrit un rayon scoutisme et se chargea de la vente des insignes propres aux É.D.F., É.F. et É.U.F., bien que le *Comité National* conservait la maîtrise des insignes É.U..



Logo de la S.A. Aux éclaireurs



Logo et Insigne de la M.E.E.

Au début de l'année 1922, Max Galtier, un chef É.U., créa un magasin d'articles scouts, la S.A. Aux éclaireurs. La boutique élu domicile dans les locaux même de l'Union de Paris. Cette création fut annoncée dans le n° 4 de *L'Éclaireur Unioniste* de février 1922 et le premier catalogue fut joint au n° 23 de décembre. La S.A. Aux éclaireurs fonctionna jusqu'en 1940 et publia régulièrement un catalogue. Dans un premier temps, entre 1922 et 1923, les catalogues étaient trimestriels et ne portaient pas de numéro, mais le catalogue de 1924 porte le n° 2 et celui de 1925 le n° 3. Les catalogues suivants furent numérotés mais sans indication d'année, car ils n'étaient pas imprimés systématiquement chaque année. Seul l'arrivée de nouveaux articles justifiait l'impression d'un nouveau catalogue, faute de quoi on se contentait d'adjoindre une page volante, dûment datée celle-ci, pour la tarification. C'est le cas des catalogues n° 4, n° 5, n° 6 et n° 7. Le catalogue de 1937 est daté mais ne comporte pas de numérotation. De même pour les catalogues de 1938 et 1939. Nous ignorons le nombre exact de catalogues édités et nous ne pensons pas qu'un catalogue fut publié en 1940 en raison de la mobilisation. À cette date, les insignes E.U. étaient distribués par les Commissaires de Région.

En 1940, l'occupation et l'interdiction du scoutisme en zone nord entraîna l'arrêt de la S.A. Aux éclaireurs. C'est le magasin de la F.F.E., la *Maison de l'Éclaireur et de l'Éclaireuse*, qui prit le relais et se renomma en conséquence *Maison de l'Éclaireur et de l'Éclaireuse*. C'est cependant la *Maison de l'Alauda*, magasin parisien qui possédait un rayon scoutisme, qui se chargea de la fabrication et de la mise en vente des premières boucles E.U. à croix fleurdéliée. La M. É. É. interrompit son activité à son tour en 1948 quand il fut décidé que les magasins *La Hutte* se chargent de la vente des uniformes et des insignes de toutes les associations de scoutisme. Les É.U. avaient dans la région parisienne un magasin *La Hutte* dédié : *La clé des champs*.



Logo de La Hutte

En 1974, l'arrêt du rayon scoutisme des magasins *La Hutte* décide Jean-Mathieu Prévot (Fennec) de créer une coopérative unioniste à l'arrière du temple protestant, 46 rue des Batignolles. C'est la raison pour laquelle la coopérative fut nommée « *Les Marchands du temple* ». Le succès fut tel, qu'elle dut être transformée en société commerciale. Les S.U.F., les E.N.F., les E.I.F., et les E.D.F. recouraient en effet aussi à ses services. La société prit alors pour nom *Scoutisme & Aventure* et la boutique élu domicile 46 rue des Jeûneurs avant de s'établir 24 rue Feydeau, à Paris. Par la suite elle déménagea 29 rue de Clichy, toujours à Paris, et ouvrit une deuxième boutique à Versailles. Le nom mis alors en avant fut *Boutique de l'Aventure*. En 2001, les deux magasins furent rachetées par Carrick, le magasin de l'A.G.S.E.. Les E.E.U.d.F. se tournèrent alors un temps vers *Promoscout*, la boutique des Scouts de France, pour la vente de leurs insignes et chemises, puis vers *Score*, la boutique de l'O.M.M.S., puis vers *La Boutique Éclé* des E.E.D.F. avant de se décider à assurer eux-même ce service.

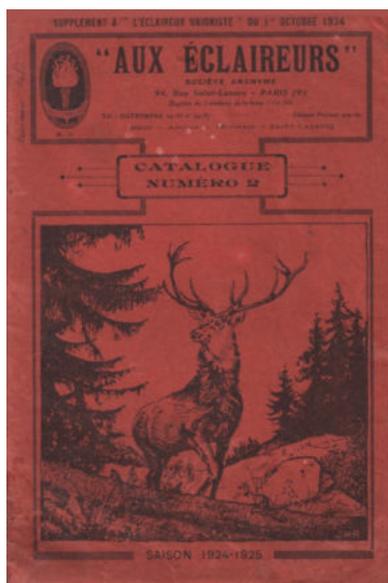


Logo Scoutisme & Aventure

LES MAGASINS É.U.



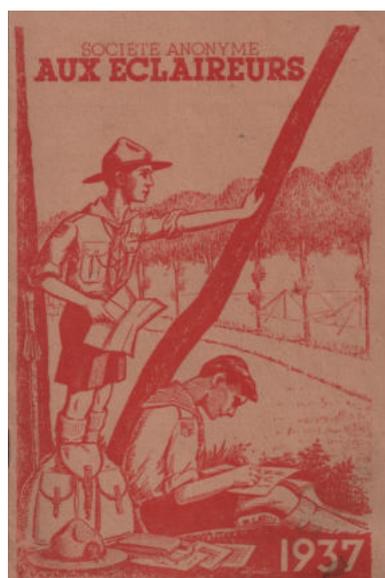
Catalogue trimestriel de 1923



Catalogue n° 2



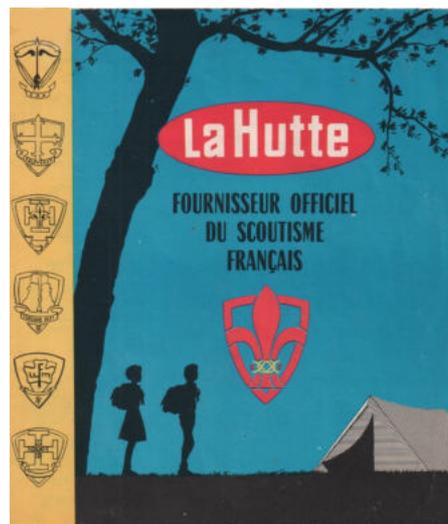
Catalogue n° 5



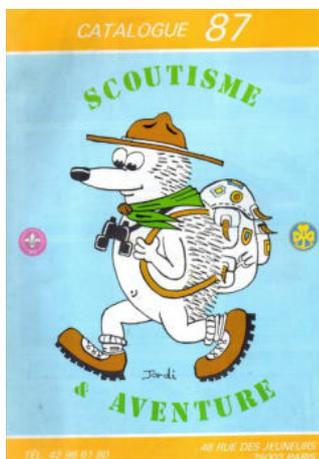
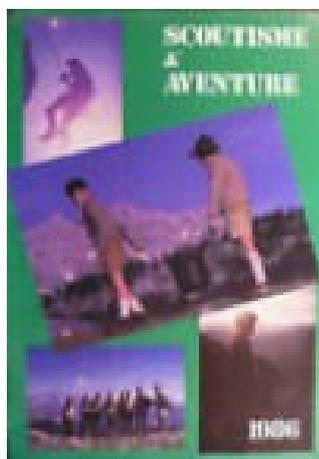
Catalogue 1937



Catalogue 1939



Catalogue 1963



Catalogues et Pins Scoutisme & Aventure

LA MARMITE BONNAMAUX :

Quand les premières patrouilles d'Éclaireurs Unionistes se formèrent en 1911, la question du matériel de camp se posa avec acuité. Jusqu'à ce moment-là le camping était la prérogative de l'armée en campagne et nullement une activité de loisir. Le camping civil n'existait tout simplement pas. Mais c'est ce que précisément les campeurs et excursionnistes de l'Union de Paris-Trévisse s'efforcèrent de développer en lien avec le *Touring-Club*. En 1906 Louis Partridge confectionna entièrement à la main la première tente et Édouard Randegger avait rassemblé tout un matériel de camp et de randonnée dès 1905 quand il constitua la *coopérative unioniste de campement*. Tout un savoir faire et un matériel que les troupes E.U. héritèrent à leur formation. Mais voilà ce matériel provenait pour l'essentiel des surplus militaires et en matière de marmite de camp tout ce qui était disponible était le bouthéon de l'armée. Un ustensile mal commode au possible. Haut et étroit il était totalement inadapté au feu de campagne.



N° 803. **Bouthéon** de l'armée avec couvercle, conten. 5 litres . . . 26,50 (emballage 2 fr.)

Le bouthéon

Un ingénieur, A. C. Robert, chef de la troupe E.F. de Saint-Germain-en-Laye, conçut alors en 1913 une marmite bien mieux adaptée. Elle était l'inverse du bouthéon par le fait qu'elle était toute en rondeur, large et basse, de manière à rester stable sur le feu. Le couvercle de la gamelle pouvait en outre servir de sauteuse grâce à un astucieux système de manche détachable. L'idée était bonne et Henri Bonnamaux s'empressa de s'associer à sa mise en fabrication pour en doter les troupes E.U., mais par la suite il apporta une modification de son cru en modifiant radicalement le système des anses. Ce système aussi simple que génial accroissait considérablement la stabilité et permettait toutes sortes de modes de suspension. C'est ce qui fit la fortune de cette gamelle qui passa à la postérité sous le nom de *Bona*, diminutif, on l'aura compris, de

Bonnamaux. C'est d'ailleurs en raison de cette géniale invention que les E.U., depuis lors, ne manquent jamais de commencer un repas sans crier en cœur *Bona, bona ... maux, Bona bona ... bon, Bona bona ... pétit*. Avec l'arrêt de la *S.A. Aux Éclaireurs*, la fabrication de cette marmite spécifique ne fut pas reprise. *La Hutte*, qui devint le seul magasin scout après guerre, vendit la gamelle que les S.D.F. avait conçue : la *Marhut*, fort semblable mais bien moins commode que la *Bona*. Les E.U. continuèrent cependant par la force de l'usage d'appeler leur marmite de camp *Bona* au point que le nom finit par s'imposer partout. Il est regrettable que cette géniale marmite n'ait jamais été remise en production depuis 1940 et en retrouver une serait la découverte du siècle pour un collectionneur d'articles scouts.



MATÉRIEL DE CUISINE COLLECTIVE

Marmite de campement " BONNAMAUX "

Breveté S. G. D. G.

La plus pratique pour faire la cuisine dans n'importe quelle situation.

Cette marmite d'une capacité de 4 litres 1/2, permet de faire la cuisine pour un effectif de 8 à 10 personnes. Elle est caractérisée surtout par la forme et la disposition de ses anses.

Suspension et stabilité latérale parfaites, soit suspendue à poste fixe, soit transportée pleine ou vide. Tout basculage est impossible vu l'abaissement du centre de gravité.

Possibilité de placer la marmite sur une tranchée très large, contenant beaucoup de combustible et à chauffe rapide, grâce aux anses rabattues latéralement et faciles à maintenir.

Grande rigidité de suspension latérale, en engageant les anses jusqu'au coude dans les anneaux de la marmite.

Suspension rigide sur un four de terre, de briques, etc., en agrafant à l'envers ses anses détachées et retournées ;

Manipulation toujours aisée de la marmite, car la longueur des anses en maintient l'extrémité hors la portée de la flamme.

La marmite complète	38,50
Anses de rechange, la paire	5. —
Queue de rechange	1,50
Housse pour transport - toile imperméable.	10. —
Emballage pour une marmite expédiée seule	2. —

Vente exclusive de gros " Aux ÉCLAIREURS ".



Catalogue de 1938 et la regrettée Bona

PUBLICATIONS, FASCICULES, AFFICHES ET CARTES D'ADHÉRENT

En ce qui concerne les publications EU, il faut en gros dissocier quatre périodes spécifiques. Avant la création des éditions La Flamme en 1923, les publications sont faites, pour faire simple, soit au nom des U.C.J.G., l'organisation à laquelle sont rattachés les Éclaireurs Unionistes, soit au nom des Éclaireurs Unionistes lui-même. En 1940, la guerre et l'interdiction du scoutisme en zone nord par l'occupant nazi met un terme à l'activité des éditions La Flamme. Les Éclaireurs Unionistes, dont le secrétariat s'est replié en zone sud, produisent dès lors les publications à leur propre nom. Dès le lendemain de la libération, les publications sont confiés aux éditions Arma, le pendant de La Flamme d'avant-guerre. En 1970, toutes les publications sont faites au nom de la F.E.E.U.F.. Il n'existe plus de maison d'édition dédiée.



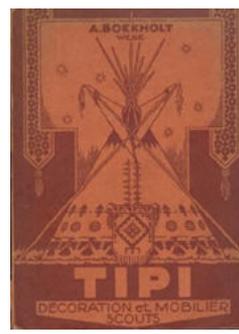
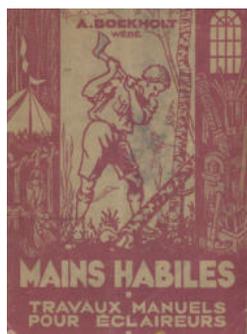
Logo des éditions La Flamme

On excusera l'aspect décousu et désordonné du recensement mais nous n'avons pas encore trouvé l'idée d'un classement logique. Le recensement ci-après n'est point exhaustif. Il doit être encore largement complété.

MANUEL DES TRAVAUX PRATIQUES : Il s'agit d'un ouvrage édité par un ami des E.U. en Alsace, Willy Muller, qui avait expérimenté au sein des troupes alsaciennes ce qu'il proposa dans son *Manuel*. L'ouvrage était édité par Finck à Strasbourg. Dans l'ouvrage on trouve une photo du grand rassemblement des E.U. alsaciens qui s'était tenu en présence du général Gouraud sur la Perheux à la pentecôte 1919. Le succès de cet ouvrage dut être grand car en 1923 paraissait la quatrième édition. Nous ignorons la date de la première parution mais il y a fort à parier que c'était en 1919 puisque la seconde a été publiée en 1920. Le succès de cet ouvrage préfigure celui d'Albert Boekholt avec ses propres ouvrages d'activités manuelles. Il est d'ailleurs fort possible que Boekholt, qui avait été E.U. en Alsace, ait été le disciple et le continuateur de Willy Muller.

LES OUVRAGES D'ALBERT BOEKHOLT (WÉBÉ) :

Nous ne recensons ici que les ouvrages qui furent en relation plus ou moins étroite avec les E.U.F. et pas ceux produit spécifiquement dans le cadre de l'association Vie Active fondée par Albert Boekholt pour promouvoir les activités manuelles.



MAINS HABLES : La première édition paraît en 1930, elle est publiée à compte d'auteur. En revanche, la deuxième édition de 1936 et la troisième de 1939 sont éditées par La Flamme. La quatrième édition de 1943 est de nouveau à compte d'auteur. C'est l'Imprimerie Wolf qui s'en charge. La cinquième édition de 1946 est toujours à compte d'auteur mais les sixième, septième, huitième, neuvième et dixième édition, qui est datée 1968, sont au nom de Vie Active. Cet ouvrage a été également publié en Italie et en Espagne sous le titre *MANI HABILIS* / *MANOS HABLES* dans les années 50-60.

TOURS DE MAINS : La première édition paraît en 1937 sous les éditions La Flamme, la deuxième édition de 1942 et la troisième de 1946 paraissent à compte d'auteur. Les éditions suivantes sont faites par Vie Active. Nous en connaissons deux : la quatrième et cinquième, mais il en existe peut-être d'autres.

PUBLICATIONS, FASCICULES, AFFICHES ET CARTES D'ADHÉRENT

OUVRAGES EN CUIR : La première édition parait en 1937 aux éditions La Flamme. La deuxième de 1943 et la troisième de 1946 sont à compte d'auteur. Les éditions postérieures sont au nom de la Vie Active.

TIPI : la première édition parait en 1934 aux éditions La Flamme. La deuxième édition de 1943 et la troisième de 1946 paraissent à compte d'auteur (imprimerie Wolf) sous un tout autre titre : MON LOCAL.

SAVOIR FAIRE : Paraît en 1947 sans mention d'éditeur, pas d'autre édition connue.

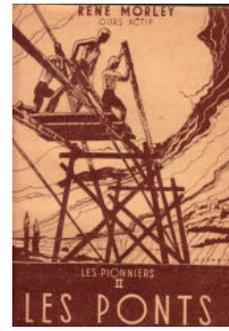
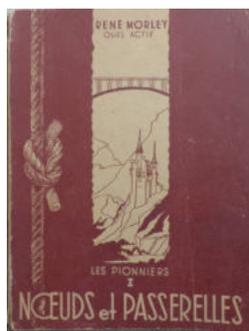
VIE DES BOIS : Paraît en 1947 sans mention d'éditeur, pas d'autre édition connue.



LES OUVRAGES DE RENÉ MORLAY (OURS ACTIF) :

NŒUDS ET PASSERELLES : Parait en 1936 sous les éditions La Flamme. Nous ignorons tout de la deuxième édition. La troisième édition est datée 1942. La quatrième, et peut-être dernière édition, paraît en 1946 sous le nom des E.U.F..

LES PONTS : Nous ne connaissons que les éditions de 1943 et de 1946, E.U.F..

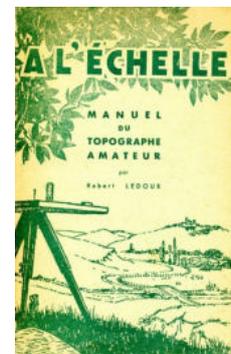


LES OUVRAGES DE ROBERT LEDOUX (NŒUD DE CHAISE) :



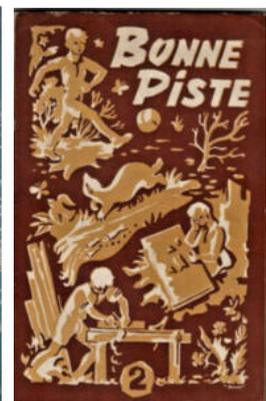
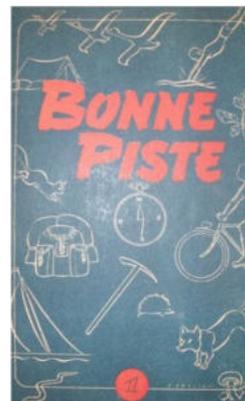
TRESSSES ET NŒUDS DÉCORATIFS : Parait en 1939 aux éditions La Flamme. La deuxième édition est datée de 1943 et elle est au nom des E.U.F. L'ouvrage est publié après guerre par ARMA mais sans indication d'édition et de date.

À L'ÉCHELLE : Parait en 1935 sous les éditions La Flamme. La deuxième et troisième éditions paraissent respectivement en 1942 et 1945 sous le nom des E.U.F..



BONNE PISTE, TOME I : Publié par les éditions Arma en 1947.

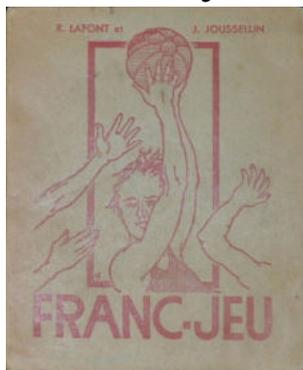
BONNE PISTE, TOME II : Publié par les éditions Arma, 1949.



BROCHURES TECHNIQUES DES ANNÉES 20 :

- *BREVET DE BRICOLEUR*, E.U.F, sans date.
- *PIONNIER*, Bison des Andes (il s'agit du commissaire de la région Lyonnaise Charreyron), E.U.F, sans date.
- *BREVET DE CARTOGAPHE*, Nœud de Chaise (R. Ledoux), E.U.F, sans date. L'ouvrage est à l'origine de celui paru en 1935 sous le nom *À L'ÉCHELLE*.

LES LIVRES DE JEUX :

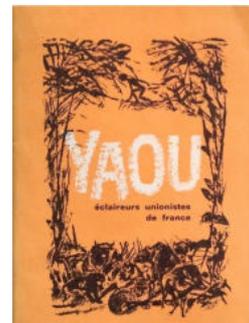
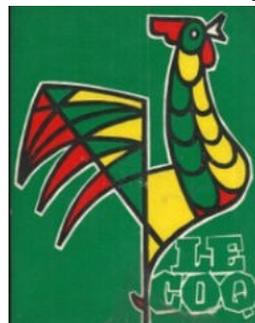
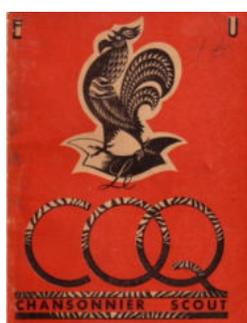


JEUX D'ÉCLAIREURS de Jean Loiseau, sans date (vers 1920), imprimé par *La Grande Maison*. Nous signalons cet ouvrage, bien qu'il ne soit pas spécifiquement E.U., parce qu'il est précédé d'une présentation de cinq associations de scoutisme et parmi elles les E.U.F..

FRANC-JEU, de R. Laffont et J. Jousselin. La première édition, sans date, faite par *La Flamme*, porte un nom différent : *QUELQUES JEUX POUR LOUVETEAUX ET PETITES AILES*. La deuxième édition, toujours *La Flamme*, est datée 1934. L'édition datée 1942, faite par les E.U.F. celle-ci, n'a pas de numéro de sorte qu'il est impossible de savoir s'il s'agit de la troisième ou de la quatrième, mais celle datée 1946, toujours E.U.F, est la cinquième. La sixième datée 1953 est probablement la dernière.

CARNETS DE CHANT :

LE COQ : Le premier carnet de la série est édité par la région Alsace en 1930. Ensuite nous avons les éditions suivantes : deuxième 1935 (*La Flamme*), deuxième revue 1936 (*La Flamme*), troisième 1937 (*La Flamme*), quatrième 1938 (*La Flamme*), quatrième 1939 (E.U.F.), il s'agit en réalité de la cinquième, c'est une erreur, sixième 1941 (E.U.F.), septième 1941 (E.U.F.), huitième 1941 (E.U.F.), neuvième 1942 (E.U.F.), dixième 1944 (E.U.F.), onzième 1945 (E.U.F.). Ensuite nouvelle édition faite par Arma en 1947. Il existe deux variantes parce qu'une a été éditée les E.U. de Belgique. Treizième 1949 (Arma), quatorzième 1951 (Arma), quinzième 1955 (E.U.F.), la seizième nous est inconnue, et dix-septième 1965 (E.U.F.).



YAHOU : Nous connaissons cinq carnets différents. Le plus ancien porte au dos le logo des éditions *La Flamme*. Le deuxième la croix dans le losange (insigne utilisé entre 1937 et 1941). Le troisième l'écu. Le quatrième est édité par Arma et il est daté 1948. Le cinquième est édité par les E.U.F. et il est daté 1964.

EN JEU, M. Bolier, Arma, ouvrage d'art dramatique, sans date (vers 1946).

SAVOIR NAGER. Deux éditions. La première est publiée par *La Flamme* en 1937, la seconde par les E.U.F. en 1942.

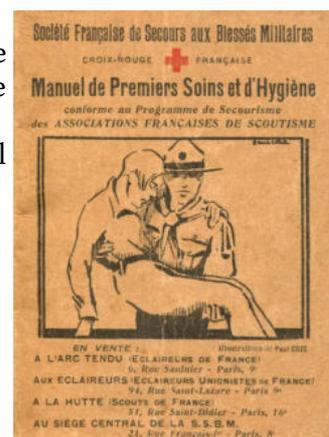


PUBLICATIONS, FASCULES, AFFICHES ET CARTES D'ADHÉRENT

SECOURISME :

MANUEL DES PREMIERS SOINS ET D'HYGIÈNE. Nous signalons ce livret parce qu'il était commun aux trois associations. La troisième édition est datée de 1931, la quatrième de 1934.

SECOURISME. Sans éditeur et sans date, rédigé par le Dr Frédéric Westphal « du service médical des EUF » et à destination des « éclaireurs isolés ».



LES ROMANS LA FLAMME :

LA MIRIFIQUE HISTOIRE D'OURS GOURMAND ET D'ESTOMAC D'AUTRUCHE de J.O. Grandjouan, 1934.

FORÊTS LÉGENDAIRES de Jean Droit, 1935.

AU GRAND VENT de Jean Droit, 1935.

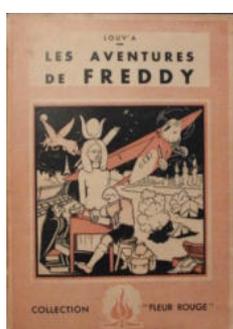
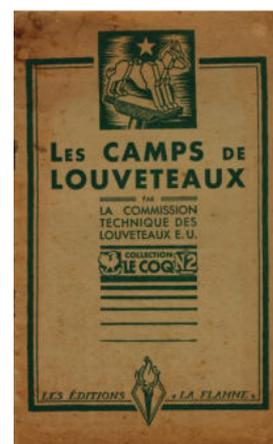
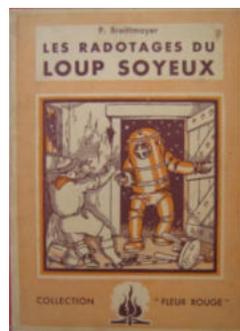
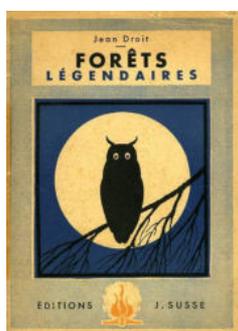
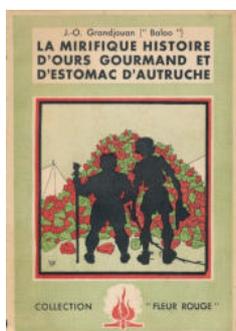
LES RADOTAGES DE LOUP SOYEUX de Paul Breittmayer, 1935.

LÉGENDES ET COMTES DE FÉES d'Albert Boekholt, 1935.

LES AVENTURES DE FREDDY, de LOUV'A, 1936.

TOURNANTS DANGEREUX de Pierre Coumély, 1937.

ZI ET ZA de Louis-C. Picalausa, 1935.



COLLECTION LE COQ, éditions La Flamme :

- N°1 : **LE MEMENTO DU CHEF DE CAMP**, 1934.
- N°2 : **LES CAMPS DE LOUVETEAUX**, 1934.
- N° 3 : **LE CHRIST ET NOS ÉCLAIREURS**, 1937.

LE LIVRE DU WIGWAM de J. Hargrave : deuxième édition. Nous le signalons parce que cet ouvrage, non spécifiquement E.U., a été imprimé par la S.A. Aux Éclaireurs.

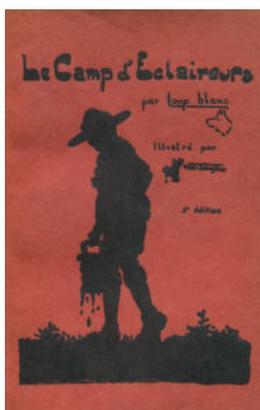
LONECRAFT de J. Hargrave. 1er édition par La Grande Maison en 1918, 2e édition par la S.A. Aux Éclaireurs en 1924.

SCÈNE DE LA VIE SCOUTE PAR CAVALIER NOIR : Parait aux éditions La Flamme en 1936.

DE HAUTTE LUTTE d'A. Sylvestre et P. Joubert : Parait en 1939, éditions La Flamme. Il s'agit de planches de dessin qui ont servi à l'illustration du *Manuel*.

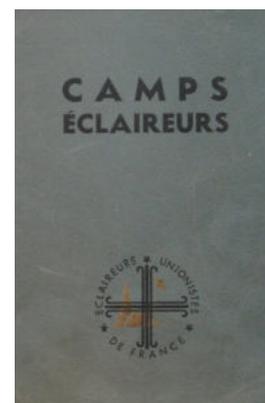


HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F. 1911- 2011



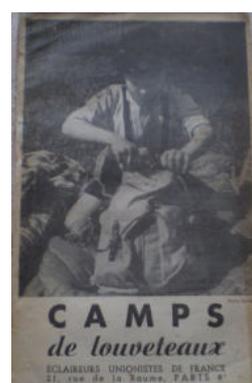
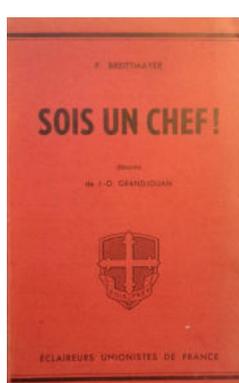
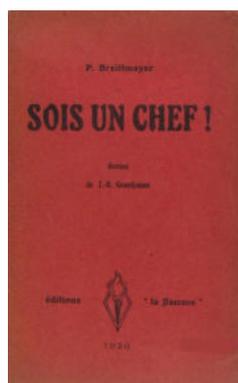
CAMP D'ÉCLAIREURS : L'ouvrage paraît la première fois en 1920, sans indication de date, sous le nom des E.U.F.. La seconde édition paraît en 1927 aux éditions La Flamme. **CAMP ÉCLAIREUR**, publié par Arma après guerre est le pendant de cet ouvrage fondateur des premières années du mouvement. Il a été écrit par Paul Patin (Loup blanc), le fondateur de la troupe de Passy (1912). Ce dernier a été Commissaire National Adjoint dans les années 30. Il fut tué à l'ennemi en 1940.

CAMP ÉCLAIREUR, Arma, sans date (vers 1947) ni numéro d'édition.



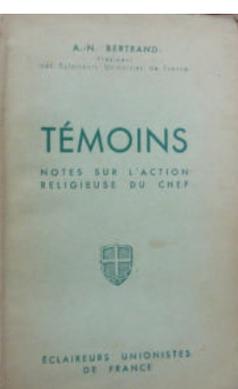
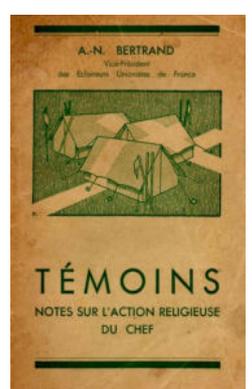
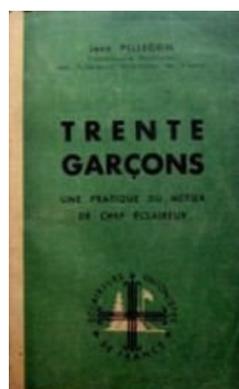
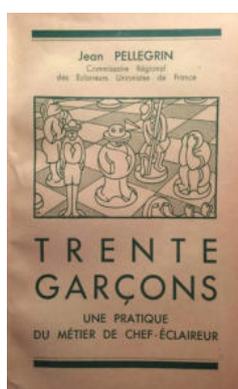
CAMP DE LOUVETEAUX : Deux éditions. La première est imprimée en 1945, la seconde en 1961. Toutes les deux sont au nom des E.U.F.. Ces éditions font suite à un ouvrage des années trente **LES CAMPS DES LOUVETEAUX**.

SOIS UN CHEF de Paul Breittmayer : La première édition paraît sans indication quelconque sous couverture grise. La Flamme publie l'ouvrage en 1926 sous couverture rouge, un choix de couleur qui se retrouve dans toutes les éditions suivantes. Elle le publie de nouveau en 1934 en mentionnant qu'il s'agit de la troisième édition, mais il nous faut signaler qu'il existe une troisième édition, avec une couverture différente, qui fut, elle, publiée par les E.U.F. sans date. La quatrième édition paraît encore sous une couverture différente et de nouveau sans indication de date.



TÉMOINS d'A.N. BERTRAND : Paraît aux éditions La Flamme en 1936. Deuxième édition en 1942 par les E.U.F..

TRENTE GARÇONS de Jean Pellegriin : Paraît aux éditions La Flamme en 1936, la deuxième et la troisième éditions paraissent respectivement en 1942 et 1945 sous le nom des E.U.F..



PUBLICATIONS, FASCULES, AFFICHES ET CARTES D'ADHÉRENT

COMMISSAIRE SCOUT de Jean Pellegrin : l'édition sans date, produite par les EUF, est présentée comme une deuxième édition. Elle doit dater de 1943. Cet ouvrage est une réactualisation de *NOTES POUR LES COMMISSAIRES* qui avait été publié par La Flamme en 1930.

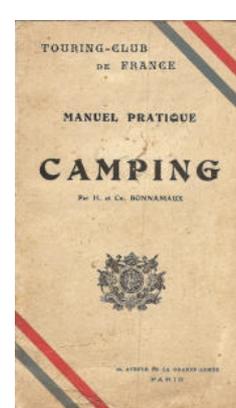
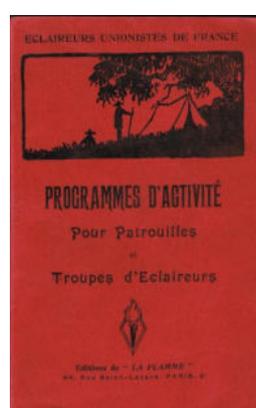
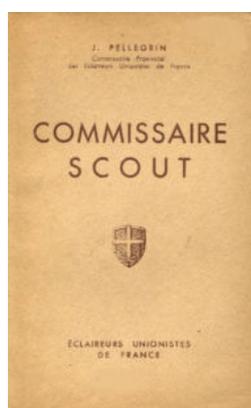
POUR LANCER UNE TROUPE D'ÉCLAIREURS de J. Serr et A. Rolland, E.U.F., 1941.

PROGRAMME D'ACTIVITÉ POUR LES PATROUILLES ET TROUPES D'ÉCLAIREURS, A Rolland, éditions La Flamme, sans date. Il s'agit du premier ouvrage publié par La Flamme et nous savons en quelle année : 1923.

COUTUMIER : Nous ne connaissons que la troisième édition de 1945. Dans les années trente l'ouvrage se nommait *RÈGLEMENT DES ÉCLAIREURS UNIONISTES DE FRANCE*. En 1939 paraît un Coutumier partiel qui ne contient que la partie traditionnelle.

STATUTS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR : E.U.F. 1945.

LA LICENCE DE CHEF DE CAMP : 1ère édition inconnue, 2e édition 1939, E.U.F.



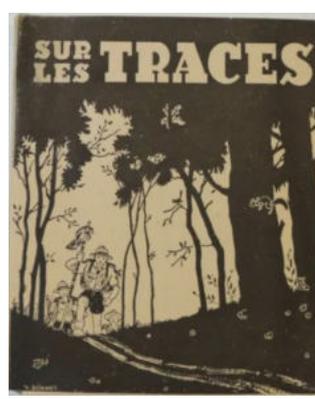
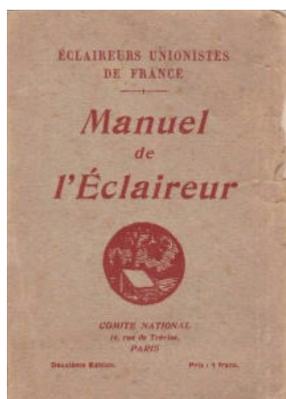
MANUELS ET SUR LES TRACES :

MANUEL PRATIQUE DE CAMPING, CH. et H. Bonnamaux, Deux éditions sans date imprimées par le Touring-club. La première est parue en 1913, la seconde en 1919. C'est ce manuel qui est à l'origine de celui des éclaireurs, dont la première édition paraît aussi en 1913.

MANUEL DE L'ECLAIREUR : La première édition paraît en 1913. Le décès d'Henri Bonnamaux en 1935 suspend la rédaction du *Manuel* en 1934. Celui-ci reparait en 1939 sous une forme renouvelée. La dernière édition paraît en 1943. il faut ajouter encore l'édition des E.F.B.G offerte par les Scouts de Toronto en 1944, qui est une réédition de l'édition de 1939.

SUR LES TRACES : La première édition paraît en 1946, la seconde en 1956. Cette dernière fut rééditée en 1960 et 1963.

POUR DEVENIR ÉCLAIREUR, extrait du *Manuel* concernant l'examen d'aspirant, E.U.F., 1921.



HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F. 1911- 2011

LE MANUEL DE L'ÉCLAIREUR / L'AMI DU CAMPEUR, Delachaux & Niestlé. Imposant volume qui doit être distingué du *MANUEL DE L'ÉCLAIREUR* proprement dit. Il résulte du choix d'après guerre d'exclure la partie technique dans le livret individuel de l'Éclaireur qui s'appelle dorénavant *SUR LES TRACES* et plus *MANUEL*. La première édition paraît en 1947 et la deuxième est datée de 1951, ensuite l'ouvrage change de nom, il devient tout simplement *L'AMI DU CAMPEUR*. Nous connaissons l'impression datée de 1959.

DEVENIR ÉCLAIREUR, E.U.F., sans date (années 50). Équivalent du *SUR LES TRACES* mais pour les E.U. des colonies.

PISTES DE JUNGLE, E.U.F. Livret des louveteaux. 1e édition 1925, 2e 1929, 3e inconnue, 4e 1933, 5e 1935, 6e 1937, 7e 1939, 8e 1940, 9e inconnue, 10e 1941, 11e 1942, 12e 1943, 13e 1946, 14e inconnue, 15e 1955, 16e 1960, les éditions suivantes inconnues.



CARNET DE ROUTE : la première publication est un numéro double et spécial de l'Équipe, organe des R.S. E.U., d'avril-mai 1938. La première édition paraît en 1938, la deuxième en 1941, la troisième en 1942. En 1947 nouvelle édition publié par Arma. Il existe deux types différents de cette édition de 1947.

FASICULES :

COMMENT JE SUIS DEVENU ÉCLAIREUR, Éclaireurs Unionistes de Mazamet, 1918.

LA MÉTHODE DES ÉCLAIREURS, conférence aux parents et amis des éclaireurs, Paul Breitmayer, E.U.F., sans date (vers 1918).

LA VOCATION DU CHEF ÉCLAIREUR, rapport présenté au Conseil National des Chefs tenu à Paris (Maison verte) le 19 et 20 janvier 1918. G. Dieny, U.C.J.G. et E.U.F..

À *LA JEUNESSE DE FRANCE*, discours sur le Traité de paix prononcé le 22 juin 1919 par André Tardieu à la fête des Éclaireurs Unionistes.

NOS UNIONS D'APRÈS-GUERRE, U.C.J.G., 1920.

L'AMITIÉ DES ÉCLAIREURS, prédication prononcée à l'Église de l'Étoile le dimanche 2 mai 1920. Pasteur L. Russier, E.U.F..

AUX JEUNES, U.C.J.G., 1920.

JÉSUS-CHRIST LE GRAND ÉCLAIREUR, G. Dieny.

NOTRE AVENIR, E.U.F., propagande, sans date (vers 1920).

COMMENT FORMER UNE MEUTE, E.U.F., sans date (vers 1921).

POUR QU'IL GARDE LE SOURIRE, E.U.F., propagande pour la campagne financière de 1921.

LES LOIS DE LA JUNGLE. RÈGLEMENT DES MEUTES DE LOUVETEAUX AFFILIÉES AUX E.U.F., La Flamme, sans date (vers 1924). La deuxième édition, mentionnée comme telle, porte un intitulé légèrement différent : *NOTES PRATIQUES À L'USAGE DES MEUTES DE LOUVETEAUX AFFILIÉES AUX EUF (MANUEL DES VIEUX LOUPS)*.

COMMENT ORGANISER UNE TROUPE D'ÉCLAIREURS, Jean Beigbeder, E.U.F.. La deuxième édition est datée de 1925.

PUBLICATIONS, FASCICULES, AFFICHES ET CARTES D'ADHÉRENT

LES ROUTIERS, PRINCIPES ET RÈGLEMENTS, E.U.F., sans date (vers 1930).

EN ROUTE, ELEMENTS POUR LES PROGRAMMES DES EQUIPES E.U., E.U.F., 1930.

LA FORMATION DU CARACTERE, Jean Gastambide, EUF, sans date (vers 1941). Deux éditions sous deux couvertures différentes.

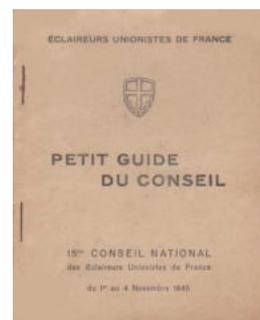
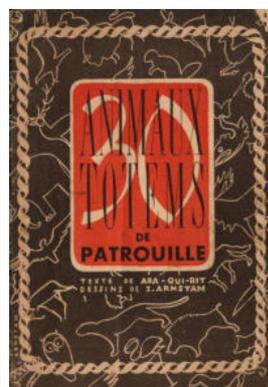
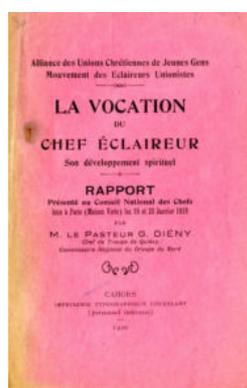
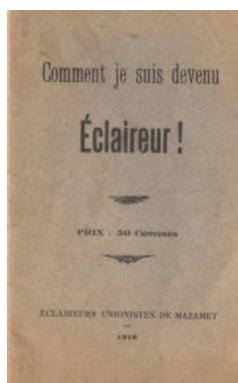
LA PURETÉ, Jean Gastambide, E.U.F., sans date (vers 1941).

LE PROBLÈME DE LA JEUNESSE ET LES ÉCLAIREURS UNIONISTES, Jean Gastambide, E.U.F., sans date (vers 1941).

30 ANIMAUX TOTEM, E.U.F., sans date (vers 1943).

SÉRIE CONQUÊTE : numéro spécial du Lien, E.U.F., sans date (vers 1947).

- N° 1 : LES ÉQUIPES UNIONISTES DE FRANCE. LA ROUTE EUF.
- N° 2 : SCOUTISME EN MILIEU CITADINS ET POPULAIRES.
- N° 3 : SCOUTISME COLONIAL.



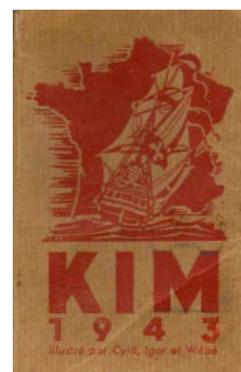
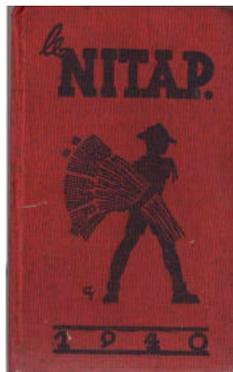
LIVRETS :

- Livret du camp national de Walbach de 1936.
- Livret du camp national routier de 1943.
- Le petit guide du conseil national de Strasbourg 1945.
- Carnet de camp, été 1962.

AGENDAS :

NITAP. Paul Patin, CT de la troupe de Passy, créa en 1921 un agenda propre aux E.U.F. Le titre – NITAP –, on l'aura remarqué, est l'inversion de Patin. Paul Patin se chargea des éditions jusqu'en 1940. Il fut tué à l'ennemi pendant les combats de mai-juin 1940. KIM assura le relais dès 1941. Il existe donc 20 éditions différentes de cet agenda.

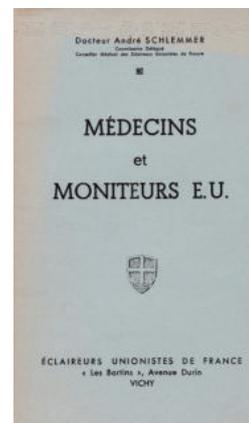
KIM : Agenda commun aux trois associations mais avec des éditions propres à chacune d'entre elles. Le premier Kim E.U.F. paraît en 1941. Nous ignorons l'année de fin de parution.



HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F. 1911- 2011

DIVERS :

- *LES JEUNES VEULENT SERVIR*, texte intégral des rapports présentés au 10e Conseil national des chefs éclaireurs unionistes de France à Paris du 1 au 4 novembre 1928, Berger-Levrault, 1929.
- *JALONS, LE SCOUTISME AU TEMPS PRÉSENT*, Jacques Guérin-Desjardins, les éditions La Flamme, 1934.
- *LE SCOUTISME ÉVEILLEUR D'ÂMES*, Jean Jousselin, éditions Je Sers. Date non indiquée (vers 1932).
- *AU SERVICE DES JEUNES*, G. Dentan. Biographie de S. Williamson. U.C.J.G., sans date.
- *AU PÉRIL DE SA VIE*. Biographie de S. Williamson. E.U.F., 1932.
- *MÉDECINS ET MONITEURS E.U.*, E.U.F. 1942.
- *UN SCOUTISME POUR AUJOURD'HUI*, Jean Jousselin, EUF, 1967.
- *JÉSUS-CHRIST EST LE SEIGNEUR, IL M'APPELLE À LE DIRE* : E.U.F. sans date vers 1968.



LES ORGANES :

L'ESPÉRANCE : Organe des U.C.J.G. depuis 1880, il fut aussi le premier organe des Éclaireurs Unionistes jusqu'au lacement du *Lien*, en décembre 1913, et de *L'Éclaireur Unioniste*, en janvier 1914.

L'ÉCLAIREUR UNIONISTE : Le premier numéro paraît en janvier 1914 et le dernier en décembre 1924. Il est remplacé par le *JOURNAL DES ÉCLAIREURS* en janvier 1925.

JOURNAL DES ÉCLAIREURS, édition E.U.F.. En 1925, E.U.F. et E.D.F. s'entendent pour fusionner leur organe respectif sous un même titre mais avec des éditons propres pour la partie officielle et les nouvelles des troupes. Le reste était commun.

SOIS PRÊT : E.D.F. et E.U.F. cessent leur coopération. Les E.U. reprennent la main sur la revue de la branche éclaireur. Le premier numéro paraît en janvier 1932 et le dernier en septembre 1968, c'était le le numéro 375. Il fusionne à partir de ce moment-là, avec *PRÊTE*, la revue de la Fédération Française des Éclaireuses, devenant ainsi *PRÊTE-SOIS-PRÊT*. C'est *A.E.I.O.U.* qui le remplaça en décembre 1970. *BIVOUAC* succéda à ce dernier en 1986.

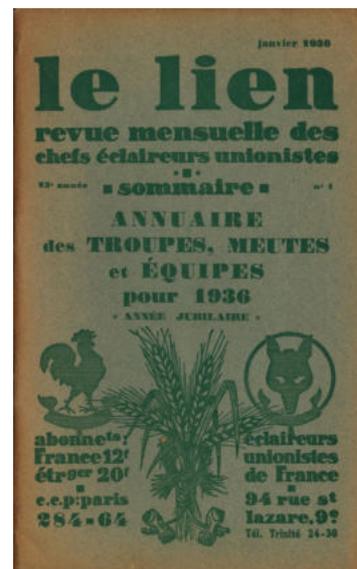
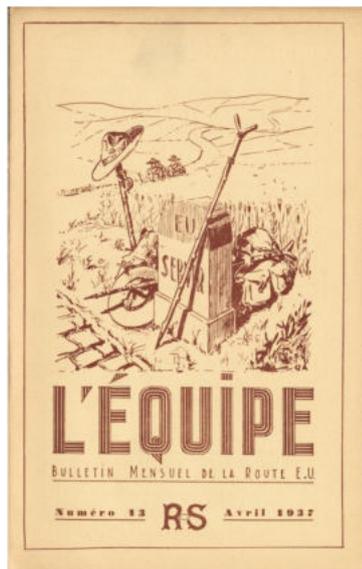
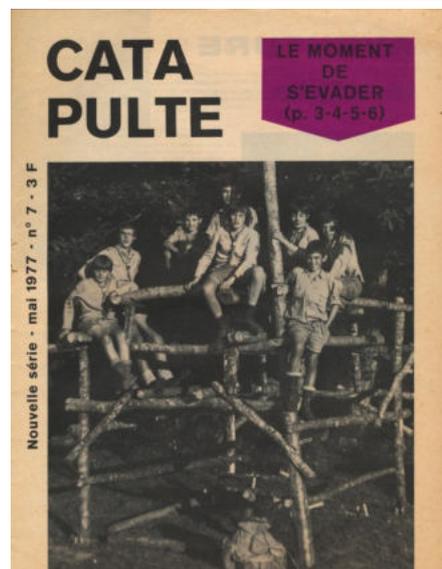
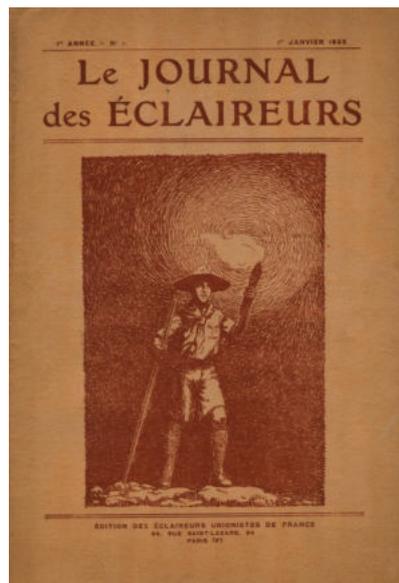
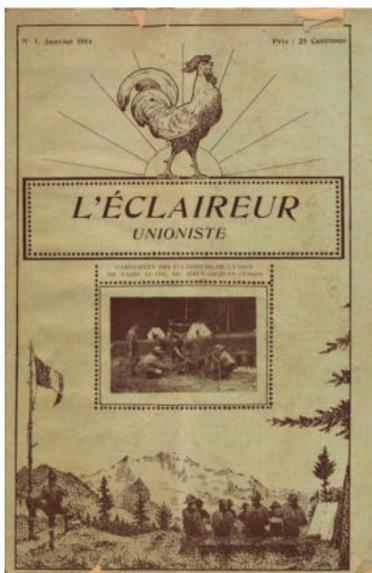
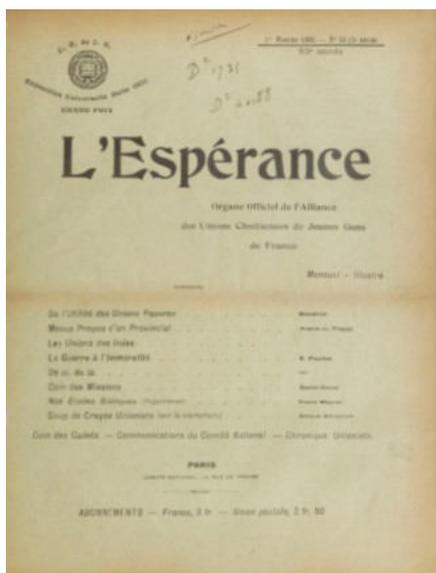
CATAPULTE : Revue des troupes azimuts. Le premier exemplaire parut en 1972. En octobre 1976, la revue devient commune aux E.U. azimuts et aux S.U.F. mais sous deux éditions distinctes.

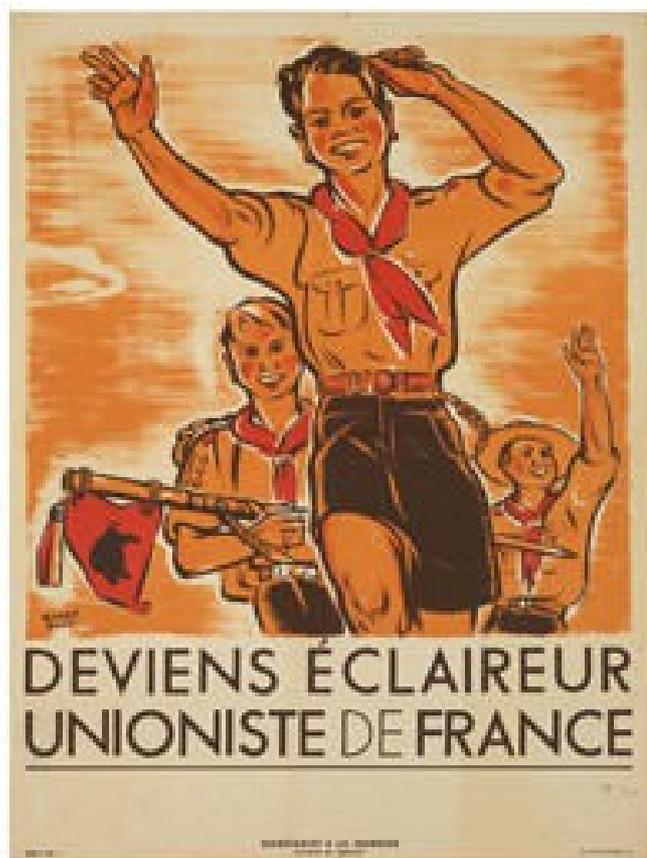
LE LIEN : Organe des cadres E.U. Parait sans discontinuer depuis décembre 1913. Il est toujours l'organe des E.E.U.d.F..

L'ÉQUIPE : Organe des R.S.. Le premier numéro paraît en mars 1936. C'est *ANTIROUILLE* qui lui succède à la création de la F.E.E.U.F., suivi de *CATALYSE* en 1985.

MOWGLI : Revue des Louveteaux. Le premier numéro parut en 1945. À la création de la F.E.E.U.F. *PAM* lui succéda (fusion avec *PETITES AILES* de la F.F.E.), suivi de *KOTICK* en 1982.

PUBLICATIONS, FASCICULES, AFFICHES ET CARTES D'ADHÉRENT





Le Lien n°9
1945



PUBLICATIONS, FASCULES, AFFICHES ET CARTES D'ADHÉRENT

" SANS PEUR ET SANS REPROCHE "

Alliance des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens de France

ÉCLAIREURS UNIONISTES DE FRANCE

Groupe d'Alsace
Troupe de Colmar

Muller Robert
demeurant Colmar 31 route de Wintzenheim

a été reçu Éclaireur Aspirant le 24 IV. 19...
Le Chef de Troupe, Le Commissaire,

" SOIS PRÊT "

Date de naissance 30. VII. 02
Promu à la 2^e classe le 4. II. 19...
Promu à la 1^{re} classe le 2. VII
Brevets
Patrouille
Profession
Je promets sur mon honneur de faire tout mon possible pour :
Servir DIEU et la PATRIE,
Rendre SERVICE à tout moment
Obéir à la LOI de l'Éclaireur.
Signature : Muller.



" SANS PEUR ET SANS REPROCHE "

ÉCLAIREURS UNIONISTES DE FRANCE

Région de la Seine 1923
Troupe de Montmartre
Hagnadaroff Jégoire
demeurant 4 rue d'Orsel Paris 18^e

a été reçu Éclaireur Aspirant le 29 Décembre 1921
Le Chef de Troupe, Le Commissaire,

" SOIS PRÊT " 15032

Date de naissance 22 Avril 1907
Promu à la 2^e classe le 19 mars 1922
Promu à la 1^{re} classe le
Brevets Nager, Gymnastique
Patrouille Antilope
Profession Étudiant I. E. M. I.

Je promets sur mon honneur de faire tout mon possible pour :
Servir DIEU et la PATRIE,
Rendre SERVICE à tout moment,
Obéir à la LOI de l'Éclaireur.
Signature : G. Hagnadaroff

Photographie ou Visa des Cotisations



17.812

" SANS PEUR ET SANS REPROCHE "

ÉCLAIREURS UNIONISTES DE FRANCE

Région de la Seine Troupe de Montmartre
Hagnadaroff Jégoire
demeurant 4, rue d'Orsel, Paris (18^e)

a été reçu Éclaireur Aspirant le 29 décembre 1921
Le Chef de Troupe, Le Commissaire,

" SOIS PRÊT " 15032

Date de naissance 22 avril 1907
Promu à la 2^e classe le
Promu à la 1^{re} classe le
Brevets - Nager, Gymnastique, cuisinier
Patrouille
Profession Étudiant

Je promets sur mon honneur de faire tout mon possible pour :
Servir DIEU et la PATRIE,
Rendre SERVICE à tout moment,
Obéir à la LOI de l'Éclaireur.
Signature :

Photographie ou Visa des Cotisations

27.201

" SANS PEUR ET SANS REPROCHE "

ÉCLAIREURS UNIONISTES DE FRANCE

Région Seine-Occident Troupe St Germain
BONNET Claude
Demeurant 25... Amfise - Saint Germain

a été reçu Éclaireur Aspirant, le 8 mai 1938
Le Chef de Troupe, Le Commissaire Régional,

" SOIS PRÊT "

CARTE VALABLE jusqu'au 31 Décembre 1938

Vu au C. A. R. : Le
Né le
Promu à la 2^e classe le
Promu à la 1^{re} classe le 11. 2. 00
Brevets
Signature Claude Bonnet

Je promets sur mon honneur de faire tout mon possible pour :
Servir DIEU et la PATRIE ;
Rendre SERVICE à tout moment ;
Obéir à la Loi de l'Éclaireur.

PHOTO

AMPHION LES BAINS
PLM

Visa du C. T.

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F. 1911- 2011

MOUVEMENT DES ECLAIREURS UNIONISTES DE FRANCE

Région *Guyane Limousin*

Secteur *Limousin*

Troupe de *Limoges*

L'Eclaireur *Michel Bonnet*
 demeurant au *Palais du Tanneur*
 a fait sa promesse le *6 Octobre 41* Pat. *Ses tious*

Le Chef de Troupe, *J. Boyton*

19 41

Le Commissaire *J. Tachet*

" SOIS PRÊT "

Né le *18 mars 1929*

2^e classe le _____

Autorisé à se servir de haches le _____

1^{er} classe le _____

Sec. de Pat. le _____ Chef de Pat. le _____

Eclaireur Aîné le _____ Meneur le _____

Brevets _____

Diplômé _____ Initié _____

Je promets sur mon honneur de faire tout mon possible pour :
 Servir DIEU et la PATRIE.
 Rendre SERVICE à tout moment.
 Obéir à la LOI de l'Eclaireur.

Photo et tampon

SIGNATURE *Bonnet*

1.010, Nov. 39, 5.000.

JEUNESSE DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE

CARTE DE MEMBRE DE LA JEUNESSE DE FRANCE

ANNÉE 1942

PAROISSE DE *Belleville*

GROUPE "B" G

CARTE REMISE A *Monsieur Germain QUIRIN*
9 Rue Léopold Bellan
PARIS NÉ LE *6 Juin 1918*

SIGNATURE : *G. Quirin*

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE : *Robert Cou*

Carte du scoutisme clandestin, pendant l'occupation allemande en zone nord, sous le nom totalement anonyme de groupe dit « B »

PROMESSE DE L'ECLAIREUR

Je promets sur mon honneur de faire tout mon possible pour :

Servir DIEU et la PATRIE.
 Rendre SERVICE à tout moment.
 Obéir à la LOI de l'Eclaireur.

LOI DE L'ECLAIREUR

- I. Un Eclaireur n'a qu'une parole.
- II. Un Eclaireur est loyal.
- III. Un Eclaireur se rend utile.
- IV. Un Eclaireur est l'ami de tout le monde et le frère de tous les autres éclaireurs.
- V. Un Eclaireur est courtois.
- VI. Un Eclaireur est bon pour les animaux.
- VII. Un Eclaireur est discipliné.
- VIII. Un Eclaireur est toujours de bonne humeur.
- IX. Un Eclaireur est courageux, débrouillard, décidé.
- X. Un Eclaireur est tenace.
- XI. Un Eclaireur est travailleur, prévoyant, économe.
- XII. Un Eclaireur est propre dans son corps, dans ses pensées, ses paroles, ses actes.

SOIS-PRÊT

SCOUTISME FRANÇAIS
 Fondé en 1911 - Économie d'utilité publique

MOUVEMENT DES ECLAIRES UNIONISTES DE FRANCE

CARTE D'ECLAIREUR

L'Eclaireur *BEYER Robert*
 est entré à la Troupe le *3 Mai 1945*
 Promesse le *7 Juillet 1945*

1946

POUR ÊTRE VALABLE, cette carte doit être munie d'un timbre de l'année en cours.

Signature de l'Eclaireur *R. Beyer*

Né le *13 Juin 1928*

A *Bischwiller*

Profession *Scieur*

Demeurant *Rue des charreux 7*
Bischwiller

Le Chef de Troupe : *P. Pott* p.c.t.

Le Commissaire de District : *J. Beyer* CA

Province : *ALSACE*

District : *BAS-RHIN*

Groupe : *BISCHWILLER*

Troupe : *J. BABA*

Novice le *15.5.1945* *P. Pott p.c.t.*

Aspirant le *7.7.1945* *P. Pott p.c.t.*

2^e classe le _____

1^{er} classe le _____

Second de patrouille le _____

le _____

Chef de patrouille le _____

le _____

Brevets _____

Initié le _____

PHOTO

Signature *Claude Bonnet*

Vu au C. A. R. : Le *23 1936*

Né le *27 mars 1927 (14)* Visa de la C.M.

Obtenu la 1^{re} étoile le _____

Obtenu la 2^e étoile le _____

Brevets _____

Je promets de faire de mon mieux :
 Pour être fidèle à Dieu, à la Patrie et à la Loi des Louveteaux.
 Pour aider quelqu'un chaque jour.

LOI DES LOUVETEUX
 Un Louveteau écoute les Vieux Loups,
 Un Louveteau ne s'écoute jamais.

" SANS PEUR ET SANS REPROCHE "

ÉCLAIRES UNIONISTES DE FRANCE

Région *Seine-Occident* Meute *Saint Germain*

Claude Bonnet

Demeurant *25 Rue Ampère St Germain*

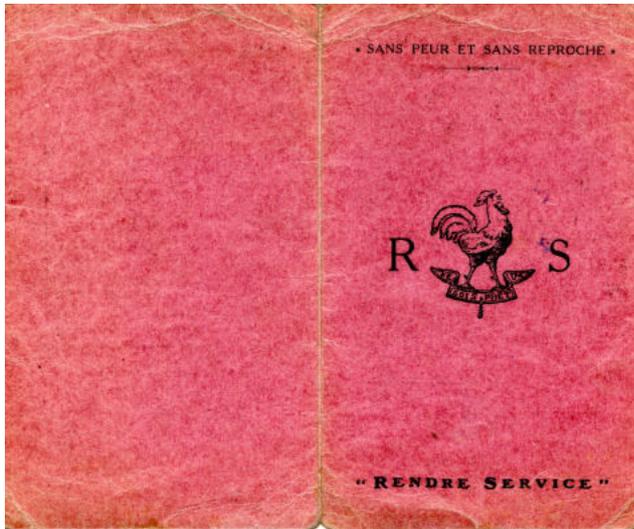
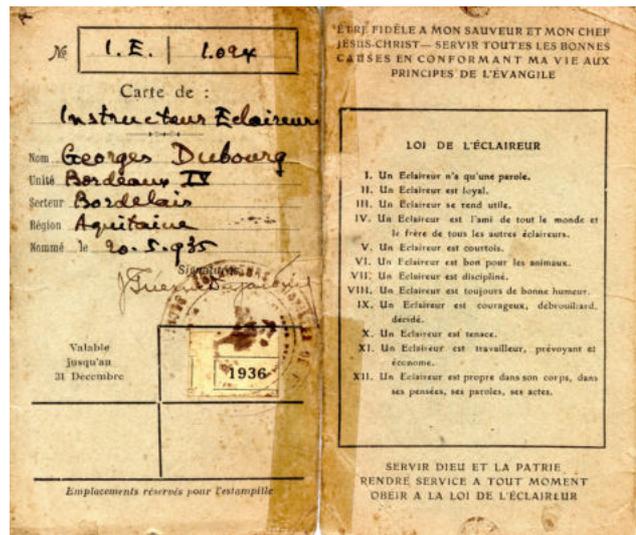
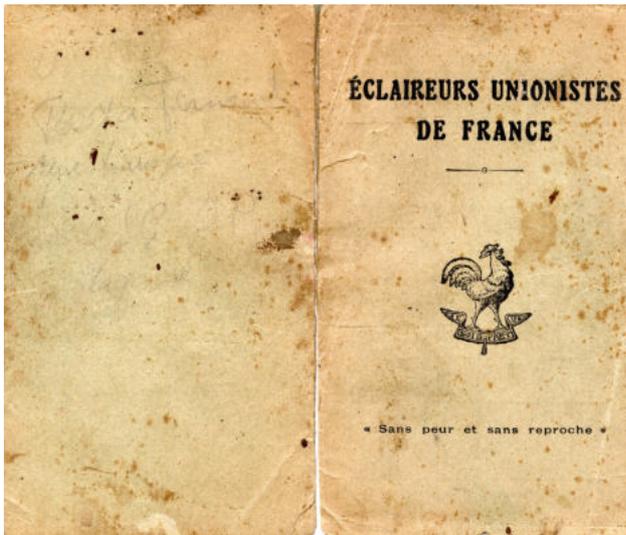
a été reçu dans l'ordre, le *12 décembre 1936*

La Commission de Meute, *J. Beyer* Le Commissaire Régional, *J. Beyer*

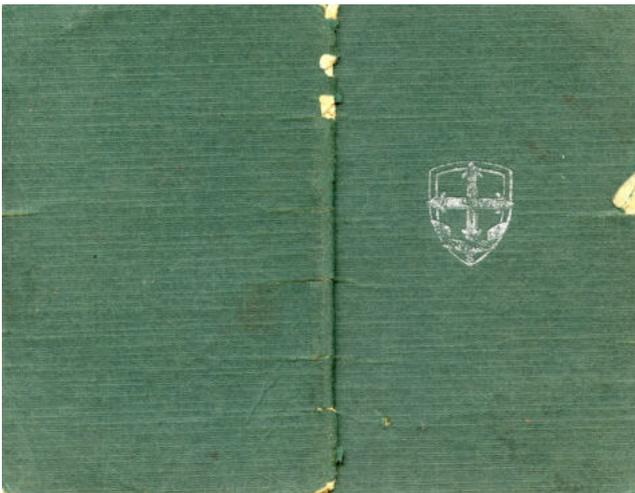
" DE NOTRE MIEUX "

CARTE VALABLE jusqu'au *31 Décembre 1936*

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F. 1911- 2011



PUBLICATIONS, FASCICULES, AFFICHES ET CARTES D'ADHÉRENT



LOI DE L'ÉCLAIREUR

Coller ici le **TIMBRE** de chaque année scout à découper sur le C.A.M.

Un Éclaireur n'a qu'une parole.
 Un Éclaireur est loyal.
 Un Éclaireur se rend utile.
 Un Éclaireur est l'ami de tout le monde et le frère de tous les autres Éclaireurs.
 Un Éclaireur est courtois.
 Un Éclaireur est bon pour les animaux.
 Un Éclaireur est discipliné.
 Un Éclaireur est toujours de bonne humeur.
 Un Éclaireur est courageux, débrouillard, décidé.
 Un Éclaireur est tenace.
 Un Éclaireur est travailleur, prévoyant, économe.
 Un Éclaireur est propre dans son corps, dans ses pensées, ses paroles, ses actes.

coutume Française

MOUVEMENT des ÉCLAIREURS UNIONISTES DE FRANCE

Fondé en 1911
Reconnu d'utilité publique

Patrouille des Tigres

Nom : **CHSELLAS**
 Prénom : **Raymond**
 Né le **2 mai 1930** à **Beziers**
 demeurant **18 bis Rue Voltaire Beziers (Hérault)**

Signature : *[Signature]*

Photo

Cachet de l'unité

Le **10 Décembre 1947**
à **Ribautès près Beziers**
a promis sur son honneur de faire tout son possible pour :

**SERVIR DIEU ET LA PATRIE,
 RENDRE SERVICE A TOUT MOMENT,
 OBÉIR A LA LOI DE L'ÉCLAIREUR,**

devant les chefs sous-signés

Lauriat
Reulie au clan des Louveteaux le 18 mai 1949

Vous pouvez compter sur lui :
C'est un ÉCLAIREUR UNIONISTE DE FRANCE.

LOUVETEAU

Patte tendue à la Meute de _____ le _____

Province : _____ District : _____

Nom : _____

A promis de faire de son mieux :

**POUR ÊTRE FIDÈLE A DIEU, A LA PATRIE ET A LA LOI DES LOUVETEAUX,
 POUR AIDER QUELQU'UN CHAQUE JOUR.**

Le _____

1^{er} Etoile le _____
 2^e Etoile le _____

Visa du Chef

ÉCLAIREUR

Admis dans la Patrouille des **TIGRES** du **10.1947** au **8-1947**
 A la Troupe de **Beziers II** "Tigre du Feu"

Province : **Bas-Languedoc**
 District : **des Torrents**
 Le **18 mai 1947**.

Novice le **5-10-47**
 Aspirant le **10-12-47**
 2^e classe le **6-6-48**
 1^{re} classe le _____

Visa du Chef

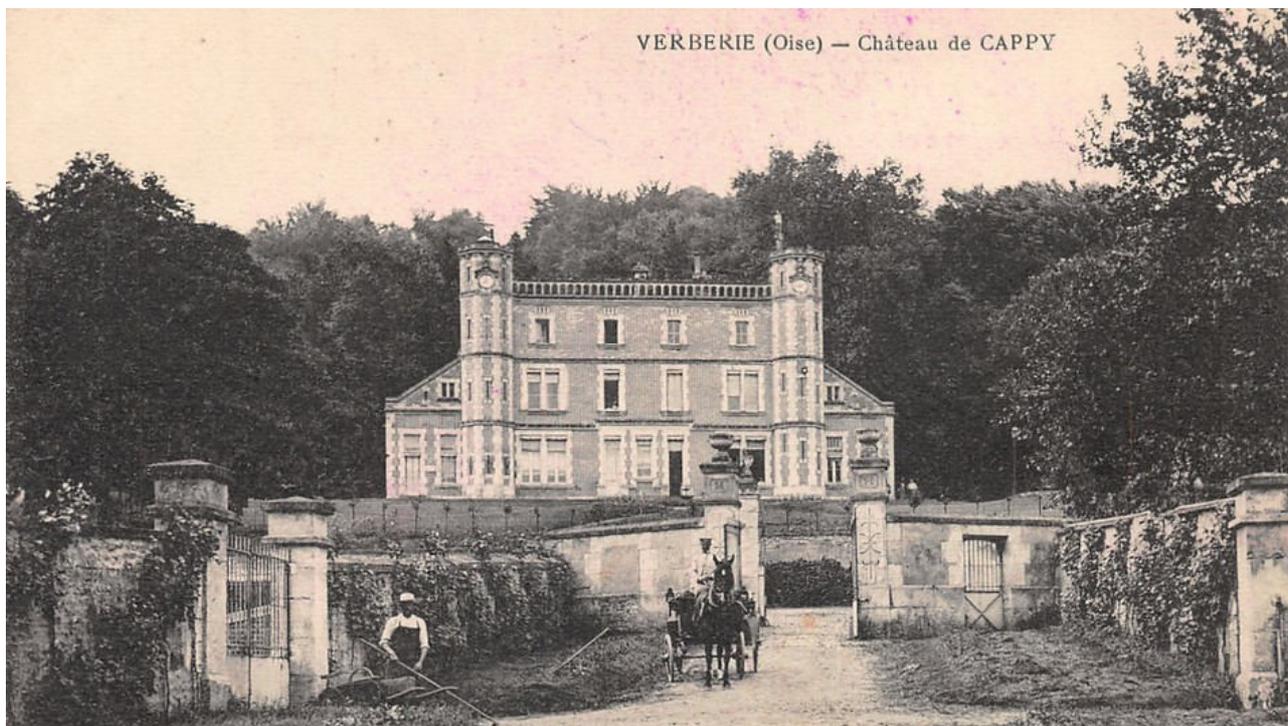
Initié le _____
 Ordre : _____

BREVETS ÉCLAIREURS

BRICOLEUR
OBSERVATEUR
CAMPEUR
CYCLISTE

Visa du Chef

CAPPY :



Quand le C.A.R.D, le *Comité Américain pour les Régions Dévastées*, animé par Anne Morgan, cessa ses activités, l'actif fut soldé par l'achat à Verberie, dans l'Oise, près de Compiègne, du château de Cappy et de son parc de onze hectares. Il fut offert pour que soit poursuivi ce qui avait été initié avec les camps de Compiègne. C'est ainsi que cette belle propriété devint à partir de 1923 le centre de formation des chefs E.D.F. et E.U.F, les S.D.F. préférant s'établir à Chamarande. Après cinquante ans d'intense activité, Cappy tomba en désuétude. Sa formation fut délaissée et abandonnée et le château fut liquidé en 1985.

Le principe de la formation de Cappy était simple, faire vivre aux chefs ce qu'ils devaient mettre en pratique pour leurs éclaireurs. Les stagiaires étaient par conséquent repartis en patrouille et fonctionnaient comme une patrouille. La formation était suivie par la rédaction d'un mémoire et c'est ce mémoire qui consacrait le stagiaire en « *tisonné de Cappy* ». Cela donnait droit au port d'un foulard spécial, saumoné à l'extérieur, grisâtre à l'intérieur, frappé en pointe d'un tartan surmonté d'une feuille de tulipier en feutrine. Un tulipier trônait en effet au milieu du parc et sa feuille devint l'emblème de Cappy. À ce foulard s'ajoutait une bague en cuir à deux torons et un cordonnet, lui-aussi en cuir, portant en pointe deux bâchettes de bois appelés tisons. Le foulard et son tartan, la bague et les bâchettes étaient une convention que Baden-Powell avait institué pour les chefs scouts du monde entier. Les formateurs se distinguaient par le port d'un troisième tison et les formateurs des formateurs par un quatrième tison. Le port du foulard de Cappy n'était toutefois pas autorisé pour les chefs de troupe, ceux-ci devaient porter le foulard de leur unité, mais ils pouvaient arborer la bague à deux torons et le cordonnet au deux tisons qui était noué d'une manière particulière. Le foulard n'était donc porté couramment que par les commissaires tisonnés.



Tisons de J. Guérin-Desjardins, C.N. E.U. de 1924 à 1936. Le tison le plus petit est une bâchette provenant du collier originel zoulou de B.P.. (collection L. Pernot)

CAPPY



Toron de Cappy et son foulard



*Session de Cappy. Réalisation de passerelles en cordage sous la direction de Pierre Morley (Ours actif).
(Archives troupe Casalis-Salvanè de Montauban)*

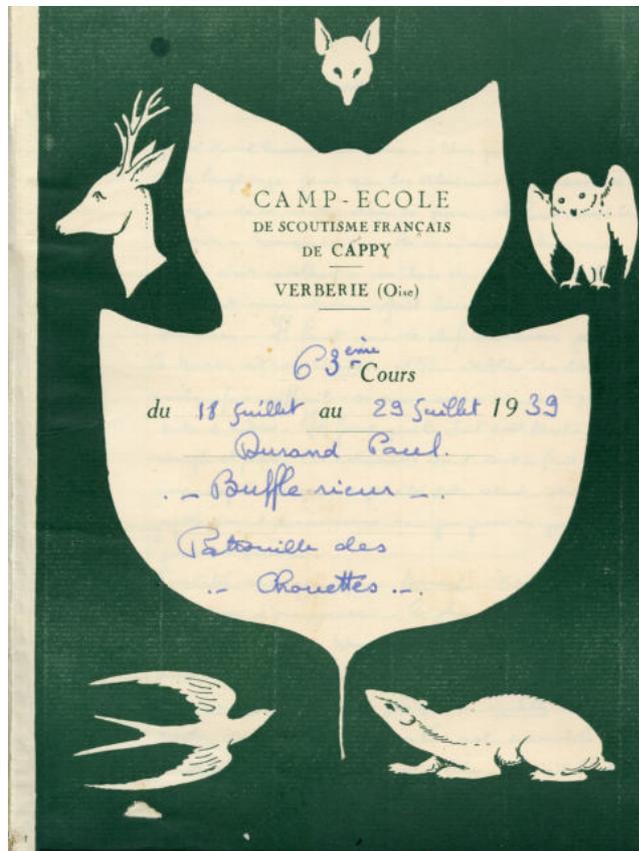


En haut certificat de la session Cappy, En bas certificat de Tisonné. (Col. J.H. Cardona)





Certificat de guerre, Cappy était en zone occupée où le scoutisme était strictement interdit. (Col. J.H. Cardona)



Cahier de session de Cappy où le stagiaire prenait ses notes. (Col. J.H. Cardona)

LOI ET PROMESSE :

Dès 1911 les E.U. adoptent une loi de l'éclaireur en douze points. Une entorse au modèle anglais qui en comptait dix pour éviter toute confusion avec le décalogue. La loi de l'éclaireur n'est, pour les E.U., qu'une loi d'éclaireur, c'est-à-dire ce qui régit un éclaireur en camp et chez lui. C'est ce que l'on attend d'un éclaireur et rien de plus. Ce n'est pas un code moral sacré ou le paradigme d'une éthique absolue et universelle. Le mot loi, emprunté au modèle des boys-scout anglais, ne rend d'ailleurs pas justice à ce que la loi de l'éclaireur est en réalité. Les lois sont faites pour contraindre, juger et punir or la loi de l'éclaireur est exactement tout le contraire. Elle n'est pas, en aucune circonstance, un moyen disciplinaire sur l'éclaireur. On ne juge et sanctionne jamais un éclaireur pour manquement à la loi. La loi est faite pour élever un éclaireur, non pour le juger et le punir. La loi de l'Éclaireur est uniquement positive. Il faut en user pour féliciter un éclaireur quand il agit en éclaireur mais pas quand il agit d'une manière contraire. Il est inutile de relier son attitude à une entorse expresse à la loi de l'éclaireur. Il suffit de dire qu'il a mal agi en la circonstance et que ce n'est pas cela que l'on attend d'un éclaireur, et qu'à l'avenir on lui fait confiance pour qu'il agisse en éclaireur en lui serrant la main fraternellement, rappel implicite à sa promesse. Ensuite l'incident est clos. Pas de *Cour d'honneur* chez les E.U., même s'il y en a eu, malheureusement. En 1964, la loi de l'éclaireur a été entièrement revue. Elle passa à deux points. Une loi de pur principe parce que la nouvelle promesse qui lui était associée ne s'y référait plus. La F.E.E.U.F. la reprit en 1970 avec quelques petites retouches mais opta bien par la suite pour une loi en sept points. L'A.F.S.U s'est réalignée sur une énonciation en dix points du fait que c'était une convention mondiale et universelle du scoutisme et a évincé résolument le mot loi.

La promesse qui fut en vigueur chez les E.U. jusqu'en 1964 fut elle aussi adoptée en 1911. La promesse était marquée par le port du coq ou de l'écu sur le chapeau. L'insigne de chemise, appelé *insigne de mouvement*, était porté bien avant, dès que l'éclaireur passait les épreuves d'aspirant. L'éclaireur devait alors réciter solennellement, devant toute la troupe rassemblée, la loi de l'éclaireur, fort et clair, sans bafouillage et hésitation même si c'était souvent inévitable en raison de l'émotion. Le chef de troupe lui remettait alors l'insigne à coudre sur sa chemise et un foulard spécial, brun. Le foulard de troupe n'était remis qu'au moment de la promesse. Le foulard brun était conservé par l'éclaireur, il servait de *scalp* de jeu. Un usage qui fut généralement abandonné après la seconde guerre. C'était le foulard de la troupe qui était alors remis à ce moment-là.

LOI DE L'ÉCLAIREUR I (1911- 1964) :

1. Un Éclaireur n'a qu'une parole.
2. Un Éclaireur est loyal.
3. Un Éclaireur se rend utile.
4. Un Éclaireur est l'ami de tout le monde, et le frère de tous les autres Éclaireurs.
5. Un Éclaireur est courtois.
6. Un Éclaireur est bon pour les animaux et respecte la nature.
7. Un Éclaireur est discipliné.
8. Un Éclaireur est toujours de bonne humeur.
9. Un Éclaireur est courageux, débrouillard et décidé.
10. Un Éclaireur est tenace.
11. Un Éclaireur est travailleur, prévoyant et économe.
12. Un Éclaireur est propre dans son corps, dans ses pensées, ses paroles et ses actes.

LOI DE L'ÉCLAIREUR II (1964) :

I. L'Éclaireur se met au service des autres.

Dans sa famille, dans sa troupe, son école, son quartier, son pays. Il cherche à les connaître et à les servir.

II. L'Éclaireur est exigeant pour lui-même.

Il s'impose une discipline. Il est maître de lui. Il fait des efforts dans son travail et pour le service des autres.

LOI, PROMESSE ET CÉRÉMONIES

LOI DE L'ÉCLAIREUSE ET DE L'ÉCLAIREUR I (F.E.E.U.F. années 70) :

Un Éclaireur/Une éclaireuse essaie de comprendre les autres pour les aimer et les aider. Il/elle essaie de connaître le monde où il/elle vit pour y prendre ses responsabilités. Il/elle est exigeant/exigeante envers lui-même/elle-même.

LOI DE L'ÉCLAIREUSE ET DE L'ÉCLAIREUR II (E.E.U.d.F. années 90) :

1. Tient parole et ne fait rien à moitié, on peut lui faire confiance.
2. Réfléchit avant d'agir, est responsable de ses actes.
3. Vit en équipe, apprend à écouter et à partager.
4. Développe ses compétences et les met au service des autres.
5. Respecte, connaît et protège la nature.
6. Prend soin de son corps et de sa santé.
7. Conserve bonne humeur et maîtrise de soi, même dans les difficultés.

LES DIX MOTS D'ORDRE DES ÉCLAIREURS UNIONISTES A.F.S.U. :

1. Un É.U. est franc et loyal.
2. Un É.U. aide et porte secours.
3. Un É.U. est l'ami de tous et le frère de tous scouts.
4. Un É.U. est bon pour les animaux et préserve la nature.
5. Un É.U. garde bonne humeur et maîtrise de soi en toute circonstance.
6. Un É.U. est débrouillard et courageux
7. Un É.U. est vigilant et prévoyant.
8. Un É.U. est discipliné et ne fait rien à moitié.
9. Un É.U. approfondi ses convictions et respecte celles des autres.
10. Un É.U. est propre en pensée, en parole et en acte.

LA PROMESSE DE L'ÉCLAIREUR I (1911-1970) :

Je promets sur mon honneur de faire tout mon possible pour :

- servir Dieu et la patrie
- rendre service à tout moment
- obéir à la loi de l'éclaireur

PROMESSE DE L'ÉCLAIREUR II (1964-1970) :

Je promet de faire tout mon possible pour :

- écouter la parole de Dieu
- me mettre au service des autres

Ajout d'un troisième point dans les années 70 :

- vivre la loi de l'éclaireur.

PROMESSE DES ÉCLAIREURS UNIONISTES A.F.S.U. :

Je m'engage de tout mon cœur à :

- développer mon corps, mon âme et mon esprit¹
- être utile à mon prochain et à ma patrie²
- faire mien les mots d'ordre É.U.

¹ Principe de base des U.C.J.G..

² Littéralement la terre des pères. C'est par conséquent à chaque E.U. de dire qu'elle est la terre de ses pères. Le pays où il est né, le pays où il vit, le pays de ses origines, la terre entière, ou bien tout cela à la fois.

En sus de la loi et de la promesse les chefs d'unités (troupe, meute, équipe) était tenus, en principe, de faire une profession de foi. En revanche rien n'était demandé aux adjoints, ceux qui correspondaient, dans les U.C.J.G., aux membres associés. C'était une règle de fonctionnement héritée des U.C.J.G.. Seul les membres actifs, c'est-à-dire ceux qui souscrivait en conscience à la « *base de Paris* », étaient habilités à prendre des fonctions de direction. C'est ce distinguo qui amena les E.U. à adopter le coq argenté pour les chefs adjoints. Le coq doré étant celui des chefs d'unités seuls.

1. ADHÉSION À LA « BASE DE PARIS » ENTRE 1911 - 1920 :

« Les Unions chrétiennes de jeunes gens ont pour but de réunir les jeunes gens qui, regardant Jésus-Christ comme leur Sauveur et leur Dieu selon les Saintes Écritures, veulent être ses disciples dans leur foi et dans leur vie, et travailler ensemble à étendre parmi les jeunes gens le règne de leur Maître ».

2. DÉCLARATION RELIGIEUSE ENTRE 1920 - 1950 :

« Je m'engage à faire tout mon possible pour être fidèle à mon sauveur et mon chef Jésus-Christ, et servir toutes les bonnes causes en conformant ma vie aux principes de l'Évangile ».

3. DÉCLARATION RELIGIEUSE ENTRE 1950 - 1970 :

« Jésus-Christ est le Sauveur de tous les hommes. Il m'appelle à le dire. Il me demande de m'engager seul ou avec une équipe au service des autres. Que Dieu me soit en aide. ».

PRIÈRE DE L'ÉCLAIREUR :

Mon Père,

Fais que j'aie des mains propres, des paroles propres, des pensées propres.

Aide-moi à lutter pour le bien difficile contre le mal facile.

Empêche-moi de prendre des habitudes qui gâchent la vie.

Apprends-moi à travailler dur et à jouer loyalement, lorsque toi seul tu vois, comme si tout le monde pouvait voir.

Pardonne-moi quand je suis mauvais et aide-moi à pardonner à ceux qui ne me traitent pas bien.

Rends-moi capable d'aider les autres quand cela me coûte.

Envoie-moi les occasions de faire un peu de bien tous les jours et ainsi devenir davantage semblable à Jésus-Christ.

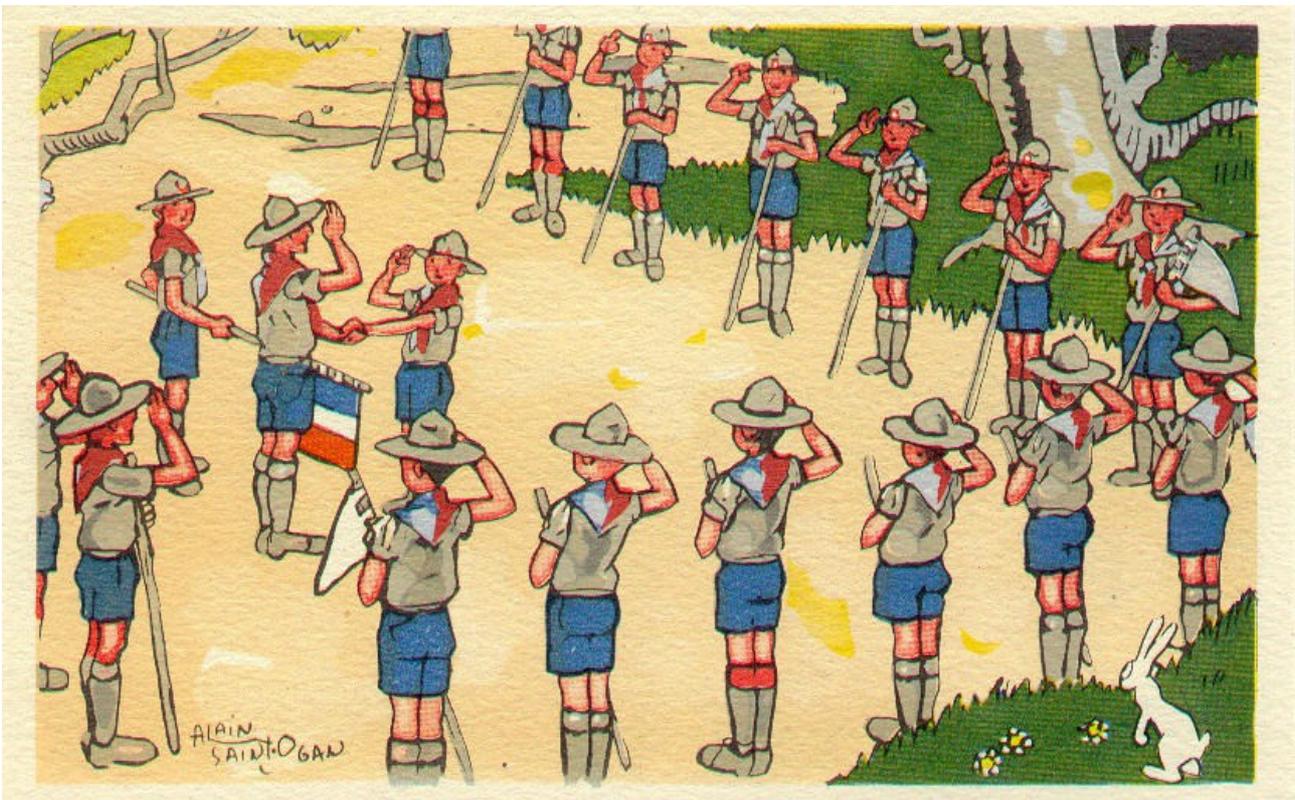
CÉRÉMONIES :

Contrairement aux autres Mouvement de scoutisme, les E.U. n'ont jamais eu de cérémonial défini et applicable à la lettre partout et pour tous. Les E.U. n'ont jamais eu le goût de la parade et de l'artificialisation des cérémonies par la pompe et la codification. Toujours et encore la saine sobriété protestante. De plus, de part leur héritage U.C.J.G., les E.U. ont longtemps conservés une organisation fortement décentralisée. De tous temps, ils appelaient les troupes à développer des traditions propres et vivantes. De toute façon, c'était un fait, la plupart des troupes E.U. était de vieilles troupes et elles avaient leurs usages et traditions. La force de ces coutumes était l'identité même d'une troupe E.U.. Mais il ne faut pas croire pour autant que c'était des traditions figées ou fossilisées. Le propre d'une tradition est précisément de se modifier au fil du temps au gré des abandons, qui arrivent naturellement, et des innovations, qui naissent spontanément d'un camp ou d'un événement. La tradition est vivante et mouvante. Une tradition figée est une tradition morte mais il est bon que des constances et permanences existent.

LOI, PROMESSE ET CÉRÉMONIES

Évoquons toutefois le modèle type des E.U.. Le bizuth qui entrait dans la troupe était rapidement invité à revêtir l'uniforme éclaireur. On lui remettait, en signe d'admission, la bande de troupe et le blason régional à coudre sur la chemise. Il se devait alors d'apprendre au plus tôt la loi de l'éclaireur (par cœur et sans erreur) ainsi que les rudiments de la technique scoute. Après quoi, au cours d'un rassemblement solennel, il était appelé à réciter la loi de l'Éclaireur au front de la troupe, dos aux chefs. Il sautait alors le fanion de patrouille placé à mi-hauteur devant lui, tenu de chaque côté par le C.P. et S.P. de la patrouille. Symbole de son entrée dans la troupe à travers la patrouille. Le C.T. lui remettait le foulard brun ou le foulard de troupe. Il pouvait dès lors serrer la main gauche mais ne pouvait point faire le salut (uniquement réservé à ceux qui avaient fait leur promesse). L'aspirant est un demi éclaireur.

Quelques temps plus tard, après un entretien avec le C.T., l'aspirant était admis à faire sa promesse. Au cours d'un rassemblement solennel, le C.T. l'invitait à se présenter devant lui et à faire sa promesse sans plus de cérémonie, après, toutefois, un court laïus de circonstance. Un laïus qui fut formalisé en 1964 de la manière suivante : « *La troupe va recevoir ta promesse d'éclaireur. Les chefs te présenteront Jésus-Christ, car c'est lui qui nous appelle à servir ensemble. Et nous vivrons notre Loi dans la joie et l'amitié* ». Le C.T. ordonnait le salut pour l'ensemble de la troupe, le drapeau tricolore de la troupe s'abaissait entre l'éclaireur et le C.T., et l'éclaireur faisait sa promesse en saluant et en serrant la main du C.T. par-dessus le drapeau. Après quoi, le C.T. lui remettait le foulard de troupe, si le foulard brun était en usage, et l'insigne à fixer sur le chapeau. Après quoi l'éclaireur faisait le salut éclaireur à tous les autres éclaireurs individuellement. Chacun lui disait alors la date et le lieu de sa promesse. La cérémonie quelque peu solennelle était contrebalancée par un chahut en règle en l'honneur du nouvel éclaireur : le triple hip hip hourra avec lancé de chapeau par exemple ou cris et gesticulations de toutes sortes pendant une minute. La cérémonie s'achevait sur cet éclat de joie et de franche rigolade qui devait cesser net au signal donné et se remettre en bon ordre avec le plus grand sérieux.



La promesse E.U. très exactement représentée par Alain Saint Ogan en 1941.

LES ÉCLAIREUSES UNIONISTES :



Éclaireuses Unionistes d'Épinal en 1919.

Les premières Éclaireuses voient le jour au siège de l'U.C.J.F., rue de Naples, en 1912. Tout naturellement elles adoptent pour insigne le coq de leurs homologues masculins et continuent bien entendu de porter à la cravate, l'abeille, l'insigne des cadettes unionistes. En 1919, elles se rassemblent à l'Oiseau bleu, maison de vacance de l'U.C.J.F., et décident d'adopter le trèfle pour insigne car il était l'emblème qu'avait choisi Lady Baden-Powell pour les éclaireuses. En 1920, elles s'organisent de manière distincte des U.C.J.F. en se déclarant à la préfecture et en 1921 elles fondent la *Fédération Française des Éclaireuses* pour être en mesure de rassembler toutes les unités féminines françaises. C'est ainsi que se forma, à l'intérieur de la F.F.E., trois sections différentes : l'unioniste, la laïque et l'israélite. Les catholiques s'organisèrent à part, en 1923, en fondant les *Guides de France*. Après avoir adopté l'uniforme kaki et hésité entre le chapeau quatre bosses et le chapeau rond, les éclaireuses optèrent pour la chemise blanche, la jupe brun foncé et le béret de même couleur. Le drapeau officiel des compagnies éclaireuses étaient comme celui des garçons, tricolore, tout frangé et brodé d'or.

En 1964 la section laïque rejoignit les E.D.F. et la section israélite fit de même avec les E.I.F.. Ce n'est qu'en 1970 que les Éclaireurs et les Éclaireuses Unionistes fusionnèrent en un seul Mouvement. La F.E.E.U.F. était née. Elle se renomma, plus tard, E.E.U.d.F.



Insigne de cravate des cadettes



Les trois types de trèfle qui remplacèrent l'abeille sur la cravate entre 1919 et 1949. (Col J.H. Cardona)



celui entre 1949 et 1970. c'est ce type qui fut conservé par les É.U. azimuts



Insigne civil avant et après la constitution du Scoutisme Français



LES ÉCLAIREUSES UNIONISTES



Insignes post Scoutisme Français (1941 - 1970).
Au milieu insigne de béret, à gauche insigne de poitrine avant 1964 et à droite celui d'après 1964. (Col. J.H. Cardona).



*Les Éclaireuses
Unionistes de Cannes et
leur cheftaine en 1924.
(Col. Ruben Sartori)*



Insigne de classes. En haut la deuxième, en bas la première. À Droite insignes
des Éclaireuses Suisses utilisés par les E.U. azimuts. (Col. J.H. Cardona)



Insignes des Petites Ailes d'avant guerre, (le petit est celui des P.A., le grand celui des cheftaines). Celui d'après guerre est au milieu. Les deux à droite est le « bec dur » et « aile rapide », l'équivalent de la première et seconde étoile des louveteaux.



Insigne civil P.A.



*Insigne des
Éclaireuses aînées*

LES ORGANISATIONS PARALLÈLES :

L'UNION FRANCO-AMÉRICAINE :

Dès la déclaration de guerre en 1914, Emmanuel Sautter, un cadre éminent des U.C.J.G françaises, voulu poursuivre l'œuvre unioniste, suspendue par la mobilisation de ses forces vives, en créant sur la ligne de front des foyers pour les soldats. L'œuvre était financée par les Y.M.C.A. américaine et était dirigée sur le terrain, autant qu'il était possible, par des protestants. Citons à titre d'exemple Samuel Williamson, le secrétaire même des U.C.J.G. (et fondateur des E.U.), et Ernest Morch, le fondateur de la troupe de la Rochelle qui venait, lui, de la F.F.A.C.E.¹. Quand la guerre fut finie, l'œuvre se poursuivit par la création de *Foyers Civils* dans les zones sinistrées et dévastées. Or, comme ces foyers étaient pour l'essentiel dirigés par des E.U., ceux-ci constituèrent des troupes d'éclaireurs et des meutes de louveteaux rattachées à ces foyers. L'impératif absolument laïc des foyers empêchaient cependant le rattachement officiel de ces troupes U.F.A. aux Éclaireurs Unionistes parce que ceux-ci avaient une dimension religieuse certaine. Mais concrètement, les troupes U.F.A. ne se distinguaient en rien des troupes E.U. : même texte de Loi et de promesse, utilisation du même *Manuel de l'Éclaireur* etc. Ces Éclaireurs U.F.A. se distinguaient cependant par un insigne spécifique. Ils arboraient sur leur chemise un coq rouge dressé sur le triangle des U.C.J.G. frappé du sigle U.F.A.. Au chapeau, ils portaient en toute vraisemblance le coq métallique qui avait été jusque-là en vigueur chez les E.U.. Celui sans banderole. Mais en 1923 les dix-sept troupes U.F.A., sur la recommandation de J. Guerin-Desjardins, alors chef de la troupe de l'Union de Paris, qui avait appuyé l'encadrement et la formation des troupes U.F.A., durent se rattacher aux E.D.F. pour ne pas multiplier les associations de scoutisme en France. Mais par la suite, il semble bien que certaines troupes U.F.A. réintégrèrent les E.U.F. parce qu'il est mention de troupe de *Foyer* dans les annuaires des années trente. En effet, à cette époque les foyers U.F.A., bien assis, pouvaient revendiquer leur inspiration chrétienne tout en demeurant résolument laïcs dans leur pratique. Une posture qui pouvait dès lors être compatible avec les principes E.U.. C'est également cet impératif laïc des foyers U.F.A. qui fut la raison pour laquelle ils restèrent indépendants des U.C.J.G., mais ils en étaient leur expression directe tant par leur financement, encadrement et principes d'actions. L'U.F.A. fut en fait la branche laïque des U.C.J.G.. L'œuvre perdura jusqu'aux années soixante. Le foyer Tolbiac, à Paris, en est aujourd'hui l'ultime témoin.



Éclaireurs des Foyers U.F.A. en 1921. Revue Servir.



Insigne des Éclaireurs des Foyers U.F.A.
(Collection J.H. Cardona).

- 1 *Fédération Française des Associations Chrétiennes d'Étudiants*. La *Fédé*, comme on l'appelait, était en interaction étroite avec les U.C.J.G.. Ces dernières avaient d'ailleurs placé Charles Graus, un *Fédéraliste*, à la tête de leur secrétariat général, avec Samuel Williamson, pour renforcer l'interpénétration entre U.C.J.G. et F.F.A.C.E.. Le camp de Domino (Lakano par la suite) en était le creuset. Ce dernier visait également à populariser le camping et à susciter des vocations de chefs éclaireurs parmi les étudiants.

LES ORGANISATIONS PARALLÈLES

LES ÉCLAIREURS FRANÇAIS EN GRANDE-BRETAGNE :

En 1940, Alfred Renou, chef de la troupe E.U.F. de Londres, a l'idée de mettre sur pied une association interfédérale pour organiser tous les éclaireurs français qui rejoignaient la France Libre du général de Gaulle en Angleterre. Une organisation qui visait à faire passer le scoutisme français sous le contrôle de la France Libre. Pierre de Chelle, E.F.G.B., lui aussi, qui avait été le C.R. des E.U. pour l'Afrique du Nord, contribua à faire basculer le scoutisme du continent africain côté France Libre. Le Congo-Brazzaville fut l'un des premiers territoires à se rallier à la France Libre et aux E.F.G.B.. La libération du sol national entraîna la dissolution des E.F.G.B. Alfred Renou avait établi une loi et une promesse commune pour les E.F.G.B. et les avait dotés d'insignes propres. En plus des insignes spécifiques de poitrine et de chapeau, les E.F.B.G portaient un écusson frappé de la croix de Lorraine. Il reprenait une figure chère aux E.U. : Bayard et sa belle devise. Renou avait également fait éditer le *Manuel de l'Éclaireur* par les Scouts de Toronto afin qu'il soit distribué aux troupes françaises.



Alfred Renou en tenue E.F.B.G.
(Document J.J. Gauthé)



Insigne de poitrine (Col. JH. Cardona)



(collection J.H. Cardona)



De gauche à droite, insigne de promesse simple, insigne porte aigrette de chef, et trois types insignes civil. (Col. J.H. Carodona)



Insigne de première classe.
(Col. J.H. Cardona)



Bande d'épaule. Fond Humbert. Archives S.H.P.F.

LE SCOUTISME UNIFIÉ DU MAROC :

La fin du protectorat français au Maroc en 1956 entraîne un départ sans cesse croissant des Français du Maroc. Un départ qui entraîne inévitablement l'effondrement des troupes scouts françaises au Maroc, toutes associations confondues. C'est alors, en 1969, que le pasteur et l'archevêque de Rabat décident d'un commun accord de rassembler ce qui reste en une seule organisation. La mission est confiée à André Privé, un cadre E.U. resté au Maroc. Ce dernier avait été E.U. à la troupe du Havre pendant la guerre, avant de s'établir à Rabat où avait brillé, pour son excellence, un fort groupe E.U. passé entièrement marin, tout comme à Casablanca d'ailleurs. Mais de tout cela il ne restait pratiquement plus rien au début des années 70. C'est ainsi qu'André Privé organisa le *Scoutisme Unifié du Maroc*. Coupé de la métropole, il produisit sur place des insignes spécifiques qui reprenaient le style des insignes fédéraux du Scoutisme Français. Le S.U.M. maintint le système raider S.D.F. et cela donna lieu à sept investitures raiders S.U.M. entre 1974 et 1980. Le S.U.M. rassemblait alors environ 250 éclaireurs et louveteaux répartis entre Rabat, Casablanca et Marrakech. Une organisation qui semble s'être éteinte depuis. À titre d'indication, il ne restait plus à Rabat, en 2009, que quatre familles protestantes françaises contre 250, encore, en 1969.



Insigne de poitrine, les différents insignes de coiffure, l'insigne civil et l'aile raider. (Collection J.H. Cardona)

L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE SCOUTISME UNIONISTE :

En 1997 les groupes de Montauban, de Noisy-le-Grand et de Toulouse intègrent l'organisation européenne des éclaireurs et cadets Y.M.C.A. (E.S.G.). Sur le plan national, les groupes étaient rattachés à la *Fédération des Éclaireurs et Éclaireuses* (F.E.E.). Dans un premier temps, elles continuèrent à utiliser les insignes écus métalliques du moule que la troupe de l'Étoile avait fait faire au début des années 70 et firent tisser à deux reprises des insignes de poitrine écu, plus une tête de Loup pour les louveteaux et les insignes de classes éclaireurs. Tous furent marqués E.U. Congo par erreur par le fabricant parce qu'une partie de ces insignes étaient destinés aux E.U. du Congo-Brazzaville. Ils refrappèrent également une boucle coq. Mais très vite décision fut prise d'adopter des insignes spécifiques. L'insigne de poitrine associa tout naturellement le triangle rouge à la croix fleurdelysée et comme insigne de promesse la fleur de lys pour les éclaireurs et le trèfle pour les éclaireurs, tous deux surmontés d'un coq. Avant d'adopter la couleur argenté, plusieurs couleurs furent expérimentés. En rouge et en tricolore avec coq argenté et coq doré pour distinguer les membres actifs et associés propre à l'organisation des U.C.J.G..

Durant l'été 2000 un jamboree européen (E.S.G.) fut organisé au lac de Montbel, en Ariège, par les trois troupes françaises. Il rassembla plus de trois cent E.U. venus de toute l'Europe pendant une dizaine de jours. Un insigne de camp fut distribué aux participants.

LES ORGANISATIONS PARALLÈLES

PRODUCTION A.F.S.U.



A.F.S.U. type 1



A.F.S.U. type 2

INSIGNES A.F.S.U.



Insigne de chemise



Insigne éclaireur



Insigne éclaireuse

INSIGNES DE CLASSES A.F.S.U.



Premier type



Second type

HISTOIRE ET INSIGNES DES É.U.F. 1911 - 2011



Insigne de béret



Insigne du jamboree européen des troupes U.C.J.G. (E.S.G.) organisé par l'A.F.S.U. en 2000



Insigne E.S.G.
(poche gauche de la chemise)



Boucle A.F.S.U.



Les différentes variantes d'insigne de chapeau A.F.S.U.



E.U. Montauban. 1923





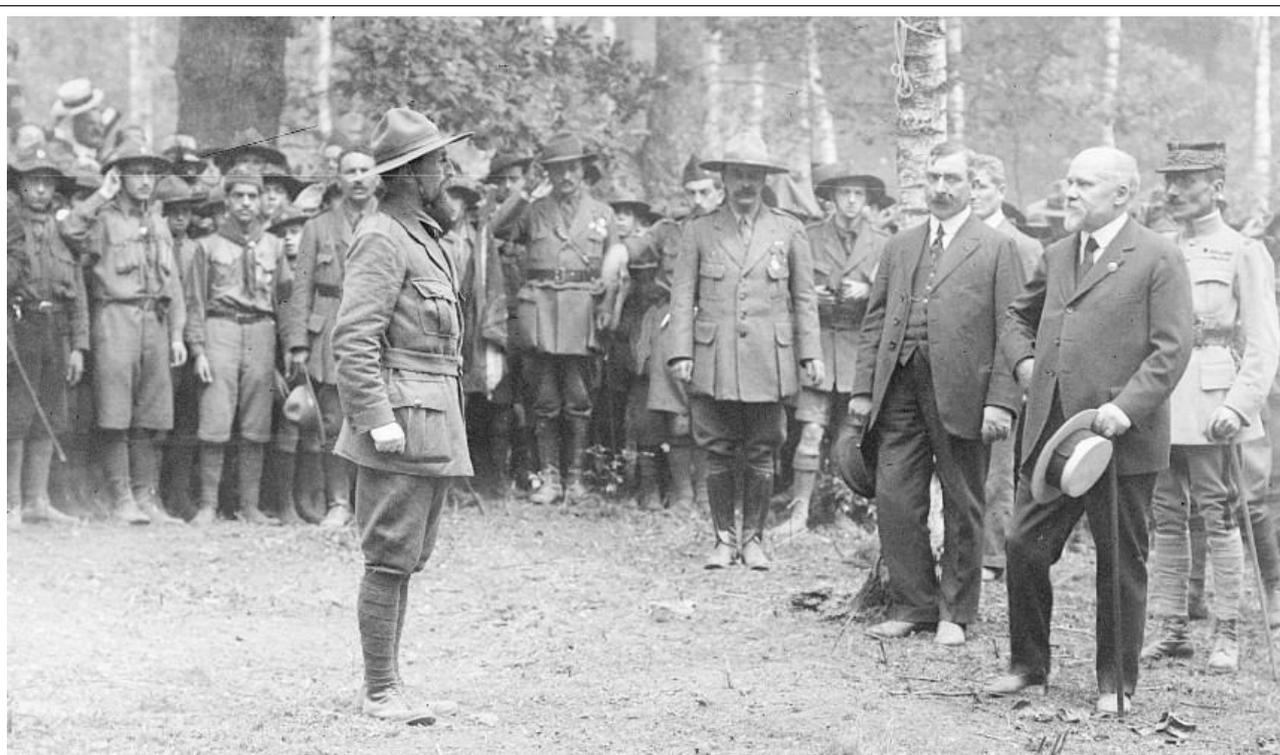
Trivaux 1924, trois marins sont visibles, celui debout, à droite, porte le coq sur le bachi à la place de l'ancre marine.

HENRI BONNAMAUX INITIATEUR MÉCONNU DU SCOUTISME MARIN EN FRANCE

Par Ruben SARTORI (Caribou tenace), E.U. marin le temps d'un camp de pâques en 1988 à la base marine des E.U. à Hourtin.

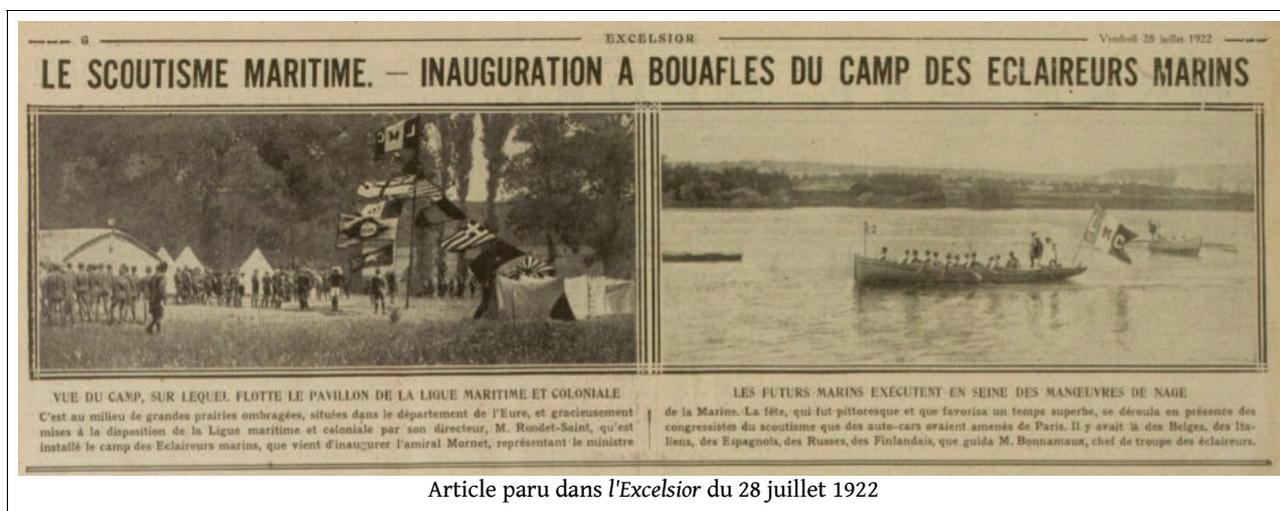
Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du scoutisme connaissent la part prépondérante que joua Henri Bonnamaux, et son frère Charles, dans l'introduction du camping et du scoutisme en France, mais celle concernant l'introduction du scoutisme marin en France est totalement méconnue pour ne pas dire ignorée. Mais commençons par le commencement.

Le foyer U.C.J.G. de Trévis, l'U.P. comme on l'appelait familièrement (abréviation de l'Union de Paris) était pionnier dans tous les domaines qui pointaient à l'époque, et en premier lieux les activités récréatives et sportives. Il faut dire que le foyer de l'U.P., bâti en 1893, avait été conçu pour cela. Outre la partie logement, restauration, salon, bibliothèque et salle de réunion, propres aux foyers de ce type, celui de l'Union de Paris disposait en plus d'une salle de gymnastique toute équipée transformable en terrain de basket ou de volley, d'une pièce pour le tir et, d'une manière tout à fait unique, d'une piscine intérieure. Évidemment, toute la jeunesse protestante de Paris s'y précipitait mais pas seulement. Bien qu'affirmant hautement leur inspiration protestante, les U.C.J.G. étaient ouvertes à tous parce qu'elles étaient une organisation de jeunesse pour et par la jeunesse, sans ostracisme ou prosélytisme religieux. Bref, tout le monde était le bienvenu. Évidemment, l'activité des *Unionistes* (nom donné aux membre d'une U.C.J.G.) ne se cantonnaient pas au foyer, ils menaient aussi pas mal d'activité extérieure comme des promenades et tout type d'excursions plus ou moins aventureux. Mais il y avait tout de même un frein à ce livrer à ce genre d'activité, c'était son coût dès que l'on sortait des sentiers rebattus des autres foyers ou maisons de vacances des UCJG. Il fallait descendre à l'hôtel ou trouver des granges accueillantes. C'est alors tout naturellement que vint l'idée du camping chez quelques Unionistes particulièrement motivés pour cette discipline, et parmi eux leur chef de file naturel Henri Bonnamaux. Ce dernier s'était d'ailleurs rapproché en ce sens du Tounring-Club. Mais voilà, tout était à faire parce que camper sous toile était une activité inédite pour ne pas dire saugrenue. En 1906, Louis Partridge se chargea de confectionner une tente que quelques convaincus s'empressèrent d'aller tester le week-end de la Pentecôte parce que le temps était d'humeur particulièrement diluvien. L'essai fut concluant, camper sous tente, même sous une pluie torrentielle, était possible. La voie était ouverte. Le succès du premier camps de huit jours sous tente en Vendée amena très vite Henri Bonnamaux à organiser et encadrer ce type d'activité qui gagnait parmi les Unionistes de la région parisienne. C'est pourquoi Edouard Randegger créa une coopérative qui permettait d'équiper collectivement et individuellement une troupe d'une trentaine de campeurs. Ce matériel, outre les tentes et batteries de cuisine, comprenait trois canots en toile démontables, toujours conçus et réalisés par l'ingénieur et industriel Partridge. En 1910, tout était parfaitement structuré et huilé. La troupe de campeurs ou d'excursionnistes était encadrée par un « *chef de troupe* » qu'on nommait « *capitaine de route* ». La corne



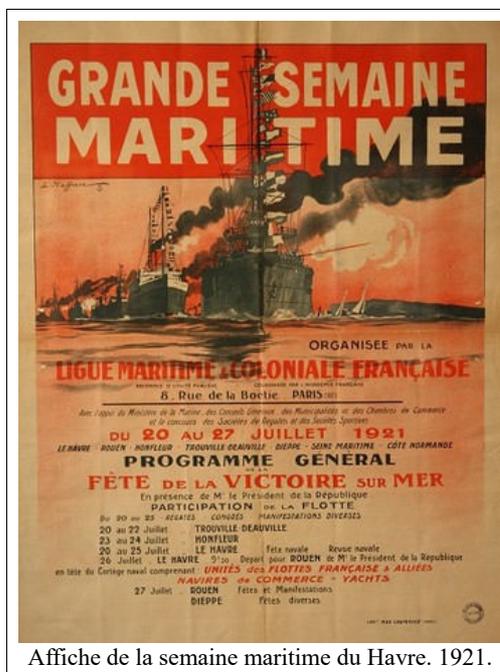
Henri Bonnamaux, ici en tant que président de la Fédération Française des Éclaireurs, accueille le président de la république Raymond Poincaré venu visiter le camp des éclaireurs en forêt de Marly à l'occasion du jubilé du Touring-club, le 9 juin 1919.

d'appel était l'apanage de sa fonction. Elle sonnait le réveil et rassemblait les unionistes égayés dans la nature. Quant à la « troupe » elle-même, elle était subdivisée en trois « escouades » autonomes. Elles disposaient chacune de leur propre matériel de campement et étaient sous la direction d'un « chef d'escouade ». C'est ce modèle d'organisation, conçu par Henri Bonnamaux, qui fut sans surprise celui des premières troupes d'Éclaireurs Unionistes et sous leur influence, celui du scoutisme français en général. Entre 1906 et 1911, le nombre de participants à ces camps s'élevait à plus de 700 par le seul groupe de l'U.P.. C'est dire combien d'unionistes furent sérieusement formés au camping et à la vie de troupe. C'est d'ailleurs parmi ces campeurs unionistes que furent recrutés les premiers chefs des Éclaireurs Unionistes. Samuel Williamson les convoqua pour leur dire que c'était « fini de rire » et qu'il fallait maintenant devenir éducateur. Oui, allez-vous me dire, c'est bien joli tout ça mais le scoutisme marin où en est-il question ? Ne vous impatientez pas, j'y viens, comprenez qu'il faille tout bien recontextualiser.



Article paru dans *l'Excelsior* du 28 juillet 1922

En 1911, ça tout le monde le sait, inutile d'insister, les sections cadettes des U.C.J.G. furent les unes après les autres transformées en troupe d'Éclaireurs Unionistes. Devant l'ampleur du mouvement, Henri Bonnamaux fut engagé à plein temps par les U.C.J.G., dès novembre 1912, pour structurer, encadrer et former les troupes d'éclaireurs. En 1913, il succéda définitivement à Samuel Williamson qui était bien trop malade pour pouvoir continuer la tâche qu'il avait commencé. Gravement atteint par la tuberculose, il avait dut cesser toute activité et se retirer, loin, en Suisse, dans un sanatorium. Henri Bonnamaux, la Cigogne d'Alsace de son totem, avec son génie de l'organisation, structura et hiérarchisa les Éclaireurs Unionistes comme il l'avait fait pour les Campeurs Unionistes. Il devint ainsi le premier Commissaire National éclaireur en titre. En 1913, rappelons-le, il rédigea un manuel qu'il déclina en deux versions, une pour le Touring-club, baptisée *Manuel pratique de camping*, et une pour les Éclaireurs Unionistes, baptisée *Manuel de l'Éclaireur*. C'était le premier ouvrage de ce type en France. En 1914, la guerre suspendit son activité, il fut, comme tout le monde, mobilisé. Il fut provisoirement remplacé par Jean Beigbeder¹, un jeune chef de troupe plein d'allant et de talent, mais après une courte reprise d'activité en 1917, Henri Bonnamaux dut définitivement céder son poste de Commissaire National en raison de sa nouvelle affectation militaire. Une fois démobilisé, il prit fort modestement la direction de la troupe de Neuilly, tout en étant le président de la *Fédération Française des Éclaireurs*², et comme si cela ne suffisait pas il continuait à militer au sein du Touring-club pour la promotion du camping et du scoutisme en France. C'est là que notre affaire commence. En effet, les personnalités éminentes du Touring-club entendaient désormais promouvoir les activités nautiques parce que la guerre avait révélé le déficit de la France en matière de compétences marines. Henri Bonnamaux, patriote fervent, vit tout ce que le scoutisme pouvait apporter à la France pour lui donner les marins qui lui faisaient défauts. S'il avait contribué à l'essor du camping il pouvait bien faire de même pour le nautisme. D'autant plus qu'il était assuré du soutien de la Ligue Maritime et Coloniale (L.M.C.) de par ses relations avec le Touring-club et que lui-même avait quelques compétences en ce domaine pour avoir pratiqué le canotage en mer et en rivière avec ses Campeurs Unionistes. Aussi, décida-t-il, en 1919, de donner l'exemple et le coup d'envoi en transformant sa troupe de Neuilly en éclaireurs marins. C'était la première initiative de ce genre en France. Toujours par souci de méthode, il fit publier dans *L'Éclaireur Unioniste*, l'organe des E.U., le programme propre aux éclaireurs marins pour les troupes qui se décideraient à faire de même et adressa un vibrant appel pour que soient formés des éclaireurs marins. Ce programme, Henri Bonnamaux l'inséra également dans la nouvelle édition de son *Manuel pratique de l'Éclaireur* qui parut cette année-là. Les troupes de Saint-Marcel, de l'U.P., de Rouen et de Marseille constituèrent des éclaireurs marins. En juillet 1921, Henri Bonnamaux entraîna des EU à la semaine maritime du Havre, organisé par la L.M.C., qui rassemblait les plus prestigieux bâtiments français, histoire de susciter des vocations et de l'intérêt pour un scoutisme marin. Ils furent reçus, entre autres, avec tous les honneurs à bord du cuirassier La Provence. En 1922, il organisa à Bouafles, le premier camp d'Éclaireurs Unionistes marins. L'amiral Mornet vint leur rendre une visite officielle ainsi que des délégations d'éclaireurs français et étrangers. La flottille qu'il rassembla pour l'occasion était impressionnante : canot amiral, baleinières, motogodille et voiliers. Les EU firent des démonstrations de grande maîtrise marine devant tout le public venu les voir. C'est à la suite de leur visite à ce camp que les S.D.F constituèrent à leur tour des scouts marins.



Affiche de la semaine maritime du Havre. 1921.

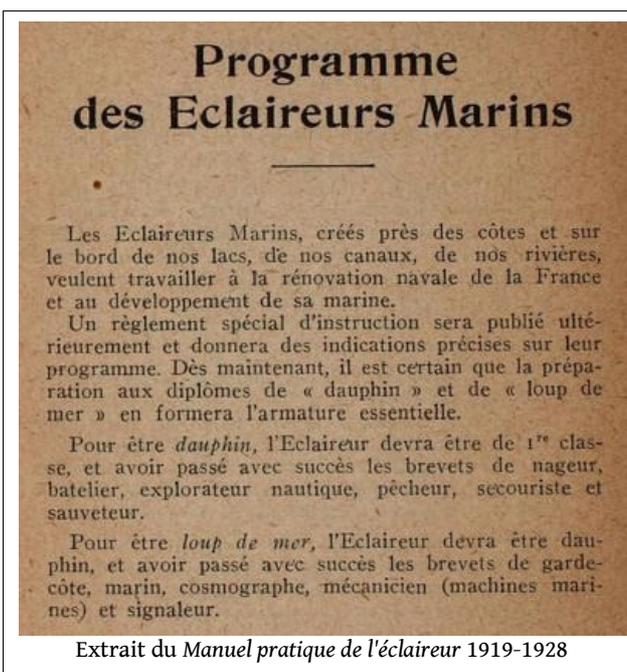
1 C'était le chef de la troupe de Clichy qui fut renommée Batignolles III. Souffrant d'une déficience visuelle sévère il n'était pas mobilisable. On comprend donc son totem : Zœil de chouette.
 2 Fusion fort temporaire des EUF et EDF.



Publicité de La Grande Maison vers 1921

Les E.U. marins commençaient enfin à faire parler d'eux et l'idée se répandit avec plus de force chez les E.U.. À Nantes, les éclaireurs trop âgés pour rester dans la troupe songèrent à s'organiser en Éclaireurs marins. Mais la promotion d'un scoutisme marin par Henri Bonnamaux ne faisait pas que progresser chez les E.U.. Grâce à ses puissants soutiens et à ses relations avec les autres mouvements scouts, Henri Bonnamaux suscita la mise en place des cours de formation interfédéraux, à Mouffetard, durant l'année 1923, pour la formation des chefs éclaireurs marins. Le but était de donner les cadres nécessaires aux futures unités marines. C'est à la suite de cette formation que les E.D.F. formèrent leurs premiers éclaireurs marins au lycée Louis Legrand. Au Trivaux de cette année-là, c'est-à-dire au grand rassemblement annuel des troupes E.U. de la région parisienne, les E.U. marins des troupes de Neuilly, de Saint-Marcel et de l'U.P. s'exhibèrent avec leurs bachis, leurs canots et canoës, toujours dans un but incitatif. Cet été-là, Henri Bonnamaux amena voguer sa troupe en pleine mer. Il organisa un camp à Morgat dans le Finistère. Il disposait d'un voilier de 8 m avec trinquette et flèche, et un canot. Mais voilà, Henri Bonnamaux dut cesser ses activités pour raison professionnelle et familiale et parmi la jeune phalange de marins qu'il avait formée personne ne fut en mesure de le

remplacer. A Nantes le projet de former des éclaireurs marins avorta. Il fallait de véritable cadre marin, des canots, des hangars pour les ranger et des place dans des ports pour faire du scoutisme marin, et cela les E.U. ne l'avaient plus vraiment avec le retrait d'Henri Bonnamaux. Tout le soutien était lié à la personne d'Henri Bonnamaux. C'était la lacune fatale pour la poursuite d'un scoutisme marin chez les E.U. parce qu'aucune U.C.J.G. de bord de mer n'avait développé cette activité-là. Les E.U. ne pouvaient donc pas s'appuyer sur les cadres et structures propres aux U.C.J.G. pour faire du scoutisme marin. Seules les activités de rivières étaient possibles dans la région parisienne grâce à la maison de vacance des U.J.G.G. de Chaintreauville en bordure du Loing. Le résultat fut inévitable. Une branche marine ne put voir le jour chez les E.U. avant la deuxième guerre mondiale. Après 1924 on ne repère plus dans les colonnes dédiés aux nouvelles des troupes les activités marines des troupes de Neuilly, Marseille, Saint-Marcel, U.P. et Rouen. Le ressort était cassé faute d'apôtre bien que les activités marines de ces troupes perdurèrent quelques temps mais en 1928 le programme propre aux éclaireurs marins disparut dans le *Manuel de l'éclaireur*. Dans les années 30 seule la troupe de Charenton était connue pour être marine. Il fallut attendre l'aide puissante de la Marine Nationale au lendemain de la seconde guerre pour que soit lancé une solide branche marine. Mais je ne reprendrai pas ici ce que j'ai suffisamment développé dans *Histoire et insignes des E.U.F.* Il est curieux que l'on ait retenu d'Henri Bonnamaux que son engagement pour le camping et pas du tout celui pour la voile et le nautisme. Faute de connaître l'histoire des autres associations, je laisse à d'autres le soin de dire ce qu'il est advenu, dans les autres associations, de ces cours de marine, dispensés à Mouffetard en 1923, pour lancer le scoutisme marin en France sur l'impulsion d'Henri Bonnamaux.



Extrait du Manuel pratique de l'éclaireur 1919-1928



*Insigne des Éclaireurs des Foyer
U.F.A.. Collection J.H. Cardona.*

LES ECLAIREURS DES FOYERS U.F.A. 1919-1923

Par Ruben SARTORI (Caribou tenace).

En août 1914 la mobilisation vide les U.C.J.G. françaises de leurs forces vives. Il ne reste plus que les « jeunes-gens » de plus de 45 ans. Les Unions se mettent en sommeil. Seules les troupes d'Éclaireurs sont en mesure de se maintenir malgré le départ pour le front de quatre chefs sur cinq. Emmanuel Sautter, un membre éminent des UCJG françaises, entend tout de même poursuivre l'œuvre à laquelle les U.C.J.G. se dédient depuis leur fondation, à savoir aider la jeunesse en mettant à disposition des foyers amical fourmillants d'activités et de services. Puisque la jeunesse est désormais sur le front il a l'idée de déplacer l'œuvre unioniste dans les cantonnement militaires de la ligne de front en créant des foyers pour les soldats. Il part au culot, sans grand moyen derrière lui, pour proposer son projet aux autorités militaires françaises. Celles-ci accueillent froidement la proposition parce qu'elle vient d'une organisation protestante. On la suspecte de vouloir faire du prosélytisme déguisé malgré l'assurance que l'œuvre sera strictement neutre. Emmanuel Sautter ne se décourage pas. Il court d'un QG à un autre dans l'espoir d'obtenir une autorisation d'un général quelconque et il l'obtient le 22 novembre 1914. Le général Putz, commandant l'Armée des Vosges, consent à ce que deux *Foyers du soldat* soient installés dans son secteur. C'est le début d'une aventure folle aux rebondissement inattendus. Très rapidement d'autres opportunités ne tardent pas à s'ouvrir pour Emmanuel Sautter et son œuvre. Quatre autres Foyers sont mis sur pied en divers lieux. Le général Dubois, commandant la 6e armée, accepte à son tour l'implantation de deux autres *Foyers du soldat*. De fil en aiguille, c'est toujours plus de Foyers qu'Emmanuel Sautter doit mettre sur pied durant l'année 1915. Ce n'est plus lui qui sollicite, c'est l'Armée qui demande. Mais voilà, Emmanuel Sautter arrive à bout des ressources humaines et surtout financières des U.C.J.G. françaises. Il sollicite alors l'aide des puissantes U.C.J.G. américaines, plus connues sous le sigle Y.M.C.A., et celles-ci acceptent d'assumer entièrement les coûts financiers. Elles dépêchent même deux Unionistes pour renforcer la petite équipe d'Emmanuel Sautter qui manque de bras mais point de cœur. L'œuvre des *Foyers du soldat* a naturellement ses bureaux dans les quelques pièces encore disponibles de l'Union de Paris du fait que ses locaux ont été transformés en hôpital militaire. Les U.C.J.G. ont en effet mis à disposition l'ensemble de leurs foyers et locaux au service des œuvres de guerre. Évidemment, certains ont été transformés en Foyer du soldat. De leur côté les U.C.J.G. anglaises ne sont pas en reste. Elles sont à l'œuvre depuis le début dans tous les secteurs tenus par l'Armée britannique. Leurs *Foyers du soldat*, frappé du célèbre triangle rouge Y.M.C.A est une véritable institution. Un fait qui amena les plus hautes autorités militaires françaises à revoir leur copie. Elles demandent à Emmanuel Sautter à faire de même pour l'ensemble des troupes françaises. Ce n'est plus des dizaines de foyers qu'Emmanuel Sautter doit envisager de mettre en place mais des centaines ! Les U.C.J.G. américaines donnent le feu vert, elles assumeront tous les coûts. Dès septembre 1916 un plan de déploiement des *Foyers du soldat* est établi. Ils doivent être présents sur tous les théâtres d'opérations. Pétain accepte qu'ils soient frappés eux-aussi du sigle YMCA au triangle rouge. Petite concession.



Logo des foyers du Soldat

Au début de l'année 1917, c'est déjà 78 *Foyers du soldat* qui ronflent à pleine flamme. Sur la ligne de front bien entendu mais aussi dans les cantonnements de l'arrière et même dans les usines militaires où ont été affectés des travailleurs chinois. Personne n'est oublié. Le foyer de Saint-Raphaël, où œuvra Samuel Williamson, le fondateur des ÉU, jusqu'à épuisement et mort, était entièrement dédié aux troupes coloniales, Malgaches et Sénégalaises.

L'entrée en lice de l'Amérique, en avril 1917, apporte un soutien inattendu. Le gouvernement américain charge les U.C.J.G. de son pays d'assurer le déploiement des *Foyers du Soldat* dont l'Armée française a tant besoin. Les troupes, lassées, écoeurées, montrent en effet des signes de mutinerie. Il alloue pour ce faire des sommes considérables que les U.C.J.G. américaines transfèrent à Emmanuel Sautter. En 1918 son budget était proprement hallucinant : 20 millions de franc, 40 millions de dollars d'alors si on préfère. Le déploiement des *Foyers du soldat* prend un nouvel élan et l'Amérique – par le biais des U.C.J.G. américaines – est dès lors associée officiellement à l'œuvre. C'est le point de départ officiel de l'Union Franco-Américaine (U.F.A.). C'est désormais sous ce titre astucieux que les *Foyers du soldat*

s'organisent. Les bureaux de l'Union de Paris, rue de Trévis, ne suffisent plus. Un immeuble entier est acheté rue de Provence, à Paris, pour abriter l'administration qui atteignit jusqu'à deux cent membres au plus fort de l'activité. Ce sont ces locaux que les E.U.F. héritèrent après la guerre. En novembre 1918, à la cessation des hostilités, l'œuvre d'Emmanuel Sautter atteignait le chiffre à peine croyable de 1 584 foyers. La fin des hostilités ne put mettre un terme à tant d'élan. Le nombre des foyers se restreignit considérablement mais ils furent maintenus partout où c'était encore nécessaire, et des foyers d'un nouveau type furent créés pour les civils grâce au reliquat des sommes allouées. C'était la population des régions dévastées qu'il fallait maintenant reconforter, aider et soutenir. Des sections cadettes sont alors créées dans les foyers civils pour prendre en charge les plus jeunes. Tout naturellement des troupes d'Éclaireurs et des meutes de Louveteaux sont organisés par les Directeurs des foyers qui ont été ou qui sont Éclaireurs Unionistes. La plupart des directeurs et des directrices sont en effet des *Unionistes* (U.C.J.G. et U.C.J.F.). Emmanuel Sautter reproduit pour ses foyers le modèle des Unions. Il transforme en fait les Foyers en Union mais sans dimension religieuse explicite. Les Foyers se doivent de demeurer strictement laïques. Les attaques catholiques sont d'ailleurs violentes. Les Foyers U.F.A. sont jugés « *dangereux pour la foi des fidèles* »¹.



Emmanuel Sautter en 1905, alors secrétaire du Comité d'organisation des U.C.J.G..

1 Circulaire de la curie romaine aux évêques, voir *La semaine religieuse du diocèse de Cambrai* du 19 février 1921.

La revue *Servir*, organe de l'U.F.A., des années 1920-1922 ne permet pas d'avoir des données complètes sur les éclaireurs des Foyers mais livre des indices appréciables. Les petits comptes rendus des Directeurs permettent de localiser 14 troupes sur les 16 recensées en mars 1922 (40 patrouilles, 370 éclaireurs). Il s'agit des troupes des Foyers suivants : Charleville, Chauny, Forbach, Lille, Mayence, Mulhouse, Nancy, Noyon, Péronne, Reins, Romilly-sur-Seine, Saint-Quentin, Thann et Toulon. La troupe du Foyer de Toulon est celle qui se manifeste le plus. Elle compte près d'une soixantaine d'éclaireurs en 1921 et comprend même une patrouille d'éclaireurs marins qui possède en propre une embarcation avec avirons et voiles. Durant l'été, la troupe a campé quinze jours sous tente à Cavalaire, sous la direction du directeur du foyer, M. Sellier et de Pierre Grimaud, celui qui devint plus tard le chef de la troupe marine S.D.F. de Toulon. A titre de comparaison, la troupe des Foyers de Lille est plus modeste. Elle ne compte que 18 éclaireurs à la même époque. Elle est dirigée par un chef E.U., Namblard, qui fonda l'année suivante la troupe É.U.F. de Paris-Porte de Versailles. La revue nous apprend aussi que les troupes des régions dévastées du Nord ont organisé un camp d'été près de Compiègne en 1921. Le petit compte rendu est illustré d'un très beau cliché, le seul de la revue qui montre des éclaireurs des Foyers U.F.A.. Hélas, la qualité de l'impression ne permet pas un rendu acceptable. Les Louveteaux sont quant à eux moins bien signalés. Ils sont tout juste mentionnés à Reins, Chauny et Péronne. Aucune mention d'éclaireuses ou de petites ailes alors que les filles sont bien présentes dans les colonies et camps de vacances organisée par l'U.F.A. Le camp de Camiers, dans le Pas-de-Calais, a rassemblé à lui seul, par exemple, 6 000 garçonnets et fillettes durant l'été 1921. Les camps et colonies de l'U.F.A. sont d'ailleurs encadrés en partie par des É.U. à titre de service. Les troupes U.F.A. souffrent d'un manque récurrent de cadres compétents. Seules cinq troupes disposent d'un chef en propre en 1923. Toutes les autres sont dirigées par le Directeur du foyer. Quand l'U.F.A. organise à Paris son congrès à la Sorbonne, en janvier 1921, ce sont les troupes É.U. des Batignoles et de l'Étoile qui assurent le service d'ordre. On relève leur caractère « martial » si bien vu des cadres des Foyers. De même, c'est Guerin-Desjardins, alors chef de troupe de l'Union de Paris (il devint le C.N. des É.U. l'année d'après) qui intervient au congrès de l'U.F.A. qui s'est tenu à Saint-Quentin, en mars 1922, pour traiter la question des sections cadettes. Cela ne l'empêche pas de préconiser le rattachement des troupes U.F.A. aux Éclaireurs de France. Un fait qui sera acté un an plus tard malgré les réticences d'Emmanuel Sautter qui aurait préféré au moins conservé l'indépendance de ses troupes, à défaut de pouvoir les affilier officiellement aux É.U.. En avril 1923 17 troupes U.F.A. s'affilièrent aux E.D.F.. Il est à signaler cependant que la troupe du foyer de Nancy prit l'initiative de se rattacher aux E.D.F. dès 1922 à la suite du congrès. Le caractère décentralisé des Unions se retrouve aussi dans les foyers U.F.A.



Il semble cependant que des troupes É.U. furent par la suite créées dans les Foyers de l'U.F.A.. On retrouve effectivement dans les annuaires quelques troupes dites de Foyer. Toutes les troupes U.F.A. ne se sont pas nécessairement affiliées aux E.D.F.. En effet, dans les années trente, les Foyers U.F.A. revendiquaient ouvertement leur inspiration chrétienne tout en maintenant leur neutralité religieuse. Emmanuel Sautter mourut en 1933 mais son œuvre perdura jusqu'au début des années 60.

La société des Foyers U.F.A. se dissolut en 1961 en donnant vie à l'association le *Foyer des jeunes*. Elle avait œuvré bien entendu durant la seconde guerre mondiale en créant de nouveaux des Foyers du soldats. Le Foyer du soldat et du marin de Toulon et le Foyer Tolbiac à Paris sont les seuls foyers issus de l'U.F.A. encore en activité aujourd'hui.



Une section cadette U.F.A.



Pour en savoir plus :

- Emmanuel Sautter, *Une œuvre de guerre, les Foyers du Soldat de l'Union Franco-Américaine*, Librairie Hachette, Paris, 1920.
- Revue *Servir et Entre nous*, organes internes des Foyers de l'UFA.
- *Le cafard muselé*, organe des Foyers UFA 1917-1919. Disponible en ligne sur Gallica. Le n° 27 du 1er mai et le n° 28 du 15 mai 1918 publient la conférence que Paul Breittmayer (Loup soyeux), commissaire É.U. du secteur de Bordeaux, avait faite sur les Éclaireurs.

ÉCLAIREURS DES FOYERS		ANCIENNETÉ : <i>un an</i>	
Foyer de <i>Toulon</i>			
Troupe N° <i>1</i>			
Nom	<i>Yard</i>	A VAILLANT CŒUR	RIEN IMPOSSIBLE
Prénoms	<i>Paul, Marie Jean</i>	Date de Naissance <i>1 Janvier 1906</i>	
Adresse	<i>Jeune Vauban</i>	Promu 2 ^e cl. _____	
Aspirant le	<i>15 juin 1910</i>	Promu 1 ^{er} cl. _____	
Totem :	Signature : <i>P. Yard</i>	Patrouille _____	
Le Chef de Troupe <i>[Signature]</i> Le Directeur du Foyer, _____		Brevets <i>cyliste</i>	

ANNÉE 19 _____	Société des Foyers DE l'Union Franco-Américaine 13, Rue Lafayette - PARIS (9 ^e) <hr/> CARTE D'ÉCLAIREUR
Une carte est délivrée à tout Eclaireur immatriculé. Elle ne vaut que pour une année contre remise de la carte de l'année précédente. Les cartes d'Eclaireurs sont rigoureusement personnelles. Elles ne doivent pas être prêtées.	N <i>Yard</i> Prénoms <i>Paul</i>  SOIS PRÊT
Servir Dieu et la Patrie. Rendre service à tout moment. Obéir à la loi de l'Eclaireur.	

Carte de membre d'un éclaireur UFA du Foyer du soldat et du marin de Toulon. Collection J.H. Cardona.

